

J. J. Gibelin

RÉCUEIL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, OU COLLECTION DE MÉMOIRES, D'INSTRUCTIONS ET DE RECETTES SUR LES MALADIES DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Par le Citoyen P. J. BONNATERRE, *Professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole centrale de l'Aveiron ; Correspondant du Gouvernement pour la partie de l'économie rurale, Membre de la Société d'Agriculture du Département de l'Aveiron, et Associé correspondant de celle du Département de la Seine.*



A RODEZ,

DE L'IMPRIMERIE DE L. B. CARRERE.

AN 7 DE LA REPUBLIQUE.

INTRODUCTION.

Si, comme on ne peut en douter, le mérite d'un ouvrage didactique se compose de la solidité des principes qu'il renferme, des avantages que la Société peut en retirer, et de l'urgence des motifs qui en nécessitent la publication, le recueil que nous présentons aux habitans du Département de l'Aveiron, ne peut manquer d'obtenir un accueil favorable.

C'est une compilation formée de ce que les meilleurs Artistes vétérinaires, éclairés par l'observation et l'expérience, ont publié sur les maladies des animaux domestiques, sur les signes qui les précèdent, les symptômes qui les accompagnent, et les remèdes qu'il faut leur opposer. J'ai recueilli les excellens mémoires de Chabert, de Flandrin, d'Husard, de Gilbert, de Teissier, des coopérateurs de Rosier, les instructions envoyées par le Gouvernement, et les observations que des Médecins et des Naturalistes célèbres ont publiées sur l'art vétérinaire. Tous ces bons ouvrages ont été composés pour l'utilité publique, et chacun a le droit d'y puiser sans scrupule ; mais comme la plupart sont chargés de détails sur l'économie rurale, qui n'ont aucun rapport avec les maladies des bestiaux, j'ai cru rendre service aux

habitans de la campagne, en leur offrant, dans un ou deux volumes, les mémoires les plus intéressans qui ont paru jusqu'ici sur les maladies des animaux domestiques. Cette collection est dont le résultat des lumières, de l'expérience et des travaux des maîtres les plus célèbres dans l'art vétérinaire.

Si l'on considère que les animaux domestiques forment la base fondamentale des richesses du cultivateur; que sans les secours qu'ils procurent à l'homme, la plupart des terres resteroient incultes; que nous leur devons une partie de nos vêtemens et des substances qui servent à notre entretien; en un mot, si l'on fait attention que la grêle et les autres fléaux ne font ordinairement périr que la récolte d'une année, tandis qu'une maladie contagieuse sur les bestiaux anéantit la réproduction de plusieurs années, en détruisant l'instrument de la culture, et plus encore en ruinant le cultivateur qui, perdant toutes ses avances, n'a plus de ressources pour réparer sa perte; on comprendra facilement de quelle utilité peut être un ouvrage qui, sous des guides aussi sûrs que ceux que nous proposons, indique les symtômes qui caractérisent les maladies des bestiaux et le traitement qui leur convient.

Quelques circonstances locales concourent encore pour donner à ce recueil un nou-

veau degré d'utilité : le pays que nous habitons abonde en pâturages ; on y élève des bestiaux de toute espèce ; et le germe des maladies auxquelles ils sont assujétis s'y développe d'autant plus fréquemment, qu'il y a peu de cultivateurs qui connoissent ou qui pratiquent les moyens de les combattre ou de les prévenir. Tantôt, c'est la mauvaise construction des bergeries, des étables, des écuries; tantôt c'est la stagnation de l'air qu'elles renferment, qui rendent malades les animaux domestiques; ici, le principe morbifique tire son origine du trop grand nombre d'individus qu'on entasse dans les étables, du séjour des fumiers, de la vapeur des lampes, etc.; là, il doit être attribué aux alimens et aux boissons, viciés par l'intemperie des saisons, ou par de mauvais soins. Il est malheureux sans doute d'avoir à craindre des fléaux aussi funestes; mais ce qu'il y a de plus affligeant encore, c'est d'être privés du secours des médecins vétérinaires : il y en a très-peu dans ce Département (1) qui aient les connoissances nécessaires pour pratiquer avec succès l'exercice de cet art. Aussitôt qu'un cultivateur s'aperçoit qu'un bœuf, une vache ou un cheval sont atteints de quelques maladies, il va souvent à des

(1) Je place à la tête des Artistes vétérinaires les plus habiles, le citoyen Froment résidant à Concourés, Canton de Bosouls, qui a remporté le premier prix à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

distances très-éloignées pour chercher un homme qu'une fausse réputation désigne comme expert dans la science vétérinaire : celui-ci arrive, se repose et fait un long récit des cures merveilleuses qu'il a opérées ; bientôt après il se transporte auprès de l'animal malade ; et sans la moindre recherche des traces qui pourroient le conduire à la source de la maladie, il décide au premier coup d'œil de celle qu'on lui présente, la désigne par une dénomination quelconque, et se hâte de prescrire ou d'administrer des remèdes qu'il applique indistinctement à toutes sortes de maux, et par conséquent quelquefois contraires à la guérison qu'il a promis témérairement d'opérer.

Le recueil dont il est ici question suppléera, je l'espére, à la plupart de ces inconvéniens : en assignant la cause de chaque maladie, ses développemens et ses progrès ; il indiquera les moyens d'en prévenir ou d'en arrêter le cours : il deviendra pour les artistes un guide sûr et facile à suivre dans la carrière qu'ils ont à parcourir : il sera en même temps un répertoire où les maréchaux trouveront les instructions nécessaires pour remplacer les médecins vétérinaires, dont tant de Cantons sont dépourvus : il servira enfin aux laboureurs eux-mêmes qui avec du bon sens et de la bonne volonté y apprendront à connoître les mala-

dies qui attaquent leurs bestiaux et les remèdes qu'il faut leur opposer.

Ce volume renferme le tableau des maladies qui sont communes à tous les animaux domestiques ; je donnerai ensuite le traitement de celles qui peuvent affecter chaque espèce en particulier.

Pour mettre cet ouvrage à la portée des cultivateurs et le rendre intelligible à toutes les classes des lecteurs, j'ai mis en tête la table des poids et mesures tant anciens que modernes, et l'explication des diverses dénominations qu'on donne aux médicamens. . . . .

Dans le détail des maladies, je n'ai pas toujours copié littéralement les recettes ou les mémoires que j'ai employés; je me suis souvent permis quelques inversions de phrases, quelques changemens d'expressions, lorsqu'ils m'ont paru nécessaires pour rendre le sens plus clair ou pour éviter des redites: et lorsqu'il s'est présenté quelque mot thecnique, quelque terme scientifique qui ne pouvoit être entendu que par les gens de l'art, j'ai tâché de l'éclaircir par des notes correspondantes. . . . . . .

. . . .

TABLE
DES POIDS ET MESURES TANT ANCIENS QUE MODERNES.

POIDS ANCIENS.	*POIDS MODERNES.*
La livre de médecine est composée de seize onces : elle est égale à	hectogrammes. 4, 8915.
La demi-livre est de huit onces ; elle est égale à.	hectogrammes. 2, 4457.
L'once est de huit gros ; elle est égale à.	décagrammes. 3, 0572.
La demi-once est de quatre gros ; elle est égale à.	décagrammes. 1, 5286.
Le gros ou dragme vaut trois scrupules ou soixante et douze grains ; il est égal à.	grammes. 3, 8215.
Le demi-gros vaut trente-six grains ; il est égal à.	grammes. 1, 9107.
Le scrupule contient vingt-quatre grains, il est égal à.	grammes. 1, 2738.
Le demi-scrupule vaut douze grains, il est égal à.	décigrammes. 6, 369.
Le grain est la soixante et douzième partie du gros, il est égale à. . . .	décigrammes. 0, 5307.

MESURES.

MESURES ANCIENNES. | *MESURES NOUVELLES.*

La pinte de Paris contient deux livres ou trente deux onces d'eau froide, la température à dix degrés au-dessus de la glace au her-momètre de Réaumur, elle est égale à . . . . decilitres, 9, 62.

La chopine contient seize onces ou une livre; elle est égale à . . . . décilitres. 4, 76.

Le demi-septier contient huit onces, il est égal. à. . . . . décilitres. 2, 38.

Le poisson contient quatre onces, il est égal à. . . . . décilitres. 1, 19.

Le demi-poisson contient deux onces, il est égal à. . . . . décilittes. 0, 59.

Un verre doit contenir quatre onces.

La cuillerée contient une démi-once.

La brassée ou faceicule est ce que le bras plié peut contenir.

La poignée ou manipule est ce que la main peut empoigner.

La pincée ou pugille est ce que peuvent pincer les trois premiers doigts de la main.

NOTICE

Des Médicamens avec l'explication des diverses dénominations qu'on leur a données.

On divise tous les médicamens, considérés relativement à leurs effets sur l'économie animale, en deux grands ordres. Le premier comprend ceux dont l'action est connue, et dont on peut suivre les effets : dans le second, on renferme les remèdes simplement indiqués par l'expérience : les premiers sont nommés rationnels, et les seconds spécifiques.

I.ère DIVISION.

PREMIER ORDRE.

Remèdes indiqués rationnellement.

ARTICLE PREMIER.

Altérans des Solides.

On appelle 1°. *relachans*, les remèdes qui peuvent écarter et ouvrir pour ainsi dire, le tissu trop resserré des solides.

2. *Condensàns*, ceux qui rendent peu-à-peu les solides plus durs et plus consistans.

3. *Stimulans*, ceux qui rétablissent le mouvement des fibres trop rallenti : on en distingue de trois sortes, les *stimulans proprement dits*, qui occasionnent un mouvement prompt, subit dans les muscles ; les *fortifians et roborans*, qui sont moins pénétrans que les stimulans ; et les *astringens* qui diffèrent des deux premiers, en ce qu'ils n'augmentent pas fortement les mouvemens et n'excitent pas promptement les forces, mais produisent dans les fibres un rapprochement, un resserrement qui

diminue leur volume, et que l'on connoît sous le nom d'*astriction*.

4. *Calmans*, ceux qui sont propres à rallentir et appaiser le mouvement trop considérable des fibres.

ARTICLE II.

Altérans des Fluides.

5. *Delayans*, ceux qui sont capables de dissoudre les humeurs épaissies, de les rendre plus fluides en leur donnant un véhicule plus étendu.

6. *Adoucissans*, ceux qui adoucissent l'âcreté des humeurs, en enveloppant, pour ainsi-dire, les particules acrimonieuses.

7. *Absorbans*, ceux qui dénaturent et neutralisent les matières âcres qui croupissent dans les premières voies.

8. *Dépurans*, ceux qui combattent l'âcrimonie des humeurs, dont il est très-difficile de déterminer la nature.

9. *Incarsans*, ceux qui corrigent la fluidité trop considérable des humeurs, et leur donnent le dégré de consistance nécessaire pour l'entretien de la vie et de la santé.

10. *Atténuans*, ceux qui ont la propriété de diviser les humeurs épaissies, de détruire les engorgemens et les embarras qu'elles occasionnent par leur consistance et leur viscosité.

ARTICLE III.

Altérans des Solides et des Fluides.

11. *Raffraîchissans*, ceux qui ont la propriété de diminuer le mouvement effrene des liqueurs, et sur-tout d'arrêter cette espèce de fermentation interne des fluides, qui les dénature et les décompose plus ou moins promptement.

12. *Echauffans*, ceux qui accélèrent le mouvement des fluides, en agissant sur les solides et en augmentant leur énergie.

SECOND ORDRE.

Evacuans.

13. *Emétiques vomitifs*, ceux qui ont la propriété d'exciter une convulsion de l'estomac, de manière que ce viscère, se contractant de bas en haut, pousse par le cardia et l'ésophage les matières qu'il contient dans sa cavité.

14. *Purgatifs*, ceux qui excitent une évacuation par le bas : on distingue les *eccoprotiques*, qui délayent et entraînent les humeurs contenues dans les intestins ; les *purgatifs minoratifs*, qui agissent par une irritation douce; les *cathartiques* qui sont plus irritans ou qui excitent des evacuations considérables, et enfin les *drastiques*, qui sont les purgatifs les plus âcres et les plus violens.

15. *Diaphorétiques*, *Sudorifiques*, ceux qui sont propres à augmenter la transpiration et à faire couler la sueur.

16. *Diurétiques*, ceux qui ont la propriété de faire couler l'urine.

17. *Errhines*, *ptarmiques*, *sternutatoires*, ceux qui portent leur action sur les nerfs qui se distribuent dans les fosses nasales, et qui par l'irritation qu'ils y excitent produisent des secousses vives, et occasionnent l'écoulement de l'humeur séparée dans ces organes.

18. *Sialagogues salivans*, ceux qui ont la propriété de faire couler la salive, en excitant l'excrétion après avoir été administrés à l'intérieur, et *apophlegmatisans* ceux qui font couler la salive par la simple mastication.

19. *Expectorans*, ceux qui sont propres à favoriser la sortie des humeurs amassées dans les bronches et leurs divisions, sous la forme de crachats : on les divise en trois classes ; les *expectorans adoucissans*, les *expectorans stimulans* et les *expectorans incisifs*.

20. *Galactopées* ou *Galactophores*, ceux qui ont la propriete de faire couler le lait, en excitant l'excretion de ce fluide.

21. *Spermatopées*, ceux qui sont propres à faire couler la liqueur seminale.

22. *Emmenagogues*, ceux qui produisent des évacuations uterines.

SECONDE DIVISION.

Remèdes indiqués par la seule expérience.

PREMIER ORDRE.

Spécifiques des parties.

23. *CEphaliques*, ceux qui agissent d'une manière particuliere sur le cerveau et sur les nerfs.

24. *Ophptalmiques*, ceux qui exercent une action particulière et spéciale sur les yeux.

25. *Adontalgiques*, ceux qui calment les douleurs des dents, et arrêtent les progrés de la carie en évacuant l'humeur pituiteuse.

26. *Otalgiques*, ceux qu'on emploie communément dans les maladies de l'oreille.

27. *Becchiques* ou *pectoraux*, ceux qu'on emploie contre les affections du poumon.

28. *Cordiaux*, ceux qui relevent subitement les forces abattues, et qui semblent augmenter le mouvement du cœur.

29. *Stomachiques*, ceux qui rétablissent les forces de l'estomac, facilitent la digestion et calment les douleurs de la région épigastrique.

30. *Hépatiques* ou *Spléniques*, ceux qu'on emploie contre les maladies du foie ou de la rate.

31. *Uterins*, ceux qu'on administre dans les maladies de la matrice.

SECOND ORDRE.

Spécifiques des maladies.

32. *Anti-épilectiques*, ceux qui sont vantés comme spécifiques dans l'épilepsie.

33. *Anti-apoplectiques*, ceux qu'on emploie contre l'apoplexie.

34. *Anti-phlogistiques*, ceux qui sont capables de modérer la chaleur qui a lieu dans un grand nombre de maladies, et sur-tout dans les aigües.

35. *Anti-pyrétiques* ou *fébrifuges*, ceux qui sont propres à guérir les fièvres intermittentes.

36. *Anti-septiques* ou *anti-putrides*, ceux qui sont susceptibles de corriger la dégénerescence ou la décomposition des humeurs qui les rapproche plus ou moins de la septicité ou putridité.

37. *Anti-pyiques*, ceux qui sont propres à arrêter la diathèse purulente des humeurs.

38. *Anti-spasmadiques*, ceux qui sont propres à calmer les affections nerveuses.

39. *Anti-hystériques*, ceux qui sont propres à calmer les accidens spasmodiques qui ont lieu dans les maladies du sexe et qui sont dus aux affections de la matrice.

40. *Alexipharmaques* ou *alexitères*, ceux qui sont propres à combattre les effets des poisons, et sur-tout ceux des matières animales vénéneuses, introduites par la piqueure ou la morsure.

41. *Anti-loïmiques*, ceux qui sont capables de de préserver de la peste.

42. *Anti-hydropiques* ou *hydrophogues*, ceux qui sont propres à guérir l'hydropisie et à évacuer les eaux.

43. *Anti-hydrophobes*, ceux qui sont employés contre la rage.

44. *Anti-laiteux* ou *lactifuges*, ceux qu'on emploie dans les maladies laiteuses.

45. *Anti-dyssentériques*, ceux qui sont propres à guérir la diarrhée et la dissenterie.

46. *Anti rachitiques*, ceux qu'on emploie contre le rachitis ou la chartre des enfans

47. *Anti-scrophuleux*, ceux qui sont employés contre les écrouelles ou scrophules et le rachitis.

48. *Anti-cancereux*, ceux qui sont propres à la guérison du cancer.

49. *Anti-arthritiques* ou *anti-goutteux*, ceux qui sont spécifiques contre la goutte.

50. *Anti scorbutiques*, ceux qui guérissent le scorbut.

51. *Anti vénériens*, ceux qui sont bons contre les maladies vénériennes.

52. *Anti-psoriques*, ceux qui sont employés contre les maladies de la peau.

53. *Anti-dartreux*, ceux qui sont propres à guérir les dartres.

54. *Carminatif* ou *physagogues*, ceux qui sont regardés comme propres à calmer les douleurs qui proviennent de la présence de l'air ou de quelque fluide aériforme dans les premières voiés.

55. *Vermifuges*, ceux qui ont la propriété de détruire les vers.

56. *Vulnéraires*, ceux qu'on emploie avec succès dans les blessures, dans les coups, dans les chûtes.

57. *Lithontriptiques*, ceux qui sont propres à dissoudre ou à diviser les pierres dans la vessie.

TROISIÈME DIVISION.

Remèdes chirurgicaux.

58. *Emolliens*, substances fades, appliquées extérieurement pour relâcher et détendre les parties : on les appelle aussi *relâchans*, *tempérans* et *humectans*.

59. *Résolutifs*, ceux qui ont la proprieté de faire disparoître les humeurs amassées sous la peau, de quelque nature qu'elles soient.

60. *Répercussifs*, ceux qui ont la vertu de repousser, pour ainsi-dire, les humeurs qui se portent à la peau, et de les porter dans le tissu cellulaire ou dans le système vasculaire

61. *Discussifs*, ceux qui font disparoître les humeurs amassées sous la peau, comme les résolutifs, mais avec une énergie et une vîtesse beaucoup plus considérable que ces derniers n'en ont dans leur action.

62. *Maturatifs*, ceux qui mûrissent, pour ainsi dire, le pus et facilitent sa formation.

63. *Suppuratifs*, ceux qui sont propres à déterminer la suppuration avec plus d'efficacité et de certitude que les maturatifs.

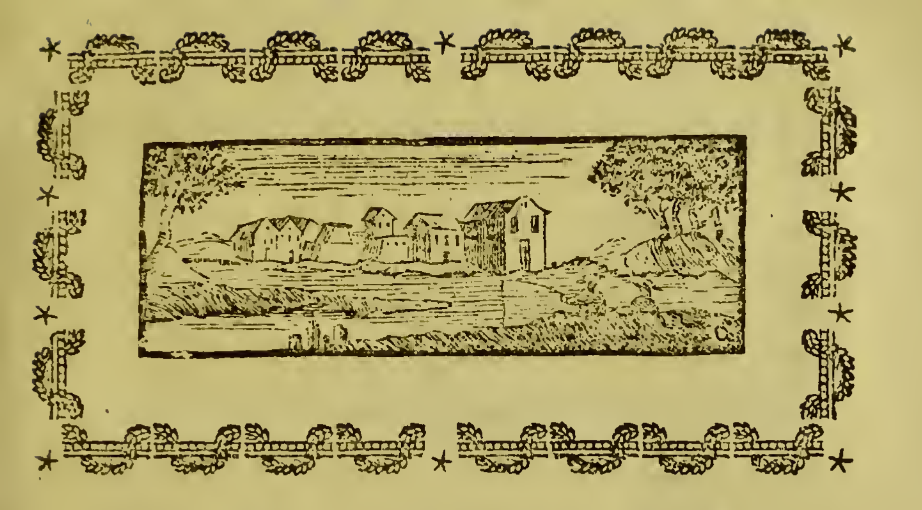
64. *Digestifs*, ceux qui entretiennent la suppuration déja établie, lorsque les abces sont ouverts et dans l'état d'ulcère.

65. *Stiptiques*, ceux dont la qualité astringente est très-forte et que l'on emploie à l'extérieur.

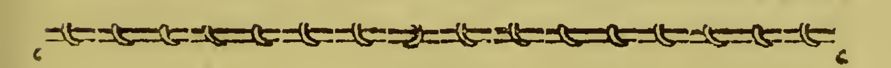
66. *Détersifs*, ceux qui ont la propriéte de faire naître dans les ulcères de mauvaise nature toutes les bonnes qualités dont il faut qu'ils soient pourvus pour se cicatriser et se guérir.

67. *Dessicatif*, tous les remèdes qui appliqués à l'extérieur, ont la propriété de faire disparoître la trop grande humidité des plaies, des ulcères, et d'arrêter leur écoulement trop abondant.

68. *Enflammans*, *rubéfians*, *vésicatoires*, *escarotiques*, ceux qui ont la proprieté de produire sur la peau une inflammation plus ou moins forte et tous les phénomènes qui en sont la suite.



RECUEIL
DE MEDECINE
VÉTÉRINAIRE.



PREMIERE MALADIE.
FIEVRE.

De la Fièvre en général.

La Fièvre est un effort continuel de la nature ; pour subjuguer et chasser les substances qui dérangent le juste équilibre des fonctions des animaux. Cet effort consistant dans les fréquentes contractions du cœur, et par conséquent dans les organes de la circulation, il ne faut pas être surpris de voir

les forces vitales de l'animal qui en est atteint, s'accroître aux dépens des forces musculaires des autres parties du corps.

Des Signes pour s'assurer de l'existence de la Fièvre dans l'Animal, et de l'Accroissement des Forces vitales.

Pour connaître la fièvre et distinguer l'accroissement des forces vitales de l'animal, il faut s'attacher à connaître l'état du pouls propre à chaque animal, jouissant d'une santé parfaite. On compte, par exemple, quarante-deux pulsations par minute dans le cheval fait et tranquille; soixante-cinq dans un poulain extrêmement jeune; cinquante-cinq dans un poulain de trois ans; quarante-huit dans un cheval de cinq à six ans; trente dans un cheval qui présente des marques évidentes de vieillesse; trente-quatre et même jusqu'à trente-six dans une jument faite; ce qui prouve que dans les femelles des animaux, le pouls est plus lent que dans les mâles. Le nombre des pulsations dans les artères du bœuf et de la vache, est à peu près le même que celui de la jument et du cheval. Le pouls du mouton bat soixante-cinq fois par minute; et celui du chien, quatre vingt-dix-sept fois. On doit comprendre que nous supposons toujours les animaux d'une taille ordinaire; mais le pouls est toujours beaucoup plus fréquent, lorsqu'ils sont d'un tempérament lâche et froid, sur-tout lorsqu'il s'agit des chevaux qui habitent des pays marécageux et humides.

Le nombre des pulsations dans les artères, étant supérieur à celui que nous venons de déterminer, la vélocité et la force des battemens feront donc juger, chez les uns et les autres de ces animaux, de l'existence de la fièvre et de l'accroissement des forces vitales; mais à ces signes particuliers, il faut y en ajouter de généraux, tels qu'une respiration plus ou moins laborieuse, plus ou moins difficile, plus ou moins fréquente; une accélération plus ou moins considérable des mouvemens ordinaires du diaphragme et des muscles du bas ventre, qu'on apperçoit dans les flancs, l'abbattement, la tristesse, la tête basse, la rougeur des yeux, la sécheresse de la langue, le dégoût, la cessation de la rumination, le tremblement du pannicule charnu et la grande chaleur des tégumens.

Des temps que l'on remarque dans la Fièvre.

Dans tous les genres et espèces de fièvres, on distingue trois temps; le commencement, l'accroissement et le déclin.

Dans le premier temps, les symptômes ont peu d'activité; le cheval perd l'appétit; le bœuf et le mouton ne ruminent point, par la raison que les matières contenues dans les estomacs, ne se digérant que d'une manière imparfaite; le chyle qui en résulte n'est pas assez élaboré, et il se mêle avec le sang avant que d'avoir souffert la coction nécessaire pour le rendre de bonne qualité; car plus les

fonctions de l'estomac sont troublées, plus le chyle acquiert de mauvaises qualités, et plus le sang est altéré. On s'apperçoit aussi d'un tremblement dans le pannicule charnu (1), et d'un froid fébrile.

Dans le second temps, le cœur, en se contractant avec plus de force et de vélocité que dans le premier, chasse le sang avec plus d'impétuosité ; la chaleur de l'animal augmente, et certaines humeurs telles que la sueur et les urines, paraissent plus abondantes. Mais nous observons cependant que cette évacuation ne soulage point l'animal, la sueur ayant peu d'odeur, les urines étant pour l'ordinaire claires, légères, égales et peu troubles, et les matières fécales étant en général desséchées et retenues. C'est donc ici, c'est à-dire, dans le second temps, que la nature fait tous ses efforts pour obtenir la coction de la matière fébrile ou morbifique ; et plus cette matière paraît se porter du côté du cerveau, et menacer de détruire les forces vitales, plus les symptômes qui décélent la fièvre sont violens ou se terminent promptement, par l'expulsion de la matière, hors du corps de l'animal, par les voies excrétoires ou par la mort de l'individu.

Dans le déclin ou le troisième temps, on n'apperçoit plus la même violence des symptômes,

---

(1) Membrane qui est sous la graisse, et dont les muscles du corps sont enveloppés.

puisque la crise se fait, ou est en partie faite, et que tout annonce dans l'animal un prompt retablissement.

Des Signes qui décélent que la Fièvre va se terminer par une évacuation sensible.

La fièvre se termine, ou par les urines, ou par les sueurs, ou par les selles, ou par une expectoration nasale.

Dans le premier cas, les urines sont plus troubles et plus colorées que dans l'état naturel.

Dans le second, la sueur est copieuse, âcre et d'une odeur forte.

Dans le troisième, les matières fécales sont fluides, jaunes, muqueuses et quelquefois sanguinolantes.

Dans le quatrième enfin, il découle du nez de l'animal une humeur blanchâtre, plus ou moins épaisse.

Mais à tous ces signes particuliers qui font connaître que la crise de la fièvre se fait par toutes ces évacuations, nous devons y joindre des signes avant-coureurs, confirmés par une expérience journalière. Par exemple, l'agitation continuelle de l'animal qui a la fièvre, la séchéresse des matières fécales, la tension du ventre qu'on sent en y portant la main, la séchéresse de la peau, l'envie fréquente d'uriner, annoncée par l'attitude de l'animal, qui se campe, sont des indices que la crise va se faire du côté des urines.

Lorsque les tégumens paraissent se relâcher, s'échauffer, ce que l'on connaît en y portant la main dessus ; lorsque les épaules, les cuisses deviennent chaudes et moites ; lorsque le pouls, qu'on sent en portant le doigt indiquateur sur la partie voisine de la tubérosité de la machoire postérieure, par où passe l'artère maxillaire, sous le muscle masseter, est plein et souple, on doit s'attendre à une sueur critique, sur-tout si l'on voit que les urines sont diminuées, et si le ventre est resserré.

Les Borborygmes (1), la tuméfaction plus ou moins douloureuse du bas ventre, l'agitation continuelle du corps de l'animal annoncent que la crise de la fièvre doit avoir lieu par les selles.

Enfin une respiration difficile et laborieuse, les yeux rouges, gros et enflammés, les expirations fortes et sonores, la toux avec ébrouement et expulsion de matières contenues dans les naseaux, sont autant de signes évidens de la crise par l'expectoration nasale ; c'est-à-dire, que la matière morbifique ou fébrile, passée par les bronches pulmonaires, s'échappe par le larinx, et de là par le nez de l'animal.

Nous voyons néanmoins quelquefois la fièvre se terminer par des éruptions cutanées, par des

---

(1) Vents qui se font entendre dans les intestins, et qui sont un symptôme d'indigestion.

exhanthemes (1) et par d'autres dépôts critiques, d'autant plus longs à guérir, que les symptômes se sont montrés avec violence. D'autres fois, les efforts de la fièvre sont si violens, l'inflammation est si vive, si considérable, que l'on voit la gangrene s'emparer facilement de la partie où siège la matière morbifique, comme par exemple, dans les fièvres pestilentielles.

Causes de la Fièvre.

Les causes qui produisent la fièvre dans les animaux, sont en général les mêmes que dans l'espèce humaine. La disposition inflammatoire du sang, son épaississement, sa stase et son engorgement dans les vaisseaux capillaires, la dépravation des humeurs; voilà les causes générales. Les particulières sont toutes celles qui peuvent jetter le trouble dans les fonctions animales, et conséquemment obliger la nature à de plus grands efforts, afin d'éliminer la matière morbifique; tels sont un air contagieux et infecté, la mauvaise qualité du foin et des autres alimens que l'on donne aux animaux, des travaux forcés, une transpiration supprimée par le froid, ou par la pluie à laquelle l'animal aura été imprudemment exposé, quand il était baigné de sueur, quand on le laisse boire sans être reposé, après de grandes fatigues.

---

(1) On entend par ce mot, la sortie de quelque matière morbifique à la surface des tégumens des animaux, sous la forme de boutons.

Traitement de la Fièvre en général.

Lorsqu'un jeune cheval ou un bœuf, à la fleur de son âge, est attaqué d'une fièvre violente, que le pouls, qu'on sent à l'endroit ci-dessus indiqué, est plein; que les vaisseaux extérieurs sont gonflés; que les yeux sont rouges et enflammés, etc, il faut se hâter de saigner l'animal; mais s'il est avancé en âge; s'il est faible, maigre, exténué de fatigues, épuisé; s'il a la diarrhée ou la dyssenterie; s'il sue beaucoup; s'il éprouve un froid général; si la maladie est à son déclin, il faut bien se garder de pratiquer la saignée: en un mot, avant que le maréchal se décide à saigner un animal quelconque attaqué de la fièvre, il doit faire attention à l'âge, au tempérament, à l'espèce, à la constitution de l'air, à l'espace de la durée de la fièvre et au nombre des jours qu'il a été malade. L'expérience prouve que la saignée n'est avantageuse que les premiers jours de la maladie, et qu'elle devient nuisible le quatrième jour, en troublant les efforts de la nature, et en empêchant ou retardant la coction de la matière fébrile ou morbifique.

Si la saignée pratiquée dans les trois premiers jours de la maladie, ne favorise pas la résolution, on doit s'attendre à une crise ou par les selles, ou par les urines, ou par la sueur, ou à un flux par les naseaux.

L'état des urines indique toujours quel sera l'effet des sueurs. Sont-elles en petite quantité, rouges,

rouges et troublés ? les sueurs seront avantageuses : sont-elles, au contraire, abondantes, aqueuses et claires ? c'est une preuve que la crise, par cette voie, ne peut être qu'imparfaite.

Dans le premier cas, il convient d'entretenir la sueur par des boissons mucilagineuses tièdes, telles que la décoction de racines de guimauve, etc.; tandis que dans le second, il faut l'exciter par des frictions sur les tégumens, avec des bouchons de paille, ou par des couvertures, en donnant quelque breuvage légèrement sudorifique, fait d'une infusion de quelque plante aromatique, telle que l'absinthe, la sauge, etc., dans le vin vieux, et en ajoutant, à chaque breuvage, une once d'extrait de genièvre, de thériaque, etc., suivant l'exigence des cas. Gardez-vous bien d'imiter certains maréchaux, qui en pareille circonstance, ne craignent pas d'administrer les sudorifiques les plus actifs à très-haute dose. Quel doit être l'effet de ces remèdes sur-tout au commencement de la fièvre, si ce n'est d'augmenter les symptômes de la maladie, de les rendre plus graves, de provoquer une sueur plus dangereuse qu'utile, et de faire périr l'animal le cinquième jour de la maladie.

Dans les cas, où la nature détermine les matières de la fièvre du côté des voies urinaires, il s'agit alors de faire attention à la quantité et aux qualités des urines. Sont-elles copieuses, même dans le tems où la fièvre paroît vouloir

se terminer ? cet état n'annonce jamais une crise heureuse. Il en est de même lorsqu'elles sont transparentes, aqueuses, privées de sédiment et sans odeur. Pour espérer une bonne crise, il faut au contraire qu'elles soient troubles, colorées, de mauvaise odeur, et chargées d'un sédiment muqueux; pour lors il convient d'aider la nature par l'administration des breuvages diurétiques répétés, faits d'une infusion de feuilles de pariétaire, en ajoutant une once de sel de nitre pour chaque breuvage, sur-tout si le ventre est tendu, et si les matières fécales sont desséchées. On doit bien se persuader aussi que l'animal doit être tenu dans une écurie dont l'atmosphère soit tempérée.

On est assuré que la fièvre se termine par la voie des bronches pulmonaires, la trachée-artère, le larynx, et enfin par les naseaux, si l'on s'apperçoit de la difficulté de respirer et du battement des flancs : on en juge sur-tout par la consistance de l'humeur, qui flue jusqu'au moment où la fièvre semble vouloir se terminer ; l'animal d'ailleurs paroît soulagé à mesure que l'expectoration nasale se fait, et que l'humeur, loin de participer des qualités des matières purulentes, comme dans la pulmonie, devient de plus en plus visqueuse, blanchâtre, jaune et rarement verdâtre. Ainsi, lorsque la fièvre se termine par cette voie, il suffit seulement de donner à l'animal quelques breuvages adoucissans et mielleux ; c'est-à-dire,

du miel commun, dissous dans une décoction de racine de mauve, de guimauve, de fleurs de violettes, etc.; et de l'exposer à la vapeur des plantes émollientes, dans la vue de débarrasser les bronches des substances hétérogènes, et de conduire par là la maladie à sa fin. Si la coction paroissoit lente à se faire, il faut avoir recours aux béchiques incisifs, donnés en bol, et composés d'iris de Florence, de fleurs de soufre, de chaque une once; de camphre, myrrhe, de chaque demi-once, dans suffisante quantité d'oxymel simple. Ces remèdes, en excitant le jeu des vaisseaux, sont les plus propres à favoriser la résolution et l'évacuation de la matière fébrile ou morbifique, contenue dans les bronches, après l'avoir atténuée.

Enfin, dans le cas où la nature paroît incertaine sur la voie qu'elle doit se choisir pour terminer la fièvre, et qu'il y a à craindre pour la vie de l'animal, il est indispensable et même urgent d'appliquer sur le tégument de l'animal, des remèdes capables d'y produire l'inflammation et la suppuration, et d'y attirer non-seulement l'humeur qui occasionne la fièvre, mais encore de la détourner du centre à la circonférence. L'expérience parle en faveur des vésicatoires; ils produisent de bons effets, dit Vitet, soit en détournant l'impétuosité du sang du côté où ils agissent, soit en déterminant la matière fébrile vers les parties qu'ils ont enflammées, soit en

excitant un nouveau changement dans toute la machine, par leur action particulière sur les solides et les fluides. Ce précepte est si bien confirmé par l'expérience, que nous avons plusieurs fois retiré des effets merveilleux de ces remèdes, dans une fièvre maligne avec éruption, que nous avions à combattre, lorsque les forces vitales paroissoient s'abattre entièrement, et que l'éruption tardoit à se montrer, ou annonçoit une métastase (1).

Ce n'est pas assez d'avoir considéré la fièvre en général dans ses symptômes, dans ses causes, dans sa crise, et dans le traitement qui lui est le plus convenable ; la tâche que nous nous sommes imposée, nous oblige encore d'entrer dans le détail de toutes les espèces de fièvres auxquelles les animaux sont sujets.

SECTION PREMIERE.

De la Fièvre éphémère.

Le nom d'éphémère vient de ce que cette fièvre ne dure dans l'animal ordinairement que vingt-quatre heures. Nous l'avons vue pourtant s'étendre un peu plus dans quelques jeunes chevaux. Ils y sont plus sujets que le bœuf et les autres animaux.

---

(1) Changement d'une maladie en une autre : c'est une espèce de crise.

Signes.

Le pouls qu'on sent à l'endroit ci-dessus indiqué, c'est-à-dire, aux artères maxillaires, est plein, libre ; on compte par minute dix-huit à vingt pulsations de plus que dans l'état naturel. L'animal sent un froid léger ; il penche la tête ; il a l'air triste ; il est dégoûté ; il bat un peu des flancs ; il se repose tantôt sur une jambe, tantôt sur une autre ; la bouche est chaude ; les oreilles sont froides, etc.

Les jeunes chevaux y sont plus exposés que les vieux ; les travaux excessifs, l'ardeur du soleil, le froid extrême en sont les principes ordinaires.

Curation.

Cette espèce de fièvre cède aisément aux efforts de la nature, lorsqu'elle est aidée seulement de la diète simple, et de la privation des alimens solides pendant tout le tems de sa durée. Il est bon aussi quelquefois de donner de légers diaphorétiques en breuvage, tels que l'extrait de genièvre, à la dose d'une once dans de l'eau bouillante, sur-tout si la respiration vient à s'arrêter. On use encore assez souvent des boissons tempérantes, rafraîchissantes et nitreuses ; mais elles peuvent être nuisibles, lorsque l'animal a quelques dispositions à suer. Il faut sur-tout avoir attention de tenir le ventre libre par quel-

ques lavemens émolliens; en un mot, nous ne craignons pas d'avancer que cette espèce de fièvre n'a absolument rien de dangereux par elle-même; si elle a quelque fois des suites fâcheuses, ce n'est que lorsque le maréchal vient à déranger l'ouvrage de la nature par l'administration des purgatifs à forte dose, qu'il a coutume d'employer en pareil cas, ou par d'autres remèdes peu convenables.

SECTION II.

De la Fièvre simple.

Signes.

Cette espèce de fièvre se manifeste par les signes suivans : l'appétit de l'animal diminue la rumination dans le bœuf et le mouton est presque suspendue ; la respiration est plus fréquente qu'à l'ordinaire ; les forces musculaires sont affoiblies ; les yeux sont légérement enflammés et tuméfiés ; les oreilles, les cornes et les naseaux sont froids pendant un court espace de tems ; le tremblement du pannicule charnu est médiocre ; les forces vitales sont plus fortes que dans l'état naturel ; les urines, au commencement de la maladie, sont moins abondantes ; la transpiration est ordinairement considérable vers la fin, principalement lorsque les urines ne donnent pas en grande quantité ; la tête, du cheval sur-tout, est pesante ; son ventre paresseux ; les

matières fécales sont noires et dures; sa démarche est chancelante; il ne se couche que rarement; il fait craqueter ses dents; ses testicules sont pendans, et se relèvent vers la fin de la maladie.

C'est cette espèce de fièvre qu'on a coutume de confondre à la campagne avec le dégoût, maladie où les seules fonctions des premières voies sont dérangées; aussi ne faut-il pas être surpris si, d'une fièvre simple, on en forme promptement une fièvre inflammatoire par les cordiaux et autres remèdes de cette espèce, en augmentant la circulation du sang, et en irritant trop vivement le système nerveux.

Causes.

Les principes les plus fréquens de la fièvre simple sont les exercices outrés, la grande quantité de nourriture, les alimens échauffans, tels que l'avoine, la luzerne, l'esparcette ou sainfoin, le long séjour dans les écuries basses et mal-aérées et la suppression de l'insensible transpiration et de la sueur.

Traitement.

Lorsqu'un cheval ou un bœuf sont atteints de la fièvre simple, il faut mettre en usage la diète, la saignée et les lavemens émolliens et mucilagineux. La diète consiste en boisson blanche et du son plus ou moins humecté; s'il y a beau-

coup de chaleur dans la bouche et dans l'intestin rectum, il faut y ajouter du sel de nitre. Cette pratique est bien opposée à celle qui est ordinairement prescrite et suivie par les maréchaux de la campagne, c'est-à-dire, à l'usage du vin, de la thériaque, des pelottes d'assa-fœtida, autrement appelées *pelottes puantes*, des breuvages aromatiques et des autres substances incendiaires.

Garsault conseille de frotter les reins du cheval qui a la fièvre avec de l'eau de vie ; il recommande encore de faire bouillir un demi-boisseau d'avoine dans de l'eau, de jetter cette eau, de lui substituer du vinaigre, de fricasser ensuite l'avoine dans le vinaigre pendant un instant, de mettre le tout dans un sac, et de l'appliquer chaud sur les reins du cheval : quand l'avoine est froide, il faut mettre du nouveau vinaigre chaud.

Sans doute que Garsault prescrit ce topique, pour favoriser l'expulsion de la matière qui occasionne la fièvre, par les urines : mais les lavemens faits avec une décoction de racine de guimauve, ne rempliroient-ils pas mieux l'objet desiré, en tenant le ventre libre, en calmant la chaleur et la vélocité du sang, et en favorisant l'expulsion de la matière ? La saignée a aussi ses avantages dans cette maladie, lorsqu'il y a une disposition inflammatoire. Les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques stimulans doivent être bannis, les forces vitales étant assez actives

pour

pour vaincre la résistance que lui oppose la matière fébrile, et étant d'ailleurs soutenues par le régime ci-dessus indiqué.

SECTION III.

De la Fièvre simple de la Brebis.

Dans cette maladie, l'appétit de la brebis est considérablement diminué; la rumination est suspendue; elle se tient en peloton dans la bergerie, et ne sort qu'avec peine de l'étable. On observe un tremblement plus ou moins fort dans le pannicule charnu; les oreilles, le bout du nez, les épaules, les cuisses restent froids pendant quinze ou vingt heures; ensuite tout le corps prend une chaleur modérée, jusqu'à la fin de la maladie, qui se termine pour l'ordinaire vers le neuvième jour.

Causes.

Nous comptons parmi ces causes, les boissons trop froides, le long séjour dans des bergeries basses et mal-aérées, et le passage subit d'un air extrêmement chaud à un air extraordinairement froid.

Curation.

Parmi les bergers, les uns donnent tous les jours aux brebis atteintes de cette espèce de fièvre, des infusions faites avec parties égales de feuilles

d'absinthe et de rhue ; les autres coupent le bout chaque oreille, ramassent le sang qui découle de la plaie, pour le mêler avec du sel et de cumin, et pour le donner à l'animal. On conçoit que le premier remède est trop échauffant pour être indiqué, sur-tout dans la fièvre qui reconnoît pour cause une excessive chaleur; et que le second est trop absurde pour ne pas le rejeter. N'est-il pas préférable, au contraire, de saigner la brebis à la veine de la machoire (1), de lui donner de l'eau blanche nitrée pour boisson, et de la purger avec du petit lait seulement.

SECTION IV.

De la Fièvre maligne.

Le bœuf est plus exposé à cette espèce de fièvre que le cheval et le mouton.

Signes.

Elle se manifeste par un affoiblissement subit des forces musculaires : elles sont si affoiblies;

(1) Ces veines sont des divisions des jugulaires; elles rampent de chaque côté des os maxillaires et sous la peau qui recouvre les muscles malaires. Pour faire cette saignée, coupez avec des ciseaux la laine sur la jugulaire, et à l'endroit où vous voulez opérer; mettez une ligature vers la partie moyenne de l'encolure, afin d'occasionner le gonflement du vaisseau par l'obstacle que cette même ligature opposera au retour du sang; armez-vous d'une lancette, et ouvrez la veine au point où elle vous paroîtra le plus gonflée : ôtez la ligature, et mettez une épingle, ou faites quelque point de suture.

que l'animal qui en est atteint, est obligé de se tenir couché. Les yeux sont tristes et larmoyans ; et le pouls dans son état presque naturel : le poil est terne et hérissé ; il s'arrache facilement ; l'animal plie sous lui, lorsqu'on lui passe la main sur les reins ; il refuse toute espèce d'alimens ; la rumination est suspendue ; les urines sont troubles, souvent claires et peu abondantes ; la peau est sèche ; l'épine du dos douloureuse ; la chaleur des tégumens naturelle et très-rarement accompagnée de sueur ; la respiration grande et laborieuse, quelquefois petite, fréquente et avec soupir ; la bouche est sèche ; la langue blanche, souvent tirant sur le noir ; les matières fécales sont tantôt fluides, tantôt desséchées, sans avoir rien de fétide.

Rien de plus commun aujourd'hui que de voir confondre cette espèce de fièvre avec d'autres maladies aigües. Nous entendons dire journellement à certains maréchaux, lorsqu'un cheval est attaqué d'une maladie grave, qu'il ne connoit pas, qu'il est affecté de fièvre maligne : c'est bien là le vrai moyen d'entretenir son crédit, en cas que l'animal vienne à périr. Il est vrai que presque toutes les fièvres sont souvent accompagnées des affections de la tête, qui rendent la maladie grave ; mais ces affections ne sont que passagères et symptomatiques, tandis qu'elles sont essentielles à la fièvre maligne, et l'accompagnent dans tous ses tems, cette espèce de fièvre ayant sans

contredit son principal siège dans les nerfs et le cerveau.

Causes.

Les causes de la fièvre maligne sont tous les alimens corrompus, une constitution particulière de l'air, les grandes chaleurs de l'été, les eaux bourbeuses et fétides qui servent de boisson, les travaux excessifs et outrés, sur-tout pendant les grandes chaleurs.

Il est des signes avant-coureurs de cette maladie, qui décèlent que l'animal va périr : tels sont par exemple, la noirceur et la sécheresse de la langue, les excrémens secs et de couleur noire, les mouvemens convulsifs des extrémités, l'agitation continuelle de l'animal, la chaleur extrême des tégumens, leur sécheresse, la respiration laborieuse, les grands soupirs répétés, le grand battement des flancs, et sur-tout le pouls foible.

Traitement.

C'est ici qu'il est urgent d'administrer les remèdes avec prudence, cette maladie étant presque toujours décidée avant le septième jour. Ainsi, l'animal est-il jeune, vigoureux, sanguin ? saignez-le plusieurs fois à la veine jugulaire dans l'espace de vingt-quatre heures; donnez-lui tous les jours des breuvages, ou bien des bols faits d'une once de sel de nitre, de trois drachmes de camphre et de suffisante quantité de miel. Si

la bouche est sèche, contentez-vous de l'abreuver et de le soutenir avec de l'eau blanche nitrée seulement. Les forces vitales paroissent-elles diminuer ? empressez-vous d'appliquer de larges vésicatoires sur les deux fesses. Ne saignez jamais l'animal le troisième jour de la maladie, elle seroit mortelle : ne lui donnez non plus aucun breuvage sudorifique, à moins que vous ne soyiez physiquement sûr de quelques signes qui annoncent une crise par les sueurs. La soif de l'animal est-elle extrême ? faites dissoudre dans l'eau blanche de la crême de tartre : donnez-lui même du petit lait, si vous en avez. N'oubliez pas de lui faire sentir de tems en tems, de l'esprit volatil de sel ammoniac, pour lui réveiller les forces vitales, que vous entretiendrez par de fréquentes fumigations dans l'étable, avec des baies de genièvre dans le vinaigre. Observez sur-tout de bouchonner de tems en tems l'animal, de le tenir dans une écurie propre, et dont l'atmosphère soit d'une chaleur tempérée.

SECTION V (1).

De la Fièvre des Cochons.

Un cochon qui a la fièvre penche la tête d'un côté : il se met tout d'un coup à courir, et s'arrête un instant après.

---

(1) Cet article concernant la fièvre du cochon, est extrait du livre intitulé, *le Guide du fermier*, par Arthur Young, 2.e part. p. 72.

Cette maladie est ordinairement accompagnée d'étourdissemens ; les animaux qui en sont atteints, tombent et meurent, si on ne vient promptement à leur secours.

L'étourdissement n'est produit que par une trop grande abondance de sang : la preuve en est incontestable, puisque si on les saigne à tems, ils ne manquent pas de se rétablir.

Remède.

Il faut observer de quel côté le cochon penche la tête, et le saigner à l'oreille ou au cou du côté opposé (1).

Il y a des gens qui le saignent sous la queue, deux pouces au-dessous du croupion ; mais il est plus sûr de le saigner à l'oreille ou au cou.

---

(1) Les veines jugulaires du cochon, sont très-enfoncées, recouvertes d'une peau épaisse et d'une quantité considérable de graisse, en quelque sorte inaccessible. La ligature ne donne aucun signe de leur existence, à moins que l'animal ne soit maigre et pour ainsi dire, dans l'atrophie ; mais alors la saignée est rarement indiquée. Les veines auriculaires, placées sur la face interne des bords des oreilles, sont assez grosses pour être facilement ouvertes par le moyen de la lancette ; celle de ces veines répondant au chanfrein est plus forte que celle du côté opposé. C'est donc sur celle-là qu'il faut exécuter l'opération. Pour cet effet, mettez une muserole à l'animal, et faites-lui tenir la tête par un aide : prenez l'oreille, redressez-la et renversez-la sur la nuque ; pressez la veine près de la conque, afin de faire gonfler le vaisseau; et piquez-le avec une lancette,

D'ailleurs, il y a une raison pour ne le saigner sous la queue que le moins qu'il est possible. Il la porte toujours frisée, quand il est en bonne santé : la saignée l'en empêcheroit ; et les porchers connoîtroient moins facilement quand il seroit malade.

La quantité de sang doit être réglée selon le poids de l'animal : on en tire dix onces à un cochon qui pèse de cent à cent vingt livres, et douze onces à un cochon qui pèse deux cents et plus.

Régime.

Il faut, après que le cochon a été saigné, le tenir chaudement à l'étable pendant un jour ou deux. On lui donne pour toute nourriture de la farine d'orge délayée dans de l'eau chaude : sa boisson doit être tiède. Il est bon de mettre dans la bouillie de farine, une demi-once par jour d'écorce de chêne, réduite en poudre très-fine.

SECTION VI.

De la Fièvre maligne des Chiens.

C'est de l'excellent ouvrage *des Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques*, par M. Paulet, que nous tirons cet article. Il y a plusieurs années, dit ce docteur célèbre, qu'on observe une fièvre maligne qui détruit les chiens, qu'on appelle, *la maladie des chiens.*

Le premier jour, l'animal a une démangeaison au nez et les yeux ternes; il éternue souvent; il est comme enchifrené. Le deuxième jour, il traîne la partie postérieure du corps; il est penché sur un des côtés; il ne peut se soutenir sur ses jambes, de derrière sur-tout; il est dans un état de stupeur. Le troisième, ces accidens continuent et la stupeur augmente. Le quatrième, il coule du nez une mucosité épaisse, semblable à du blanc d'œuf, qui sort par filandres; l'animal est constipé, quelquefois il rend des matières fort dures et teintes de sang : il a une fièvre très-considérable et accablement; l'animal ne desire ni de manger ni de boire : il est très-assoupi; sa langue est chargée; tout son corps est très-sensible, lorsqu'on le touche. Cet état se soutient pendant plusieurs jours; dans cet intervalle, il éprouve des alternatives de froid et de chaud, des tremblemens; il est toujours assoupi. La foiblesse des reins, dans les uns, n'est qu'accidentelle et revient par intervalles; dans les autres, elle est continuelle. Lorsqu'elle n'est que passagère, on remarque que la connoissance vient à l'animal, lorsque cette foiblesse le quitte. Enfin, les excrémens, l'haleine et tout le corps deviennent très-puans; le poil lui tombe; l'accablement se soutient quelquefois plus de quarante jours; et cette maladie se termine ou par une éruption galeuse à la peau, ou par un dépôt sur les jambes, principalement aux articulations, ou par un engorgement

des

des glandes parotides ; et si l'animal s'en relève, il perd ordinairement la finesse de quelqu'un de ses sens, quelquefois l'ouïe et l'odorat entièrement. La plupart restent comme hébétés.

On en réchappe plusieurs, en appliquant des trochisques de minium dans l'ouverture des abcès formés aux articulations ; cet escarrotique rend l'ouverture plus grande, en rongeant les chairs, et après la chûte de l'escarre, on observe qu'il s'y établit une bonne suppuration, qui est essentielle dans ce cas pour sauver la vie à l'animal.

Pour empêcher ces sortes de dépôts aux articulations, on a fait à plusieurs des incisions aux tégumens de la cuisse, dans lesquelles on introduisoit du mercure, ce qui n'a procuré aucun soulagement marqué, mais y a déterminé souvent le dépôt, et en a préservé l'articulation.

Quant aux remèdes internes, ajouté M. Paulet, on a employé avec succès, le soufre doré d'antimoine dans le beurre ordinaire. La dose pour les petits chiens est de deux grains, et de six pour les gros, tous les jours, de trois en trois heures, dans un bouillon léger, fait avec les têtes de mouton ; cela les fait vomir et évacuer : quelquefois, pour rendre ce remède plus actif, on y a ajouté trois ou quatre grains de tartre émétique. Quelques personnes ont employé avec un pareil succès, les hydragogues, sur-tout le diagrède, à la dose de trois ou quatre grains par jour, ce qui les évacue très-bien.

Une maladie à peu-près semblable fit de grands ravages en Languedoc, en 1777, 1778 et 1779 : elle étoit épizootique et contagieuse (1). Les chiens-courans, les cihens-loups et les épagneuls en furent spécialement attaqués; les uns devenoient aveugles; les autres recouvroient la vue un mois ou quarante jours après la fin de la maladie. Le tartre émétique donné au commencement, les infusions du coquelicot et des têtes de pavot, auxquelles on ajoutoit deux drachmes de sel de nître pour chaque potion; et, pour les chiens les plus gros, les fumigations de cascarilles, qu'on faisoit sous le nez de ceux qui jetoient, produisirent des effets merveilleux.

SECTION VII.

De la fièvre putride maligne.

Cette maladie est ordinairement épizootique et contagieuse. Elle s'annonce par la tristesse et la perte d'appétit : lorsqu'elle est déclarée, il y a diminution de lait dans les vaches, dégoût ab-

(1) La plupart de ceux qui ont écrit sur les épizooties confondent ensemble et regardent, pour ainsi dire, comme synonimes les mots *épizootie* et *contagion*, quoiqu'il puisse régner des maladies épizootiques non contagieuses, comme des maladies contagieuses non épizootiques. Il est important néanmoins de faire cette distinction, comme il le seroit également de fixer les idées d'une manière positive, sur ce qu'on appelle maladies contagieuses.

solu ; la rumination cesse entièrement. L'animal est fort triste ; il porte la tête et les oreilles basses ; la vue se trouble et sa tristesse se change en stupeur ; les yeux sont larmoyans, mais sans être pour l'ordinaire ni rouges ni enflammes ; il découle des naseaux une mucosite gluante et jaunâtre ; les cornes et les oreilles deviennent froides : bientôt après surviennent des frissons irréguliers, auxquels succède une chaleur fébrile de peu de durée ; les poils se hérissent et se détachent facilement de leur cuir, lorsqu'on les tire avec les doigts ; la respiration est gênée ; le pouls a plus de plénitude que dans l'état de santé, sans être dur ni trop plein ; la langue est humide et blanchâtre ; les urines d'abord sont troubles, elles deviennent ensuite claires et limpides : les matières fécales, dès le commencement sont dures et peu abondantes ; mais le troisième jour, le dévoiement commence à se déclarer et les matières fécales sont couvertes d'une espèce d'huile fétide. On voit quelquefois paroître sur les animaux qui en sont attaqués, des tumeurs qui augmentent insensiblement, et qui fixent leur siége sur les tégumens ; les forces sont très-abattues ; l'animal gémit, bat des flancs ; il est oppressé et pousse des soupirs ; les yeux se troublent, ils deviennent jaunes et sont toujours larmoyans ; les convulsions paroissent et sont bientôt suivies de la mort.

Traitement.

D'après tous ces symptômes, les indications que la maladie présente consistent d'abord à arrêter les progrès de l'inflammation, quoiqu'elle ne paroisse jamais bien vive, mais sur-tout ceux de la putridité et de la gangrène. On parvient à remplir cette première tâche, en mettant l'animal à l'eau blanche, à laquelle on ajoute, sur environ un seau de cette eau, six onces de la liqueur anti-septique du célèbre médecin vétérinaire de Lyon, qui est un mélange d'eau camphrée et de vinaigre, à parties égales. Si les symptômes augmentent d'intensité, il convient d'ajouter à quatre livres de cette eau blanche anti-septique, demi-livre de miel commun, quatre onces de quinquina, autant de racine de gentiane, qu'on partage en quatre prises, pour un jour, et qu'on donne avec la corne. Les gens de la campagne peuvent substituer au quinquina, en cas qu'il soit trop cher, la même dose d'écorce de saule. La saignée, suivant Dufot, médecin pensionnaire de la ville de Soissons, qui observa cette maladie dans le Laonnais en 1770, ne paroît point indiquée dans aucun tems de la maladie, par la raison que la plénitude du pouls n'est pas assez considérable, et que d'ailleurs cette plénitude est plutôt l'effet d'une raréfaction du sang, que celui d'une pléthore sanguine. La saignée alors, bien loin de soulager l'animal, trouble les efforts de la nature,

en diminuant les forces vitales. Les purgatifs sont indiqués au commencement et à la fin de la maladie. Ceux qu'on emploie avec succès, sont trois onces de séné, et quatre onces de miel commun, sur lesquels on verse une livre d'eau bouillante; et d'heure en heure, on fait boire à l'animal environ une livre d'eau blanche : il est bon que les purgatifs soient secondés par quelques lavemens émolliens. L'expérience prouve que les lavemens purgatifs, ni les breuvages de même nature, composés des drastiques les plus forts, tels que le jalap, l'aloés, ainsi que les préparations d'antimoine, administrées sur-tout à forte dose, ne produisent aucun bon effet. Les remèdes ainsi employés augmentent constamment les battemens des flancs, causent les plus vives agitations dans l'intérieur de l'animal, sans cependant procurer plus d'évacuation.

Quant au traitement des tumeurs qui paroissent quelquefois sous les tégumens, il faut les ouvrir avec l'instrument tranchant. L'extirpation faite, on laisse saigner la plaie, et on la panse avec l'onguent digestif, et non avec des caustiques, dont l'emploi est toujours nuisible en pareil cas, en ce qu'ils augmentent la douleur, et troublent les crises salutaires que la nature cherche à former, par ces dépôts.

Cette maladie est contagieuse et épizootique; elle exige donc des secours préservatifs.

SECTION VIII.

De la Fièvre inflammatoire.

Le bœuf y est beaucoup plus sujet que le cheval : dès qu'il commence d'en être attaqué, il a les oreilles, les cornes et les tégumens froids ; le pannicule charnu tremble ; l'animal est inquiet, s'agite, se couche, se lève ; ses yeux deviennent rouges, enflammés et larmoyans ; les oreilles, les cornes et les tégumens prennent une chaleur considérable ; la langue et le palais sont secs et brûlans ; il a l'haleine chaude, la tête basse, les oreilles pendantes : il est dégoûté ; il cesse de ruminer ; la vache perd le lait ; les excrémens sont desséchés et de couleur noire ; tantôt l'animal fiente souvent et peu, tantôt il est constipé ; il urine quelquefois, mais rarement et avec beaucoup de peine ; la couleur des urines est rougeâtre ; la respiration est, pour l'ordinaire, pénible ; l'animal pousse de longs soupirs ; les forces musculaires diminuent peu-à-peu, tandis que les forces vitales semblent s'accroître ; ordinairement l'animal est plus fatigué la nuit que le jour ; et souvent l'inflammation attaque, le troisième ou le cinquième ou le septième jour, une partie interne, telle que le poumon, le larynx, les intestins, etc. ; ce qui donne lieu à une péripneumonie, à une angine ou esquinancie, à la dissenterie ; ou bien, elle se manifeste sur une partie

externe, sur laquelle paroissent des tumeurs, qui participent du bubon ou du chancre.

On ne peut point exactement fixer la durée de cette espèce de fièvre; mais il est d'observation, que lorsque les symptômes ne paroissent pas graves, et qu'ils marchent avec lenteur, alors la maladie se termine vers le onzième ou le quatorzième jour, tandis que l'animal meurt le troisième, et plus souvent le cinquième jour, lorsque les symptômes se montrent avec violence.

Causes.

Nous rangerons parmi les principes ordinaires de la fièvre inflammatoire, les violens exercices, les chaleurs excessives de l'été, la mauvaise qualité des eaux et des alimens, et la constitution particulière de l'air.

Cette maladie étant donc ordinairement épizootique et contagieuse, il est aisé de comprendre quel doit être le danger de la cohabitation d'un grand nombre de bœufs réunis dans la même étable; il y a déjà long-tems que nous nous élevons contre cette prévoyance mal placée des bouviers qui, pour se procurer beaucoup d'engrais, entassent les animaux dans la même enceinte et les exposent à une infinité de maladies, presque toujours dangereuses; mais ils ne nous écoutent point. Jusques à quand préféreront-ils que la fécondité de la terre soit payée par le sacrifice de

leurs bœufs, sans lesquels ils ne sauroient la fertiliser, plutôt que de renoncer à leurs cruelles habitudes ? Jusques à quand seront-ils aveuglés sur leur propre intérêt ? N'entendront-ils jamais la voix de la raison, en secouant les préjugés ruineux, dont ils ont été si souvent les victimes ?

Traitement.

Il s'agit de diminuer la quantité du sang, de modérer le mouvement du cœur, et de diminuer la disposition inflammatoire des humeurs, en saignant l'animal. Il est prouvé par l'expérience, que la saignée est de tous les remèdes celui qui soulage le plus promptement ; et que plus on la retarde, plus le sang devient couenneux ; mais la dose du sang à tirer, nous le répétons, doit être toujours proportionnée aux forces, à l'âge, à la taille, à l'espèce et à l'intensité des symptômes qui accompagnent la maladie. On ne risque rien de répéter la saignée trois ou quatre fois dans l'espace de quarante-huit heures. Si, au commencement du troisième jour, les symptômes subsistent encore, on ne doit pas craindre même de la répéter. Il faut administrer des boissons tempérantes et mucilagineuses, d'une décoction de mauve, de guimauve, etc., en y ajoutant du sel de nitre pour le cheval, et de la crême de tartre pour le bœuf. Qu'on se garde bien d'exciter l'excrétion des urines ou des sueurs, au commencement de la maladie, par l'usage
des

diurétiques et des diaphorétiques, et même vers la fin avec les cordiaux, comme on le pratique journellement à la campagne; ce seroit le vrai moyen de suspendre ou de retarder toutes les excrétions, parce que la fièvre étant plus violente, les sueurs, les urines et les autres excrétions doivent diminuer. Les lavemens émolliens sont aussi d'une utilité essentielle dans cette maladie, par la vertu qu'ils ont d'entraîner les excrémens durs et arrêtés dans les petits intestins, de fomenter toutes les parties contenues dans le bas-ventre, d'établir une dérivation du côté de cette même partie, de diminuer l'impétuosité du sang vers la tête, de détendre l'abdomen, et de favoriser, par conséquent, un flux d'urine plus abondant et plus facile. On peut rendre ces lavemens purgatifs, en y faisant dissoudre quatre onces de pulpe de casse; mais ces lavemens ne sont indiqués qu'au commencement de la maladie pour seconder l'effet des remèdes mucilagineux, et sur-tout pour n'avoir pas recours aux forts purgatifs, toujours dangereux dans la fièvre inflammatoire.

Mais lorsque la matière fébrile, au lieu de se procurer une issue par les vaisseaux excrétoires paroît au contraire se porter vers le cerveau, il faut se hâter d'appliquer les vésicatoires de la manière déjà indiquée, et en réitérer même l'application, jusqu'à ce qu'on soit assuré d'un changement. S'il paroît des tumeurs sur les tégumens de l'animal, on doit espérer une bonne issue de

la part des efforts de l'art ou de la nature ; ces efforts étant capables de produire un dépôt salutaire, dans quelque point de la superficie du corps, il faut donc diriger toutes ses vues de ce côté-là. On parviendra à fixer l'humeur au dehors, et à faire suppurer les tumeurs inflammatoires, par l'application réitérée des cataplasmes maturatifs faits de levain, de pulpe d'oignons de lys et de mie de pain, ou d'onguent basilicum. Mais la tumeur paroît-elle avoir un caractère bien évident de malignité ? paroît-elle participer de la nature du bubon ou du charbon ? il faudra alors se conduire suivant la méthode indiquée dans ces articles.

Lorsque la matière fébrile se porte au poumon, au gosier, aux intestins, on doit traiter la maladie comme une péripneumonie, une esquinancie, une dyssenterie, etc.

Le septième jour passé, on peut donner à l'animal, pour toute nourriture, un peu de son humecté avec de l'eau miellée, et beaucoup d'eau blanchie avec la farine d'orge ou de froment ; et l'on doit terminer la cure par un purgatif, afin d'achever et d'entraîner au dehors l'humeur vicieuse, qui pourroit être restée dans le sang.

Voici la formule de ce purgatif : Prenez feuilles de séné une once ; versez dessus environ une livre d'eau bouillante, laissez infuser quatre heures ; coulez avec expression, et ajoutez à la colature aloës succotrin une once ; camphre trois

drachmes : donnez à jeûn à l'animal avec la corne.

SECTION IX.

De la Fièvre pestilentielle.

On appelle ainsi, toute fièvre aigüe, subite, contagieuse, accompagnée de symptômes graves, fort dangereux, et qui se répand sur plusieurs sujets, en très-peu de tems. Quant aux signes, aux causes et au traitement de cette terrible maladie, voyez *charbon*.

SECTION V.

De la Fièvre lente.

Jusqu'à présent, nous n'avons observé aucune espèce de fièvre lente, essentielle dans les animaux. Ce genre de fièvre est ordinairement le symptôme d'une maladie chronique, comme, par exemple, de la morve, de la pulmonie, des suppurations internes, du farcin, des obstructions du foie, de l'hydropisie, etc.; et on doit bien sentir qu'on ne peut guérir cette espèce de fièvre, qu'en combattant la maladie principale qui en est la cause. (Cet article est tiré en partie du cours complet d'agriculture, par Rosier).

II. MALADIE.

Le Charbon ou Anthrax (1).

1.° Le charbon ou anthrax, est une maladie souvent cruelle, qui attaque tous les animaux domestiques, soit quadrupèdes, soit volatiles : ils y sont beaucoup plus exposés que l'homme.

2.° Jamais maladie ne reçut de dénominations plus variées ; c'est peu qu'elles diffèrent d'une province à l'autre, elles varient même dans chaque paroisse (2).

Les noms donnés au charbon ou aux maladies charboneuses, relativement à leur siège, sont, sur la langue, *bouffle* ou *bouffole*, le *louet*, l'*ampoule*, le *mal de langue*, *chancre volant*, *charbon à la langue*, *glossanthrax*, *vessie à la langue*, *perce-langue*, *la platane*, *la mayée*, *le toro*, *le poids* ou *peze* ; ce dernier affecte particulièrement le palais.

Sur la tête, *le cœur-pamé*, *l'araignée*, *la pirèche*, *parataque*, *ratte* ou *misse*, *la renette* ou *ramette*.

Au poitrail, *avant-cœur*, *anti-cœur*, *ancœur*,

---

(1) Cet excellent mémoire, composé par le citoyen Chabert, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, renferme tout ce qu'on peut désirer sur cette horrible maladie ; nous l'avons conservé en entier.

(2) Dans le département de l'Aveiron, cette maladie s'appèle en patois, *l'houorré mal*.

antiquor, *anticore*, *anticor*, *averticœur*, *nappe* ou *la nappe*, *avant-couroux.*

Sur l'épine, on le nomme *quartier.*

Sur les reins, *pourriture-sèche*, *parotide*, *poix.*

A la cuisse, *araignée*, *noir-cuisse* ou *mal-noir*, *rouge-cuisse*, *trousse-galant*, *mal de cuisse*, *musette*, *musaraigne.*

Au pied, *pietin*, *picâme.*

Le nom du charbon qui n'a point de siège déterminé, est : *l'araignée* ou *les araignées*, *l'érangne.noir*, *la bosse*, *le trop de sang*, *ferlin*, *l'oumalsang*, *l'oumalcaq*, *l'enfluro* ou *l'enflure*, *la gamarduro*, *la gamardure*, *le morfondement*, *le laron*, *le tac*, *le louvet* ou *louveau*, *l'anthrax* ou *antrac*, *pougeole*, *la poujote*, *pesterouge*, *peste blanche*, *peste rouge et blanche*, *la puce maligne*, *violet*, *le mal fort*, *la maladie.*

Le charbon intérieur ou *la fièvre charboneuse*, a reçu également diverses dénominations; il est appellé *derigny*, *la grippe*, *les boyaux violens*, *le boyau-violet*, *la grosse-rate*, *la grosse amère*, *peste*, *le rougeau*, *le venin soufflé*, *charbon blanc.*

3.° *Le charbon* ou *anthrax* est une tumeur qui, dans le cheval, l'âne, le mulet et le chien, est flegmoneuse, accompagnée de chaleur, de douleur et notamment de tension, et qui, dans le bœuf, le mouton, la chèvre et le cochon, est rarement inflammatoire et douloureuse : toutes les parties intérieures et extérieures y sont exposées.

4.° Cette tumeur paroît tout à-coup ou se for-

me et s'accroît peu-à peu ; mais dans ce dernier cas, ses progrès sont à leur dernier période, au bout de douze à dix-huit heures au plus tard.

5.° Elle est presque toujours unique dans le cheval, l'âne, le mulet et le chien : elle est quelquefois multipliée dans les bêtes à cornes, mais alors chaque tumeur est moins volumineuse.

6.° La chaleur, dans le principe de cette tumeur, n'est pas toujours en proportion de la douleur, mais dès qu'elle a acquis un certain volume, l'inflammation est très-marquée ; quelquefois l'un et l'autre de ces symptômes marchent de front, et ils sont en raison du degré de célérité avec lequel la tuméfaction s'accroît.

7.° Dans les uns et dans les autres de ces cas, dès que le charbon est parvenu à son point d'accroissement, qui n'excède guère celui de la forme d'un chapeau dans les grands animaux, la chaleur et la douleur s'évanouissent, et le sphacèle (1) se manifeste aussitôt par des phlyctènes, l'insensibilité et le froid de la partie.

8.° D'autres fois il s'étend en largeur entre cuir et chair ; c'est une sérosité roussâtre qui se répand dans le tissu cellulaire, qui dénature dans l'instant les parties qu'elle baigne et qu'elle arrose : la peau est détachée, soufflée ; et dès qu'on la comprime, elle rend le bruit d'un parchemin sec,

---

(1) C'est une mortification de chairs, qui annonce la gangrène.

qui seroit froissé entre les doigts ; ce bruit est ce qu'on appelle *crépitation* : il est toujours un signe de sphacèle ; cette espèce de charbon attaque ordinairement lés sujets pituiteux et d'une tissure flasque. Les tempéramens irritables, bilieux et sanguins sont plus particulièrement en proie aux charbons élevés et saillans ; et on a observé de plus que l'éruption de ces sortes de charbons étoit d'autant plus prompte et plus forte, que le sujet étoit plus vif et plus irritable.

9.° Cette tumeur est essentielle ou symptômatique : dans le premier cas, elle se montre sur une partie quelconque du corps de l'animal, sans autres signes maladifs que ceux qui résultent de son existence ; dans le second cas, elle est subséquente ; elle ne paroît qu'à la suite d'un mouvement fébrile.

Nous croyons devoir prévenir que notre intention n'est pas d'indentifier ici ce mouvement fébrile avec ceux qui proviennent des fièvres putride, maligne, ardente et pestilentielle, dont les effets sont quelquefois suivis de l'éruption des tumeurs charboneuses. Nous n'envisageons dans ce traité que le charbon en lui-même, le traitement des efflorescences dans les fièvres dont il s'agit étant absolument subordonné à celui qu'elles exigent elles-mêmes.

Charbon essentiel.

10.° Le charbon essentiel s'annonce le plus souvent par une petite tumeur dure, rénitente, de la grosseur d'une féve, très-adhérente dans le fond : elle a quelquefois dans le centre une ouverture imperceptible, qui répond à un filament que l'on regarde comme le bourbillon ; si on comprime cette tumeur dans le cheval, le mulet, etc., ces animaux témoignent la plus grande sensibilité. Ce charbon offre rarement ces particularités dans les bêtes à cornes ; les tumeurs se montrent toujours en elles dès les premiers instans, sous un volume plus considérable : elles sont moins douloureuses et rarement perforées.

Symptômes.

11.° Les symptômes maladifs dans l'animal ne se manifestent qu'à mesure que le charbon fait des progrès ; dès qu'il est au tiers ou à la moitié de son accroissement, tous les symptômes d'inflammation, d'irritation et d'anxiété paroissent ; et ils sont au bout d'une heure ou de deux au plus haut degré d'intensité ; les yeux sont ardens, très-enflammés et hagards : le pouls est soulevé, très-accéléré ; il fait sentir quatre-vingt-dix à cent pulsations par minute, c'est-à-dire, que sa vîtesse est trois ou quatre fois plus considérable que dans l'état naturel ; cependant ces symptômes ne subsistent pas long-tems. Dès que la mortification

s'est

s'est emparée du charbon, toutes les forces sont anéanties; le pouls est effacé, lent et intermittent: cette intermittence naturelle dans le pouls du chien, est dans cette circonstance très-prononcée; il y a des intervalles de dix à douze pulsations. Les yeux sont abattus; un relâchement et un affaissement général se font remarquer dans toute la machine; cet état est d'autant plus court, et l'animal succombe d'autant plus vîte, qu'il est plus fort, plus massif et plus gras: les forces se raniment pour un instant; mais elles sont le présage d'une mort prochaine: il survient des convulsions; l'animal se livre à des mouvemens plus ou moins effrénés, qui finissent bientôt avec la vie.

Tous ces symptômes se succèdent dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures.

Ouverture des Cadavres.

12.° L'ouverture des cadavres fait voir une coagulation générale du sang contenu dans les gros vaisseaux, dans les artériels sur-tout. Quelquefois celui des veines est dissous et en quelque sorte putréfié; l'un et l'autre sont toujours de couleur de charbon. Les viscères les plus voisins du siège du mal sont noirs et sphacélés; et si l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs et les vaisseaux noirs, macérés et gangrenés; les os même qui l'avoisinent, sont teints de noir;

et cette teinte s'observe encore dans la moëlle et dans le suc moëlleux.

Charbon essentiel, particulier dans les bêtes à cornes.

13.° Il est un autre charbon de ce genre, plus prompt, plus mobile et plus malin : les bœufs et les vaches y sont plus exposés que les chevaux, les mulets et les ânes. Les autres animaux peuvent en être atteints, mais nous n'avons pas eu occasion de le voir : il se montre au poitrail, à la pointe des épaules, au fanon et sur les côtes : il paroît d'abord du volume d'une noix ; ses progrès en grosseur sont tels, qu'en une demi-heure, il a acquis celle d'une tête d'homme ; il se propage ensuite avec une promptitude extrême, à la faveur du tissu cellulaire, sous le ventre, sur l'épine, l'encolure et la gorge ; l'animal est dans l'instant, d'une roideur insurmontable ; les coups les plus violens ne peuvent le déterminer à changer de place. Les artères sont tendues, pleines, dures et sans action ; le sang semble marcher dans des canaux artériels par la seule et unique force du cœur, dont les mouvemens sont fort sensibles entre les côtes, au défaut du coude, soit au toucher, soit à la vue ; ils le sont même à l'ouie : les coups de cet organe contre les côtes étant très-forts, il en résulte un bruit sourd qui se fait entendre d'assez loin. Dès que la tumeur

s'est étendue sous la gorge, l'animal tombe et meurt. On trouve, à l'ouverture du cadavre, les poumons farcis de sang noir et épais, un épanchement de sang dissous dans les cavités coniques de la poitrine, une inflammation très-forte dans la plèvre, le médiastin et le péricarde.

Charbon essentiel dans la bouche.

14.° Le charbon qui a son siège dans la bouche, et auquel nous pourrions conserver le nom de *glossanthrax*, puisqu'il exprime parfaitement le siége de la maladie, affecte particulièrement la langue, sa surface supérieure, sa surface inférieure, ses côtés, sa base, son frein; il se montre par des phlyctènes ou vessies blanchâtres ou blafardes, ou livides, ou noires, ect.; la plupart de ces vessies s'ouvrent presqu'aussitôt qu'elles sont formées.

D'autres vessies, plus épaisses et plus opaques, résistent plus long-tems à l'action de l'humeur qu'elles contiennent, quoique celle-ci agisse constamment sur elles; elle parvient cependant à les dilacérer et à les ouvrir; elle se répand dans l'intérieur de la bouche, se mêle avec la salive et l'animal l'avale : mais sa nature est si âcre, si corrosive, qu'à peine descendue dans les estomacs, elle gonfle et tue l'animal; c'est un véritable poison, dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Le charbon se montre encore à la langue, sous

la forme d'une induration de figure ronde ou oblongue, plus compacte, plus dure que la phlyctène précédemment décrite. C'est un soulèvement de la membrane extérieure de la langue ; sa dureté est produite par une gangrène sèche : cette tumeur forme une espèce de capsule, qui couvre, cache et dérobe un sang décomposé, ou une lymphe très-caustique, qui creuse plus ou moins l'épaisseur de l'organe, sans endommager davantage la membrane qui la recouvre extérieurement.

Une pareille tumeur se montre, mais plus rarement, à la partie moyenne du palais ou dans sa partie inférieure, dans l'endroit répondant aux fentes incisives ; en ce cas, la membrane pituitaire est plus ou moins enflammée et plus ou moins engorgée.

Les symptômes qui accompagnent le *glossanthrax* ou le charbon de la bouche, ne paroissent pour l'ordinaire que lorsque la tumeur est ouverte et que l'ulcère qui en résulte est grand et profond : ces sortes de dilacérations sont d'autant plus dangereuses, que leur marche se fait moins appercevoir au dehors, ou qu'elle nous échappe plus long-tems par la négligence à inspecter la bouche des animaux. Les symptômes extérieurs qui en annoncent les progrès, sont la tristesse, le dégoût, la suppression du lait et la cessation de la rumination ; mais lorsque ces signes maladifs deviennent sensibles, les parties affectées du charbon ont déjà été très-maltraitées. On a vu des

langues percées, coupées; on en a vu tomber en lambeaux: alors elles sont toujours plus ou moins tuméfiées et plus ou moins gangrenées; si au contraire on a saisi l'instant de l'apparition du premier symptôme, et qu'aussitôt l'on examine la bouche, on trouve des ulcères dont les bords sont plus ou moins épais, plus ou moins renversés, et plus ou moins calleux: ces ulcères sont rouges et enflammés, et même le plus souvent noirs ou livides, etc. L'humeur qu'ils fournissent n'est jamais un pus bien conditionné; c'est une sérosité, ou plutôt une sanie plus ou moins âcre, et qui agit avec plus ou moins d'intensité: retenue sous le frein de la langue, elle creuse et endommage prodigieusement cette partie.

Les ulcères résultant en général de ces sortes de tumeurs, se forment avec tant de célérité dans certaines épizooties, qu'on a été le plus souvent porté à croire que nulle tuméfaction n'avoit précédé ces ulcérations; il est vrai cependant qu'elles les ont précédées, qu'elles se sont ouvertes, et que l'enflure que l'on trouve dans la bouche de chaque malade en est la suite et l'effet. Quoiqu'il en soit, nous le répétons, l'humeur fournie par les ulcères, agit avec une célérité et avec une malignité telles, qu'elle détruit dans très-peu de tems, les parties sur lesquelles elle se répand; et lorsque sa déglutition ne cause pas la mort dans un tems très-court, comme nous venons de le remarquer, elle établit la gangrène qui gagne de

proche en proche, se propage dans le pharynx et le larynx, et affecte le cerveau. Les convulsions surviennent, et la mort termine une maladie qui s'est annoncée par les symptômes les plus légers en apparence.

Les vessies, qui s'élèvent après l'apparition des tumeurs du second genre, et dont l'enveloppe est plus ou moins épaisse, cédent beaucoup plus difficilement que les précédentes à l'action de l'humeur qu'elles renferment, qui les remplit et qui les forme. Ce fluide hétérogène, lent à agir, à en juger par ses effets, tant qu'il est renfermé dans la tumeur qui le contient, est cependant bien prompt à nuire, lorsqu'il en est échappé ; telle est, sans doute, sa nature, qu'il n'acquiert ce caractère insigne de malignité, que lorsqu'il s'est fait jour au dehors et qu'il est frappé par l'air, soit dans la bouche, soit lorsqu'il est parvenu dans les organes de la digestion ; semblable au phosphore, qui ne brûle et ne s'enflamme pour se consumer, qu'à la sortie de l'eau ; car nous ne pensons pas que la qualité délétère de l'humeur charboneuse dépende de sa combinaison avec les sucs digestifs.

Les effets de cette humeur dans les ventricules sont si foudroyans, qu'à peine elle y est parvenue, que l'animal tremble, que ses ventricules se météorisent et qu'il succombe. La panse est semée de taches gangreneuses ; le passage seul de ce fluide en a fait naître le long de l'œsophage, au pharynx, etc.

Le charbon, qui se montre par une induration, produit, non-seulement la perforation de la langue, mais il attaque encore les parties molles, comprises entre les deux branches de la machoire.

Celui du palais a formé des *spina-ventosa* qui ont creusé et percé cette voûte osseuse ; la membrané pituitaire en a été gangrenée, les cornets du nez, l'os ethmoïde ont été plus ou moins cariés ; les sinus frontaux, maxillaires, etc., plus ou moins remplis de sanie ou de sang dissous et décomposé ; et tous ces ravages ont été produits dans un tems fort court.

Charbon essentiel qui se montre sur la peau par des taches noires.

15.° Il est encore un charbon essentiel, qui affecte particulièrement le bœuf, le mouton et le cochon ; il s'annonce par de simples taches blanches, ou livides ou noires, etc. Ces différentes nuances se succèdent selon la progression de la maladie : ces taches n'intéressent que la peau, qui est presque toujours soulevée, détachée et crépitante, sur-tout dans les bêtes à cornes ; l'humeur âcre et corrosive, creuse en dessous ; et les chairs sont dissoutes à divers degrés. La marche de ce charbon est moins prompte que celle du charbon décrit (n.° 13) ; mais ses effets pour être moins rapides, n'en sont pas moins funestes.

Charbon essentiel sur la tête des moutons.

16.° La tumeur charboneuse, qui affecte la tête des moutons, est une efflorescence très-fréquente et très-dangereuse : elle a peu d'élévation ; la peau est désunie, elle devient comme soufflée, elle est desséchée et gangrenée ; le tissu cellulaire et le péricarpe sont détruits. L'humeur corrosive se répand sous l'oreille, sous le périorbite, et détruit avec la plus grande rapidité l'un ou l'autre de ces organes. C'est alors que les symptômes maladifs se déclarent ; l'animal est fébricitant, étourdi et dans le coma ; les convulsions succèdent à ces symptômes, et l'animal succombe au bout de deux ou trois jours au plus tard. Le cerveau est plus ou moins infiltré de sang et plus ou moins dissous : les glandes pinéale et pituitaire sont noires et décomposées ; le plexus choroïde et le rets admirable de willis sont noirs et charboneux ; on a vu les os du crâne noircis sur l'une et l'autre face et dans leur épaisseur.

Charbon des extrémités.

17.° Le charbon, qui affecte les extrémités dans tous les animaux, n'existe jamais sans occasionner des claudications plus ou moins fortes ; elles sont néanmoins plus sensibles, lorsque la tumeur a son siége dans le sabot, que lorsqu'elle occupe les glandes inguinales ou la face interne et supé-

rieur

rieure des cuisses. Les progrès de ces sortes de charbons sont très-rapides ; celui de la cuisse qu'on nomme *trousse-galant* dans le cheval, fait des progrès à vue d'œil ; dès que le principe ou même le germe de la tumeur est établi, la jambe devient énorme ; la fièvre se déclare et devient très-forte : les accidens de toute espèce se développent avec une rapidité étonnante ; les facultés vitales et organiques s'anéantissent bientôt, et l'animal meurt en moins de douze à vingt-quatre heures : plusieurs périssent après une attaque de paralysie dans l'arrière-main.

Il y a des chevaux qui entrent dans une agitation extrême, qui mordent le sol, la mangeoire, tout ce qui est à leur portée, qui tombent enfin dans un accès frénétique, ou plutôt se livrent à toutes les fureurs ordinaires aux animaux enragés ; l'intérieur des parties de l'arrière-main est gangrené ; les nerfs sacrés et la moëlle alongée, à compter de derrière les vertebres dorsales, sont noirs ou bleuâtres ou teints de sang. Ces accidens dans les bêtes à cornes, dans le mouton et dans cochon sont, il est vrai, moins prompts, mais ils sont aussi funestes. Le charbon dans le pied cause la chûte du sabot ; les pieds des extrémités antérieures en sont rarement affectés : le mal se déclare d'abord dans un, ensuite dans les deux, formant le bipède postérieur. Le premier affecté, ne pouvant servir à soutenir la masse, l'autre chargé de tout le poids de l'arrière-main, est

bientôt fatigué et enflammé ; le sang y aborde avec impétuosité ; et sa qualité, étant altérée par le principe charboneux, il gangrène et sphacèle cette partie souffrante. La fièvre, les douleurs, l'anxiété arrivent, dans l'espace de dix à onze heures, à leur plus haut période : les sabots se détachent, tombent dans la litière, et l'animal succombe, après avoir éprouvé les tourmens les plus cruels. Les viscères sont dans cette maladie, plus enflammés que gangrenés ; mais on trouve toujours des points d'engorgement dans les cerveau et dans les poumons. Les progrès de ces maux sont moins rapides dans les bêtes à cornes et dans les bêtes à laine : rarement les deux sabots du même pied sont attaqués ensemble ; et le côté du pied qui reste sain, concourant à soutenir la masse, retarde les effets du mal, ce qui laisse plus de tems pour secourir ces animaux. Il n'en est pas de même du mulet ; les progrès du charbon dans le sabot de cet animal, sont plus rapides encore que ceux du charbon qui attaque les pieds du cheval. On voit souvent de semblables maux affecter le premier, à la suite des causes locales, telles que les clous de rue, les chicots, sur-tout dans les pays très-chauds : ils sont très-fréquens à Saint-Domingue, où ces animaux périssent presque toujours de cette maladie, après avoir éprouvé des attaques de tetanos plus ou moins cruelles, et plus ou moins violentes.

Charbon blanc.

18.° Il est des charbons qui affectent indistinctement toutes les parties du corps, et particulièrement l'épine, les côtes et l'abdomen : les efflorescences ne sont pas toujours visibles, l'humeur charboneuse restant quelquefois dans l'épaisseur des chairs, sans soulever les tégumens; mais l'artiste attentif les reconnoît au tact. En passant la main sur la surface du corps de l'animal, il les distinguera par une dureté plus ou moins enfoncée, ronde et circonscrite, ou par une espèce d'enfoncement, résultant de la détérioration des chairs qui se sont dissoutes et gangrenées, ou enfin par la tuméfaction des muscles abdominaux, et la crépitation de la peau en cet endroit. Ce charbon est celui que les paysans nomment *charbon blanc*; il est accompagné du froid des cornes, des oreilles, et de toute la surface du corps, de la cessation de la rumination; le frissonnement survient et devient peu à peu très-considérable : la bouche se remplit d'une bave épaisse et visqueuse; cette humeur flue plus ou moins copieusement; la langue est sans mouvement et comme paralysée; l'animal ne se lèche plus et n'avale plus sa salive; il refuse toute espèce d'alimens; il est extrémement foible et abattu; toutes les excrétions sont interceptées; son haleine exhale une odeur infecte; la météorisation

ou la diarrhée colliquative le conduisent enfin à la mort : plusieurs périssent, et c'est le plus grand nombre, sans qu'il se soit fait aucune évacuation, et sans avoir souffert de gonflement. On trouve, à l'ouverture des cadavres, des épanchemens lymphatiques et sanguinolens sous la peau, dans le tissu cellulaire et entre les muscles : ce sont ces épanchemens qui ont fait donner à cette maladie le nom que nous avons cité. On a vu dans quelques sujets le pannicule charnu d'un côté, et quelquefois des deux, converti en une gelée rougeâtre, les viscères plus ou moins infiltrés, pourris et gangrenés, les cadavres exhalans toujours une odeur infecte et très-rebutante.

Charbon symptomatique.

19.° Le charbon symptomatique ne se montre que six, douze, dix-huit, vingt-quatre, trente-six et quarante-huit heures, après les effets d'une commotion fébrile. Ce mouvement est encore précédé par le dégoût, la tristesse et la cessation de la rumination, le froid des oreilles, des cornes et des extrémités, la douleur de l'épine, et notamment des lombes, lorsqu'on comprime ces parties, la dureté de la panse, sur-tout si la maladie s'est déclarée, ainsi qu'il arrive le plus souvent, après que l'animal a mangé ; car alors toute digestion est suspendue, et le mal est d'autant plus grand, que l'indigestion est plus forte : les pouls est concentré, les pulsations sont traînantes,

et irrégulières ; les urines sont rares ou supprimées ; les déjections sont arrêtées etc. Le frisson se manifeste ensuite, et quelquefois il précède ces symptômes : dès qu'il est passé, la chaleur du corps, des oreilles, de la bouche et de l'air expiré, est plus forte que dans l'état naturel ; le mouvement des flancs est accéléré ; le pouls est soulevé, fréquent, et plutôt caprizant qu'intermittant. C'est ordinairement à cette époque que les charbons ou les tumeurs charboneuses paroissent.

20.° Cette révolution opère un relâchement dans toute la machine ; l'animal paroît mieux et l'est effectivement : il est moins affaissé, plus développé, plus libre dans ses mouvemens et dans sa marche ; il cherche à manger et sur-tout à boire ; l'artère est souple ; le pouls libre, et à peu de chose près, dans l'état naturel : la chaleur du corps est uniforme par-tout ; mais si la nature n'est secourue à tems, la tumeur ou les tumeurs se sphacèlent de plus en plus ; la gangrène gagne de proche en proche ; le pouls s'efface, la prostration des forces est plus ou moins grande ; l'anxiété succède à la foiblesse ; l'animal s'agite ; il gratte le sol avec les pieds antérieurs ; il se couche et se relève sans cesse ; il hennit, mugit, se plaint plus ou moins fortement ; la respiration devient laborieuse, entrecoupée ; les machoires se frottent convulsivement ; il grince les dents ; la bouche se remplit de bave ; la tumeur ou les tumeurs

s'affaissent ; l'humeur qu'elles contiennent rentre, et l'animal succombe plus ou moins promptement. Quelquefois cette humeur se fait jour à travers les tégumens ; alors elle se répand sous la forme d'une sérosité rougeâtre, ou elle s'insinue dans le tissu cellulaire des parties adjacentes ; dans l'un et dans l'autre de ces cas, elle altère et gangrène toutes les parties sur lesquelles elle s'est répandue. La mort, dans cette circonstance, est moins prompte ; il est même des animaux qui en sont réchappés. On a vu que les sujets, chez lesquels les tumeurs charboneuses se formoient dans la gorge, l'arrière-bouche et le larynx, mouroient peu de tems après avoir donné des symptômes de phrénésie ou d'hydrophobie.

21.° Ces sortes de charbons sont presque toujours sans douleur, sans chaleur ; la gangrène s'en empare aussitôt qu'ils paroissent, et l'humeur qu'ils renferment est totalement putréfiée : elle est quelquefois si délétère, qu'elle produit dans les hommes et dans les animaux chez lesquels elle s'est insinuée par une voie quelconque, les désordres les plus effrayans, et meme la mort, s'ils ne sont secourus promptement [1].

---

(1) On cite plusieurs exemples de personnes qui sont mortes pour n'avoir pas pris assez de précautions en traitant les animaux infectés de cette maladie. Il est très-dangereux d'introduire le bras dans le rectum des chevaux et des bœufs attaqués du charbon, et plus pernicieux encore d'ôter le cuir aux bêtes enlevées par cette maladie.

22.° Cette humeur n'est pas cependant toujours d'un caractère aussi insidieux; nous voyons des animaux résister à ses effets, l'espace de douze, dix-huit et même vingt jours, au bout desquels il survient une espèce de colliquation; leur corps, leurs excrémens et leur haleine exhalent une odeur fétide et cadavéreuse; ils sont constamment dégoûtés de tous les alimens solides et liquides : il en est dont le corps, la tête et l'encolure se météorisent; d'autres qui dépérissent à vue d'œil, et les autres meurent boursoufflés et météorisés, ou entièrement desséchés et atrophiés, etc.

23.° Cette différence du plus ou du moins de lenteur dans les progrès de cette maladie, est subordonnée au degré de malignité de l'humeur qui la produit; mais il nous a paru qu'elle dépendoit plus particulièrement de l'importance des organes affectés. Les animaux qui y succombent, ont effectivement le médiastin ou les poumons, le cœur ou le diaphragme, le foie ou le pancréas, l'estomac ou les estomacs ou les intestins, les reins ou la matrice, les vesicules séminales ou la vessie, plus ou moins affectés de gangrène ou de taches gangreneuses, répandues çà et là sur la surface des uns et des autres de ces viscères, tandis que ceux dans lesquels le mal traîne en longueur, montrent plus particulièrement des tuméfactions noires et gangrenées dans l'épaisseur du mésentère, dans les glandes mésentériques, dans l'épaisseur du mésentère, dans les glandes mésen-

tériques, dans l'épaisseur de la graisse ou de l'axonge qui enveloppe les reins, les muscles abdominaux, etc., ou des épanchemens de sang ou de sérosité dans la poitrine, la matrice, le basventre, etc.

Fièvre charboneuse.

24.° Le charbon peut exister sans aucune efflorescence extérieure quelconque, c'est ce que nous nommons *fièvre charboneuse* : cette maladie est presque toujours épizootique ; il n'est guère possible de la reconnoître qu'à l'ouverture des cadavres, dans lesquels on remarque en général les mêmes désordres que dans le charbon essentiel, et plus particulièrement des tumeurs noires, sanguines et charbonnées, dans le mésentère, près le tronc de l'arbre mésentérique ; dans l'épaisseur de la rate, du foie, du pancréas, etc. On voit encore des échymoses dans le cerveau, sur la surface extérieure du cœur, dans son épaisseur, dans les poumous ; des épanchemens de sang noir et dissous dans les différentes cavités, dans les ventricules du cerveau, dans les intestins et la vessie, dans l'épaisseur des chairs, de la graisse, etc. Cette maladie est extrémement aiguë ; l'animal n'en est pas plutôt atteint, qu'il périt dans l'instant, sans avoir donné le plus léger symptôme maladif, et souvent même pendant qu'il travaille, etc. Le délai le plus long qu'elle donne, est une heure ou deux ; l'animal paroît étourdi, égaré, il lève

et

et baisse la tête; il se secoue, se tourmente, se plaint, hennit, etc. Les yeux sortent, pour ainsi dire, de leurs orbites ; il chancelle, tombe et meurt dans des convulsions plus ou moins violentes.

Ce charbon n'attaque guère que les jeunes animaux; il a paru que ceux qui avoient au-delà de six à sept ans, en étoient exempts : peut-être que la force plus grande du système artériel, en est la cause.

25.° Cette division du charbon en essentiel, symptomatique et fièvre charboneuse, n'est point idéale : les différences qui les caractèrisent, peuvent etre des modifications de la même maladie et des aspects différens sous lesquels elle se présente; mais comme ces modifications tiennent vraisemblablement à une disposition particulière des sujets, à leur tempérament, ainsi qu'à la nature de l'humeur qui donne lieu à ces sortes de maux, elle nous paroît d'autant plus importante que les uns et les autres de ces charbons demandent un traitement particulier et différent.

26.° *Le Charbon essentiel* attaque les sujets d'une constitution forte et qui se défend avec énergie de l'ennemi qui l'opprime : *le charbon symptomatique* suppose moins d'activité ; il est plutôt l'effet d'un reste de force, que d'une énergie absolue ; tandis que dans la *fièvre charboneuse* l'humeur reste concentrée. elle ne peut être déterminée à la surface, attendu l'inertie des mou-

vemens vitaux. Quoi qu'il en soit, le caractère de la tumeur est de ne jamais suppurer, quelques moyens que nous ayons mis en usage pour lui procurer cette terminaison ; l'humeur qu'elle contient est un dépôt de matière vraiment délétère ; sa résolution ou sa rentrée, est une délitescence mortelle. La gangrène dans le cheval, le mulet, l'âne et le chien, ne se manifeste qu'après que la matière est déposée ; elle est plus prompte dans le bœuf et le mouton ; de là sans doute, la différence des symptômes que l'on observe dans les différens animaux, relativement à cette tumeur, inflammatoire dans les uns et froide dans les autres.

Elle est plus ou moins dangereuse suivant les parties qu'elle affecte ; sa situation autour de la tête et sur la tête, sur le larynx, le pharynx, la partie antérieure de l'encolure, la partie supérieure et antérieure du poitrail, sur les mammelles, sur les parties de la génération et dans les sabots, la rend plus meurtrière que lorsqu'elle est située par-tout ailleurs.

Des causes du Charbon.

27.° Les causes de cette maladie sont en très-grand nombre ; mais elles sont le plus souvent communes et générales. Elle se montre après des saisons pluvieuses, qui ont succédé à de grandes sécheresses, après la consommation des fourrages vasés, mal récoltés, submergés, rouillés, char-

gès d'insectes, etc.; elle est très-fréquente et même enzootique dans les pays bas, aquatiques, marécageux, et dans les prairies qui abondent en *renoncules*, *juncagos*, *lèches*, *queues de cheval*, etc. ect.; elle s'y montre même épizootique dans les années pluvieuses; et elle attaque un nombre prodigieux d'animaux; elle est encore enzootique dans les paroisses et chez les particuliers qui sont forcés d'abreuver leurs bestiaux d'eau de mare bourbeuse et croupissante, ou d'eau de puits chargée de marne, de glaise et de sélénite: ces eaux se reconnoissent à leur défaut de transparence et de limpidité; elles sont laiteuses; elles ont un goût dur et une odeur fade. Elle règne aussi dans les pays secs et élevés; mais ce n'est qu'après des sécheresses et des chaleurs extrêmes, ou après des orages fréquens qui refroidissent le tems tout-à-coup, ou après des pluies continuelles. Les prairies artificielles formées de tréfle, la développent souvent dans les animaux qui ne vivent que de cette plante, soit qu'ils la mangent en herbe, soit qu'on la leur donne en fourrage pour toute nourriture; mais si elle est mêlée avec partie égale de paille de froment, elle forme une nourriture moins échauffante, et par conséquent plus saine. Cette maladie a encore été la suite de l'usage des pailles et des foins nouveaux, de l'excès d'exercice, de grain, de l'avoine plâtrée, du son fermenté, etc. Elle s'est manifestée dans le chien, après s'être vautré sur la charogne, en avoir

mangé etc. ; dans le bœuf et le mouton, après des coups de soleil : enfin les uns et les autres de ces animaux en ont été affectés spontanément, sans aucune cause apparente ; mais comme tout ce qui peut appauvrir le sang et la lymphe, suspendre ou supprimer les sécrétions, énerver la tissure des tégumens, anéantir l'action des filtres cutanés, augmenter l'âcreté de la bile, etc., tient à des causes aussi inextricables qu'invisibles, et dont néanmoins le charbon peut être la suite, il n'est point étonnant que cette maladie, ainsi qu'une infinité d'autres, se développe inopinément, sans aucune cause sensible.

Au reste, *le charbon essentiel* nous a paru plus particulièrement être la suite d'une boisson chargée de parties hétérogènes ; *le charbon symptomatique*, d'une nourriture composée de plantes âcres et aquatiques ; et la *fièvre charboneuse*, de la vicissitude des saisons et notamment de l'excès de sécheresse.

Curation.

28.° Les tumeurs charboneuses en général peuvent et doivent être regardées, comme l'effet d'un effort que fait la nature pour se débarrasser de l'humeur qui la surcharge, et dont il importe de favoriser la sortie par toutes les voies qui peuvent la lui procurer ; celle qui nous a paru la plus propre à cet effet, est sans contredit la partie sur laquelle la tuméfaction s'est formée. Il est géné-

ralement prouvé par l'expérience, ainsi que par toutes les particularités que présente cette tumeur dans sa formation, ses progrès et sa terminaison, que l'humeur qui la constitue est un dépôt critique, dont l'éruption et l'évacuation délivrent la machine ; que le charbon ne cesse d'être curable, qu'autant que le virus a le tems et le pouvoir de porter atteinte aux viscères ou aux autres organes essentiels à la vie ; que toutes les fois qu'il circule encore avec la masse générale des humeurs, il est très-facile d'en anéantir les effets, soit en les dénaturant par des médicamens, dont la vertu est diamétralement opposée à ses mauvaises qualités, soit en l'évacuant par les couloirs excréteurs, par des égouts artificiels, etc.

29.° Lorsque cette maladie est épizootique, elle exige deux espèces de traitemens, l'un préservatif et l'autre curatif.

Le premier est le même dans les trois espèces décrites : c'est aussi par lui que nous devrions commencer ; mais comme *la fièvre charboneuse* ne peut être soumise à un traitement curatif, vû la promptitude de sa marche et la célérité des effets sinistres qui en sont les suites, nous suivrons dans la description du traitement, l'ordre observé dans l'histoire des différentes espèces de *charbon.* Le traitement prophilactique qui convient dans la circonstance d'un *charbon essentiel*, ainsi que dans celle d'un *charbon symptomatique*, est abso-

lument le même, et il deviendra curatif et préservatif lors de l'existence d'une *fièvre charboneuse.*

Traitement du Charbon essentiel.

30.° Le charbon essentiel (10), est en général le moins dangereux, et celui dont on triomphe le plus facilement, sur tout lorsqu'il n'a pas le caractère de malignité que nous lui avons reconnu (13), et qui est, à la vérité, très-rare; néanmoins nous entrerons, pour le traitement, dans tous les détails relatifs à ses différentes nuances; et nous chercherons, autant qu'il sera possible, à énoncer les indications diverses qu'elles présentent, et que nous avons décrites (18). *Le charbon symptomatique* (19) a également des degrés divers de malignité et d'intensité; ce qui nous obligera, pour ne rien laisser à désirer, d'entrer dans des discussions relatives à ces différences: ce qui fera autant d'articles séparés.

Cette méthode nous a paru la plus propre à fixer l'attention des élèves dans la cure de cette maladie formidable; quelques minutieux que soient les détails dans lesquels nous entrerons, ils ne trouveront encore que trop d'indications nouvelles à remplir, sur lesquelles les modifications déjà énoncées les éclaireront.

Soins et régime.

31.° Rien n'est à négliger dans une épizootie ; la plus légère omission, le plus léger retard dans les secours ne sont souvent que trop funestes.

Les tumeurs charboneuses peuvent, ainsi que nous l'avons dit (4), se manifester au moment où on s'y attend le moins : on ne sauroit donc visiter trop fréquemment les animaux, examiner avec trop d'attention toutes les parties de leur corps, les unes après les autres, afin de s'assurer de l'existence de la plus légère efflorescence ; il n'est pas moins important de remarquer soigneusement le plus petit dégoût, la plus légère tristesse ; de visiter la bouche, pour en connoître l'état inflammatoire ; de voir si les yeux ne sont pas larmoyans ; si la rumination n'est pas retardée ; si le lait n'est pas altéré ; et en un mot, de reconnoître le plus léger symptôme qui puisse faire soupçonner l'invasion da la maladie. Si l'épizootie est de nature à affecter l'intérieur de la bouche, cette cavité doit être inspectée plusieurs fois dans la journée, ainsi que toutes les parties qu'elle renferme, pour ne pas laisser surprendre l'animal par des tumeurs et des ulcères capables de le conduire inopinément à la mort : si au contraire, la maladie affecte le pied, il faut toucher très-souvent cette partie et notamment la couronne, pour reconnoître si la

châleur est plus forte que dans l'état naturel, ce qui est un signe non équivoque que le charbon ne tardera pas à se développer; l'engorgement des veines latérales, la dureté et la plénitude des artères de ce nom, sont des signes non moins certains de l'apparition prochaine de cette tumeur.

On doit éviter avec le plus grand soin toute communication : ceux qui soignent les malades, ne doivent jamais entrer dans les étables saines; cette maladie étant des plus contagieuses, on brûlera à la porte des écuries, des étables ou des bergeries infectées, le fumier qu'on retirera chaque jour, afin que les particules contagieuses qu'il renferme ne puissent, en s'étendant au loin, propager la contagion. On enterrera les cadavres le plus profondément que l'on pourra, après avoir lacéré leur cuir, pour prévenir les effets de la cupidité et de l'avarice; le commerce de ces cuirs n'a été que trop funeste, et plusieurs provinces gémissent encore sur les pertes inappréciables qui en ont été la suite. Ces précautions sont d'autant plus nécessaires, que les affections charboneuses, le plus souvent mortelles, qui ont tant de fois attaqué ceux qui ont eu la témérité d'enlever les cuirs, n'a pu jusqu'ici arrêter ce trafic trop dangereux pour n'être pas rigoureusement prohibé. Toute communication des animaux sains avec les malades, doit être soigneusement interceptée; on tiendra les premiers

dans les étables, et on ne les laissera aller que dans des pâturages bien parqués et même clos de murs, peu éloignés des habitations. Cette maladie est semblable au claveau, par la facilité avec laquelle elle se communique ; il suffit du passage d'un animal infecté, dans un lieu habité par des animaux sains, pour qu'elle se répande sur eux ; et nous pourrions citer plusieurs exemples qui prouvent qu'un animal infecté, introduit furtivement dans une paroisse, a occasionné la perte entière de ses troupeaux.

On fera bouchonner, étriller et brosser souvent l'animal, afin de rétablir l'excrétion de l'insensible transpiration ; cette évacuation si salutaire, étant toujours supprimée dans cette maladie, on le tiendra couvert et dans la plus grande propreté ; on fera bouillir du vinaigre dans un vase sur un rechaud, on en dirigera les vapeurs sous le ventre, sous la poitrine et dans les naseaux, on lui fera souvent respirer un air frais, soit en le promenant s'il fait beau, soit en parfumant l'écurie, l'étable, le chenil, etc. avec des plantes aromatiques ; le feu étant un ventilateur très-efficace pour renouveller et purifier l'air, il importe d'en entretenir des brasiers à la porte des écuries et en dedans ; on fixera dans la bouche des chevaux et des bœufs des billots composés d'oximel simple, de racine d'angélique e de camphre (n.° 12). * Les

* Voyez le remède indiqué sous ce n.° et les suivans, cités à la fin de ce mémoire.

animaux malades seront tenus à la diète la plus sévère ; la moitié de la ration ordinaire sera donnée à ceux qu'il s'agira de préserver.

Les chevaux, les bêtes à cornes et les bêtes à laine, seront tenus au sec ; le foin, la paille et le son seront choisis très-bons, très-sains, et feront leur seule nourriture.

Ceux de ces animaux, qui seront affectés d'ulcères à la langue, n.° (14) n'auront pour toute nourriture qu'un peu de son mouillé et de l'eau blanche, dans laquelle on aura fait dissoudre sur un sceau une once de sel de nitre ; toute autre nourriture solide entre dans les ulcères, les irrite, les déchire et les agrandit ; on ne délivrera cette ration, qu'après avoir injecté dans la bouche la liqueur détersive (n.° 18) et avoir lotionné particulièrement l'ulcère : on répétera ces opérations, ayant le plus grand soin qu'aucune des particules de son ne reste et ne séjourne dans la plaie.

Le cochon sera mis à l'usage de l'orge, du gland ou du son de froment ; il sera abreuvé d'eau blanchie par la farine d'orge ou par celle du froment, sur un seau de laquelle on aura fait dissoudre une once de sel de nitre, et dans laquelle on aura ajouté un verre de vinaigre.

Le chien aura pour toute nourriture un peu de pain rassis et de l'eau pure qu'on renouvellera souvent.

Traitement du Charbon essentiel.

32.° Ce charbon est-il petit, récent, perforé ou non perforé, coupez le poil sur la tumeur, dans sa circonférence et même à quelque distance de sa base ; armez-vous d'un bistouri droit ; fendez la peau en croix ; séparez les quatre lambeaux des tégumens résultans de cette incision ; saisissez la tumeur avec une érigne ou avec un crochet de fer quelconque, ou avec des pinces anatomiques ; disséquez et séparez-la de toutes les parties auxquelles elle adhère, au moyen d'un scalpel à deux tranchans ; et si son fond ou sa base sont trop enfoncés ou engagés dans des parties dont la section seroit dangereuse, ainsi qu'il arrive dans le charbon perforé, laissez cette même partie que vous ne pouvez atteindre ; prenez un bouton de feu, chauffé jusqu'au point de blanchir, et cautérisez le plus qu'il vous sera possible.

33. Remplissez l'ulcère, résultant de cette opération, de plumaceaux chargés d'onguent épispastique et caustique (n.° 14), afin d'y entretenir l'inflammation locale, et d'attirer les humeurs sur les plumaceaux ; couvrez ces lambeaux ainsi que les parties environnantes, d'un large plumaceau chargé de ce même onguent ; et fixez-le par le moyen d'un bandage.

Il seroit dangereux de se servir de ce topique caustique pour les chiens, sur-tout si la plaie est

dans un endroit sur lequel ces animaux puissent porter la langue et les dents, de crainte qu'ils n'avalent quelques parties de ce topique, qui produiroient infailliblement des désordres dans leur estomac : l'onguent anti-gangreneux formulé, (n.° 15) n'aura pas cet inconvénient.

La tumeur est-elle plus volumineuse ? ses progrès à l'extérieur sont-ils tels que l'inflammation et la fièvre soient développées (11) ? L'opération précédente pourroit devenir funeste, vû les grands délabremens qu'elle entraîneroit nécessairement. Scarifiez-la dans plusieurs endroits de son étendue et dans toute sa longueur et son épaisseur; pressez les côtés des scarifications pour en faire sortir la sérosité, ainsi que le sang noir et épais dont le tissu cellulaire et les chairs sont infiltrés ; lavez avec l'essence de térébenthine; remplissez les plaies de plumaceaux imbibés de cette liqueur, et saupoudrez ensuite de quinquina; employez pour le second pansement et les suivans, l'onguent (n.° 15), dans lequel l'essence de térébenthine dominera plus ou moins, suivant que la gangrène sera plus ou moins à craindre.

34.° Saignez à la jugulaire, si le sujet est sanguin, fort et en bon état : cette opération exige que l'estomac ne soit point farci d'alimens; en ce cas, il faudroit différer jusqu'à ce que la digestion fût faite : souvent cette opération développe l'inflammation ; alors il faut la répéter d'heure en heure ; nous l'avons pratiquée dans

cette circonstance jusqu'à quatre fois avec beaucoup de succès : ce cas est fort rare, et en général on doit prendre garde d'affoiblir le malade par une trop grande évacuation de cette espèce ; elle n'est salutaire qu'autant qu'elle réveille les forces étouffées par la rédondance du sang : l'excès de sa masse, etc. L'essentiel ici, est de conserver à la nature, la force dont elle a besoin, pour porter dans le lieu choisi par elle, l'humeur qui la surcharge, et dont elle s'efforce de se délivrer.

35.° Après l'extirpation des tumeurs et les scarifications ou la saignée, si vous avez dû la pratiquer, donnez le breuvage tempérant et anti-gangreneux (n.° 1) ; réitérez-en la dose toutes les six heures, pendant les trois ou quatre premiers jours ; éloignez-les ensuite, et ne les donnez que de douze en douze heures. L'administration de ce remède sera suivie de celle d'un lavement rafraîchissant et tempérant (n.° 9) ; mais les entrailles sont-elles irritées ? y a-t-il épreintes ou ténesme ? l'animal rend-il les lavemens incontinent après les avoir reçus ? ayez recours à des cristères gras, mucilagineux et calmans (n.° 10).

36.° On est dans l'usage de fouiller les grands animaux avant l'administration des lavemens, pour que cette espèce de remède fasse plus d'effet, c'est-à-dire, qu'on vide l'intestin rectum des grosses matières qu'il contient, en y introduisant la main ou le bras ; mais comme cette opération

a été souvent funeste à l'opérateur (21), dans la maladie dont il s'agit, il importe de s'en abstenir.

37.° Pansez l'ulcère résultant de l'extirpation de la tumeur (32), régulièrement tous les jours; continuez l'usage de l'onguent épispastique et caustique (n.° 14), jusqu'à ce que la suppuration soit établie, ce qui arrive ordinairement le cinquième ou le sixième jour : elle n'est jamais bien louable, elle est toujours séreuse, dissoute et âcre; substituez alors à l'onguent ci dessus, un digestif animé (n.° 16). Contentez-vous d'oindre les parties environnantes d'onguent Populeum.

Lorsque les eschares seront tombées, que les chairs se montreront rouges et grenues, employez pour tout pansement des plumaceaux imbibés d'eau de vie, sur une pinte de laquelle vous aurez fait dissoudre aloës et camphre, de chaque une once.

Dès que le fond de l'ulcère sera rempli, il suffira de le laver journellement avec de l'eau commune tiède, saturée de sel commun, et de le saupoudrer avec la charpie rapée après l'ablution.

38.° Les choses étant dans cet état, l'animal est regardé comme guéri, et l'est effectivement : le plus grand nombre des propriétaires se sert alors des animaux; mais la prudence exige que l'on termine la cure par un ou deux purgatifs (n.° 7), et qu'on les mette peu à peu à la nourriture et au travail ordinaires, à l'effet d'éviter les rechûtes

souvent plus funestes que la maladie même.

39.° Nous observerons, en ce qui concerne les tumeurs, qu'il en paroît souvent après l'extirpation de la première qui a décélé la maladie : cette circonstance ne change rien à la méthode prescrite ; scarifiez-les et pansez-les ainsi qu'il a été dit; souvent encore l'extirpation de la tumeur ou des tumeurs est suivie de tuméfactions œdémateuses, qui s'étendent sous le ventre, le poitrail, etc. Ces œdémes sont un signe favorable ; ils prouvent l'effort que fait la nature pour se dépurer ; percez-les des petites pointes de feu dans différens endroits de leur étendue, et couvrez le tout d'onguent Nervin (n.° 17).

40.° Le charbon est-il ancien ? la gangrène s'est-elle emparée de la tumeur ? armez-vous d'un cautère tutélaire ; circonscrivez-la au moyen d'une raie de feu qui traversera les tégumens, et qui pénétrera jusques dans les chairs, non par l'effet de la force que vous pourriez employer en appuyant sur le manche de l'instrument, mais par l'action seule et unique du feu, dont le cautère sera pénétré, jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rose ; amputez tout ce qui est gangrené ; cautérisez le fond de l'ulcère avec un cautère ovoide, et pansez comme ci-devant avec l'onguent (n.° 15).

L'application du feu n'est pas aussi douloureuse qu'on se l'imagine communément ; elle a souvent fait cesser les douleurs que les points gangreneux occasionnoient sur les parties tendineuses et ner-

veuses ; c'est ce dont nous avons été assurés une infinité de fois par la cessation de l'anxiété ou de l'agitation dans laquelle étoit le malade avant la cautérisation ; mais revenons à notre objet. Le sujet jouit-il de toute sa force ? les breuvages et les lavemens prescrits dans le cas précédent, suffiront pour triompher : mais est-il foible et abattu ? ayez recours aux cordiaux unis aux sudorifiques (n.° 2). Dès que ces médicamens auront produit l'effet désiré, suspendez-en l'usage, sauf à y avoir recours de nouveau, si le cas le requiert ; mais soutenez les forces ranimées par ces médicamens, avec des alexitères mitigés (n.° 3).

41.° Le charbon est-il mobile, s'étend-il promptement, a-t-il tous les caractères de malignité que nous lui avons observés (13) ? il importe de brusquer le traitement avec autant de promptitude que les progrès du mal sont rapides.

Ouvrez les deux jugulaires à la fois, et faites une ample saignée ; ne perdez point de tems, ouvrez et scarifiez très-profondément la tumeur ; circonscrivez-la par une raie de cautérisation, comme dans le cas précédent, avec cette différence néanmoins que la raie circulaire de feu sera pratiquée à trois ou quatre travers de doigt de la base de la tumeur, pour arrêter et fixer plus sûrement les progrès de la gangrène. Il importe encore de remplir l'intervalle existant entre la base de la tumeur et la raie tracée, de pointes de feu qui traverseront les tégumens, et qui pénétreront

jusqu'à

jusqu'à l'effusion d'un sang vif et vermeil ; donnez, tant en breuvage qu'en lavemens, les délayans, les nitreux et les calmans (n.° 4); l'éther en est un très-efficace, mais sa cherté en interdit souvent l'usage ; il ne doit être employé que pour des sujets très-précieux, ou quand la fortune des propriétaires le permet ; pansez les scarifications, comme il est dit précédemment, avec l'essence de térébenthine et la poudre de quinquina ; couvrez les parties brûlées avec l'onguent (n.° 15).

42. Le charbon a-t-il formé des ulcères sur la langue (14)? saisissez cet organe avec la main gauche, retirez-le hors de la bouche le plus que vous pourrez ; laissez la tête penchée en contre-bas ; scarifiez les bords et le fond de l'ulcère ; amputez ces mêmes bords, s'ils sont calleux, noirs ou livides. Si pareilles taches se trouvoient dans le fond de l'ulcère, il faudroit pareillement les enlever avec l'instrument tranchant. L'opération faite, pressez, comprimez pour faire sortir le sang et l'humeur ; lavez avec la liqueur détersive (n.° 18) ; maintenez toujours la bouche ouverte, la langue hors de cette cavité, et la tête en contre-bas pendant ces ablutions et ces injections, afin que l'animal n'avale rien de ce qui est sorti de l'ulcère, ou de ce qui a servi à le nettoyer.

L'ulcère est-il très-profond, et la langue est-elle en danger d'être coupée ou perforée ? les unes ou les autres des opérations ci-dessus faites, la langue

et la tête maintenues et fixées, comme il est dit, touchez l'ulcère au moyen d'un petit pinceau fait d'une hampe de bois et de quelques brins d'étoupes, après l'avoir trempé dans l'acide vitriolique, en ayant attention de ne porter ce caustique que sur la partie blessée : vous la toucherez à différentes reprises, jusqu'à ce que l'ulcère présente une couleur blanchâtre ; injectez ensuite dans la bouche la liqueur détersive ci-dessus, et répétez cette opération toutes les trois ou quatre heures. Les ulcères qui ont été touchés par l'acide vitriolique, quelles que soient leur profondeur, leur irrégularité et leur malignité, deviendront beaux au bout des trois ou quatre ablutions, et tout progrès d'escavation et de corrosion, sera promptement arrêté à la faveur de ce remède ; nous avons vu nombre d'épizooties d'un genre benin, qui ont cédé à ce seul topique.

L'ulcère n'est-il pas formé ? la vessie est-elle encore dans son entier ? hâtez-vous de prévenir sa dilacération ; saisissez et tirez la langue de l'animal comme dans le cas précédent ; armez-vous de grands ciseaux à lames étroites et bien affilées ; s'ils sont courbes sur plat, vous opérerez plus sûrement et plus commodément : dirigez chaque tranchant sur les côtés de la tumeur ; faites agir les branches, et amputez le corps à extraire le plus près de sa base qu'il est possible ; ce que vous ferez en appuyant sur les branches, au moyen du doigt indicateur que vous placerez sur le rivet, et en levant la main.

L'opération faite, maintenez toujours la langue hors de la bouche ; prenez une éponge, imbibez-la de la liqueur (n.° 18) ; lavez et nettoyez à fond la bouche et l'ulcère résultant de l'amputation de la tumeur ; si le fond de cet ulcère a une teinte noire, scarifiez-le comme dans le cas précédent ; pressez et lavez ainsi qu'il est dit ; et quelle que soit la nature de cet ulcère, touchez-le avec l'acide vitriolique.

La tumeur dure et rénitente qui couvre et dérobe un sang noir et décomposé, doit être amputée, lotionée et lavée de même.

L'ulcère a-t-il cavé entre les deux branches de la machoire ? ouvrez et incisez cette partie en dessous et extérieurement, suivant sa direction, à la faveur d'un bistouri ; injectez la liqueur détersive, et touchez l'ulcère dans toute son étendue avec l'acide vitriolique.

La tumeur affecte-t-elle le palais ? de simples scarifications, faites à tems, et les lotions d'acide vitriolique ont suffi pour en arrêter les progrès. Mais la voute osseuse est-elle endommagée ? portez sur le-champ le cautère actuel (1) sur la partie de l'os à exfolier, et touchez la partie cautérisée trois ou quatre fois par jour avec la teinture d'aloës ; injectez très souvent dans la bouche, sur-tout dans le commencement, la liqueur détersive (n.° 18).

---

(1) Le cautère actuel est celui qui s'exécute par le moyen des boutons de feu.

La langue est-elle généralement tuméfiée, et la tuméfaction est-elle flasque et molasse? scarifiez-la suivant sa longueur; lavez, lotionnez et injectez du vinaigre, dans lequel on aura fait infuser du quinquina en poudre : mais si elle est dure et rénitente, et que l'organe soit enflammé, injectez l'infusion de quinquina dans l'eau simple. L'extrémité de cet organe est quelquefois tuméfiée, ulcérée, et d'une extrême sensibilité; l'acide vitriolique est le topique qui a eu le plus d'efficacité pour la déterger, la consolider et lui ôter la douleur. Les unes et les autres de ces opérations faites, il importe encore de traiter l'animal intérieurement, et nous ne voyons rien à changer à ce qui est prescrit (34, 35, 36 et 40); mais si vous soupçonnez que l'animal ait avalé de l'humeur corrosive (14), donnez le plutôt qu'il vous sera possible le breuvage (n.° 6); ce remède a eu tout le succès possible, lors même que l'animal étoit enflé.

43.° Le charbon essentiel (15), qui se montre par de simples taches blanches, ou noires ou livides sur la surface de la peau, ou par le soulévement et la désunion des tégumens, dont la compression est suivie de crépitation, doit être scarifié et incisé dans tous les endroits maculés : on peut se contenter, lorsque les taches seront petites, de donner à chacune un coup de flamme, et de frictionner avec l'essence de térébenthine toutes les parties opérées, après avoir coupé la laine et les

soies. Les parties de la peau desséchées et crépitantes, seront scarifiées jusqu'au vif : pressez les parties latérales des incisions pour faire sortir l'air délétère dont le tissu cellulaire est infiltré ; lotionnez et imbibez les plaies et les parties adjacentes avec l'essence de térébenthine, chauffée jusqu'à ce qu'elle soit tiède ; saupoudrez l'intérieur de ces plaies avec du quinquina, et arrosez le tout avec l'essence de térébenthine.

Quant au traitement intérieur, la saignée a toujours paru funeste ; mais le breuvage (n°. 3), donné matin et soir, a été très-efficace, ainsi que les lavemens (n.° 9) donnés en même nombre ; et nous ajouterons que la promenade, les bouchonnemens et les fumigations de vinaigre ne sauroient être trop multipliés.

44.° Le charbon essentiel, qui affecte la tête (16), doit être scarifié dans toute son étendue, et suivant la direction qui permettra le plus de pente à l'humeur ; la partie des tégumens désorganisée sera amputée. Si l'oreille ou l'œil sont endommagés, le plus prudent sera de les extirper, sur-tout s'il est impossible d'arrêter les progrès de la gangrène par l'usage et l'application de l'essence de térébenthine et de la poudre de quinquina, que l'on incorporera avec le goudron, dont on fera un onguent, au moyen duquel on oindra et couvrira toutes les parties, après les avoir préalablement lotionnées avec l'essence de térébenthine pure ; on saignera l'animal à la veine

maxillaire ou à la temporale ou à la jugulaire : on donnera le breuvage (n.° 3) et les lavemens (n.° 9), comme dans le cas précédent.

45.° Le charbon qui affecte la face interne de l'une ou de l'autre cuisse, et que l'on nomme *trousse-galant* dans le cheval, et *noir-cuisse* dans dans le mouton (17), doit être sur le champ scarifie très-profondément, suivant la longueur du membre, en évitant néanmoins d'atteindre et de blesser la veine saphène ; et, ce qui seroit encore plus dangereux, l'artère crurale ; les nerfs cruraux ne sont pas moins à respecter. Quoi qu'il en soit, les scarifications étant faites, lotionnez et lavez avec la liqueur détersive (n.° 18) ; couvrez le tout d'onguent (n.° 14), auquel vous substituerez le goudron ou le basilicum : quant au traitement intérieur, conformez-vous à ce qui a été prescrit (34 et suivans).

Les organes renfermés dans le sabot sont, ainsi que nous l'avons vu, exposés comme les autres à être affectés du charbon ; la douleur est ici toujours très-vive ; la fièvre soit locale, soit générale, est constamment très-forte ; il est d'autant plus instant d'en arrêter les progrès que la chûte du sabot et la mort sont très-prochaines. Hâtez vous de mettre le pied malade dans un pédiluve calmant (n.° 19) ; ouvrez sur-le-champ les jugulaires et faites une copieuse saignée ; retirez le pied de l'eau ; enlevez la sole de corne ; examinez quelle est la partie de la paroi, dont

les feuillets auront été endommagés par l'humeur charboneuse, vous les reconnoîtrez à la couleur noire qu'ils présenteront ; extirpez la partie du sabot qui les recouvre ; et si le siège du charbon est dans le corps pyramidal, siège qu'il occupe communément dans le cheval et dans le mulet, procédez sur-le-champ à l'enlévement de ce corps. Les opérations faites, remettez le pied dans le pédiluve : laissez le saigner jusqu'à une foiblesse très-marquée du pouls ; retirez-le et pansez-le avec la poudre de quinquina et l'essence de térébenthine ; donnez ensuite pour breuvage celui formulé (n.° 3) : et si le sujet étoit foible, ayez recours au breuvage alexitère (n.° 6) ; donnez ensuite le breuvage (n.° 4), que vous ferez prendre alternativement avec le breuvage (n.° 3) ; multipliez les lavemens (n.° 9), suivant que les circonstances l'exigeront.

Le charbon ou les tumeurs charboneuses, qui affectent les digitations palmées des oies et des canards, seront scarifiées et même amputées, si le cas le requiert ; on fera tremper la partie opérée dans une infusion de quinquina ; on la pansera avec des plumaceaux, imbibés d'essence de térébenthine, et on donnera cette même infusion en breuvage.

46.° Quant au charbon blanc (18), l'objet essentiel est de reconnoître le plutôt qu'il est possible le lieu qu'occupent les tumeurs ; on les ouvre, on les scarifie on les cautérise, et l'on

se conforme en tout pour le traitement à ce qui a été prescrit (33, 35, 36, 40;) mais nous avons observé que le remède le plus essentiel dans ces sortes de maux, étoit le breuvage (n.° 3), dans lequel on forçoit la dose de quinquina, avec addition d'un ou deux gros de safran de mars et d'autant de rhubarbe en poudre; et que lorsque le sujet étoit très-foible, la formule (n.° 6) a produit des effets qui ne laissoient rien à désirer; ces effets ayant été soutenus par le breuvage ci-dessus, donné trois ou quatre fois par jour. Nous observerons encore que la saignée a toujours paru contraire dans cette espèce de charbon, et qu'il importe beaucoup de s'en abstenir, à moins qu'il ne soit question de préserver; (voyez ce traitement 31).

Quant au charbon qui se montre par la tuméfaction et la crépitation des muscles abdominaux, on le scarifiera dans toute son étendue, suivant la direction du ventre; les incisions auront trois ou quatre travers de doigt de longueur; elles pénétreront dans le corps de la peau, et seront répandues sur toute la surface de la tuméfaction, à deux ou trois pouces les unes des autres; on enduira la partie opérée avec l'essence de térébenthine, et on y fixera des plumaceaux imbibés d'eau de vie camphrée, et chargés de quinquina en poudre; le traitement intérieur sera le même que celui indiqué dans le cas précédent.

Traitement

Traitement du Charbon symptomatique.

47.° La saignée est rarement indiquée ; elle nous a paru constamment dangereuse : les substances, capables de déterminer les liqueurs du centre à la circonférence, sont en général celles qui sont employées avec le plus de succès.

Envisageons la maladie sous deux aspects, avant ou après l'éruption de la tumeur ou des tumeurs charboneuses.

Dans le premier cas, toutes les vues de l'artiste doivent tendre du côté qui peut favoriser la crise ; plus l'éruption sera prompte et complète, plutôt le malade sera soulagé et guéri ; assouplir les tégumens, délayer le sang et la lymphe, augmenter le jeu des canaux artériels pour donner aux fluides qu'ils charient, une tendance vers les tégumens, sont les indications à remplir et auxquelles vous satisferez par les diaphorétiques (n.° 5), donnez en grands lavages et à doses réitérées par des lavemens laxatifs (n.° 11), qui, facilitant les déjections, videront les premières voies, toujours très-remplies dans ces circonstances. Rendez encore la circulation plus libre et plus uniforme par des bains de vapeurs c'est-à-dire, par des décoctions émollientes, légérement acidulées, que l'on fera évaporer sous le ventre du malade, que l'on aura eu l'attention de tenir

couvert; enfin par le bouchonnement, le brossement, la promenade, etc. (31).

Dans le second cas, il n'est question que de consulter les forces de la nature, d'après les efforts qu'elle a faits pour porter sur les tégumens l'humeur dont elle s'est débarrassée.

Lorsque l'éruption a été précédée du traitement ci-dessus, la crise a été le plus souvent entière et complète : continuez ce traitement; l'expérience a prouvé constamment son efficacité, sur-tout lorsqu'il a été mis en usage dans le principe de la maladie : tenez les animaux à la diète la plus sévère; ne leur donnez pour toute nourriture que de l'eau tiède, blanche, acidulée et nitrée (n.° 13); mais ayez la précaution de donner cette boisson avec la corne à ceux de ces animaux qui refuseroient de la prendre naturellement. Si cependant la maladie a été négligée; si le malade n'a pas été secouru à tems; si la tumeur ou les tumeurs se sont affaissées; si la prostration des forces est manifeste (20), il n'y a pas un instant à perdre, ayez recours aux alexitères (n.° 6), dont vous réitérerez les doses suivant l'exigence des cas, sauf à revenir ensuite à ceux qui sont plus doux (n.° 5,) dès que les substances actives auront produit l'effet désiré.

Le charbon qui a eu son siège dans l'arrière-bouche, a presque toujours été mortel; nous observerons néanmoins que nous en avons triom-

phé quelquefois, sur-tout lorsque nous avons été appelés à tems, et dans le principe du mal, en portant sur la partie affectée l'alkali volatil pur, à la faveur d'un plumaceaù attaché au bout d'un bâton, en le faisant humer au malade et en le donnant en breuvage (n.° 6), comme dans le cas précédent, et en pratiquant l'opération de la bronchotomie (1), lorsque ce sel primòrdial a produit un engorgement dans toutes les parties de l'arrière-bouche, capable de s'opposer à l'entrée et à la sortie de l'air.

A l'égard des tumeurs charboneuses, qui surviennent sur les autres parties du corps, elles doivent être cautérisées, scarifiées, ainsi qu'il a été prescrit pour le charbon essentiel; il en sera de même de toute espèce de charbon que nous n'avons pu décrire, et qui néanmoins peut survenir aux parties de la génération, aux mammelles, etc. Plus l'on mettra de célérité à délivrer la nature des unes et des autres de ces tumeurs, plus on se conformera à ses vues et à ses efforts.

Traitement de la fiévre charboneuse (24): préservatif pour les autres Charbons.

48.° Diminuez le volume de sang par la saignée que vous réitérerez deux et même trois fois dans

(1) C'est une ouverture qu'on fait à la trachée-artère, lorsque l'inflammation qui arrive au larynx empêche la respiration.

les animaux sanguins et pléthoriques ; ceux qui seront maigres et en mauvais état, ne subiront cette opération qu'une fois ; elle sera proscrite dans les femelles qui alaiteront ; ainsi que dans les vaches laitières.

Donnez pour détremper les humeurs et laver le sang, pendant les trois ou quatre premiers jours, des breuvages délayans et calmans (n.° 4); réitérez les breuvages, ainsi que les lavemens émoliens (n.° 9), trois et même quatre fois par jour; lorsque les déjections seront faciles, que les urines seront copieuses, rendez ces breuvages purgatifs (n°. 8) ; continuez-en l'usage jusqu'à ce que l'évacuation soit décidée ; substituez à ce purgatif des infusions légères de plantes aromatiques et estomachiques ; promenez les animaux pour faciliter l'évacuation désirée ; et lorsqu'elle sera cessée, passez à froid un séton sous chaque muscle pectoral, dans l'endroit répondant à la partie moyenne du sternum. Cette opération faite, donnez, pour faciliter la suppuration et pour purifier le sang, la formule (n°. 3), tous les matins seulement, l'animal étant à jeun, et continuez l'usage jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie : remettez ensuite peu-à-peu les animaux à la nourriture et au travail ordinaire, mais avec l'attention de nettoyer et graisser les sétons tous les jours une fois, et de les maintenir en place pendant tout le tems de l'épizootie. Le moment de leur extraction est celui d'un beau tems soutenu

quelques jours; mais si l'atmosphère est trop raréfiée ou trop condensée; si l'air est trop froid ou trop chaud, ou chargé d'exhalaisons putrides etc., purgez les animaux afin d'éviter tous accidens (; voyez *soins*, *régime* 31). Il arrive quelquefois que ce traitement est suivi, sur-tout lorsque les cautères ont établi la suppuration, d'une ou de plusieurs tumeurs; cette éruption n'a jamais été nuisible, lorsqu'on a mis en usage ce traitement. Elle consiste alors en un vrai charbon symptomatique (29).

Il arrive encore que la cure des uns et des autres de ces charbons, et particulièrement du dernier, est suivie d'efflorescences sur toute la surface du corps, ou seulement sur quelques parties, telles que la tête, l'encolure et l'épine. L'existence de ces efflorescences s'annonce par le soulevement du poil, la dureté et la saillie de la peau : ces petites tumeurs s'ouvrent plus ou moins promptement; l'humeur qu'elles fournissent est épaisse, elle se dessèche aussitôt après sa sortie; elle se montre à l'extérieur sous la forme de poussière et d'écailles. Cette éruption prurigineuse est une crise très-salutaire, qu'on doit favoriser par des boissons légérement diaphorétiques, telles que l'infusion de fleurs de sureau, aiguisée d'un peu de sel ammoniac, les vapeurs de l'eau chaude, les bouchonnemens, les couvertures, la promenade, la bonne nourriture; et l'on doit éviter avec le plus grand soin tout

ce qui pourroit refroidir l'animal et arrêter en lui l'insensible transpiration.

Formules médicinales.

Breuvages.

(N.° 1). Prenez feuilles de chicorée sauvage, quatre poignées ; d'absynthe, de sauge, de chaque une poignée ; sel de nitre et quinquina en poudre, quatre gros ; eau de Rabel, un gros ; camphre, deux gros.

Faites bouillir légérement la chicorée sauvage et le sel de nitre dans trois chopines d'eau commune ; retirez du feu, ajoutez l'absynthe et la sauge ; couvrez et laissez infuser une heure : coulez au travers d'un linge ; ajoutez à la colature le quinquina, l'eau de Rabel et le camphre ; mais ayez l'attention de faire dissoudre ces deux substances l'une par l'autre avant le mêlange : donnez sur-le-champ.

(N.° 2). Prenez fleurs de sureau, feuilles de sauge, de sabine, de rhue, de chaque, une forte poignée ; jetez le tout dans deux pintes d'eau bouillante ; retirez du feu, couvrez le vase, laissez infuser deux heures, coulez ; et ajoutez à la colature la dissolution à chaud de gomme ammoniaque et d'assa fœtida, de chaque quatre gros, dans un verre de vinaigre de vin.

(N.° 3.) Prenez l'infusion des plantes ci-dessus ; ajoutez oximel simple, deux onces ; quinquina,

deux gros; camphre trois gros : faites dissoudre, avant le mêlange, le camphre dans quatre gros d'esprit de vin.

(N.° 4). Prenez vipérine, mercuriale, chicorée sauvage, de chaque une poignée; faites bouillir un instant dans une pinte d'eau commune; retirez du feu, laissez infuser, coulez, ajoutez à la colature une once de sel de nitre et quatre gros de camphre; faites dissoudre, avant le mêlange, cette dernière substance dans un demi-gros d'esprit vitriolique.

(N°. 5). Prenez sel ammoniac, fleurs de sureau, écorce de citron, d'orange, de chaque une once; feuilles de sauge, une poignée : jettez le tout dans trois chopines d'eau bouillante; retirez du feu, couvrez le vase, laissez infuser deux heures, coulez; et ajoutez à la colature, oximel simple, quatre onces.

(N.° 6). Prenez infusion sudorifique (n.° 2); ajoutez alkali volatil fluor ou concret, un demi-gros : donnez sur-le-champ (1).

Breuvages purgatifs.

(N.° 7). Prenez séné, deux onces; jetez dans une chopine d'eau bouillante; retirez du feu,

(1) Les doses des uns et des autres de ces breuvages, sont celles pour les grands animaux; elles seront réduites au quart pour le mouton et la chèvre; à la sixième et même à la huitième partie pour les chiens de forte taille, et ainsi en raison de la décroissance du volume de ces animaux.

couvrez, laissez infuser trois heures, coulez avec expression; ajoutez à la colature une once d'aloëes: mêlez, agitez et donnez le matin, l'animal étant à jeun et n'ayant point eu à souper la veille, ne lui donnez à manger que six heures après l'administration de ce breuvage (1).

Pour les Moutons.

Prenez un gros de séné, faites infuser comme dessus, dans un verre d'eau commune; ajoutez un gros et d'aloës, deux onces d'oximel simple; mêlez et donnez comme ci-dessus.

Pour les Chiens.

Prenez infusion ci-dessus; ajoutez deux onces de pulpe de casse; faites dissoudre et donnez (2).

(N.° 8). Prenez infusion des plantes de la formule (n.° 4); ajoutez quatre gros d'aloës, quatre onces de sel d'epsom, deux onces d'oximel simple; faites dissoudre avant le mêlange le camphre dans l'oximel (3).

---

(1) Cette dose est celle pour les grands animaux d'une taille moyenne; on l'augmentera ou on la diminuera d'un ou de deux gros d'aloës pour ceux d'une taille supérieure et inférieure.

(2) Les chiens de la plus petite espèce seront purgés avec la casse seule, étendue dans un demi- verre d'eau tiède, à la dose de deux gros à une once.

(3) On réitére les doses de ce breuvage tous les matins jusqu'à ce que l'évaluation soit décidée.

Lavemens.

(N.° 9). Prenez feuilles de chicorée sauvage, l'oseille, de chaque une poignée; faites bouillir lans deux pintes d'eau commune, retirez du feu aissez refroidir; coulez avec expression et ajoutez ın demi-verre de vinaigre.

(N.° 10). Prenez une jointée de son de froment, ıne poignée de graine de lin; faites bouillir lans deux pintes et chopine d'eau commune, usqu'à ce que la graine ait rendu son mucilage; aissez refroidir, coulez avec expression, et ajou- ;ez à la colature deux onces d'onguent Populeum.

(N.° 11). Prenez quatre onces de feuilles de séné; jetez dans trois chopines d'eau commune bouillante; retirez du feu, couvrez, laissez infu- ser deux heures; coulez avec expression; ajoutez à la colature quatre onces d'oximel simple, deux onces de sel d'epsom; melez et donnez (1).

Billot.

(N.° 12). Prenez deux onces d'oximel simple, trois gros de racine d'angélique en poudre, ou d'assa-fœtida, quatre gros de camphre en poudre; mêlez le tout ensemble; renfermez ce

---

(1) Les doses de ces lavemens sont celles pour le cheval, le mulet et le bœuf: on aura donc soin de les diminuer pour ceux d'une plus petite espèce, conformément à ce qui a été dit ci-de- vant.

mêlange dans un linge, et autour d'un morceau de bois arrondi, du volume du petit doigt et de quatre pouces de longueur; fixez ce billot dans la bouche au moyen de deux montans de ficelle, qui s'étendront jusques sur la tête, et sur le sommet de laquelle vous les nouerez l'un à l'autre (1).

Boisson.

(N.° 13). Prenez une jointée de farine d'orge; délayez peu à peu dans un seau d'eau commune chaude; faites dissoudre une once de sel de nitre; ajoutez quatre onces d'oximel simple et un verre de vinaigre.

Onguens.

(N.° 14). Prenez quatre onces d'onguent Basilicum, quatre gros d'essence de térébenthine, mouches cantharides, euphorbe, sublimé-corrosif, le tout en poudre, de chaque deux gros; mêlez et incorporez exactement (2).

(N.° 15). Prenez deux onces de styrax liquide, un gros d'essence de térébenthine, trois gros de quinquina en poudre; mêlez et incorporez ensemble.

(N.° 16). Prenez trois onces de térébenthine, une once de styrax liquide, un gros d'essence

(1) Ce billot n'est d'usage que pour les grands animaux.

(2) Cet onguent, fait depuis un certain tems, agit plus efficacement que lorsqu'il est récent.

de térébenthine, deux jaunes d'œuf, deux gros de quinquina en poudre; mêlez et incorporez exactement.

(N.° 17). Prenez trois onces d'huile de laurier récente, cinq onces d'axonge de porc, deux gros d'huile de pétrole, un gros d'essence de térébenthine; mêlez et incorporez.

Liqueur détersive.

(N.° 18). Prenez racine d'aristoloche grossièrement concassée, quatre onces; feuilles de ronce, une poignée; faites bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à réduction de trois chopines; coulez: ajoutez à la colature eau-de-vie, huit onces; camphre, quatre gros: faites dissoudre, avant le mélange, ces deux substances l'une par l'autre; ajoutez de plus vinaigre de vin, huit onces.

Pédiluve.

(N.° 19). Prenez feuilles de mauve, de mercuriale, de chaque six poignées; têtes de pavot blanc, une douzaine, ou fleurs de coquelicot, quatre poignées; faites bouillir dans douze à quinze pintes d'eau pendant un quart d'heure: retirez du feu, laissez infuser une demi-heure: coulez et servez-vous de cette liqueur pour un pédiluve; sa chaleur doit être beaucoup plus que tiède (1).

Cet excellent Mémoire a été extrait de l'Almanach vétérinaire, années 1782-1790.

---

(1) Si vous employez les fleurs de coquelicot, ne les mettez dans le vase qu'après l'ébullition, ces fleurs ne devant qu'infuser.

AUTRE TRAITEMENT

Contre le Tac ou la Peste (1).

Symptômes.

Cette maladie se signale par un écoulement d'humeurs par le nez ou par la bouche. Le gosier est enflé ; l'animal a perdu l'appetit ; sa langue est quelquefois très-gonflée.

Le tac a encore d'autres symptômes : il saisit les animaux par les entrailles, par les épaules, par les fesses ; ils ont beaucoup de peine à respirer.

Il y a une troisième espèce de tac, qui ressemble beaucoup au farcin. On voit sur tout le corps de l'animal des boutons qui disparoissent dans un quart d'heure et qui reparoissent ensuite. Cette maladie est quelquefois si violente, qu'elle ôte l'ouie et la vue aux animaux qui en sont attaqués. Elle les affecte d'une espèce de manie ; et si elle n'est pas prise à tems, elle devient mortelle.

Remède.

Contre la première espèce de tac.

Faites dans l'enflure du gosier, avec un bistouri ou un couteau bien aiguisé, une ouverture de quatre ou cinq pouces de long : évacuez toute la matière corrompue qui s'y trouve, et qui est communément verte ou jaune ; lavez bien la plaie

(1) Nous avons vu que le charbon porte l'une et l'autre de ces deux dénominations.

avec de l'urine humaine chaude : pansez-la avec du lard ; cousez-la ensuite avec du fil de cordonnier, et frottez le nez de l'animal avec un peu de goudron.

Il ne faut pas panser la plaie plus d'une fois dans trois jours (1).

Premier Remède.

Contre la seconde espèce de tac.

Faites bouillir de la graine d'anis, de fenouil et d'angélique, une demi-once de chaque, dans une pinte de bierre ou d'eau qu'il faut faire réduire à moitié ; ajoutez un peu de thériaque, et donnez la moitié de cette liqueur à la fois à l'animal malade.

Second Remède.

Prenez deux jointées de fiante de cheval, trois jointées de fiante de pigeon, deux poignées de rhue ; mettez l'herbe en paquet, et les fiantes dans un sac ; faites bouillir le tout dans vingt pintes de bierre sans houblon, jusqu'à ce que la liqueur soit bien chargée des ingrédiens : passez-la alors ; jetez-y deux livres et demie de garance, une livre de fleur de soufre, une livre et demie de graine de bardane, une livre de graine de cumin, autant de graine d'anis : laissez infuser le

(1) Cette espèce de tac n'est pas contagieuse.

tout dans la liqueur jusqu'à ce qu'elle soit refroidie. Cette boisson suffit pour huit bêtes malades.

Remède.

Contre la troisième espèce de tac.

Prenez une pinte de bierre faite sans houblon, et faites y dissoudre à chaud, une once de thériaque ; ajoutez-y, lorsqu'elle est refroidie, une demi-once de fleur de soufre : vous pouvez y mettre quatre gros ou une demi-once de jus d'ail sauvage ; mais ce mêlange n'est pas très-nécessaire : donnez à la fois, la moitié de cette liqueur à l'animal pendant quatre ou cinq matinées, deux heures avant de l'envoyer paître.

Cette maladie se communique rapidement ; et dès qu'on s'apperçoit qu'un animal en est attaqué, on ne peut le séparer trop tôt des autres, de crainte que l'infection ne se répande.

S'il meurt, il faut l'enterrer sur-le-champ, et bien profondément, sans lui ôter la peau.

Dans le cas où l'on ne se seroit pas apperçu d'abord de la maladie, il faut frotter le museau des autres animaux avec du goudron, et donner à chacun d'eux une dose du remède ci-dessus : c'est un préservatif contre la maladie.

Cette espèce de tac provient ordinairement de deux causes, de la mauvaise nourriture et de la saleté des étables : on l'appelle communément *le tac des pauvres.*

Observation particulière.

Les remèdes que je viens d'indiquer, ne sont que les remèdes généraux : la langue, dans la première espèce de tac, enfle quelquefois prodigieusement.

Premier Remède.

Contre la langue enflée.

Lavez-la avec du vinaigre et du sel deux fois par jour, jusqu'à ce qu'elle soit rentrée dans la bouche; et frottez le museau de l'animal avec un peu de goudron, pour empêcher l'approche des mouches, et que les vers ne s'y mettent.

Second Remède.

Faites bouillir des feuilles ou de l'écorce de chêne dans du vinaigre, pendant un quart d'heure; et frottez-en de tems en tems la langue de l'animal.

Dans cet état, les animaux ne peuvent manger; mais on peut leur donner la subsistance nécessaire, à travers les narines, par le moyen d'une corne.

Cautère et Saignée.

Pendant qu'on fait prendre aux animaux les liqueurs indiquées dans les remèdes qu'on vient de décrire, il est nécessaire de leur faire un cau-

tère, dans le fanon, avec la racine d'ellébore noir. On peut l'y laisser dix-huit heures, plus ou moins, selon qu'on s'apperçoit qu'il opère. Le cautère ôté, on panse la plaie avec du lard et de l'âche, pilés ensemble; et si la saison le permet, il n'y a aucun danger de saigner en même-tems l'animal.

Préservatif contre la Contagion.

La fumigation de tabac, de soufre, de la chaux vive, de l'ail, de la graine de coriandre, ou de la marjolaine sauvage, ensemble ou séparément, empêchent la contagion de se répandre: on pose, de distance en distance, dans les étables, ces substances sur des charbons ardens, dans des réchauds, lorsque les bestiaux sont dehors; mais il est essentiel, que lorsqu'on les fait rentrer, toute l'odeur ne soit pas dissipée, et qu'ils en puissent respirer.

On peut aussi dans cette occasion, faire brûler de l'encens et de l'oliban; il est encore avantageux de répandre du camphre dans les étables; et il faut avoir grand soin de les tenir propres.

Extrait du *Guide du fermier*, par Arthur Young, 1.ere part. p. 52 et suiv.

EXTRAIT

D'un Mémoire sur une maladie charboneuse, enzootique, qui affecte les bêtes à cornes, dans les montagnes de l'Auvergne, par le citoyen Petit, *artiste vétérinaire à Ardes, district d'Issoire, département du Puy-de-Dôme.*

Symptômes.

Signes précurseurs. Trois ou quatre jours avant que les animaux tombent malades, ils sont plus tristes qu'à l'ordinaire ; ils mangent moins et souvent la rumination est suspendue. Cet état ne subsiste pas toujours jusqu'à l'invasion du mal ; lorsqu'il cesse, c'est presque tout à coup : le mieux qui lui succède n'est qu'un calme apparent, dont il faut constamment se défier ; et qui cependant, malgré la malheureuse expérience qu'en font journellement les gardiens, leur en impose chaque fois.

Signes de l'invasion de la maladie. Ces signes sont pour l'ordinaire le froid aux cornes et aux oreilles, la tête basse, les oreilles pendantes, les yeux tristes, le mufle sec ; la bouche contient une petite quantité de bave chaude et tenace ; le poil est sec, terne, piqué ; la peau séche, adhérente aux côtes ; l'habitude générale du corps est irrégulièrement chaude ; c'est ce qui s'observe sur-tout sur le dos et les lombes, où se manifeste une grande sensibilité, lorsqu'on les comprime, ou qu'on les presse légérement avec l'in-

dex ou le pouce. Le pouls est petit, dur, accéléré; les urines sont crues; les déjections séches et noires. Il y a toujours cessation de la rumination. Les animaux ainsi affectés, poussent presque continuellement des soupirs plaintifs; ils portent la tête haute et le nez au vent; ne mangent absolument plus; deviennent paresseux; et ne suivent point le reste du troupeau.

Etat de la maladie. A la suite de ces symptômes, succède une rémission sensible, pendant laquelle les animaux boivent et mangent comme à l'ordinaire, et paroissent assez gais; mais ce mieux est bientôt accompagné du frisson, et constamment et presque immédiatement suivi ou de l'apparition de tumeurs ou de la mort.

Si l'animal survit dans le premier cas, sa guérison n'est pas encore assurée, même en ayant recours à un traitement méthodique; et si les forces vitales sont opprimées, si leur prostration est entière, les animaux succombent, soit qu'il y ait plusieurs tumeurs, ou qu'il n'y en ait qu'une. Heureusement cette circonstance est assez rare, et on peut dire que le développement des engorgemens dont nous venons de parler, est le plus souvent d'un heureux présage.

L'éruption de ces tumeurs a lieu plus particulièrement autour de la ganâche et au grasset: Il en vient moins communément sur les autres parties.

Dans le second cas, c'est-à-dire, s'il ne se montre rien au-dehors, la mort est toujours précédée d'une foiblesse excessive dans le pouls, d'inquiétude, de plaintes : quelques animaux étendent la tête, et la portent en avant ; d'autres la tiennent excessivement basse ; enfin les derniers avant-coureurs d'une mort prochaine, sont le frottement convulsif des machoires l'une contre l'autre, et les mouvemens plus ou moins répétés de la queue d'un côté à l'autre.

Variations dans les symptômes. On observe dans quelques-uns de ces animaux, une très-grande difficulté de respirer ; un engorgement en forme d'infiltration, autour du larinx et du pharinx, accompagné de tension, paroît en être la cause. La bouche et les naseaux sont remplis d'une bave jaunâtre, qui d'ailleurs s'écoule en abondance : le rectum s'épanouit ; il laisse voir sa membrane interne, d'où suinte un sang noir et caillé, et alors elle est gangrenée. Il est des animaux qui rendent leurs excrémens secs et recouverts de lambeaux, qui paroissent fournis par la membrane veloutée des intestins.

Quand ces signes se manifestent, la maladie dure ordinairement vingt-quatre, trente six et quarante-huit heures ; s'il survient une diarrhée pendant cet espace de tems ; si les matières sont teintes de sang ; si le pouls est petit et concentré, la mort est certaine.

On voit encore des animaux périr subitement, sans qu'on se soit apperçu en eux d'aucun signe maladif.

Traitement curatif.

Mes premiers soins, dit le citoyen Petit, consistent à séparer les animaux sains d'avec ceux qui sont malades, d'ordonner de ne les laisser paître qu'après que le soleil a pompé la rosée, de ne leur permettre de boire qu'après qu'ils ont mangé, d'examiner scrupuleusement s'ils ont leur appetit ordinaire. Si la rumination n'est pas interrompue; si le pouls conserve son caractère de force, de souplesse et d'égalité, aux plus légères apparences de la maladie, dans les sujets sanguins, vigoureux et au-dessous de neuf à dix ans, je pratique la saignée; je passe ensuite des sétons, et j'administre les délayans tempérans. Lorsque l'âge des animaux ou leur constitution annonce une disposition plus phlegmatique, je commence le traitement par les sétons; et j'allie à la boisson tempérante, ordonnée pour les premiers, de légers acromatiques.

Lorsqu'il se montre des tumeurs au-dehors, je les scarifie dans toute leur étendue, ayant égard cependant pour la profondeur de mon incision, aux parties où elles ont leur siège. L'intérieur de ces tumeurs est, comme je l'ai déjà dit, tantôt jaune, tantôt noir. Dans les engorgemens qui ont la première de ces couleurs, il

s'écoule une assez grande abondance de sérosité roussâtre ; dans le second, il sort à peine quelques gouttes de sang. Lorsqu'il y a crépitation aux lombes, j'y pratique des scarifications que je dirige en travers pour favoriser l'écoulement des humeurs. Je lotionne les plaies, qui résultent de ces ouvertures, avec l'essence de térébenthine, et je les laisse exposées à l'air. Je passe aussi des sétons chargés d'onguent épispastique.

Si l'éruption des tumeurs est imparfaite, je place des cautères au fanon ; ces cautères sont composés de sublimé corrosif et d'hellébore macéré dans le vinaigre : je fais usage des substances suivantes, que je combine selon le besoin, et dont je compose des breuvages.

Ces substances sont la racine de gentiane, le quinquina, le camphre, la gomme et le sel ammoniac, le sel de nitre, le vinaigre ; et lorsqu'il s'agit d'exciter vivement les forces, je prends racine de gentiane deux onces ; quinquina, une once ; miel, trois onces ; eau, deux pintes et demie ; vinaigre, un demi-setier. Je fais bouillir le tout selon l'art ; je passe, et j'ajoute sel ammoniac, une once : je divise ce remède en trois parties, que je donne à deux heures d'intervalle l'une de l'autre.

Traitement prophylactique.

Le traitement préservatif ou prophylactique consiste d'abord dans l'usage des premiers moyens curatifs que j'ai proposés,

En 1786, les secours préservatifs consistèrent essentiellement en boissons tempérantes et dépuratoires; je fus forcé de me borner à cette méthode par le refus que firent tous les propriétaires des bestiaux, de me laisser passer des sétons, dans la crainte que les plaies qui en résulteroient, ne s'opposassent à la vente. Je triomphai successivement de ces difficultés; et en 1788, je pratiquai la saignée, et je passai des sétons avec beaucoup de succès.

Ces moyens ont éprouvé quelque discrédit en 1789, parce qu'ayant mis en usage la saignée et les sétons sur la moitié d'un troupeau, composé d'environ deux cents vaches, rassemblées sur la même montagne, quoiqu'à deux propriétaires différens, les animaux qui furent soumis à ce traitement tombèrent malades quatre par quatre; tandis que le reste du troupeau qui n'en avoit subi aucun, ne fut pas à beaucoup près aussi maltraité. J'eus environ quarante bêtes attaquées de la maladie; les deux tiers au moins avoient été saignés, et je leur avois passé des sétons. Ce fait prouve seulement que les moyens employés, ont accéléré le développement de la maladie dans les animaux que j'avois tenté de préserver, et qui en étoient vraisemblablement déjà infectés; et ne prouve pas, comme on le prétendoit, le danger ou l'inefficacité de ces mêmes moyens.

(Extrait des Inst. et Obs. sur les maladies des animaux domestiques, année 1791 pag. 254 et suiv.)

TROISIEME MALADIE.

Fièvre maligne pestilentielle.

Symptômes.

La fièvre maligne-pestilentielle s'annonce par la prostration des forces, l'anxiété, le larmoyement, la sortie des yeux hors de l'orbite, leur inflammation, la cessation de la rumination et la suppression du lait dans les bêtes à cornes ; dans tous les animaux par le dégoût, le hérissement du poil, les boutons sur la langue, le grincement des dents, la couleur noire de la membrane pituitaire, la chaleur excessive et la fétidité de l'air expiré, la sécheresse de la bouche, la noirceur de la langue, l'insensibilité de l'animal, la cécité, la petitesse du pouls, son intermittence ou son effacement, les déjections sanguinolentes, les convulsions, et par les mouvemens effrénés qui bientôt sont suivis de la mort. L'ouverture des cadavres offre à peu près les mêmes désordres que dans le *charbon*.

Il ne faut pas confondre la fièvre maligne avec la fièvre pestilentielle ; leur nature est aussi différente que leur cause. Les plus savans médecins conviennent que la fièvre maligne est causée par une matière âcre et saline, qui, venant à s'introduire dans le sang, l'échauffe, le met en inflammation et le corrompt ; au lieu que le

principe de la fièvre pestilentielle réside dans un virus vénimeux, qui s'insinue dans le sang, l'enflamme et le pourrit.

Les fièvres les plus périlleuses, de l'une ou de l'autre de ces espèces, sont celles qui produisent des inflammations dans le cerveau, dans les poumons, dans le foie ou dans quelqu'autre principal viscère, et qui attaquent en même tems la respiration et les parties externes. Ces fièvres qui supposent des causes d'une très-grande activité, et le sang dans un état d'épaississement si général qu'il s'engorge par-tout, ou dans celui de dissolution, qui tend à la putréfaction parfaite, sont appelées pestilentielles, lorsqu'elles sont épidémiques. Toutes les autres fièvres d'une nature semblable, dont la communication n'est pas contagieuse, sont nommées simplement fièvres continues; inflammatoires ou putrides.

Causes.

Le passage subit d'une chaleur excessive à un air froid, le grand froid d'hiver changé tout à coup en un tems tiède et humide, peuvent occasionner un changement entier de la qualité du sang. L'air, qui s'insinue dans ce fluide par la transpiration, y agit en conformité de sa nature; et il n'est pas possible que les fonctions animales ne se ressentent de ces variations.

Si, après que l'animal a respiré un air chaud, propre à dissoudre les molécules salines et

sulfureuses

sulfureuses, à les volatiliser et à mettre par là le sang dans un mouvement accéléré, il survient un vent froid, humide, qui s'introduit, par les mêmes voies, alors cet air frappe tout à coup les humeurs ; il supprime leurs parties volatiles et les coagule : ces humeurs ainsi arrêtées s'épaississent, s'engorgent et s'enflamment.

Un travail violent et outré peut occasionner le même effet; le sang s'échauffe, et l'animal passant rapidement de l'état de sueur à un air froid, ne peut résister à un contraste si dangereux.

Il n'y a rien de décidé sur la nature et la qualité de la cause des fièvres pestilentielles : les espèces en sont différentes et leurs effets sont variés. Quoi qu'il en soit, les fièvres dont je parle, sont des fièvres contagieuses et générales. La rapidité de leurs progrès, avant de pouvoir dévoiler leur nature, empêche souvent le secours des remèdes et l'animal meurt en peu de jours.

Il arrive souvent que la dissolution du sang est la cause d'une fièvre maligne ; ce qu'on connoît au pouls qui est petit et rapide, aux yeux rouges et flétris, à l'inquiétude de l'animal, à la chaleur brûlante de son corps, aux lèvres et aux oreilles pendantes : un flegme d'une odeur puante lui sort par les naseaux ; une excessive difficulté de respirer, le battement précipité des flancs, un dévoiement dyssentérique, puant et une haleine brûlante annoncent la putréfaction dans un degré incurable.

Traitement.

On n'est plus à tems, lorsque ces symptômes paroissent, d'user de la saignée ou des lavemens. Administrez au contraire, des remèdes dont l'effet sera d'envelopper les molécules sanguines, de leur donner plus de consistance, d'en anéantir les particules âcres et de les séparer par la voie de l'urine ou par d'autres couloirs.

Les substances capables de solliciter ces effets, sont l'acide de vitriol de *Dipellius*, le quinquina, le sel de tartre, le sel ammoniac, l'antimoine diaphorétique, la racine de chicorée, de scorsonère, la gomme arabique, le sirop de pavot rouge, la thériaque, la teinture de l'opium etc.

On en fera la dispensation suivant la formule que voici : Prenez du suc exprimé des racines récentes de chicorée et de scorsonère, de chaque deux onces.

Sel de tartre vitriolé, demi-once;

Thériaque de Vénise, une once;

Quinquina en poudre très-fine, deux onces.

Mêlez le tout avec de l'eau de pavot rouge, demi-livre, et avec l'eau distillée de persil; donnez pour une potion.

Souvenez-vous de réitérer ce médicament de trois en trois heures par jour, et de le continuer jusqu'à ce que les symptômes de la maladie vous paroissent plus favorables; il suffira alors d'administrer deux fois par jour le même remède, et de le continuer jusqu'à la guérison.

En cas de coagulation du sang et de ses humeurs, dont la cause dérive souvent d'un acide violent, qui, par sa force astringente rapproche les molécules du sang les unes des autres, et en rend la masse épaisse, d'où suit l'empêchement de la circulation libre, et l'engorgement dans les vaisseaux capillaires, il est de la dernière nécessité d'en prévenir les funestes effets par une saignée suffisante, afin de désobstruer les parties engorgées d'un sang figé. Il faut, pour résoudre et diviser la masse du sang, pour la rendre fluide, et pour donner aux vaisseaux artériels la force de leur élasticité naturelle et nécessaire, pour pousser la liqueur dans la circonférence de la sphère, avoir recours à des substances qu'on appelle résolutives, fondantes, divisantes, atténuantes, incisives, délayantes, antiphlogistiques, analeptiques etc. Le trésor de la médecine nous en offre d'efficaces dans les trois règnes : le sel ammoniac, le sel de Glauber, le sel volatil de l'urine humaine, de corne de cerf, la racine d'althéa, de rhubarbe, l'herbe d'hysope, de scabieuse, les fleurs d'hypericum, de sureau, la semence d'anis, de fenouil, le sang de bouc, l'oignon de mer, le quinquina, le tartre soluble, le safran de mars apéritif, l'eau tiède mêlée avec du miel, le petit lait cuit avec des herbes émollientes et passé à travers d'un linge, etc. Ce sont les matières les plus éprouvées, dont la pratique nous a assuré le succès

dans des fièvres malignes coagulatives, et nous en usons dans nos dispensations, comme il suit :

Prenez fleurs de sureau,
Herbe d'hysope, de chaque trois onces;
Semence d'anis, une once;
Sel volatil de corne de cerf, demi-once;
De la rhubarbe, deux onces;
De tartre soluble, une once;

Réduisez le tout en poudre très-fine, et mêlez-y du suc exprimé des oignons de mer, quatre onces; et autant de miel purifié, qu'il en faut pour en faire un électuaire.

Donnez de cet électuaire au cheval ou au bœuf malade, de quatre en quatre heures, la grosseur d'une grosse noix; et faites-lui observer un régime exact et rigoureux : donnez-lui de l'eau blanche pour boire et de la farine d'orge mêlée avec du son, avec très-peu de foin, pour sa nourriture. Il est essentiel de procurer à l'animal par des lavemens réitérés, la liberté des excrétions, et de continuer le traitement indiqué jusqu'au parfait rétablissement.

Nous ajouterons, en finissant cet article, qu'on ne peut se méprendre sur les signes provenans d'une coagulation : ces fièvres se dénotent par un pouls dur, ferme et supprimé, par la difficulté de respirer, par l'assoupissement et par la suppression ou sécheresse des excrémens.

(Une partie de cet article est tirée de l'ouvrage de Boutrolle, intitulé *Le parfait Bouvier*, 10.e édit, pag. 134 et suiv.)

QUATRIEME MALADIE.

La Maladie de Bois.

Parmi les maladies qui affectent les animaux, il en est peu dont la cause soit aussi connue que celle de la *maladie de bois*, que son nom seul indique assez : on l'appelle encore *mal du bois*, *de bois chaud*, *mal de brou*, *de jet*, *du bois*. Ses effets sont si funestes, et ses retours chaque année sont si constans, qu'on ne peut assez s'étonner que les cultivateurs ne s'occupent pas plus sérieusement qu'ils ne le font des moyens d'en garantir leurs bestiaux : ce sont ces moyens que nous nous proposons d'indiquer ici.

Cette maladie attaque indistinctement tous les animaux, mais particulièrement les bêtes à cornes et les chevaux. Les cerfs, les daims et les chevreuils y sont également exposés : les uns et les autres en souffrent d'autant plus, que les bois abondent en chênes, que le sol qu'ils ombragent, est plus dégarni de plantes, et que les eaux dont les animaux s'abreuvent, sont plus rares et moins pures.

Les désordres que cette maladie opère dans l'économie animale, sont presqu'aussi invariables que la cause qui les fait naître ; mais quelle que soit leur évidence, lors même qu'ils commencent à se manifester au-dehors, ils échappent toujours à l'œil peu exercé du cultivateur ; il ne

distingue guère l'animal malade, que lorsque ces désordres sont parvenus au point d'en détruire l'organisation. Cependant il est de la plus grande importance de reconnoître les signes par lesquels ils commencent à se manifester, parce qu'à cette époque, il est non-seulement très-facile d'en arrêter les progrès, mais encore d'y remédier au point de n'en laisser aucune trace.

Nous distinguerons dans les progrès de cette maladie trois tems ou périodes, par lesquels elle passe le plus communément pour conduire l'animal à la mort. Cette distinction est d'autant plus importante, que les secours à employer pour remplir les indications que présente chaque période, ne sauroient être les mêmes; les médicamens indiqués pour le premier, étant insuffisans pour le second, qui n'en offre pas de plus efficaces pour le troisième.

Signes du premier tems.

Dans le nombre des signes qui indiquent l'invasion du mal, il en est de communs à tous les animaux, et de particuliers à chaque espèce. Les signes communs sont la chaleur de la bouche, la soif, la constipation, la difficulté d'uriner, la rougeur, l'épaississement et la rareté des urines, la dureté, la vîtesse et la force du pouls, la rougeur ou l'inflammation de la membrane pituitaire et de la conjonctive.

Les signes particuliers dans la vache, sont la diminution du lait, son odeur forte et pénétrante; dans le bœuf et la vache, la sécheresse du muffle; dans le mouton, la sécheresse de l'humeur sébacée que renferment les cavités ou enfoncemens de la face interne des cuisses, des ars etc. Dans le cheval, l'âne et le mulet, les actions momentanées et subites de la queue, comme s'ils étoient vivement piqués par les mouches, des érections fréquentes, des signes de chaleur dans les femelles de ces animaux, la foiblesse et le chancellement de la croupe, plus facile à reconnoître lorsqu'on fait reculer l'animal, que lorsqu'on le fait aller en avant.

Signes du second tems.

Tous les symptômes d'inflammation et d'irritation que nous venons de décrire, subsistent dans cet état pendant trois ou quatre jours; après quoi ils font des progrès rapides : la bouche de l'animal est brûlante et très-séche; la soif est inextinguible; le dégoût pour les alimens solides n'est pas absolu, l'animal les saisit, les garde dans sa bouche et les mâche instantanément; la rumination est considérablement retardée; chaque ascension d'alimens est espacée par de longs intervalles; la pelote alimentaire parvenue sous les dents, y est lentement et foiblement mâchée. L'appetit, dans le cheval sur-tout,

est très-souvent dépravé; il lêche la terre et la mange ; l'air expiré est très-chaud ; la membrane pituitaire réfléchit une couleur rouge, très-foncée; les yeux sont larmoyans, les paupières, principalement l'inférieure, la caroncule lacrymale et la membrane clignotante sont très-engorgées ; les urines sont crues, ou vertes ou écumeuses : il y a quelquefois suppression de cette sécrétion; mais le diabètes (1) est infiniment plus fréquent; les urines coulent copieusement, et d'autant plus fréquemment, que l'animal boit davantage; elles ont l'odeur et la couleur des alimens et de la boisson : les crottins que l'animal rend très-rarement, en très-petite quantité et toujours difficilement, sont noirs, durs et enveloppés d'une matière glaireuse, très-épaisse, teinte d'un sang plus ou moins compact et plus ou moins fétide. Les animaux sont tristes et abattus; ils ont le poil hérissé, la peau séche et dure : cette dureté a spécialement lieu dans les bêtes à cornes, dans lesquelles la peau contracte des adhérences avec les parties qu'elle recouvre. Dans tous les animaux, cette partie, les extrémités, la tête, les oreilles etc. sont chaudes et froides alternativement ; enfin les autres symptômes, également communs à tous les animaux,

---

(1) C'est une soudaine et copieuse évacuation de la boisson par les conduits urinaires, accompagnée d'une soif pressante et de la maigreur de tout le corps.

sont

ſont la dureté, la fréquence et l'intermittence du pouls, le dépériſſement inſenſible de l'animal, la rentrée et le retrouſſement du flanc.

Signes du troisième tems.

Ce n'est souvent qu'à cette époque, où l'animal est plus ou moins près de sa destruction, que les cultivateurs s'apperçoivent de l'existence de la maladie. Le frisson ouvre la ſcène; non-seulement l'animal tremble de tout le corps, mais il chancelle sur ses extrémités; son rein surtout est très-foible, il vacille et ſemble paralyſé. La respiration est très précipitée; le pouls est foible et presqu'insensible; la tête est basse; les oreilles sont pendantes; toutes les parties extérieures sont froides; la bouche se remplit de bave visqueuse, épaisse et fétide; la langue et notamment son frein sont quelquefois engorgés on a vu dans l'épaisseur de cette dernière partie, des tumeurs blanchâtres ou différemment colorées, dont l'ouverture a donné issue à une matière extrêmement fétide. Les bêtes à cornes et les bêtes à laine, les premières sur-tout, éprouvent une douleur très-vive le long de l'épine et principalement au garot: la moindre pression sur ces parties leur faisant fléchir le corps jusqu'à terre. Cependant le frisson dure peu; il est suivi immédiatement dans un petit nombre de sujets, de l'étincellement des yeux, de l'agitation des oreilles,

de celle de la queue, enfin de la mort. Ce frisson se renouvelle quelquefois : il ne précède jamais une chaleur bien marquée ; mais il est suivi d'une évacuation par l'anus de matière liquide, purulente, noirâtre, glaireuse, sanguinolente et d'une odeur infecte ; de l'écoulement par les naseaux d'un sang dissous et corrompu, du dépérissement sensible de l'animal, de l'enfoncement des yeux dans leurs orbites, de la cessation de la rumination, du dégoût absolu pour la boisson et pour les alimens, de quelque nature qu'ils soient ; il se trouve néanmoins des animaux qui saisissent les alimens et qui paroissent conserver l'appetit jusqu'à la mort. La peau se détache ; elle est ou crépitante ou infiltrée, comme dans le *charbon blanc*, avec cette différence qu'ici la lésion est générale ; tandis que dans *le charbon blanc*, cette lésion n'est que partielle ; enfin le flanc s'agite ; la respiration devient laborieuse ; l'animal se couche, il porte la tête sur l'épaule ; il se relève, s'abat de nouveau, se plaint, s'étend sur le sol et succombe.

Tous ces symptômes alarmans se succèdent plus ou moins rapidement; il survient quelquefois, peu de temps après le frisson, des engorgemens œdémateux sur une partie quelconque du corps, mais principalement sous la ganâche, à une des extrémités postérieures, au poitrail, aux mamelles, au fourreau, à l'anus, au rectum, à la vulve, au vagin etc. Des vaches et des bœufs en ont

éprouvé dans les globes, qui ont opéré la cécité et la fonte des yeux. Dans la circonstance de ces engorgemens, la maladie est toujours plus aiguë; les tumeurs s'affaissent, rentrent, et l'animal éprouve des convulsions dans lesquelles il succombe. La maladie a, dans cette circonstance, beaucoup de ressemblance avec le *charbon symptômatique*; mais elle en diffère, en ce qu'elle est moins aiguë, et en ce que les tumeurs dont il s'agit, n'ont pas exactement le caractère des tumeurs *charbonneuses*. Celles qui surviennent assez rarement dans la *maladie de bois* sont constamment formées par l'épanchement de la lymphe, tandis que dans le *charbon*, elles sont presque toujours formées par le sang, et qu'elles sont dures et rénitentes.

Cette succession de tems et de symptômes est d'autant plus rapide, que les animaux sont plus forts et plus vigoureux. Quelques-uns périssent le onzième ou le douzième jour; mais le plus grand nombre résiste dix-huit ou vingt jours et quelquefois davantage. En général, la maladie subsiste moins de tems dans le premier période que dans le second, et dans celui-ci que dans le troisième.

L'ouverture des cadavres manifeste des désordres, qui ne sont pas toujours dûs à la cause propre de la maladie, mais qui sont souvent compliqués de lésions antérieures. On remarque 1.° l'inflammation générale des tuniques des quatre

estomacs des ruminans ; 2.° le gonflement et la distension des intestins ; 3.° des infiltrations et des épanchemens d'un sang plus ou moins noir et corrompu dans le mésentère, l'épiploon et dans la graisse qui avoisine les reins ; 4.° la dilatation ou le resserrement contre nature des reins ; 5.° l'engorgement, la dureté, la dilacération du foie et de la rate, l'amplitude excessive de la vessicule du fiel ; 6.° des échimoses et des taches gangréneuses sur le diaphragme ; 7.° enfin des tuméfactions sanguines et noires sur les poumons, l'inflammation et l'infiltration de la plèvre et du médiastin, des épanchemens séreux et sanguins dans la poitrine et dans le péricarde, etc.

Causes de la maladie.

Tous les effets que nous venons d'annoncer, sont le produit de la jeune pousse des bois que les animaux dévorent ; mais par quelle fatalité, cet aliment qu'ils recherchent avec ardeur, leur est il si funeste ?

L'animal abandonné à lui-même choisit ordinairement les alimens qui lui sont les plus salutaires : on le voit dans un champ couvert de toutes sortes de plantes, laisser celles qui peuvent lui être nuisibles. C'est ainsi que toutes les plantes vénéneuses, âcres et caustiques, restent intactes sur le lieu qui les a vu naître, tandis que toutes

celles qui sont saines sont pâturées ; mais quelle que soit la force de l'instinct qui porte et détermine l'animal à veiller ainsi à sa conservation, il n'est pas moins vrai que le sens du goût et celui de l'odorat le trompent souvent. C'est ce qui arrive dans la consommation qu'il fait des fourrages secs, où les plantes bonnes et mauvaises sont mêlées et confondues ensemble : le choix qu'il en fait alors est très-imparfait ; celles qui sont salutaires deviennent l'appât qui le détermine à manger celles qui peuvent lui nuire ; il se trouve, à cet égard, dans le même cas que les animaux que l'on empoisonne à dessein, la substance malfaisante étant incorporée à dose proportionnée, dans les alimens que les animaux recherchent avec le plus d'avidité ; et c'est ainsi que les brutes, dont il est ici question, mangent indistinctement des alimens qui seront dans peu la cause de leur destruction. Pressés par la faim et par le désir de se repaître de substances végétales vertes, ils saisissent avec voracité le brou ou les jeunes pousses des arbres forestiers. La tendreté de cet aliment et sa saveur herbacée, masquent les particules résineuses, austères et styptiques dont il est doué. Les feuilles et les jeunes pousses du chêne jouissant infiniment plus de ces propriétés que celles des autres arbres, qui se trouvent réunis dans les forêts ; ce sont aussi celles qui sont les plus nuisibles.

L'effet destructeur de cet aliment est en raison

de la quantité que les animaux en mangent ; ils en consomment d'autant plus, qu'ils ont été retenus plus long-tems à la nourriture séche ; que les herbes des champs et celles qui croissent dans les bois sont plus rares, plus séches et plus ligneuses ; que les eaux dont ils s'abreuvent sont en moindre quantité et plus impures. Toutes ces circonstances donnent au jet du bois et à ses feuilles une intensité d'action et de force sur les organes digestifs, qui en rapproche les parois, supprime les filtrations, les sécrétions, les excrétions, et fait naître enfin tous les symptômes que nous avons décrits dans le premier tems ou période de la maladie. Cet état d'érétisme et de tension ne pouvant subsister long-tems, toutes les forces de la nature se raniment ; l'inflammation devient générale ; la fièvre se développe ; et les déjections tumultueuses, imparfaites et forcées succèdent à une suppression absolue, d'où naît le second tems de la maladie ; et si la cause destructive persiste, c'est à dire, si l'animal continue à se repaître des mêmes alimens, on voit bientôt paroître tous les symptômes indiqués dans le troisième période ; ils annonceront une décomposition générale du sang et des humeurs, la destruction de l'organisation des viscères et la fin prochaine de l'animal.

Nous tracerons ici les moyens curatifs et préservatifs avec d'autant plus de confiance, que leurs bons effets ont été confirmés par l'expé-

rience et soutenus par des succès fréquemment répétés.

Moyens curatifs et préservatifs.

Les substances médicinales à employer pour triompher de cette maladie, auroient peu d'effet, si l'on ne se hâtoit d'en faire cesser la cause, c'est-à-dire, de retirer les animaux des bois. Cette condition est de rigueur : les bestiaux retirés dans les écuries, les étables et les bergeries y seront examinés avec soin. On en formera quatre classes ; la première sera composée des animaux qui n'auront aucun symptôme maladif et qui paroîtront exactement sains ; la seconde, de ceux dans lesquels le mal sera parvenu à son second période ; la troisième et la quatrième, des individus les plus malades, c'est-à-dire, de ceux dans lesquels la maladie sera parvenue au troisième ou au dernier degré.

Traitement des animaux de la première classe.

Les animaux qui composent cette classe doivent être regardés, quoique sains en apparence, comme ayant le germe de la maladie, et par conséquent, comme disposés à tomber malades d'un moment à l'autre ; et l'on doit d'autant plus se méfier de cet état que l'expérience a prouvé que plus le mal restoit caché, que plus il tardoit à se manifester au-dehors, plus ses effets se dévelop-

poient avec force, et toujours d'une manière très-fâcheuse. Cette circonstance doit donc exciter les artistes vétérinaires et les cultivateurs à ne rien négliger pour annuller les dérangemens occultes que le brou a pu produire dans l'intérieur des animaux ; ils seroient d'autant plus répréhensibles de leur négligence en pareil cas, que ce qu'ils auront à faire pour assurer la santé des bestiaux, n'est ni difficile, ni dispendieux ; qu'il suffira de leur donner quelques breuvages et quelques lavemens composés de décoction de substances adoucissantes, telles que la graine de lin, la racine d'althéa ou de guimauve, le navet, le son, etc. ; de les abreuver d'eau blanche ; de les nourrir très-foiblement avec des fourrages secs, si l'on ne veut pas le faire pâturer, ou leur donner des pommes de terre, de navets, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du blé coupé en vert avant que l'épi soit formé dans sa graine ; ce qui ne nuit point à la récolte du grain.

De quelque manière que l'on se détermine à nourrir ces animaux, il faut toujours leur en donner très-peu pendant les cinq ou six premiers jours : on doit les saigner à la jugulaire, le deuxième ou le troisième jour de l'usage de ce régime, ne pas leur donner la ration entière, si on continue de les tenir à l'étable, et ne les laisser pâturer dans les prairies le tems accoutumé, que deux ou trois jours après la saignée.

Traitement

Traitement de la deuxième classe.

Toute nourriture solide doit être interdite aux animaux, jusqu'à ce que la plus grande partie des symptômes, décrits dans le premier degré de la maladie, soient diſſipés. La décoction de graine de lin, sur une pinte de laquelle on aura ajouté un gros de camphre, diſſous dans un jaune d'œuf, sera donnée, toutes les trois heures en breuvage, et toutes les quatre heures, en lavemens. Cette dose est celle qu'on doit donner aux chevaux, ânes, mulets et bêtes à cornes. La huitième partie ſuffira pour les moutons de moyenne taille; on en donnera un peu plus à ceux de la forte espèce, et un peu moins à ceux de la petite espèce. On abreuvera les animaux, le plus que l'on pourra, avec l'eau blanche, ou avec l'eau pure, en ſe réglant à cet égard, sur le goût des bêtes malades.

Vingt-quatre heures après l'uſage de ce traitement, on ouvrira la jugulaire; on tirera une pinte de ſang aux chevaux et aux bêtes à cornes; six onces ſeulement aux moutons de la forte espèce, un peu moins à ceux qui ſeront moins élevés. Cette opération ſera réitérée ſur les grands animaux ſeulement, le lendemain, et même le ſur-lendemain, ſi les deux premières saignées étoient inſuffiſantes pour calmer l'inflammation, c'est-à-dire, pour faire ceſſer les ſymptômes morbifi-

ques. Cette évacuation, au surplus, n'interdit point l'usage des breuvages et des lavemens ; il faut au contraire, les continuer jusqu'à ce que l'animal soit dans le cas de manger : alors on se contentera de les donner à des intervalles plus éloignés. Leur administration précédera, toujours d'une heure, la ration ; et la quantité de cette ration sera très-inférieure à celle que l'animal seroit dans la possibilité de manger, parce qu'il importe qu'il reste sur son appetit, pour qu'il digère facilement, rien n'étant plus dangereux pour lui à cette époque qu'une indigestion.

Cette ration doit être augmentée peu à peu, à fur et à mesure que les signes de santé se manifesteront par le retour des forces, la gaieté, la liberté des mouvemens, l'activité de la rumination, la facilité et la pureté des déjections. En même tems que l'on augmentera la nourriture solide, on aura soin de diminuer la quantité des breuvages et des lavemens : enfin, on les supprimera entièrement, lorsque l'animal sera rétabli, et qu'il sera dans le cas de consommer, sans inconvéniens, sa ration entière, ou d'être envoyé sans dangers à la pâture.

Traitement de la troisième classe.

La maladie, dans les animaux qui composent cette classe, est d'autant plus difficile à traiter, que l'indigestion est fortement compliquée d'in-

flammation ; que la faignée , qui est indispenfable pour calmer celle-ci, aggrave l'autre. Elle affoiblit le ton des organes digestifs, et la maffe alimentaire féjournant davantage, devient plus nuifible. Cette indigestion est plus dangereufe dans les ruminans que dans le cheval, l'âne et le mulet. Celle qui a lieu dans la panfe eft moins à craindre que celle qui existe dans le feuillet, parce que les fubftances capables de la détruire, agiffent immédiatement fur le fourrage contenu dans le premier estomac, tandis qu'elles ne peuvent le plus fouvent, pénétrer entre les lames du feuillet, les liquides aqueux franchiffant fa goutière, et paffant directement du bonnet dans la caillette, il n'y a que les fubftances huileufes qui puiffent, dans l'état où nous fuppofons ce vifcère, pénétrer entre fes lames et les couches des alimens qu'elles logent; mais les huileux font contraires à l'inflammation qu'on veut appaifer. Tels font cependant les moyens oppofés, et en quelque manière contraires, que nous allons concilier pour parvenir au but que nous nous propofons.

Si les alimens folides ont été interdits dans le premier période de cette maladie, à plus forte raifon, devons-nous les profcrire; et l'on conçoit que tous délais, à cet égard, ne peuvent qu'être funestes. Il importe de ménager les momens et de les employer avec économie pour arrêter les progrès du mal. Il faut fe hâter de rendre le ventre libre par des lavemens d'eau tiède, vinaigrée et

édulcorée avec de l'huile d'olive, ou du beurre frais, ou du ſain-doux Ces lavemens doivent être réitérés toutes les heures, dans le commencement de la maladie. On aura ſoin d'adminiſtrer avec non moins d'exactitude, après chaque lavement, un breuvage compoſé d'une pinte de décoction d'oſeille et de chicorée ſauvage, dans laquelle on aura ajouté un gros de camphre diſſous dans l'eſprit de vin, deux cueillerées à bouche de vinaigre de vin et trois onces d'huile d'olive. On aura l'attention de mêler et d'agiter ces ſubſtances, au moment de les administrer, pour que l'huile ſoit incorporée aux autres liqueurs. Ce breuvage ſera donné à un dégré de chaleur plus que tiède.

On gargariſera, quatre à cinq fois par jour, la bouche des animaux malades, avec de l'eau-vinaigrée et miellée: on les bouchonnera de tems en tems (1); et dès que les déjections ſeront un peu faciles, ce qui a ordinairement lieu au bout de dix à douze heures, plus ou moins, on ouvrira la jugulaire avec une forte et large flamme; et on fermera l'ouverture avec une épingle, après qu'on aura tiré une chopine ou une livre de ſang, et après qu'on aura oint les lèvres de la plaie faite par la flamme avec un peu de beurre. On l'ouvrira de nouveau, quatre ou cinq heures après, pour retirer une pareille quantité de ſang; et on

(1) Cette opération consiste à frotter avec un torillon de paille le corps de l'animal malade.

réitérera ces ſaignées partielles, toujours par le même vaiſſeau, s'il eſt poſſible, juſqu'à ce que l'inflammation ſoit appaiſée, ce qui a communément lieu au bout de cinq ou ſix évacuations de cette eſpèce.

L'inflammation paſſée, le ventre étant libre, les urines étant de bonne nature, et coulant uniformément, ſans efforts ni douleur, l'animal doit être regardé comme guéri : on peut le mettre à l'uſage du régime et du traitement preſcrits pour les animaux de la première claſſe, ayant attention d'excepter de ce traitement la ſaignée ; mais pour peu qu'ils ſoient encore triſtes et dégoûtés, il faut les purger avec une once ou deux d'aloès en poudre, que l'on étendra dans une pinte de décoction de chicorée ſauvage, ce qui ſuffira pour opérer l'évacuation déſirée : la huitième partie de ce breuvage ſuffira auſſi pour le mouton. On aura ſoin, pendant le tems qu'elle s'effectuera, d'abreuver et de promener ſouvent les animaux. S'il y avoit des épreintes (1) ou téneſmes (2), on donneroit des lavemens compoſés de ſubſtances graſſes et adouciſſantes, telles que du bouillon de tripes, une décoction de graine de lin, ou de l'eau de

---

(1) L'épreinte est une douleur causée par une matière âcre, qui donne de fausses envies de rendre des excrémens.

(2) Envie continuelle de rendre les excrémens, suivie de quelques glaires sanguinolentes et purulentes, et souvent même sans la moindre déjection.

ſon, dans laquelle on auroit fait fondre une certaine quantité de beurre frais.

Les effets de la médecine paſſés, on cherchera à fortifier l'estomac ou les estomacs, par quelques breuvages d'infuſion de plantes aromatiques et amères, telles que l'abſynte, le ſauge, la centaurée, etc.; ce qui ſuffira, avec le régime preſcrit, pour remplir cette indication. On ne doit appliquer le ſéton au poitrail et au fanon, qu'autant que les ſignes de ſanté ſéront imparfaits : alors on en faciliteroit la ſuppuration par l'onguent baſilicum, et l'on n'ôteroit le ſéron que dix à douze jours après l'apparition des ſignes d'une ſanté parfaite. Nous obſerverons, à l'égard de ce traitement en général, que les ſaignées doivent être moins répétées pour les moutons, pour les vaches pleines et pour celles qui abondent en lait, et généralement pour tous les animaux d'une constitution foible et délicate, que pour ceux d'un temperament fort et irritable.

Traitement de la quatrième et dernière classe.

Lorſque la maladie eſt parvenue au quatrième degré, on conçoit que la ſaignée, ſi néceſſaire dans les cas précédens, ne pourroit qu'être mortelle ici, où il importe, non-ſeulement de ménager les forces de la nature, mais encore de les exciter, pour favoriſer les criſes qu'elle tend à faire de

toutes parts, pour ſe débarraſſer de l'ennemi qui l'opprime. Tout aliment ſolide, quelque léger qu'il fût, aggraveroit l'état du malade, et tous les délais dans les ſecours à donner ne pourroient qu'être funestes.

Le friſſon exige des bains de vapeur d'eau bouillante ſous le ventre et ſous la poitrine, et des breuvages ſudorifiques, d'autant plus actifs que l'animal est plus triste et plus foible.

L'animal, auquel on veut faire prendre ces bains, doit être couvert d'une grande couverture de laine, qui tombe de chaque côté jusqu'à terre. Lorſque la vapeur a bien pénétré tout le corps, et que la ſueur eſt copieuſe, on le découvre, on le bouchonne très-promptement et très-fortement jusqu'à ce qu'il ſoit ſec, on le couvre avec de la paille ſéche et une couverture; on fixe le tout par un ſurfaix. Les breuvages que l'on doit faire avaler pendant le tems que l'animal prendra le bain de vapeur, et après qu'il l'aura pris, ſeront composés ainſi qu'il ſuit: prenez eau bouillante, une pinte; ajoutez quinquina concaſſé, une demi-once; fleurs de ſureau, ou baies de genièvre ou de laurier en poudre, une once: laiſſez infuſer une demi heure; coulez la liqueur au travers d'un linge, et adminiſtrez-la un peu plus que tiède, après y avoir ajouté un demi-gros, un gros ou deux gros d'alkali volatil fluor ou concret, plus ou moins, ſuivant la force de l'animal, et ſuivant que l'on déſire donner au breuvage plus ou moins d'action. On ſe diſpen-

ſera de donner aux moutons des bains de vapeur : le breuvage ſudorifique ci-deſſus adminiſtré à doſe proportionnée, c'est-à-dire, à un huitième, ſera ſuffiſant pour opérer l'effet déſiré, qui eſt d'exciter fortement la transpiration et de porter à la peau les humeurs et la chaleur qui ſe ſont concentrés au-dedans.

Les tuméfactions, les ulcérations de la langue, et toutes celles qui ſe manifeſtent dans la bouche, demandent qu'on injecte ſouvent dans cette cavité des liqueurs déterſives et antiputrides. L'infuſion de quinquina, animée d'une ſuffiſante quantité de teinture d'aloès, est la liqueur qui a été employée avec le plus de succès, ſur-tout lorſqu'on a eu l'attention de ſcarifier ces tuméfactions, quand elles étoient épaiſſes et noires, d'ouvrir et de débrider les ulcérations, quand elles étoient ſinueuſes et tortueuſes ; enfin, lorſqu'on a mis dans la bouche des billots chargés de ſon, de miel et de vinaigre, cuits et mêlés enſemble.

La foibleſſe de la croupe et la douleur de l'épine ſeront combattues par des frictions ſpiritueuſes, faites de parties égales d'eſſence de térébentine et d'eau de vie, mêlées et incorporées.

Les déjections de matières purulentes et infectes, qui ulcèrent le rectum et qui occaſionnent des épreintes et des ténеſmes, ont été corrigées et arrêtées par des lavemens compoſés d'infuſion de méliſſe et de menthe, dans laquelle on avoit ajouté, pour chaque lavement, un gros de térébenthine dissoute

diſſoute dans un jaune d'œuf, et une cuillerée à bouche d'eau de vie camphrée.

Le flux par les naſeaux d'une matière ſanguinolente, diſſoute et infecte, doit être détourné, arrêté et corrigé par trois ou quatre ſétons placés tranſverſalement de chaque côté de l'encolure, et par des injections faites dans les foſſes naſales, avec l'eau d'orge miellée et vinaigrée.

La tuméfaction des tégumens, dans quelque lieu qu'elle ſe montre, exige qu'on la combatte par les ſcarifications, les ſétons, les véſicatoires et l'eſſence de térébenthine; que celle qui attaque les yeux et les détruit, ſoit traitée par deux ou trois raies de feu, placées circulairement autour de l'orbite, par un ſéton placé ſous le grand angle de l'œil, et par des collyres déſenſifs, tels que l'eau la plus froide poſſible, aiguiſée d'un peu d'eau de vie.

A l'égard des animaux, ſur les corps deſquels il ne ſurvient aucune tumeur, il faut ſe hâter d'en établir d'artificielles, par le moyen d'un ou de pluſieurs trochiſques (1) de ſublimé corroſif, que l'on placera dans l'épaiſſeur des muſcles pectoraux du cheval, de l'âne et de mulet; par les véſicatoires que l'on appliquera ſur la ſurface ex-

(1) Compoſition ſéche, dont les principaux médicamens sont pris en poudre fort subtile; puiſqu'étant incorporés avec quelque liqueur, ils sont réduits en une masse, dont on fait des petits pains auxquels on donne telle figure qu'on veut.

térieure des parties, dans l'intérieur desquelles ces trochisques auront été introduits.

Le tems que ces trochisques doivent séjourner dans la partie, est celui qu'il leur faut pour y produire un engorgement de trois ou quatre pouces de hauteur dans les grands animaux, d'un pouce ou d'un pouce et-demi dans le mouton. La formation de cette tumeur a ordinairement lieu, sur-tout si l'on seconde l'effet de ces vésicatoires par l'administration du breuvage sudorifique, ci-devant prescrit, au bout de deux fois vingt-quatre heures, plus ou moins. Alors on les retire, et l'on traverse la tumeur qu'ils ont fait naître par deux ou trois sétons. On hâte la suppuration, et on l'entretient le plus long-tems possible, avec l'onguent Basilicum; et s'il est insuffisant, avec l'onguent vésicatoire, que l'on incorpore en plus ou moins grande quantité avec le premier, au moyen duquel on oint journellement les sétons.

La suppuration établie, soit dans les tumeurs naturelles, soit dans celles produites par les secours de l'art, il survient ordinairement un changement en mieux, qui diminue la crainte et augmente l'espérance: mais quelle que soit la diminution des symptômes fâcheux, il ne faut pas perdre de vue l'animal malade. La moindre erreur dans le régime, et la plus petite négligence dans les secours qu'il est encore indispensable de lui donner, peuvent être la cause de sa perte. Il faut conti-

nuer de ſoutenir les forces de la nature, afin qu'elle ſe dépure parfaitement par la voie des égoûts naturels ou artificiels. Pour cet effet, on donnera toutes les cinq à ſix heures, un breuvage diaphorétique et antiputride, composé d'infuſion de quinquina et de plantes aromatiques, aiguisée d'une ſuffiſante quantité de vinaigre. Ce breuvage ſe fait ainſi : prenez eau bouillante, une pinte ; ajoutez quinquina concaſſé, deux gros ; feuilles de ſauge, d'hyſope, de chaque une poignée ; laiſez infuſer une heure, coulez et ajoutez vinaigre de vin, une once.

Ce breuvage ſera adminiſtré, comme le précédent, à un degré de chaleur plus que tiède ; on en continuera l'uſage juſqu'à ce qu'il ait produit l'uniformité du degré de chaleur dans toutes les parties extérieures du corps, la ſoupleſſe des tégumens, une ſuppuration bien abondante dans toutes les parties qui ont été traverſées par les ſétons ; que les déjections ſoient de bonne nature ; que les urines ſoient dépuratoires, c'est-à-dire, épaisses et d'un jaune plus ou moins clair. Si la croupe reſtoit foible, malgré les frictions ſpiritueuses ci-devant prescrites, on ſeconderoit leurs effets par des lavemens d'infuſion de plantes aromatiques, que l'on animeroit avec addition d'un demi-gros ou d'un gros d'eſſence de térébenthine ; et ſi ces moyens reſtoient encore inſuffiſans, on auroit recours au feu, que l'on appliqueroit en pointes ſur les lombes, et aux charges

gommeuses et résineuses, animées par l'essence de térébenthine pure.

On ne cessera l'usage des injections dans les naseaux et dans la bouche, ainsi que celui des billots, que lorsque ces parties seront dans l'état naturel.

Tels sont les changemens en mieux qu'il faut attendre pour permettre à l'animal un régime plus nourrissant. L'aliment qu'on doit lui donner d'abord est une panade fluide et légère, faite de mie de pain, de pommes de terre, de carottes et de navets cuits à l'eau, avec une certaine quantité de sel commun, c'est-à-dire, une once par pinte. On la fera prendre avec la corne, à petites doses réitérées : ces doses seront proportionnées à la taille et à la vigueur de l'animal malade ; elles seront d'autant plus rapprochées qu'il aura plus d'appetit et qu'elles passeront plus facilement. Au bout de trente-six à quarante huit heures, on essayera de lui donner des alimens plus solides : le son sec ou frisé, le foin le plus fin, le plus délicat et le mieux récolté lui seront offerts, d'abord à petites poignées, de tems en tems ; enfin, à mesure que sa santé se rétablira, et que la rumination s'exécutera librement, on le mettra peu à peu à la nourriture ordinaire ; mais il importe de commencer par le régime prescrit pour les animaux de la première classe, et de lui faire prendre, pendant quelques jours, un breuvage le matin, et un autre le soir, fait avec l'infusion des plantes

aramatiques, pour donner aux organes digestifs le ton et l'action qu'ils avoient avant la maladie. Si l'animal restoit trifte, afſoupi et languiſſant, on le púrgeroit une fois ou deux; et quant aux sétons, on se conformera, pour leur extraction, aux précautions ci-dessus prescrites. Toutes ces attentions ſont si nécessaires, que pour peu qu'on les néglige, les animaux sont maigres, valétudinaires et deviennent souvent perclus pour le reſte de leur vie.

Conclusion.

La jeune pouſſe des arbres, et sur-tout des chênes, eſt un aliment dangereux pour les animaux; pour en prévenir les funeſtes effets, il faut, 1.° n'envoyer les beſtiaux dans les bois qu'après qu'ils auront été alimentés avec des pommes de terre, des navets écrasés et mêlés à une petite quantité de son, ou après qu'on leur aura donné de l'herbe verte; 2.° ne les laiſſer dans les bois que l'espace de deux ou trois heures le matin et autant le soir, en observant de ne les y envoyer le soir qu'après qu'ils auront consommé une ration pareille à celle que nous avons prescrite pour le matin : on leur en donnera encore en revenant des bois. C'eſt ainsi qu'en alternant ces deux espèces d'alimens, dont l'un eſt âcre et styptique, l'autre adouciſſant et relâchant, ils ſe corrigeront l'un par l'autre.

Si on n'a ni pommes de terre, ni navets, ni

fourrage vert, alors il faut avoir recours au son de froment, d'orge ou de seigle, ou à la farine de ces grains qu'on fera manger aux animaux, avant et après le brou, conformément à l'ordre établi ci-dessus. Ce son ou cette farine doivent être liés sous la forme de bouillie légère, par une suffisante quantité d'eau : et si l'usage de ce son ou de ces farines étoit interdit par la difficulté de s'en procurer, on y substitueroit le fourrage sec ; mais alors, il faudroit donner de tems en tems aux animaux, lorsqu'ils seront rentrés ou avant de les envoyer au bois, un breuvage et un lavement faits d'une décoction de graine de lin.

Lorsqu'on n'a point d'autre ressource et qu'on est forcé de nourrir uniquement les bestiaux des feuilles et des pousses que les bois fournissent, il faut les abreuver souvent avec l'eau blanche, sur chaque seau de laquelle on aura fait dissoudre une once de gomme arabique ou de gomme de cérisier, et leur donner à l'étable des breuvages et des lavemens de décoction de graine de lin, ayant soin de laisser la graine de lin, dont on a fait la décoction, dans le breuvage. On saignera les animaux à la jugulaire, tous les quinze jours environ, afin de prévenir l'inflammation que le brou occasionne. Cette opération sera précédée et suivie pendant deux ou trois jours, de l'usage d'un grand nombre de breuvages et de lavemens de décoction de graine de lin, dans lesquels on ajoutera un peu de vinaigre : on abrégera aussi

pendant ces époques, la durée de la pâture des animaux dans les bois; cette abréviation sera d'autant plus grande qu'ils mangeront le brou avec plus de voracité.

(Extrait des inst. et obs. sur les maladies des animaux domestiques, par le citoyen Chabert, année 1793, pag 99 et suiv.)

CINQUIEME MALADIE.

LA PERIPNEUMONIE,

Ou affection gangréneuse du Poumon, qui règne ordinairement dans le printems, sur les bêtes à cornes.

La péripneumonie gangréneuse est une maladie contagieuse qui affecte les poumons; elle est presque toujours épizootique dans les bêtes à cornes; et c'est sous ce point de vue que nous la considérerons aujourd'hui.

On observe aussi dans cette maladie trois tems ou périodes.

Symptômes du premier degré.

La tête de l'animal est lourde, et le mufle moins arrosé qu'à l'ordinaire; les yeux sont tristes et plus ou moins obscurcis; le pouls est dur, irrégulier, accéléré; les flancs sont légérement agités; on a de plus remarqué que la chaleur de la bouche et de l'air agité est un peu plus

intense qu'à l'ordinaire ; que la toux est séche, souvent forte et fréquente ; que le dégoût pour les alimens solides est plus ou moins grand ; que la soif est plus considérable ; que la fiente est quelquefois noire et presque toujours plus compacte qu'à l'ordinaire. Enfin dans les animaux attaqués de cette maladie, les urines sont rares et plus ou moins épaisses : elles ont une odeur plus forte que dans l'état de santé ; le poil est hérissé ou a perdu son lustre ; les oreilles et les cornes manifeſtent plus de chaleur que dans l'état sain ; il y a une légère diminution des forces ; l'animal paroît fatigué sur ses extrémités ; quelques - uns sont affectés de claudications.

Symptômes du second degré.

Tous les symptômes décrits ci-deſſus augmentent d'intenſité : l'épine du dos est très-senſible, la plus légère pression sur cette partie la fait fléchir en contre-bas ; et cette flexion eſt suivie d'une plainte de l'animal. Il y a grincement de dents, diminution du laït ; la tête est levée ; les yeux sont étincelans et larmoyans ; le pouls est très-agité ; la soif eſt grande, souvent inextinguible ; la chaleur et la sécheresse de la bouche sont conſidérables ; celle de l'air expiré n'eſt pas plus tempérée : la membrane pituitaire est enflammée et engorgée ; le mufle est sec et les naseaux sont spasmodiquement contractés ; toute la surface du corps

corps est d'une chaleur pulsative : souvent cette chaleur disparoît tout à coup pour reparoître de nouveau ; quelquefois encore elle se montre partiellement sur les côtes, les faces de l'encolure, tandis que les cornes, les oreilles et les extrémités sont froides : d'autres fois le contraire arrive ; on remarque de plus, que les cornes et les oreilles sont froides et chaudes alternativement ; alors les flancs sont agités ; la main introduite dans le boyau rectum, procure des notions précises sur l'intensité de l'inflammation des entrailles, qui est toujours très-considérable. La chaleur de ces parties, n'est pas cependant toujours en proportion de celle de l'habitude du corps ; souvent elle est d'autant plus forte, que celle des tégumens, des cornes, des oreilles et des extrémités est plus foible. La toux est forte et le plus souvent continue, opiniâtre et convulsive ; dans les animaux chez lesquels elle n'existe pas, et où cependant on observe les autres symptômes ci-dessus décrits, la maladie est très-avancée, et doit être regardée comme à son dernier période, parce qu'alors la tissure pulmonaire se trouve si fortement subjuguée par les humeurs, qu'elle n'éprouve aucune irritation. L'animal ne se couche point, ou du moins ne peut rester long-tems dans cette situation ; la douleur de la poitrine résultant du poids d'un des lobes pulmonaires sur l'autre, ou de la toux qui ne peut s'effectuer librement dans cette situation, l'obligent à se relever prompte-

ment : il y a expectoration par la bouche et par les naseaux d'une matière rouſſâtre et sanguinolente, plus ou moins diſſoute. Cet état inflammatoire coagule bientôt le lait, ou s'oppoſe à sa filtration : de là la dureté des mammelles, ou leur deſſéchement et leur flétriſſure.

Il ſe montre, dans quelques ſujets, une tumeur ſuperficielle dans une partie quelconque ; ſon ſiège le plus ordinaire eſt au défaut du coude, au cou ou aux extrémités. Ces ſortes de tumeurs ſont ordinairement très-mobiles ; elles disparoiſſent aſſez ſubitement ; et cette rentrée, qui eſt précédée par un friſſon ſur une partie quelconque du corps, et ſur-tout ſur les faces latérales de la poitrine, du bras et de l'avant-bras, eſt mortelle.

Symptômes du troisième degré.

Tous les ſignes d'inflammation des deux premiers degrés diſparoiſſent : le pouls eſt petit, foible, et en quelque ſorte effacé ; les humeurs de l'œil ont perdu leur humidité naturelle ; la pupille eſt dilatée et ſans mouvement, l'approche de la flamme même ne peut la faire contracter ; les flancs ſont rentrés et leurs mouvemens très-accélérés ; les mouches s'attachent à l'animal, et il y eſt inſenſible ; la reſpiration devient de plus en plus laborieuſe ; l'épine eſt voûtée en contre-haut par le rapprochement des extrémités ; les naſeaux ſont extrêmement dilatés, et ils lais-

ſent couler une humeur diverſement colorée, et plus ou moins infecte. Cette humeur eſt quelquefois ſi âcre, qu'elle ulcère la membrane pituitaire, comme dans la morve des chevaux; d'autres fois, mais aſſez rarement, des portions charnues, baveuſes, décompoſées et formées par les débris de la ſubſtance pulmonaire, remplacent ou accompagnent l'écoulement dont nous venons de parler, et ſortent partie par la bouche et partie par les naſeaux : il y a conſtipation dans quelques ſujets; mais ce qui eſt plus fréquent, ce ſont des déjections de matières bilieuſes, très-âcres et très-fétides, qui donnent lieu à des épreintes cruelles; la foibleſſe eſt conſidérable; la chassie ou l'humeur des tarſes eſt collante; toute la machine eſt inſenſible; on entend ordinairement un gargouillement dans la poitrine : le malade chancelle, ſe plaint, tombe, ſe relève pour tomber de nouveau, et meurt.

Tels ſont, en général, les ſymptômes qui ſe ſuccèdent dans cette maladie, véritablement déſaſtreuſe; cette ſuccession s'opère d'autant plus promptement, que la cauſe de la maladie a plus d'intenſité; que l'époque où elle a commencé à agir, eſt plus éloigné de celle de l'invaſion de l'épizootie; et lorſque cette intenſité eſt augmentée par la contagion, la maladie dans un grand nombre de ſujets, ne paſſe pas par les différens degrés que nous avons décrits; pluſieurs périſſent preſque ſubitement, ou après un délai de vingt-

quatre à quarante - huit heures. Cet événement a principalement lieu sur les jeunes sujets, et sur-tout sur ceux qui sont gras et les plus forts.

Ouverture des cadavres.

On remarque une inflammation générale; les poumons sont presque constamment décomposés, sphacelés et suppurés; la plévre et le médiastin sont épaissis et infiltrés d'humeurs glaireuses: il y a adhérence de ces parties avec les poumons, le péricarde et le diaphragme; d'autres fois tous les viscères nagent dans une plus ou moins grande quantité d'eau bourbeuse, séreuse, sanguinolente et toujours infecte. Le foie se montre tuméfié, de couleur jaunâtre, et alors il est d'un volume considérable; sa vésicule est pleine d'une humeur épaisse et noire; le diaphragme est enflammé et le plus souvent gangréné, ou couvert de taches noires; la panse renferme des alimens plus ou moins desséchés; ceux du feuillet sont secs et brûlés; la membrane interne de ce viscère adhère le plus souvent aux couches alimentaires; la caillette et les intestins grêles sont plus ou moins enflammés; la matrice dans l'état de plénitude, ainsi que le fœtus qu'elle renferme, sont non-seulement très-enflammés, mais souvent affectés de taches gangréneuses: les poumons du fœtus se ressentent plus ou moins de l'état de ceux de la mère.

Causes de la maladie.

L'époque la plus ordinaire où la péripneumonie se déclare, est le printems qui succède aux hivers doux, par la raison que les plantes qui forment la nourriture des animaux dans cette saison, outre qu'elles sont fort aqueuses et inertes, renferment encore beaucoup d'insectes, ce qui fournit des alimens véritablement putrides. On la voit encore se manifester en automne, lorsque l'été a éprouvé de grandes variations de chaud et d'humide, et que ces variations se sont fréquemment répétées. Ainsi les causes les plus fréquentes de cette maladie sont les variations de l'atmosphère, les longues sécheresses, l'exposition trop long-tems continuée des animaux à l'ardeur du soleil brûlant, les brouillards épais et fétides, la grêle, les pluies froides que les animaux éprouvent lorsqu'ils sont en sueur, la disette d'eau, celle des mares où on les abreuve, les fourrages et les pâturages poudreux et submergés, les étables trop chaudes, les plantes marécageuses, et sur tout celles qui sont desséchées après la retraite des eaux, telles que celles qu'on nomme la gaze, qui n'est autre chose que les feuilles du chien-dent, en partie pourries et amalgamées, les exhalaisons putrides des marais, les insectes qui recouvrent les plantes et qui sont ou vivans ou morts.

Outre ces causes, on a vu encore que la paille

d'avoine qui a été trop javelée, celle qu'on a liée à la rosée et qui s'est moisie dans le tas, forment des fourrages poudreux, et en quelque manière décomposés, qui, quoique battus, secoués et propres en apparence, ne portent pas moins dans le sang des principes destructeurs. La paille d'avoine, que l'on fait consommer ordinairement à ces animaux, est un fourrage, qui, contenant toujours beaucoup plus de terre que de sucs nourriciers, remplit la panse, augmente le volume du bas-ventre au dépens de celui de la poitrine, et dispose les viscères, renfermés dans celle-ci, à être la proie d'une infinité de maladies ou chroniques ou aiguës, suivant la disposition des sujets et l'action des autres causes prédominantes Enfin la contagion est d'autant plus active que le nombre des animaux affectés est plus considérable, et que ces animaux sont plus pressés dans les étables.

Soins et régime.

Les bêtes à cornes étant, en général, d'un tempérament phlegmatique et pituiteux, ne paroissent point éprouver tout de suite les effets d'un virus quelconque, introduit dans leur sang : il y fait des ravages sourds et sinistres ; et très-souvent le premier signe qui l'annonce est bientôt suivi d'un embrasement subit et général, qui opère la destruction de la machine, si on tarde

d'y apporter un prompt ſecours. En conſéquence, on ne ſauroit viſiter trop ſouvent les animaux ſains, afin de s'assurer de l'existence du plus léger ſigne maladif. On doit éviter avec le plus grand ſoin, toute communication ; et ceux qui ſoignent les animaux malades ne manqueront pas d'enterrer le fumier qu'ils enleveront tous les jours, afin d'anéantir les particules morbifiques qu'il renferme, et qui ſont de nature à s'étendre facilement au loin. On enfouira aussi les cadavres le plus profondément qu'on pourra, après avoir lacéré et tailladé leurs cuirs ; et on tiendra les animaux ſains dans des étables très-ſéches, propres et bien aérées ; ceux qu'on reconnoîtra affectés de la maladie ſeront renfermés dans des parcs éloignés des habitations.

On fera broſſer, bouchonner et étriller ſouvent les animaux malades et ceux qui ne le ſont pas ; on tiendra les premiers couverts et dans la plus grande propreté ; on parfumera l'étable avec des plantes aromatiques, ou avec des baies de genièvre, infuſées dans le vinaigre, et jetées ſur des charbons ardens. On fera bouillir du vinaigre ſur un rechaud, on en dirigera les vapeurs ſous le ventre et la poitrine, et dans les naseaux de chacun d'eux, après avoir eu ſoin de mettre auparavant ſur leur corps, une grande couverture qui tombe jusqu'à terre. Cette dernière précaution est pour les malades et pour ceux à préſerver ; on leur ſera respirer un air frais, ſoit en les promenant,

s'il fait beau, soit en donnant à l'air une libre circulation dans les étables : on entretiendra dans leur bouche un billot composé d'oximel simple et d'assa-fœtida. Les animaux malades seront tenus à la diète la plus sévère ; la moitié de la ration ordinaire sera donnée à ceux qu'il s'agira de préserver, et on leur choisira des fourrages secs et très-sains.

Traitement préservatif.

Il faut saigner à la jugulaire, et répéter cette opération le lendemain et même le surlendemain, si le pouls conserve encore un caractère de dureté. On donnera pendant trois ou quatre jours, le breuvage (n.° 3), et les lavemens (n.° 1); on placera, le deuxième jour de cet usage, un trochisque de sublimé corrosif, au poitrail : la tumeur, que ce corps étranger fera naître, sera traversée par le moyen d'un séton, enduit de vésicatoires : on les nettoyera tous les jours avec de l'eau tiède vinaigrée ; et on en entretiendra la suppuration le plus long-tems possible. On ne l'enlevera qu'après que l'épizootie sera terminée ; et à cet effet, on choisira un beau jour, continué depuis quelque tems. Il importe aussi que cette extraction soit suivie du purgatif (n.° 5). Immédiatement après avoir placé le trochisque dont nous venons de parler, on donnera à chaque animal le breuvage (n.° 9), afin d'en seconder

l'effet

l'effet et de faciliter la ſortie entière et complète de l'humeur gangréneuſe, qui ordinairement ſe porte dans le lieu où eſt l'exutoire : ſi cependant elle ſe manifeſtoit ailleurs, ce qui est très-rare, on attaqueroit par les véſicatoires, les ſcarifications, ou les frictions répétées d'eſſence de térébenthine, la tumeur qu'elle auroit formée ; le lendemain ou le ſur-lendemain, on aura recours au breuvage antiputride (n.° 7); on reviendra enſuite à celui (n.° 3), dont on fera un uſage fort étendu, ainsi que de la boiſſon (n.° 2).

Ces remèdes ont conſtamment ſuffi pour garantir les animaux ſains des effets de la contagion.

Traitement curatif.

Traitement du premier degré.

La ſaignée à la jugulaire eſt ordinairement indiquée à cette époque; mais cette circonstance ſuppoſe que les cauſes qui ont déterminé la maladie n'agissent que depuis très-peu de tems : on doit être très-circonſpect dans l'emploi de ce moyen ; et il ne faut ſe déterminer à faire cette opération qu'après avoir conſulté le pouls, et s'être aſſuré qu'il est dur, fort et plein ; s'il étoit au contraire foible et petit, l'évacuation du ſang faciliteroit alors d'autant plus l'afluence des humeurs ſur les poumons, que cette diſpoſition ſeroit plus grande : ainsi la ſaignée ne ſera donc

pratiquée qu'autant que le pouls fera dur; et elle fera répétée trois ou quatre heures après, si cette même dureté subsiste encore. Dès que le pouls fera simple, appliquez les vésicatoires (n.o 6) sur chaque côté de la poitrine, en arrière des coudes; faites le poil sur la place; lotionnez-la ensuite avec la teinture de cantharides; appliquez-y une couche d'onguent vésicatoire, que vous ferez fondre sur la partie, au moyen d'une pelle rouge; appliquez-y ensuite une seconde couche, que vous maintiendrez par le moyen d'un large plumaceau, soutenu par un bandage.

Quand cet éruptoire aura produit l'effet désiré, vous lui substituerez un suppuratif, composé d'onguent Basilicum et de vésicatoire; on augmente la dose de ce dernier, suivant le besoin, et on y en met d'autant plus que la suppuration est moins abondante et la tuméfaction plus considérable. Quand la suppuration est amplement établie, on se contente du digestif, composé de térébenthine et de jaunes d'œufs; et on l'entretient le plus long-tems qu'il est possible.

Donnez immédiatement après l'application de ces vésicatoires, le breuvage (n.° 9); revenez ensuite à celui (n.° 7), que vous réitérerez toutes les six heures, pendant les vingt-quatre premières heures; après quoi vous vous contenterez de le donner tous les matins, pendant quatre ou cinq jours; vous lui substituerez ensuite celui (n.° 3); et vous injecterez fréquemment dans la bouche le gargarisme (n.° 4).

On donnera des lavemens délayans et tempérans (n.° 1), toutes les cinq ou ſix heures: on fera prendre, le plus que l'on pourra, de la boiſſon (n.° 2); et ſi l'animal la refuſe, on la lui adminiſtrera avec la corne.

Faites humer, de tems en tems, à l'animal, la vapeur d'eau chaude vinaigrée : vous aurez la précaution d'envelopper la tête et le ſeau avec un linge ou une couverture, afin qu'il ſe perde le moins de vapeur poſſible : ſi la maladie cède à ce traitement, terminez la cure par le purgatif (n.° 5). Il importe de bouchonner, de broſſer et d'étriller fortement les animaux, à l'effet d'exciter l'inſenſible transpiration, toujours ſupprimée dans cette circonſtance; ſouvent on eſt obligé, pour la rétablir plus amplement, de faire uſage des bains de vapeurs.

Traitement du deuxième degré.

La ſaignée doit être proscrite; elle détruiroit les forces déjà opprimées, et précipiteroit l'animal dans le troiſième tems de la maladie. Le deuxième degré, étant celui où elle tient le milieu entre l'inflammation et le ſphacele, on appliquera ſur-le-champ les véſicatoires ; on fera précéder leur application de pluſieurs mouchetures ou ſcarifications, ainsi que de lotions faites avec de l'eau de vie véſicante; il faut encore, pour leur donner l'activité dont ils ont beſoin, ſaupoudrer de ſu-

blimé corrosif réduit en poudre, la deuxième couche que l'on appliquera, après avoir fait fondre la première avec la pelle chauffée.

On administrera ensuite le breuvage (n.° 7); et on fera de plus, un très-grand usage des lavemens (n.° 1), de la boisson (n.° 2) et du gargarisme (n.° 4).

On ajoutera, dans les lavemens prescrits dans le premier degré, deux verres de vinaigre; les animaux affectés de dévoiement auront des lavemens composés de la même décoction ci-dessus, avec addition de quatre gros de térébenthine, dissous dans une décoction très-mucilagineuse de graine de lin: s'il y a épreintes ou ténesmes, cette dernière décoction et les quatre gros de térébenthine formeront seuls les lavemens. Si l'animal étoit très-foible, et qu'on craignît que les vésicatoires ne pussent attirer au dehors toute l'humeur gangréneuse qui l'opprime, on en aideroit l'effet par le breuvage alexitère [n.° 9], administré immédiatement après l'application des vésicatoires, ce qui n'empêchera pas de revenir au breuvage antiputride (n.° 7), ordonné précédemment, et dont on réitérera la dose suivant l'exigence des cas.

Aussitôt que la rumination commencera à se rétablir, et que la plus grande partie des symptômes aura disparu, on donnera, comme dans le premier degré, la panade (n.° 8) pour toute nourriture.

Lorsque les symptômes continueront à se dissiper, et que l'animal pourra être comparé à ceux qui sont ſoumis au traitement du premier degré, on ſe contentera de ſuivre ce qui y est prescrit.

A l'égard des vaches, dont le pis ſera dur, on les fera traire ſouvent, après avoir fait tremper les mammelles dans l'eau tiède.

Traitement du troisième degré.

On doit ici enviſager la nature dans un état d'atonie véritable et de deſtruction prochaine ; cependant on pourra tenter l'application des véſicatoires. Ce topique ne ſauroit être appliqué ni trop tôt ni trop fort : on ſent le beſoin d'en ſeconder les effets par le breuvage (n.° 9), dont la dose ſera d'autant plus copieuse et plus réitérée que la foibleſſe du ſujet ſera plus grande. Quand ce breuvage aura produit l'effet déſiré, on reviendra à celui (n.° 7), ou à celui (n.° 10); ſi l'effet de ce dernier étoit inſuffiſant après l'adminiſtration du breuvage (n.° 9), on injectera dans la bouche le gargarisme (n.° 4) pour opérer l'exfoliation des eschares qu'il fait naître dans cette cavité; on ajoutera à ce gargarisme deux onces de teinture d'aloès.

Dès que les symptômes de foibleſſe et d'atonie auront disparu, on reviendra au traitement prescrit pour le deuxième degré ; et on paſſera ſucceſſivement à celui du premier.

Formules médecinales.

N.° 1. *Lavemens.*

Prenez feuilles d'oſeille et de chicorée ſauvage, de chaque, six fortes poignées ; ſel commun, six onces : faites bouillir dans la quantité d'un plein ſeau d'eau ; retirez du feu ; laiſſez infuſer une heure, environ ; paſſez à travers un linge ; ajoutez vinaigre, une chopine ou une livre ; mêlez et donnez tiède pour lavemens à la dose d'une pinte.

N.° 2. *Boisson.*

Prenez eau commune, un plein ſeau ; farine d'orge ou de froment, deux jointées : délayez cette farine dans l'eau, à froid ; ajoutez ſel de nitre, une once, ou eſprit de vitriol, un gros : coupez cette boiſſon avec partie égale d'une forte décoction de navets ; mêlez et faites boire froid.

N.° 3. *Breuvage.*

Prenez décoction, (n.° 1) une pinte ; ajoutez ſel de nitre, deux gros ; oximel ſimple, deux onces ; camphre, deux gros : mais ayez l'attention de diſſoudre le camphre avant le mêlange, en le triturant dans un mortier au moyen d'un peu

d'eau de Rabel (1) mêlés et donnez pour breuvage (2).

N.° 4. *Gargarisme.*

Prenez orge entier, une jointée ; feuilles de mauve, quatre fortes poignées : faites bouillir dans la valeur d'un plein ſeau d'eau ; retirez du feu, lorsque l'orge ſera crévé : paſſez ; laiſſez refroidir, et ajoutez oximel, quatre onces ; camphre, une once, que vous aurez fait diſſoudre dans une once d'eau de Rabel ; mêlez et injectez pour des gargarismes, lancez dans la bouche, à la faveur d'une ſeringue.

N.° 5. *Breuvage purgatif.*

Prenez aloès en poudre, une once ; miel commun, quatre onces : délayez dans une pinte d'une forte décoction de graine de lin ; faites prendre en un ſeul breuvage, le matin.

N.° 6. *Onguent véſicatoire.*

Prenez huile de laurier, quatre onces ; euphorbe et mouches cantharides, en poudre très-fine, de chaque, une once : mêlez et incorporez le tout très-exactement, et gardez cet onguent pour l'uſage.

---

(1) L'eau de rabel n'est autre chose que de l'acide vitriolique, dulcifié par son mêlange avec l'esprit de vin rectifié.

(2) Ces mêlanges doivent avoir lieu, la liqueur étant froide, et il faut les donner de suite.

N.° 7. *Breuvage anti-putride.*

Prenez baies de genièvre, une forte poignée ; tartre de vin en poudre, quatre gros : jetez dans une pinte d'eau bouillante ; retirez du feu ; laissez infuser jusqu'à ce que la liqueur soit froide ; passez au travers d'un linge et exprimez fortement ; ajoutez camphre, un gros, que vous aurez fait dissoudre avant le mêlange, dans une pleine cueillerée à bouche, d'eau de Rabel, et quinquina en poudre, quatre gros : mêlez et donnez pour breuvage.

N.° 8. *Panade.*

Prenez farine d'orge et de froment, de chaque, deux fortes jointées ; baies de genièvre concassée, une poignée : délayez dans une suffisante quantité d'eau commune ; faites cuire doucement jusqu'à consistance de bouillie ; retirez du feu ; laissez refroidir ; et ajoutez quatre jaunes d'œufs, et une once d'extrait de genièvre ; mêlez et donnez avec la corne, partie le matin et partie le soir.

N.° 9. *Breuvage alexitère.*

Prenez décoction de baies de genièvre (n° 7), une chopine : la liqueur étant froide, ajoutez-y une pleine cueillerée à bouche d'alkali volatil fluor ; quinquina en poudre, une once ; donnez sur-le-champ, pour éviter l'évaporation de l'alkali volatil.

N.° 10

N.° 10. *Autre.*

Prenez aſſa-fœtida et gomme ammoniaque, de chaque, quatre gros : faites diſſoudre, à chaud, dans une pinte de vinaigre; étendez, enſuite le tout dans une chopine de décoction de baies de genièvre (n.° 7); faites boire ce breuvage chaud, pour en augmenter l'effet.

(Cet extrait est tiré d'un mémoire du citoyen Chabert, distribué par ordre du Conseil-exécutif provisoire dans tous les départemens).

SIXIEME MALADIE.

L'INDIGESTION

DANS LES ANIMAUX RUMINANS.

La multiplicité des estomacs dans les bêtes à cornes et dans les bêtes à laine ſembleroit devoir garantir ces brutes d'être affectées d'indigestion, ou du moins elles devroient par cette raiſon y être infiniment moins expoſées; cependant l'expérience prouve le contraire : la maladie dont il s'agit est en effet une de celles qui enlèvent le plus de ces animaux.

Cette circonstance dépend-elle d'un défaut de prévoyance de la part de la nature, ou est-elle due au défaut de ſoins que ces animaux exigent de nous?

Nous voyons que leurs organes digestifs agissent avec plus de force et d'énergie sur la masse des alimens qu'ils renferment, que ceux des autres animaux non ruminans. Rien en effet n'est plus divisé et atténué que les parties solides des excrémens que rendent les bêtes à cornes, les bêtes à laine et la chèvre; tandis que ces mêmes parties solides et excrémenticielles, rendues par le cheval, le mulet et l'âne, ne sont en quelque sorte que des fourrages hachés. On ne peut donc admettre pour cause de l'indigestion une débilité inhérente dans la texture des ventricules; il faut scruter toutes celles qui peuvent rendre nulles les précautions qu'a prises la nature pour la perfection de l'œuvre de la digestion dans les ruminans.

Le régime que l'on fait observer à ces animaux est-il bien conforme à leur nature? la solution de cette question jettera indubitablement quelques lumières sur la cause de cette maladie véritablement désastreuse. Renfermés dans des étables, des bergeries, des enclos, des parcs etc., ils ne pâturent qu'à notre volonté; nous leur laissons endurer plus ou moins la faim; ensorte que lorsque nous les conduisons aux champs, ils sont pressés par le désir souvent très-vif, de se repaître, et avalent avec voracité l'herbe qui se trouve sous leurs pieds quelle qu'elle soit.

Les événemens malheureux qui seront une suite du séjour des animaux dans les champs, dépen-

dront de la nature de l'herbe, de ſon état actuel et de la diſpoſition dans laquelle ſe trouveront ces mêmes animaux. S'ils ſont preſſés par la faim; ſi l'herbe eſt abondante, ſucculente, ſavoureuſe, fraîche et ſur-tout mouillée, il n'y a pas de doute que l'indigeſtion qui ſuivra ce repas ſera d'autant plus active dans ſes effets destructeurs, que toutes ces diſpoſitions ſeront plus réunies.

En général, les beſtiaux abandonnés dans un champ, choiſiſſent les plantes qu'ils appètent le plus; ils mangent très-peu de celles qui ne leur conviennent pas; et plus celles-ci ſont abondantes, plus ils pâturent avec modération et diſcernement; dans ce dernier cas ils ſont très-peu expoſés aux indigeſtions. Mais il n'en eſt pas de même, lorſque la plus grande partie des végétaux qui compoſent la prairie, leur conviennent parfaitement; c'eſt alors que les vachers et les bergers doivent ſe méfier des effets d'un aliment ſucculent, pris en très-grande quantité dans un petit eſpace de tems. On a vu des troupeaux de moutons périr dans des champs d'avoine, de blé etc., où on les avoit mis dans l'intention d'effaner ces productions céréales, dont la végétation exceſſive exigeoit qu'elle fût retranchée et réprimée pour la perfection de la récolte.

On ſait encore que les indigeſtions ſont très-fréquentes, dans le tems où l'on fait paſſer les animaux de la nourriture ſéche à la nourriture

verte, si l'on donne celle-ci en trop grande quantité, et si l'on n'a pas l'attention de la faire faner avant de la donner. L'indigestion est encore plus immanquable, si, dans cette circonstance, on les expose tout-à-coup dans un champ couvert de bonnes plantes; et si ces bonnes plantes sont mouillées, la mort de l'animal suit de près l'amplitude de sa panse.

Les effets de l'indigestion sont encore plus prompts et plus terribles, lorsque l'animal a mangé en quantité suffisante des plantes véritablement nuisibles à sa conservation, telles que le coquelicot et les tithymales, ou celles qui agissent par leurs angles et leurs tranchans sur les parois intérieures des organes digestifs : on met de ce nombre les lêches, les glayeuls, les iris, le jonc-velu, les feuilles de la masse-d'eau et quelques autres plantes aquatiques.

Les fourrages secs produisent des indigestions aussi funestes que les plantes fraîches. Ces alimens, lors même qu'ils sont de bonne nature, sont toujours beaucoup plus difficiles à diriger que les fourrages verts : ils séjournent plus long-tems, non-seulement dans les quatre estomacs, mais encore dans les intestins : leur accumulation dans la panse, le feuillet et les gros intestins, est toujours accompagnée de la dureté de ces viscères. Cette dureté gêne et comprime les parties voisines; de là la suspension des filtrations et de la digestion ; les alimens se corrompent plutôt qu'ils ne se

digèrent; l'air putride qui s'en dégage en plus ou moins grande quantité, gonfle les entrailles; la panse est non-seulement météorisée, mais aussi l'air se répand dans le tissu cellulaire, entre la peau et les muscles, ensorte qu'il y a emphysème général.

La dureté de ces organes et la compression qu'ils exercent sur les parties qui les environnent, sont plus funestes aux femelles qui sont pleines qu'aux autres animaux; l'avortement en est une suite presque inévitable.

Quoique l'indigestion dans les ruminans soit annoncée le plus ordinairement par l'expansion de la panse, il ne s'ensuit pas que ce phénomène soit toujours constant. L'indigestion la plus terrible et la plus redoutable qu'ils puissent éprouver, est sans contredit, celle qui est produite par le desséchement des alimens contenus dans le feuillet. Cette indigestion, qui est rarement essentielle, mais presque toujours le produit d'une maladie inflammatoire et quelquefois d'un vice chronique, donne constamment lieu aux effets les plus funestes et à la mort même, sans avoir occasionné la météorisation de la panse.

Quoi qu'il en soit, la météorisation, ou ce qu'on appelle l'enflure, est toujours produite par de l'air dégagé des alimens contenus dans les estomacs en général, et dans la panse en particulier; mais il importe d'observer que cet air n'est pas toujours de la même nature; cette différence

eſt d'autant plus eſſentielle à connoître, que les ſubſtances médécinales qui conviennent pour remédier aux accidens auxquels le dégagement de ce fluide donne lieu, ſont quelquefois très-différentes et ſouvent même oppoſées dans leurs effets.

L'air qui diſtend, gonfle et météoriſe la panſe non-ſeulement n'eſt pas de la même nature que celui de l'atmosphère, mais il eſt bien différent ſuivant l'espèce d'indigeſtion qui affecte l'animal.

Ces fluides aériformes n'ont bien été reconnus que de nos jours; et c'eſt un très-grand ſervice que les chimiſtes modernes ont rendu à la médecine : elle n'aura plus, à cet égard, à combattre des effets ſans en connoître la cause. Pouvant diriger ses efforts ſur des êtres connus par leurs propriétés; elle pourra prévenir, arrêter et même annuller leurs moyens de nuire avec beaucoup plus de ſuccès qu'elle ne l'a fait juſqu'à préſent. La médecine vétérinaire ſeroit repréhenſible, ſi elle ne profitoit de ces lumières acquiſes : elles lui ſont en quelque manière plus néceſſaires qu'à la médecine humaine, puiſqu'elle a à opérer ſur des brutes privées de la faculté de faire connoître ce qu'elles ſentent et les douleurs qu'elles éprouvent.

Ces gaz ou fluides aériformes, relativement à l'objet qui nous occupe, ſont de deux ſortes, *l'air fixe, et l'air inflammable.*

Le premier ſe dégage, lors d'une bonne digestion, mais en petite quantité ; ce n'eſt que ſon

expanſion tumultueuſe qui eſt nuiſible : elle a lieu toutes les fois que le ventricule eſt ſurchargé d'alimens, ou que ceux qui le rempliſſent ſont d'une nature à fermenter très-promptement par la chaleur et l'humidité du lieu. La propriété de cet air eſt de tuer les animaux qui le reſpirent, d'éteindre la lumière et de s'oppoſer à la combustion. Il eſt le même que celui qui s'échappe des raiſins, du vin, des grains, des fourrages qui ſont en fermentation ſpiritueuſe ; enfin, il eſt encore le même que celui que fourniſſent, les charbons dans le principe de leur combuſtion, et que les chimiſtes modernes diſtinguent ſous le nom de *gaz crayeux*, *gaz acide*, gaz carbonique, etc.

Quant à l'air inflammable, ou gaz inflammable, il ſe dégage dans la fermentation putride. Sa formation dans l'eſtomac, ſuppoſe que les alimens ſe pourriſſent plutôt qu'ils ne ſe digèrent. Il ne ſe dégage des alimens dans l'état ſain, qu'après qu'ils ont éprouvé la digeſtion proprement dite, et qu'ils ont franchi le pilore. Cet air diffère du précédent, en ce qu'il brûle lorſqu'il eſt à l'air libre et qu'il éprouve le contact de la flamme d'un corps combuſtible quelconque, qu'il eſt très-odorant, et qu'il ſe trouve en petite quantité dans les inteſtins des animaux les plus ſains ; enſorte que c'eſt un état maladif lorſqu'il pèche par excès, comme dans la tympanite et dans les coliques venteuſes. Sa préſence dans les estomacs est conſtamment le produit d'une mauvaiſe

digeſtion, d'où naît une maladie d'autant plus redoutable qu'il ſe dégage en plus grande quantité. Ses effets ſur les parois intérieures de ces viſcères ſont de les deſſecher, de les brûler et de les gangréner, tandis que l'air méphitique n'agit ſur ces mêmes parois que mécaniquement; c'eſt-à-dire, en les diſtendant au point quelquefois de les écarter.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que les animaux ruminans ſont ſujets à des indigeſtions de différentes eſpèces. Pour jeter du jour ſur cette maladie, qu'il eſt ſouvent très-difficile de diſtinguer dans l'animal malade, et pour connoître ſes effets propres à éclairer et à fournir des inductions capables de nous mettre dans le cas d'agir avec connoiſſance de cauſe, nous croyons devoir diſtinguer cinq ſortes d'indigeſtions;

La première, ſous le nom de météoriſation méphitique ſimple.

La ſeconde, ſous celui de météoriſation méphitique compliquée;

La troiſième, ſous celui d'indigeſtion putride ſimple;

La quatrième, ſous celui d'indigeſtion putride, accompagnée de la dureté de la panſe;

La cinquième enfin, ſous celui d'indigeſtion produite par l'irritation de la panſe.

I.

De la Météorisation méphitique simple.

Nous entendons par météorisation méphitique simple, l'indigestion qui survient avant que l'animal ait mangé la quantité de fourrage suffisante pour remplir sa panse; le trèfle, la luzerne et le sain-foin sont très-sujets à produire cet effet; si ces herbes sont mouillées, la météorisation s'opère plus promptement. Le même accident arrive encore si l'animal boit immédiatement après les avoir mangées, lors même qu'il les pâture, après que le soleil a dissipé leur humidité. S'il se trouve parmi elles du coquelicot, la météorisation de la panse sera encore plus subite; elle peut être si violente que l'animal succombe sur-le-champ.

Les signes qui accompagnent le gonflement de la panse, toujours infiniment plus fort et plus marqué du côté gauche que du côté droit, sont la tristesse, la pesanteur de la tête, l'anxiété et la difficulté de la respiration. La poitrine est si fortement rétrécie par le rapprochement du diaphragme, que les poumons sont dans l'impossibilité de se dilater, en sorte que l'animal est sur le point de suffoquer. Cette pression de la part des entrailles sur ce muscle, intercepte l'action du foie,

de la rate, de l'aurte et de la veine-cave postérieure : tout le ſang ſe porte à la tête, le cerveau ſe trouve comprimé comme dans l'apoplexie ſanguine; ce qui eſt annoncé d'une part par les ſymptômes décrits ; et de l'autre par l'engorgement des vaiſſeaux extérieurs de la tête, par l'embarras et la dureté des pouls, par l'inflammation de la conjonctive, la ſortie des yeux de leur orbite et leur étincellement, la dilatation exceſsive des naſeaux, l'inflammation et l'engorgement de la membrane pituitaire, l'épaissiſſement de la langue, la chaleur de la bouche, qui eſt plus ou moins remplie de bave épaiſſe, visqueuſe et ſouvent verdâtre et d'une odeur acide ou aigre-fade ; par les eſpèces de nauſées ou plutôt les rots très-ſonores qui ſe font entendre de loin, et dont l'odeur acéteuſe eſt infiniment plus forte et plus déſagréable que celle de la bouche et de l'air expiré. A tous ces symptômes ſuccèdent la vouſſure de l'épine en contre-haut ; la ſaillie de la panſe, ſur-tout du côté gauche, dépaſſe alors l'épine de beaucoup : les quatre extrémités ſe rapprochent du centre de gravité : l'animal eſt extrêmement roide ; il ne peut plus changer de place; il eſt comme inſenſible et immobile: Enfin, pour peu que cet état violent perſiſte, il ſe plaint, il mugit, il s'agite ; les convulſions ſurviennent, il ſe couche, ſe débat et ſuccombe après avoir rendu ou en rendant tant par les naſeaux que par la bouche, une quantité plus

ou moins considérable de matières vertes, qui bouillonnent et fermentent. D'autres fois, et surtout dans les brebis, la mort est immédiatement suivie de l'émission d'un sang noir et dissous par la bouche; c'est ce que les bergers nomment *sang bouillant*.

I I.

Météorisation méphitique, compliquée de la dureté de la panse.

Elle s'opère par les mêmes moyens que celle que nous venons de décrire; mais ici la fermentation des alimens a été moins prompte, et l'animal a été dans la possibilité de prendre une plus grande quantité de fourrage, sans éprouver aucune incommodité; en sorte que ce n'est qu'après avoir satisfait son appetit, et souvent même au-delà, que la masse des alimens est entrée en fermentation; qu'elle s'est gonflée de toute part, et que la panse a été, non-seulement distendue par l'air méphitique qui s'en est dégagé successivement, mais encore par le volume excessif qu'acquièrent les alimens qu'elle renferme; volume qui augmente promptement et en proportion de la fermentation. Dans cette circonstance, l'air ne se borne pas à distendre la panse; le bonnet et la caillette sont non-seulement météorisés, mais encore les intestins, au travers desquels cet air se fait jour et s'insinue

dans tous les tégumens ; en ſorte que l'emphyſème s'empare bientôt de toutes les parties intérieures et extérieures.

Les ſymptômes qui accompagnent ce genre d'indigeſtion ſont les mêmes, à peu de choſes près, que ceux de l'indigeſtion précédente ; leur développement eſt néanmoins plus lent ; mais le ſigne le plus certain pour différencier, d'une manière non équivoque, ces deux indigeſtions, ſe trouve dans la compression que l'on opère sur le flanc gauche ; dans la première, on enfonce fort avant la main qui comprime, ſans rencontrer aucune réſiſtance, ou qu'une réſiſtance très-éloignée : alors on ne doute pas que l'intervalle qui ſe trouve entre la peau du flanc et la partie qui réſiſte, ne ſoit occupé par l'air ; tandis que dans l'indigeſtion qui nous occupe, cet intervalle eſt rempli par les alimens : leur volume eſt alors ſi conſidérable, qu'on le reconnoît immédiatement ſous la peau du flanc ou à très-peu de diſtance. Cette diſtinction eſt très-importante à faire, pour ne pas perdre les momens précieux qui peuvent ſauver l'animal.

I I I.

Indigestion putride simple.

Cette indigeſtion n'eſt jamais auſſi ſubite que les précédentes ; et ſi elle paroît ſe développer

tout à coup, c'eſt que les vachers et les bergers n'ont pas ſuivi et obſervé avec ſoin leurs animaux; car s'ils avoient eu cette attention, ils auroient reconnu, long-tems avant qu'elle ſe fut déclarée, que la digeſtion étoit imparfaite; que la rumination s'opéroit plus lentement et moins ſouvent qu'à l'ordinaire; que l'appétit des animaux étoit irrégulier et quelquefois dépravé, et en tout moins actif; que les déjections étoient plus crues; les matières plus ſèches, plus noires, et que leur odeur étoit plus forte et plus pénétrante; que les rots étoient fréquens, très-ſonores et d'une odeur qui approche infiniment de celle qu'exhalent les excrémens. Ces rots, au ſurplus, ſont toujours précédés dans cette circonstance, par le gonflement ſubit et momentané du flanc gauche; ils auroient vu aussi que le mufle étoit ſec, les yeux chassieux, le poil terne, la peau plus dure, plus adhérente aux os et aux chairs, et la compression ſur l'épine dorſale plus ſenſible et plus douloureuſe à l'animal. On a encore obſervé quelquefois que cette indigeſtion étoit précédée par le vomiſſement; mais alors l'odeur qu'exhalent les matières rejetées, quoiqu'acéteuſe ou acide, n'eſt pas un indice que l'air qui météoriſe la panſe ſoit de cette nature; il eſt au contraire nidoreux; il approche plus ou moins de celui que renferment les œufs couvés. Ce vomiſſement, au ſurplus, indique la léſion de l'œſophage à l'endroit où ce canal paſſe dans la poitrine.

Tels ſont en général les ſymptômes, dont l'intenſité varie à l'infini, et qui précèdent l'indigeſtion dont il s'agit. Lorſqu'elle exiſte, la panſe eſt non-ſeulement météoriſée, mais la rumination eſt entièrement ceſſée : les déjections par l'anus ſont ſupprimées ; l'animal eſt foible ; il ſe plaint, reſte couché et ſa reſpiration eſt très-laborieuſe.

Les effets de cette indigeſtion ſont en général moins actifs que ceux des indigeſtions précédentes ; ſouvent ils ſe dissipent d'eux-mêmes pour reparoître quelque tems après. Mais quoique cette maladie n'alarme pas le cultivateur, elle ne porte pas moins le plus grand préjudice à ſes animaux : les vaches y ſont infiniment plus exposées que les moutons. Elle eſt non-ſeulement la cauſe de l'avortement, mais encore celle de la détérioration des viſcères tant du bas-ventre que de la poitrine ; et ce n'eſt qu'à cette dernière époque que l'indigeſtion dont il s'agit eſt meurtrière.

Les cauſes de cette indigeſtion ſont des fourrages poudreux, moiſis, des eaux bourbeuſes et chargées de principes putrides.

IV.

Indigestion putride, accompagnée de la dureté de la panse.

Cette maladie préſente, à peu de chose près, les mêmes phénomènes que l'indigeſtion précé-

dente. Elle ſuppoſe que l'animal s'eſt nourri d'alimens de meilleure qualité et plus appétiſſans. Elle a le plus ſouvent lieu dans le tems que les animaux ſont nourris, partie au ſec et partie au vert ; en ſorte que la panſe renferme une quantité plus conſidérable d'alimens, dont la digeſtion eſt impossible relativement à l'état de dureté dans lequel ſe trouve le feuillet. La météoriſation de la panſe ſe montre brusquement ; elle eſt bientôt ſuivie de l'expansion de l'air dans le tiſſu cellulaire de la peau. Ce fluide s'inſinue ſous les tégumens des côtes, des épaules, du cou et de la croupe ; de manière que l'animal eſt, au bout de quelques heures, affecté d'un emphyſème général, ſemblable à celui que le boucher opère par l'inſufflation : alors les ſymptômes d'anxiété ſe développent ; la rumination ceſſe tout à coup ; la difficulté de respirer eſt extrême, et l'animal ſuccombe promptement, s'il n'eſt ſecouru à tems. Outre ces ſymptômes, celui qui caractériſe eſſentiellement cette maladie, c'eſt la dureté de la panſe ; dureté qu'il eſt facile de reconnoître en preſſant le flanc gauche L'air contenu dans ce viscère, ainſi que celui qui eſt contenu ſous les tégumens, eſt inflammable.

V.

Indigestion produite par l'irritation de la panse.

Les symptômes qui caractérisent cette maladie, sont bien différens de ceux que nous avons décrits dans les chapitres qui précédent. Cette différence dans les signes et dans les effets est si considérable, qu'il est facile de confondre cette indigestion avec des maladies d'une toute autre classe; et cette erreur, qui a fréquemment lieu, fait une infinité de victimes.

Quoi qu'il en soit, les signes qui indiquent ce genre d'indigestion, sont la tristesse, le larmoyement, l'accélération du mouvement des flancs, le gonflement momentané du flanc gauche. Tous ces signes augmentent d'intensité; les yeux sortent, pour ainsi dire, de leurs orbites; ils pirouettent sur leur axe; le pouls est vîte, petit et concentré; les machoires sont serrées l'une contre l'autre, comme dans le *tetanos*; mais ce serrement n'est pas ici accompagné de la tension des muscles de l'encolure: les extrémités sont roides: il y a prostration des forces; l'animal n'a aucune flexibilité, il est immobile et insensible: si on le détermine à faire quelques pas en avant, il chancèle, il tombe même et reste sans mouvement; il se plaint, il mugit;

sa

ſa bouche ſe remplit de bave ; il s'établit ſous la ganâche une tumeur flasque et indolente ; la panſe ſe météoriſe ; le pouls s'efface entièrement ; les déjections qui avoient été ſupprimées pendant la durée de cette maladie, qui est de deux, de trois, de quatre, de cinq, de ſix, de ſept et de huit jours, ſont ſanguinolentes et très-fétides, accompagnées d'épreintes plus ou moins cruelles ; enfin les convulſions ſurviennent, et l'animal meurt.

Tous ces déſordres ſont dus aux plantes aquatiques et marécageuſes, telles que les roſeaux et les lêches, les renoncules, les éſules et les tithymales : et en ce qui concerne la boiſſon, les eaux chargées de cantharides et d'autres inſectes de cette nature. Les premières de ces ſubstances agiſſent par leurs angles et leurs tranchans ; les autres par l'âcreté de leurs ſucs, en ſorte que les unes et les autres produiſent l'effet d'un véritable poiſon.

Moyens préservatifs des indigestions.

Comme il eſt infiniment plus eſſentiel de prévenir les maladies que de les guérir, nous croyons devoir indiquer les précautions à prendre pour garantir les animaux des indigeſtions. On a obſervé que l'indigeſtion méphitique ſimple étoit d'autant plus ſubite, que les plantes qui compoſent les pâturages ſont plus appétiſſantes, plus abondantes,

et que les animaux ſont plus preſſés par la faim. Ainſi, pour éviter les accidens qui ſeroient une ſuite de cette nourriture, les vachers et les bergers laiſſeront ſéjourner très-peu leurs animaux dans ces pâturages ; ils auront ſoin de les entretenir toujours en mouvement, afin de mettre des intervalles entre les déglutitions ; de les obliger même de ſortir de ces pâturages, ſauf à les y ramener de nouveau, après qu'ils auront ruminé la petite quantité d'alimens qu'ils auront avalée.

Les pâturages de cette espèce doivent être proſcrits pendant tout le tems que les plantes qui les composent ſeront mouillées ; et ſi l'on étoit dans la néceſſité d'y envoyer les troupeaux, il faudroit néceſſairement redoubler de ſoins, les y laiſſer encore moins de tems, les obliger à une allure plus prompte dans les pâturages et à un ſéjour plus long au-dehors.

Lorsque le fourrage ſera fauché, pour être donné en vert dans l'étable, la portion qu'on leur départira le matin, aura été coupée le ſoir de la veille ; et celle qu'on leur donnera à cette époque, l'aura été le matin. Il faut que la petite proviſion de fourrage ſoit un peu éparpillée, pour éviter qu'elle ne s'échauffe. Il eſt encore nécessaire de la donner braſſée à braſſée, et de mettre un intervalle d'une ration à l'autre : la durée de cet intervalle doit être à peu près égale au tems qu'a employé l'animal à avaler la portion du

fourrage qu'on lui a donné à manger. C'eſt ainſi, qu'on le pratique en Alſace et en Suiſſe, pour le trèfle qui eſt la plante la plus ſuſceptible de produire l'indigeſtion venteuſe. Cet aliment, donné ainſi, fournit beaucoup de lait aux vaches, et n'occaſionne aucun accident; mais s'il eſt donné ſans précaution et à discrétion, il eſt abſolument meurtrier. Quant à la boiſſon, on ne doit la permettre qu'après que les animaux ont ruminé.

Ces précautions indiſpenſables pour éviter l'indigeſtion qui peut être la ſuite des meilleurs fourrages, doivent être encore plus ſoigneuſement obſervées lorſque les pâturages renferment des coquelicots.

Tous ces ſoins ſont encoré plus néceſſaires pour prévenir l'indigeſtion méphitique, compliquée de la dureté de la panſe, parce qu'elle ne ſe manifeſte que lorſque les alimens y ſont accumulés en trop grande quantité, et que par l'effet de la chaleur de la cavité qui les contient, ainſi que du liquide qui les abreuve, ils entrent en fermentation. C'eſt cette fermentation qu'il importe ſurtout de prévenir: et cela eſt facile, ſi on observe attentivement les animaux dans le pâturage ou à l'étable; ſur-tout ſi on connoît préalablement les diſpoſitions particulières de chaque individu, et les effets que peuvent produire les alimens dont on les nourrit Les animaux qui mangent avec avidité et goulument, y ſont plus expoſés; car ils mâchent moins et ils prennent une plus

grande quantité de nourriture dans un eſpace de tems donné, comparativement aux autres ; les plus forts défendent l'abord des fourrages aux plus foibles, et en mangent toujours une plus grande portion : auſſi voyons nous ces animaux plus ſujets à l'indigeſtion dont il s'agit que les autres. Les alimens, qui l'occaſionnent de préférence, ſont ceux dont ils ſont une plus grande conſommation dans un moindre eſpace de tems ; tels ſont tous les fourrages verts et tendres, les racines et ſur-tout les navets, la bette-rave champêtre, les carottes, les papillonnacées, comme les pois, les vesces, etc., ſoit verts, ſoit ſecs, mais ſur-tout dans le premier état ; et plus la maturité de ces grains eſt avancée, plus ce danger eſt à craindre.

Ayant égard à ces conſidérations, on préviendra les effets de cette eſpèce d'indigeſtion, en ſe conformant exactement à ce qui vient d'être dit ſur les ſoins à avoir pour la récolte des fourrages verts ; en écartant les animaux des pâturages ; en ſuspendant toute diſtribution, dès l'inſtant que la peau du flanc gauche ſera au niveau des côtes et de la hanche ; et que par la preſſion ſur le flanc on jugera que la panſe eſt ſuffiſamment remplie.

Pour peu que la panſe ſoit dure, et que par ſon élévation au-delà des bornes que nous venons d'indiquer, on juge qu'elle contient une trop grande quantité d'alimens, il devient dangereux

d'abreuver l'animal, avant qu'il ait ruminé l'espace de tems néceſſaire pour débarraſſer ce premier eſtomac.

En ſe rappelant les cauſes de l'indigeſtion putride ſimple, on jugera aiſément de l'obligation indiſpenſable de les éviter pour la prévenir. Mais cela ne ſuffit pas; il faut encore en détruire les mauvais effets, en débarraſſant les eſtomacs des matières corrompues qu'ils renferment, par l'uſage des décoctions des ſubſtances alimenteuſes, telles que celles de navets, de carottes, de betteraves, de pommes de terre, de choux, de trèfle, vesces, pois etc. etc.; en nourriſſant enſuite les animaux avec ces ſubſtances bien cuites, en les leur donnant en petite quantité à la fois, et aſsaisonnées avec du ſel commun.

Pour prévenir l'indigeſtion putride ſimple, accompagnée de la dureté de la panſe, il faut, après avoir éloigné les cauſes qui y donnent lieu, s'occuper des moyens de vider le feuillet; ainſi il eſt d'abord néceſſaire de ſubſtituer à des alimens ſecs, peu nourriſſans, d'autres qui le ſoient davantage. Dans le cas où il ne ſeroit pas possible de ſe procurer aſſez d'alimens verts pour les remplacer, on délayera les ſubſtances nourricières, amassées dans la panſe et dans le feuillet, par la boiſſon que nous venons d'indiquer, et dans laquelle on aura fait cuire une jointée de graine de lin.

L'indigeſtion produite par l'irritation de la panſe, dépendant de la préſence des ſubſtances

âcres, ou cauſtiques, ou inciſives et vraiment vulnéraires, introduites dans cette partie, et qui agiſſent immédiatement après y être parvenues, on conçoit que, pour la prévenir, il faut les éviter ; que dès lors les premiers indices de la maladie annoncent sa présence et le beſoin d'y remédier.

Traitement des indigestions.

Dans le traitement des indigeſtions, on a en général pour objet de débarraſſer les eſtomacs de la ſurcharge des alimens qu'ils contiennent, et d'en réduire la quantité, dans ces circonſtances pénibles, au-deſſous de celle qu'ils renferment dans un animal en ſanté, lorsqu'on regarde ces estomacs comme vides, et que par cette raiſon il eſt preſſé par la faim ; car dans les animaux dont il s'agit, on ne doit pas tendre à obtenir la vacuité de ce premier réſervoir des alimens ; cette entrepriſe ſeroit inévitablement funeste.

Ainſi qu'on l'a vu par ce qui précède, il eſt extrêmement preſſant d'obtenir cet effet dans certains cas, et de déterminer en même tems la condenſation ou l'évacuation de l'air, qui ajoute ſingulièrement au volume de la panse, et qui forme eſſentiellement la maladie. Dans d'autres, il ſeroit dangereux de tenter des changemens ſi rapides ; et ce n'eſt que peu à peu qu'on peut atteindre le but déſiré. Il eſt encore des compli-

cations qui néceſſitent des ſecours particuliers, qu'il faut employer en même-tems qu'on fait uſage des moyens propres à combattre l'indigeſtion, et qui en ſecondent les effets. Ces indications diverſes prouvent la nécessité d'établir non-ſeulement un traitement pour chaque espèce d'indigestion, mais aussi pour différens périodes de chacune d'elles.

On, jugera d'après l'exposé, des uns et des autres de ces traitemens, de l'insuffiſance et du danger des remèdes populaires, publiés comme propres à guérir généralement les indigeſtions : on verra que les mieux composés ne peuvent convenir que dans des cas ſemblables à ceux pour lesquels ils ont été donnés quelquefois avec ſuccès ; et on ſera perſuadé enfin, que ceux qui ne ſont que le réſultat de compilations informes, prouvent l'impéritie ou la charlatannerie de leurs inventeurs.

Traitement de l'indigestion méphitique simple.

Pour remédier à cette indigeſtion, il importe de ne point perdre de tems ; ſouvent le délai le plus court peut être ſuivi de la mort de l'animal. Si la panſe eſt médiocrement enflée, ſi la reſpiration eſt gênée, il eſt facile de remédier à cet état, d'abord, en empêchant que l'animal ne mange davantage, et en lui faiſant avaler, le

plutôt poſſible, un breuvage alkalin, capable de condenſer l'air ou l'abſorber : c'eſt ce qu'on obtiendra avec l'eau de chaux ou avec la leſsive de cendres de bois neuf, ou avec le ſel de potaſſe et même avec une eau de ſavon ; mais de tous ces moyens, celui qui agit avec le plus d'efficacité, est, ſans contredit, l'alkali volatil fluor. On le donne à la doſe d'un gros, étendu dans une chopine d'eau commune, pour les bêtes à cornes ; et à la doſe de quinze à vingt-cinq gouttes pour les brebis. Souvent la déglutition de ce breuvage eſt immédiatement ſuivie de la diminution du volume de la panſe et de l'enfoncement du flanc.

Ce changement ſalutaire n'eſt pas généralement de longue durée ; l'air qui s'échappe de nouveau de la maſſe alimentaire donne lieu à une nouvelle météoriſation, qu'exige l'adminiſtration d'un ſecond breuvage, compoſé comme le précédent. Ce breuvage ſuffit le plus ſouvent pour remédier entièrement à ce degré d'indigeſtion. Si néanmoins cela n'arrivoit pas, on le répéteroit une troisième, et même une quatrième fois.

Pour ſeconder les effets de ce traitement, il est néceſſaire de promener les animaux et de leur donner quelques lavemens d'eau pure, afin de ſolliciter les déjections par l'anus : l'exécution de ces déjections est un indice certain du rétabliſſement de la régularité et de l'harmonie du canal alimentaire.

Si

Si au lieu de l'alkali-volatil fluor, on fait uſage de l'eau de chaux, on la donne à la doſe d'une pinte pour le gros bétail, et d'un demi-ſetier pour les moutons et les chèvres. On en réitère l'uſage ſelon le beſoin, ainſi qu'il eſt indiqué pour l'alkali-volatil. On ſent que pour pouvoir faire uſage de ce remède, on doit le préparer d'avance. L'eau de chaux ſe conſerve très-bien dans des vaſes fermés exactement. On la prépare de la manière ſuivante : prenez, par exemple, une livre de chaux nouvellement cuite, et ſoigneuſement préſervée du contact de l'air et de toute humidité; mettez-la dans un vaſe, et verſez deſſus ſix à ſept pintes d'eau bouillante. La chaux éteinte, agitez la liqueur à pluſieurs repriſes; lorsqu'elle eſt froide, mettez-la dans des vaſes de grés, ou dans des bouteilles bien fermées; et conſervez-la pour l'uſage.

Si on ſe ſert de la leſſive de cendres de bois neuf, on la prépare ſur-le-champ : pour cela, on en met une jointée dans un linge clair, pour ſervir de filtre; on verſe deſſus trois ou quatre pintes d'eau bouillante; on reçoit la liqueur qui filtre dans un vaſe placé à cet effet; on en uſe comme de l'eau de chaux.

Le ſel de potaſſe s'emploie à la doſe de quatre gros, diſſous dans une pinte d'eau.

A l'égard du ſavon, on le fait diſſoudre à raiſon de deux onces pour une pinte d'eau; on en donne une chopine en breuvage pour le bœuf, et un verre pour le mouton.

Ces derniers breuvages se réitèrent selon le besoin, comme les premiers prescrits.

Lorsque la météorisation est plus forte, et lorsque les symptômes qui l'accompagnent sont plus alarmans, à raison de leur plus d'intensité, le danger est extrêmement pressant; et on courroit les risques de voir périr les animaux, si on comptoit seulement sur l'effet des remèdes que nous venons de prescrire pour le premier degré de cette indispotion; et si on s'en rapportoit à leur efficacité reconnue dans cette circonstance et à leur plus grande action, en les donnant à une plus forte dose. Dans le cas de cette espèce, il est instant d'opérer le plus promptement possible la sortie de l'air, en pratiquant la ponction sur le flanc gauche avec un trocar armé de sa canule et destiné à cet usage (1).

Pour faire cette opération, on prend le trocar de la main droite, le manche étant placé dans la paume de la main, le pouce et l'index étendus sur la tige de l'instrument, et les autres doigts tournés sur le manche et aidant à le fixer. On dirige le trocar suivant sa longueur, perpen-

(1) Le trocar est un cilyndre d'acier, long d'environ sept pouces, garni d'un manche de bois et terminé à la pointe par trois tranchans résultant de trois biseaux applatis, pris entr'eux sur l'épaisseur de la tige. Le cylindre du troquar est de plus engagé dans une canule de cuivre argenté, ou de fer blanc, et qu'on laisse dans la blessure pour faire écouler l'eau ou l'air lorsqu'on retire le trocar.

diculairement au plan du flanc gauche, à égale distance de la dernière côte, des hanches et des apophyses transverses des vertèbres lombaires, c'est-à-dire, au centre du flanc; on l'enfonce avec force, et sans changer de direction; jusqu'à ce que l'extrémité de l'index touche la peau; alors on prend la canule de la main gauche, on la saisit fortement au moyen des trois premiers doigts et du pouce; on la maintient plongée dans la panse, au degré où elle y est enfoncée, et on retire le trôcar avec la main droite. En exécutant ce dernier procédé, à mesure qu'on dégage le trocar, on engage de plus en plus la canule dans la panse, et même en entier, si on le juge nécessaire.

L'air sort aussitôt par l'issue qu'elle présente; il se dégage d'abord avec beaucoup d'impétuosité, et la météorisation diminue d'une manière sensible.

Il arrive souvent que le dégagement de l'air embarrassé entre les parties alimenteuses, se faisant avec impétuosité pour s'échapper par la canule, entraîne dans ce tuyau quelques portions des alimens, qui le remplissent bientôt entièrement et ferment le passage à l'air. Pour prévenir cet inconvénient, on a une sonde plus longue que la canule, ayant à son extrémité un bouton qui en remplit exactement le diamètre, et qui y passe aisément: on introduit cette sonde dans la canule; et en la poussant au-delà de celle de ses

extrémités qui eſt dans la panſe, on écarte tous les corps ſolides qui pourroient l'engorger.

Le cuir des bœufs eſt quelquefois ſi épais et ſi dur, que la pointe du trocar, quoique ſuffiſamment alongée et très-tranchante, refuſe d'y entrer, et qu'on perd en efforts pour l'introduire, un tems conſidérable : alors on prépare l'introduction du trocar par une inciſion qu'on pratique à la peau avec un biſtouri.

On a pour les moutons un trocar proportionné au volume de ces animaux, et on l'emploie de la même manière que pour les bœufs et dans le même endroit.

Les bons effets de cette opération ſe manifeſtent bientôt par l'abaiſſement du flanc, la diminution ſenſible du volume du ventre, par la facilité de la reſpiration et le plus d'aiſance ſenſible de toutes les facultés vitales; mais ces effets ne ſuffiſent pas pour conduire à une guériſon entière; il eſt indiſpenſable de continuer ſes ſoins à l'animal pour l'effectuer.

Le plus ſouvent une ſeconde météoriſation ſuccède à la première, et au même degré. Lorſque cela n'a pas lieu, l'air continue à ſe dégager des alimens d'une manière moins violente, mais aſſez pour gonfler la panſe. On voit dès-lors la nécessité de laiſſer la canule dans cette partie, pour offrir continuellement une iſſue à l'air à meſure de ſon dégagement.

On ſeconde ce ſecours par l'adminiſtration de

l'un des breuvages indiqués pour le premier degré de l'indigeſtion dont nous donnons le traitement ; mais on doit préférer dans ce cas, celui composé avec l'alkali-volatil. On le réitère trois ou quatre fois, à environ deux heures d'intervalle l'un de l'autre ; ou plutôt, lorſque la permanence des ſymptômes au même degré, en indique de nouveau l'emploi.

L'uſage des lavemens d'eau légérement vinaigrée, continué juſqu'à ce qu'on obtienne des évacuations abondantes, la promenade et le bouchonnement léger ſur tout le corps de l'animal, ſont extrêmement néceſſaires.

On continue ces ſecours juſqu'à la ceſſation du dégagement de l'air, et juſqu'au rétabliſſement de la rumination.

Alors on retire la canule ; on coupe le poil autour de la plaie ; on la nétoie avec du vin chaud, et on la recouvre avec un léger plumaceau chargé de térébenthine.

Ce n'eſt qu'après que la rumination ſe ſera effectuée pendant un certain eſpace de tems, que la panſe aura ſenſiblement perdu de ſon volume et repris ſon reſſort, que les déjections auront la conſiſtence, et ſortiront avec la facilité, qui ſont des indices de bonne digeſtion, et que l'animal paroîtra preſſé par la faim, qu'on pourra lui permettre de manger. On lui donnera d'abord les alimens les moins diſpoſés à fermenter, tels que la paille d'avoine, le regain et le ſon. On les lui

départira en petite quantité ; on en augmentera ensuite peu à peu la ration ; et on le disposera ainsi par gradation au régime ordinaire.

Traitement de l'indigestion méphitique, compliquée de la dureté de la panse.

Le danger de l'indigestion dont il s'agit, est beaucoup plus pressant que celui auquel est exposé l'animal atteint de celle dont nous venons de donner le traitement; car à la météorisation qui le caractérise, se joint le volume excessif des alimens, et un plus grand dégagement d'air, relativement à l'énormité de la masse des matières en fermentation. Cette fermentation est telle, en pareil cas, que les matières semblent être en ébullition.

Dans cet état, toute temporisation est vraiment funeste; la distension énorme et rapide des estomacs est bientôt suivie de la suffocation et de la mort de l'animal. Les moyens les plus actifs que nous venons d'indiquer sont toujours insuffisans; et il faut se hâter de donner très-promptement issue à l'air et aux alimens en même tems. On parvient à ce double effet, par une ouverture suffisante, pratiquée au flanc gauche.

Cette ouverture se pratique ainsi : on plonge le bistouri à deux travers de doigt au-dessus du lieu où nous avons indiqué la ponction. Le dos

de cet instrument doit être dirigé du côte des apophyses transverses des vertèbres lombaires; on enfonce la lame jusqu'au manche ; alors par un second tems, et en retirant l'instrument, on prolonge l'incision en contre-bas jusqu'à ce qu'elle ait quatre à cinq travers de doigt de longueur dans les bœufs et les vaches ; et environ deux pouces, dans la chèvre ou le mouton.

Il importe de faire cette incision en un seul tems, à l'effet de couper à la fois la peau, les muscles et la panse, parce qu'il est très-essentiel que l'ouverture de ces différentes parties soit uniforme, et qu'elles se correspondent exactement. Si celle de la panse étoit plus grande que celle de la peau et des muscles, il en résulteroit l'épanchement des matières entre ces parties. Il importe donc de tenir le bistouri bien assujéti, de l'enfoncer avec force, et de le retirer avec dextérité par un mouvement uniforme, en baissant la main de manière à ce que le tranchant agisse de préférence sur la peau, celle-ci présentant plus de résistance que les autres parties.

Dès que cette incision est faite, et même avant qu'elle soit entièrement pratiquée, l'air et les matières commencent à sortir; mais l'évacuation qui s'opéreroit ainsi spontanément, seroit insuffisante ; il faut la faciliter ou par une curette en forme de cueiller, ou en retirant les alimens peu à peu avec la main. On comprend qu'il faut que cette

dernière opération ſoit faite par une jeune perſonne, afin que ſa main et ſon bras puiſſent s'introduire aiſément par cette ouverture : la quantité des matières alimentaires, qu'on eſt forcé d'extraire de cette manière de la panſe, eſt toujours très-conſidérable. On en retire communément deux à trois pleins ſeaux ; on y eſt nécessité, et par rapport à l'entaſſement ainſi qu'au volume réel des matières, et par rapport au dégré de fermentation qui les enfle ſans ceſſe. Cette évacuation artificielle a encore pour objet de diminuer le foyer de chaleur, qui eſt excessif, et qui a d'autant plus d'intenſité que ces matières ſont en plus grande masse.

En vidant ainſi la panſe, il faut ménager autant qu'il ſera possible ſes parois et les bords de la plaie : des meurtrissures ſur les premières de ces parties, ne peuvent qu'être ſuivies d'effets fâcheux et de déchiremens qui ſeroient inévitablement funestes. Quant à la ſeconde, elle ſe cicatriſeroit d'autant plus difficilement, qu'elle auroit été plus fatiguée.

Les médicamens que nous avons preſcrits pour l'indigeſtion précédente, conviennent ici également; mais les breuvages ſe verſent dans la panſe au moyen d'un entonnoir, par l'ouverture qu'on y a pratiquée : on les continue par cette voie jusqu'à ce que la fermentation ſoit entièrement ceſſée.

On nétoie ſoigneuſement la plaie de toutes les

les parties des alimens qui ſont attachées à ſa ſurface, avec une éponge ou du linge ou des étoupes roulées mollement, imbibées de vin, de bierre, ou de cidre tiède. Si la plaie paroissoit fatiguée, il ſeroit préférable d'employer l'eau de vie. Cette ablution achevée, on recouvre la plaie d'un large plumaceau, chargé de térébenthine.

Lorſque l'animal est ſoulagé, au degré qui permet l'emploi de ces derniers ſoins, il est encore urgent de lui continuer des ſecours.

Il faut employer tous les moyens preſcrits contre l'indigestion méphitique ſimple, ajoutant aux breuvages indiqués dans ce cas, une infuſion de plantes aromatiques, telles que la ſauge, le thym, l'hyſope, la sariette, l'absynte etc., en mêlant par moitié l'infuſion dont il s'agit avec ces breuvages.

On perſiſte dans l'emploi de ces derniers remèdes juſqu'à ce que la rumination ſoit parfaitement rétablie; et ce n'eſt qu'à cette époque que l'on doit permettre à l'animal de manger.

Il importe de ne lui donner d'abord que des alimens peu ſujets à fermenter, tels que les fourrages ſecs.

A cette époque, l'indigestion eſt regardée comme complétement guérie; et il ne s'agit plus que de panſer journellement la plaie du flanc, de l'estomac et de la conduire à ſa guériſon : c'eſt à quoi on parviendra aſſez promptement, en continuant le traitement que nous avons indiqué précédemment à ſon égard.

Traitement de l'indigestion putride simple.

On a remarqué dans cette espèce d'indigestion, que non-ſeulement les matières, dont l'accumulation dans l'estomac y donne lieu, avoient un caractère de putridité, à raiſon de leur trop long ſéjour dans ces parties; mais que ces matières y étoient deſſéchées, durcies et appliquées contre les parois; de manière à en détacher la membrane ſur laquelle elles portent immédiatement. On a vu de plus, qu'elle est accompagnée d'une météoriſation qui peut être ou plus forte ou plus foible; et on ſait que jusqu'à ce jour, il n'existe aucun moyen pour condenſer l'eſpèce d'air qui ſe développe dans cette circonstance, et qui d'ailleurs gangrène aſſez promptement les parties des animaux où il ſéjourne. Il faut donc avoir égard, dans le traitement à oppoſer à cette indigeſtion, aux circonſtances particulières et aux complications que nous avons fait connoître.

Lorſque la météoriſation est peu conſidérable; on ſatisfait aux diverſes indications qui ſe réunissent, en combinant les huileux, les ſpiritueux avec des ſalins antiſpasmodiques: tel est un mêlange d'huile végétale non rance, aussi nouvelle que faire ſe peut, à la doſe de quatre onces, d'eau de vie à celle de trois onces, et de ſel de nitre à la doſe d'une once; le tout étendu dans une cho-

pine d'infusion de mélisse ou de menthe. On répète ce breuvage trois heures après l'administration du premier : on le réitère une troisième et même une quatrième fois, si la météorisation n'est pas entièrement dissipée ; et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle n'existe plus.

On seconde l'effet de ces remèdes en donnant, dans l'intervalle de ces breuvages, à commencer du second au troisième, une forte décoction de graine de lin et de son, à la dose d'une pinte.

Il est nécessaire de faire prendre des lavemens composés de la décoction précédente, pendant l'usage de ces médicamens.

La météorisation étant totalement disparue, l'indigestion n'est pas encore guérie, et ses effets renaîtroient bientôt, si on cessoit tout traitement.

Il faut continuer la décoction mucilagineuse et en faire usage, autant en breuvages qu'en lavemens, jusqu'à ce que l'animal ait évacué abondamment des matières noires et fluides. Ce n'est qu'à cette époque que le feuillet et la panse seront entièrement débarrassés de ce qu'ils renfermoient de nuisible.

On ne doit permettre l'usage des alimens aux animaux atteints de l'indigestion dont il s'agit ici, que lorsque la rumination est parfaitement rétablie.

Les fourrages verts leur seront donnés de préférence ; dans ce cas les racines quelconques seront

très-bonnes : et si on les fait cuire avec un peu de sel, elles seront encore plus efficaces.

Lorsque la météorisation est plus forte, et que les secours sont insuffisans pour la faire disparoître, on a recours à la ponction de la panse ; on la pratique comme nous l'avons indiqué précédemment. Du reste, on se conduit ainsi que nous venons de le prescrire.

Traitement de l'indigestion putride, accompagnée de la dureté de la panse.

Outre les indications, qui font l'objet de l'indigestion, précédente et que nous avons à remplir dans l'indigestion putride, accompagnée de la dureté de la panse, nous devons encore débarrasser cette dernière poche des matières qui y sont accumulées : nous devons aussi reconnoitre si l'accumulation, à laquelle il s'agit de remédier, n'a pas pour cause des corps arrêtés dans le bonnet.

Le premier secours à apporter à cette indigestion, est d'ouvrir le flanc gauche, suivant le procédé que nous avons décrit pour l'indigestion méphitique, compliquée de la dureté de la panse, et d'en retirer les matières par les moyens qui y sont proposés.

Si on soupçonne que l'amas qui s'est fait de ces matières, dépend de corps étrangers situés dans le bonnet, il faut agrandir suffisamment l'ouverture

du flanc, afin que l'artiste puiſſe aller chercher lui-même les corps dans cette poche.

On profite de cette ouverture pour verſer dans l'estomac les breuvages prescrits en dernier lieu. On ſe conduit, pour les ſuites de cette indigestion de la même manière que pour la précédente, après avoir eu égard à la plaie du flanc gauche, ainſi que nous l'avons indiqué.

Les moutons ſont, en général, moins expoſés à ces deux dernières indigestions que les autres bêtes à cornes : il est rare, lorsqu'ils en ſont attaqués, d'être obligé d'avoir beſoin de tous les moyens que nous venons de prescrire ; et il ſuffit le plus ſouvent, après l'administration d'un ou deux breuvages mucilagineux, à la doſe d'un demi-ſetier, de les envoyer ſur les pâturages tendres. Heureuſement pour les cultivateurs, que ces indigestions, n'arrivent à ces animaux qu'à la fin d'un hiver rigoureux, qui a forcé à les tenir trop long-tems au ſec, et dans le tems même où on peut les laiſſer pâturer les fanes des plantes céréales. Cette nourriture les purge, et vide bientôt les estomacs ; mais il est bien important de ne le faire qu'avec ménagement, puisque nous avons reconnu que ces végétaux ſont une des cauſes de l'indigestion méphitique, lorſque les moutons en mangent une trop grande quantité à la fois.

Traitement de l'indigestion produite par l'irritation de la panse.

Les causes de cette indigestion étant des corps étrangers, qui agissent ou mécaniquement sur les parois des estomacs ou par les parties corrosives qui les composent, il paroit, au premier coup d'œil, que le moyen auquel on doit d'abord avoir recours pour la combattre, consiste à ouvrir la panse par le flanc gauche et à en retirer les corps nuisibles. Si on considère néanmoins qu'il en est qui peuvent être divisés, atténués souvent en petites parties, dans la masse alimenteuse ; que même quelques-uns sont déjà parvenus dans le feuillet, la caillette et au-delà, on sent l'insuffisance de ce secours, secondé même d'ablutions abondantes dans la panse. Nous n'avons garde cependant d'y renoncer ; mais avant de nous en occuper, nous indiquerons ceux qui sont nécessaires pour en assurer l'efficacité ; et qui, employés seuls, ont souvent réussi.

Ces secours sont le lait donné en abondance : on en fait prendre une pinte à la fois ; et on réitère cette dose toutes les demi-heures, jusqu'à ce que les accidens aient disparu.

Si on prévoyoit que la quantité du lait, dont on peut disposer, soit insuffisante, on se hâteroit de faire une décoction très-mucilagineuse avec parties égales de son et de graine de lin, dans

laquelle on ajouteroit un peu d'huile d'olive. On donneroit cette décoction à une dose égale à celle du lait : on doit aussi la faire prendre en lavement.

Si malgré l'usage de ces remèdes, les symptômes d'anxiété qui caractérisent cette indigestion subsistoient encore ; si même ces symptômes étoient très-alarmans dès le principe de la maladie, il faudroit se hâter d'ouvrir la panse, d'en retirer une très-grande partie des alimens qu'elle contient ; on y verseroit ensuite, par cette ouverture, les breuvages précédens, à la dose de huit à dix pintes. Comme il importe dans une circonstance de de ce genre, de laver tout le canal alimentaire, d'empêcher les matières de séjourner long-tems sur la même partie, et par conséquent de les disséminer, de les entraîner et de les évacuer, on versera de nouveau dans la panse, une pareille quantité de la liqueur indiquée, dès qu'on s'appercevra que la première aura passé. Il faut à cet effet, surveiller de suite le traitement dont il s'agit ; car le fluide versé dans la panse a bientôt franchi ce viscère, et le plus souvent il passe instantanément dans la caillette ; celle-ci s'en décharge à son tour très-promptement dans les intestins : ainsi le plus long délai qu'on doit mettre entre ces espèces d'ablutions, ne peut être que d'une demi-heure à trois quarts d'heure.

On les continuera jusqu'à la cessation des signes d'anxiété, observant de diminuer la dose du li-

quide qu'on introduira de nouveau dans la panse, à mesure que ces signes diminueront d'intensité.

Alors on ferme la plaie avec les précautions et les moyens que nous avons indiqués. Ce pansement fait, on revient à l'usage des breuvages et des lavemens prescrits, jusqu'à ce que l'animal évacue copieusement, et qu'il soit rétabli.

Quant à la nourriture, on ne la lui permettra qu'autant que la rumination s'exécutera. La tuméfaction sous la ganâche, dont nous avons fait mention, étant le produit d'érosions dans la bouche, et dans le pharynx, on doit injecter dans ces parties, à la faveur d'une séringue, des gargarismes d'eau miélée, acidulée avec le vinaigre.

(*Extrait* des inst. et obs. sur les maladies des animaux domest. ; année 1792, pag. 158 et suiv).

SEPTIEME MALADIE.

COURBATURE.

La courbature est une maladie catharale, inflammatoire, presque toujours accompagnée de fièvre. L'animal qui en est atteint, s'ébroue (1) ou éternue

---

(1) L'ébrouement est un mouvement convulsif et latéral de la tête de l'animal, produit par l'irritation de la membrane pituitaire, c'est-à-dire, de la membrane qui revet l'intérieur du nez, et accompagné d'une expiration sonore, dont le but est de faire sortir le mucus des naseaux, ou de débarrasser la peau de quelque corps nuisible.

éternue fréquemment ; une humeur très-fluide et limpide découle par les naſeaux et par les yeux, qui, ainſi que la membrane pituitaire, ſont très-enflammés ; enfin, une chaleur extraordinaire ſe fait ſentir ſur toutes les parties de la tête et dans l'intérieur de la bouche. Le cheval est beaucoup plus ſujet à cette maladie que le bœuf.

Causes de la maladie.

L'engorgement du poumon dans la courbature peut provenir de deux cauſes, ou de la raréfaction du sang, ou de son épaississement. 1.° Le sang étant mis en mouvement, s'échauffe, se raréfie et se porte en abondance sur ce viscère ; 2.° ce fluide étant appauvri et mis, pour ainſi dire, à sec par des sueurs abondantes, à la suite des exercices outrés, s'épaissit, circule difficilement, s'arrête en partie et engorge les vaisseaux capillaires du poumon ; et de là la courbature.

Traitement.

D'après cette théorie, on doit bien sentir qu'il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut sauver la vie de l'animal : la résolution étant le moyen le plus sûr et le plus prompt, il faut se hâter de la procurer. La saignée à la veine jugulaire sera donc pratiquée ; on la répétera même de quatre en quatre heures, et toujours en raiſon

de l'état des ſymptômes. Il eſt à obſerver que les ſaignées, au commencement de la courbature, ſont plus efficaces que lorſqu'elle a fait des progrès considérables, et qu'elles deviennent inutiles le cinquième et ſixième jour. Dans l'intervalle des ſaignées, on donnera à l'animal des breuvages composés d'une décoction de mauve et de guimauve, auxquels on ajoutera deux onces de miel et une once de ſel de nitre pour chaque : les lavemens émolliens ne ſeront pas oubliés. Si au bout du quatrième jour de ce traitement, la fièvre et les autres ſymptômes paroiſſent diminuer, c'eſt une preuve que la réſolution veut ſe faire; alors l'artiste doit ſaiſir ce moment pour la favoriſer, en donnant à l'animal des breuvages d'une forte décoction de baies de genièvre dans l'eau commune. Si l'on voit, au contraire, que l'animal jette par les naſeaux, une matière jaunâtre et ſéreuſe, il faut favoriſer la ſuppuration qui eſt établie, en faiſant reſpirer au cheval la vapeur des herbes émollientes, telles que la mauve, le bouillon blanc ect. L'expérience prouve qu'en pareil cas, les fumigations ſont un remède aussi prompt qu'assuré; qu'elles calment les douleurs, diminuent l'éréthiſme des vaiſſeaux du poumon, détachent les humeurs, et en facilitent la ſortie par les naſeaux : mais il faut prendre garde que la décoction ne ſoit pas bouillante, ni trop près des naſeaux du cheval; elle feroit dans ce cas plus

de mal que de bien ; l'animal battroit des flancs jusqu'à la fin des fumigations ; il risqueroit même de suffoquer, sur tout si la tête étoit couverte de manière à s'opposer à la dissipation des particules qui s'exhalent de l'eau bouillante, en les dirigeant dans les naseaux. Ces fumigations doivent se faire deux fois par jour, en observant de n'ôter la décoction de devant l'animal que lorsqu'elle ne donne plus de chaleur.

(Extrait en partie du cours complet d'agricult. par Rosier.

HUITIEME MALADIE.

LA FORTRAITURE.

C'est une maladie spasmodique et inflammatoire de toutes les parties du corps. Les viscères sanguins sont plus ou moins affectés, ainsi que les glandes, les muscles, les aponévroses, les membranes et les nerfs. L'éréthisme est général : il se fait une colliquation (1) assez prompte du tissu graisseux ; l'animal malade maigrit et dépérit promptement. Cette maladie est plus fréquente dans le cheval, que dans le mulet et l'âne.

---

(1) La colliquation est une excessive atténuation, et une fonte putride des humeurs.

Symptômes.

L'animal fortrait est fébricitant, dégoûté et abattu; la chaleur de la bouche est plus ou moins forte, et l'air expiré est plus ou moins chaud. Ordinairement le goût est dépravé; la langue épaisse et chargée d'un sédiment terreux, soit par l'effet de la maladie, soit par rapport à la terre et au plâtre, que l'animal dévore, lorsqu'il est à la portée des murs et du sol : il mange quelquefois ses couvertures, ses longes; et il est surtout très-avide de cuir. La soif est plus ou moins grande; les yeux sont animés, ardens, et la conjonctive réfléchit une couleur rougeâtre : l'artère est dure, sans action; le pouls petit, intermittent; l'animal frissonne après avoir bu ou après avoir fait quelques pas, ou quelque exercice léger; alors le pouls est comme effacé, et il laisse des intervalles assez considérables entre les pulsations. Les oreilles sont chaudes ou froides alternativement; elles sont basses, ou elles sont tenues élevées convulsivement. Le poil est piqué et la peau est séche : celle-ci adhère aux chairs et même aux os, à mesure que le mal fait des progrès; et l'animal paroît maigre beaucoup plus qu'il ne l'est réellement, ce qui est dû à la tension excessive de toutes les patties. Le malade tombe dans l'anxiété ou dans la stupeur : dans le premier cas, il frappe le sol avec les pieds des ex-

trémités antérieures ; il ſe couche et ſe relève ſouvent ; dans le ſecond cas, il reste immobile ſur ſes quatre extrémités et ne ſe couche point : les muscles abdominaux ſont tendus, roides, douleŕeux et ſpaſmodiquement contractés. Leur rétraction forme une eſpèce de corde roide et tendu, qui règne le long des bords des fauſſes côtes juſqu'aux flancs ; elle est toujours accompagnée de la vouſſure de l'épine, de la rentrée des flancs, du rapprochement des extrémités ; et cette rétraction enfin des muscles abdominaux établit le symptôme pathognomonique (1) de la fortraiture.

Les animaux, qui périſſent de cette maladie, meurent en quelque ſorte attrophiés (2), après avoir éprouvé des toux opiniâtres, des flux par les naſeaux, qui dégénèrent le plus ſouvent en morve, ou en diarrhée colliquative, en diabète, en farcin, etc.

Causes de la maladie.

Les cauſes de cette maladie ſont un travail excessif, la ſécheresſe, la chaleur de l'atmoſphère, une nourriture échauffante et le défaut d'eau ſa-

---

(1) C'est un symptôme particulier et inséparable de la maladie.

(2) L'atrophie est la maigreur excessive de l'animal.

lubre. Les chevaux délicats ſur la boiſſon, en ſont ſouvent affectés, ſur-tout lorſqu'on les fait voyager, parce qu'ils refuſent opiniâtrément de s'abreuver de l'eau, qui diffère en qualité de celle à laquelle ils ſont habitués. Elle est fréquente encore dans les jeunes chevaux qui ont été trop promptement retirés des pâturages, lorſqu'on n'a pas eu la précaution de leur donner le vert au printemps. Les chevaux de remonte, qui patiſſent dans la route, ou qui ſont mal nourris à leur arrivée au corps, y ſont fort ſujets. On l'a vue naître à la ſuite d'un exercice ordinaire, les liqueurs s'étant appauvries et embraſées par la ſuppression de la nourriture, un palefrenier ayant distrait à ſon profit l'avoine qui formoit la ration journalière de l'animal. Le vert de leche (1) qui ulcère et déchire la bouche des chevaux et qui irrite leurs entrailles, la rend très-fréquente. Elle a été dans les étalons, la ſuite de l'excès de la perte de la ſemence et d'une nourriture échauffante, donnée pour en provoquer la ſécrétion. Les jumens lascives y ſont aſſez ſujettes; les animaux dont on exige des courſes rapides et de longue haleine, ſans les y avoir préparés, deviennent ſouvent fortraits : en général, ceux d'un tempérament bilieux, ardent et emporté, ceux dont les jarrets ſont droits, y ſont plus expoſés que les autres.

(1) C'est une plante qui croît dans les endroits marécageux.

L'inspection des cadavres découvre une inflammation générale et particulière dans les viscères de la poitrine ; le racornissement des intestins et de l'estomac; des ulcères dans l'intérieur de ces viscères, caufés par une plus ou moins grande quantité de vers dont ils font farcis ; fouvent des dépôts ou d'obstructions dans le méfentère, dans les viscères fanguins ; le desséchement du tiffu graiffeux ; la dilacération de l'épiploon ; la fuppuration et l'ulcération d'un ou de deux reins ; enfin des corps étrangers de toute efpèce foit égagropiles, foit calculs, épingles, cloux, etc. renfermés dans l'estomac ou dans les gros intestins. On a vu tous les gros vaisseaux du bas-ventre, artères et veines remplis de sang coagulé ; et ce fluide ainsi concret et adhérent aux parois des vaiffeaux, laiffer dans fon milieu un canal pour le paffage de celui qui étoit fluide.

Traitement.

Le traitement ne faurait être le même dans toutes les circonstances de cette maladie ; il varie fuivant les caufes qui la développent et felon fes progrès. Nous allons indiquer les moyens qui y conviennent effentiellement ; nous renvoyons pour le traitement des maux dans lesquels cette maladie dégénère aux articles qui traiteront particulièrement de ceux-ci.

1.° La fortraiture dépend-elle d'un travail ex-

cessif? il feroit dangereux de condamner l'animal à un repos abfolu : il feroit plus dangereux encore de continuer le même exercice; on doit se borner à le faire promener foir et matin. On lui donnera de l'orge grué et macéré dans l'eau, pendant douze à dix-huit heures; on lui préfentera de l'eau blanche nitrée, et on la lui renouvelera fouvent; on lui administrera par jour deux ou trois lavemens émolliens (n.° 12), on lui fera prendre matin et foir un breuvage tempérant (n.° 12); on le faignera à la jugulaire le fur-lendemain, et on tirera deux livres de fang. On répétera cette opération jusqu'à ce que le pouls foit assoupli; on continuera le même traitement l'espace de huit à neuf jours.

2.° La fortraiture provient-elle de la féchereffe ou de la chaleur de l'atmosphère? le même traitement et les bains de rivière en triompheront bientôt.

3.° Est-elle la suite d'une nourriture échauffante? la poitrine fouffrira; et son état maladif s'annoncera par une toux féche: en ce cas, on abreuvera l'animal avec de l'eau miélée et nitrée (n.° 16); on lui fera prendre des breuvages adouciffans et calmans (n.° 2), des lavemens émolliens (n.° 12); on le faignera comme ci dessus; on lui tiendra dans la bouche des billots renfermant des fubftances béchiques adouciffantes (n.° 20): on lui donnera pour nourriture le fon mouillé, et la paille de froment, dans laquelle on mettra un peu de foin.

4°.

4.° Celle qui a pour cauſe le défaut de boiſſon, ſera traitée par les délayans, aiguiſés par le ſel de nitre, formant le breuvage (n.° 3); on le donnera à grandes doſes, et on en répétera ſouvent l'administration dans la journée. Il faut choiſir l'eau la plus pure possible pour abreuver l'animal, et la lui lancer dans la bouche avec une ſeringue, s'il refuſe de la boire : on doit employer de plus les lavemens émolliens (n.° 12); et ne pratiquer la ſaignée que le troiſième ou le quatrième jour de ce traitement. On ne doit la répéter qu'autant que l'inflammation l'exigera.

5.° La fortraiture qui affecte au printemps les jeunes chevaux, cède facilement au vert de l'escourgeon (1) de bonne qualité, peu avancé, et lorsqu'il a été ſemé dans un terrein aſſez bon pour n'exiger qu'une très petite quantité de fumier. Celui qui eſt épié, celui qui eſt fumé par la poudrette (2) n'est pas d'une aussi bonne qualité ; l'orge avancé et épié peut même cauſer cette maladie. Le bon vert de prairie eſt encore excellent ; mais il faut avoir ſoin de donner du ſon mouillé matin et ſoir.

6.° Celle qui affecte les étalons, à la ſuite de la monte, se traite par les corroborans (n.° 18),

---

(1) L'escourgeon est l'orge carré (*Hordeum hybernum Linnei*).

(2) La poudrette est le fumier composé des excrémens humains.

que l'on donnera quelques heures après avoir fait avaler un breuvage adouciſſant et tempérant (n.° 4); par des lavemens calmans (n.° 3) ; par une nourriture choiſie, telle que l'orge macéré, la racine d'aunée, le miel, etc., formant la panade (n.° 19). Le vert donné, lorsque l'animal est jeune, s'il n'a pas de fièvre, ſi la digestion ſe fait bien, eſt auſſi un excellent remède.

7.° Dans les jumens lascives, on traite la fortraiture par la ſaignée, les anti-aphrodiſiaques en breuvages (n.° 5) et en lavemens (n.° 14), les bains de rivière et une nourriture humectante, telle que le vert de prairie, en y abandonnant l'animal, et le ſon de froment cuit avec le miel.

8.° Dans les chevaux, en qui elle est l'effet de l'ardeur, elle cède à quelques saignées partielles, que l'on renouvelle les deux premiers jours ſeulement, afin de ne pas précipiter l'animal dans une foibleſſe qui deviendroit funeste ; on en favoriſe l'effet par les délayans et les calmans (n.° 6), et par les autres ſoins prescrits pour la fortraiture, qui est une ſuite du travail excessif.

9.° Les chevaux fortraits, dans lesquels le goût eſt dépravé, exigent plus particulièrement les ſels alkalis, étendus dans des véhicules appropriés (n.° 7). On a recours enſuite aux autres moyens que la maladie et le tempérament indiquent.

10.° Le moment du friſſon demande un ou deux breuvages diaphorétiques (n.° 8), le bouchonnement et des couvertures de laine. Si la cha-

leur qui ſuit ce friſſon eſt peu considérable, on continue ces mêmes diaphorétiques, auxquels on ajoute une légère doſe de tartre ſtibié (n.° 9); mais si elle eſt plus forte et plus marquée, on donne ce ſel antimonial, dissous dans la décoction de vipérine (n.° 10); et on le fait prendre en grand lavage juſqu'à ce que la ſueur ſoit paſſée; on revient enſuite aux moyens indiqués d'après la cauſe de la maladie. Un objet de la plus grande importance est de ne point saigner et de ne point employer de médicamens actifs, pendant le friſſon et pendant le temps de la chaleur qui le ſuit; les lavemens ne doivent être administrés qu'après la ceſſation de cette chaleur, et lorſque la maladie ſera dans l'eſpèce de repos appellé rémission. Les alimens ſolides ne ſeroient pas moins dangereux : on pourra donner des boiſſons tièdes, miélées et coupées avec le breuvage (n.° 10), ſoit dans le temps du friſſon, ſoit dans celui de la chaleur qui l'accompagne.

Le moment du frisson permet encore l'emploi des bains de vapeurs ſous le ventre. On en favoriſe l'effet, en empêchant la dissipation des vapeurs par une couverture qui tombe juſqu'à terre, et qui enveloppe le ſujet, pendant que l'eau ou la décoction émolliente s'évapore ſous le corps de l'animal. Lorsqu'il eſt pénétré de vapeurs, le ſecond temps de l'accès commence à s'éteindre, et la ſueur étant ſur ſa fin, on le ſèche en le bouchonnant avec vivacité, et pendant un eſpace de temps assez long : on finit par l'envelopper de

plusieurs couvertures sèches, sous lesquelles s'achève la transpiration. On place l'animal de façon qu'il puisse se livrer au repos le plus complet, sans être distrait ni inquiété.

11.° La douleur et la tension des muscles abdominaux exigent des onctions d'onguent Populeum, après l'usage de trois ou quatre bains de vapeurs. Ce n'est que lorsque cette tension et cette douleur seront dissipées, que la fièvre et l'inflammation s'appaiseront ; alors on administrera les lavemens (n.° 15) et les breuvages purgatifs (n.° 10). Ces breuvages seront donnés le matin, l'animal étant à jeun ; on en continuera l'usage tous les jours, jusqu'à ce que l'évacuation soit opérée : on fera prendre, dans le courant de la journée, quelques-uns des breuvages prescrits, selon la nature des causes de la maladie. Pendant l'action du purgatif, on administrera des boissons théiformes (n.° 17); et on les donnera avec la corne aux animaux qui les refuseront.

Outre ces traitemens particuliers et généraux il est encore des attentions à avoir relativement aux complications qui se rencontrent dans cette maladie. L'inflammation est générale, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article ; mais l'expérience nous a appris et nous apprend tous les jours, qu'elle affecte quelquefois plus particulièrement certains organes que les autres. Les épi-phénomènes qui en résultent, et leurs effets, lorsqu'ils sont considérables, ne doivent

pas être confondus avec les ſymptômes propres à la fortraiture : ils demandent qu'on s'en occupe ſpécialement.

Si c'est la membrane pituitaire qui eſt dans ce cas, il y aura, outre les symptômes décrits, un ébrouement fréquent, une diſtillation par les naſeaux d'une ſéroſité ou claire ou ſanguinolente, ou jaunâtre; alors il faudra ajouter au traitement indiqué, des fumigations d'eau chaude vinaigrée, que l'on fait humer à l'animal.

Si l'arrière-bouche, c'eſt-à-dire, le larynx et le pharynx, ſont attaqués, les parotides ſeront tuméfiées et douloureuſes : la boiſſon que l'animal prendra, ſortira et tombera par les naſeaux; la reſpiration ſera laborieuſe etc. Cette circonstance exige qu'on injecte dans cette cavité, les décoctions de plantes déterſives, telles que celles d'aigremoine et de feuilles de ronce, aiguiſées avec l'oximel juſqu'à une agréable acidité. On applique ſur les glandes tuméfiées des cataplasmes anodins (n.° 22), après avoir onctionné ces parties avec l'onguent Populéum.

Si l'inflammation affecte les poumons, il y aura toux ſeche et opiniâtre, flux par les naſeaux d'une humeur purulente et diverſement colorée, oppression, tuméfaction des glandes lymphatiques logées ſous l'auge, etc. Les véſicatoires, fortement appliqués ſur les parties latérales du thorax en arrière du coude, l'opiat (n.° 21) et le breuvage (n.° 2) ainsi que quelques ſaignées partielles mettront fin à cet état.

Si c'eſt dans le foie que réſide l'inflammation, l'animal voute l'épine en contre-haut ; ſes urines ſont extrémement colorées et en petite quantité ; la ſoif est considérable ; la bouche eſt toujours ſéche et la langue aride ; l'animal est extraordinairement roide, etc. Cet état cédera au lait de beurre que l'on donnera en breuvage, après l'avoir coupé avec celui formulé (n.° 3).

Si c'eſt dans les reins, il y a coliques, douleur et tuméfaction dans les glandes inguinales, dans le cordon ſpermatique, roideur dans l'arrière-main, claudication de l'une des extrémités poſtérieures, difficulté d'uriner, diminution ou ſuppreſſion de cette liqueur, ce qui indique l'uſage du breuvage (n.° 5), coupé avec le lait de beurre qu'on donnera auſſi en lavemens, et des onctions d'onguent Populéum ſur les parties tuméfiées : ces onctions ſeront renouvelées tous les jours, et on aura l'attention d'ôter l'onguent mis la veille, avant d'en mettre de nouveau. On voit au ſurplus, que ces traitemens particuliers changent peu l'ordre de celui qui convient à la maladie eſſentielle, et qu'ils doivent et peuvent marcher de concert. C'eſt aux artistes à ſe conformer aux indications à remplir, et à ſe régler d'après les cas et les circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent. Cette maladie eſt dans la médecine vétérinaire la plus embarrassante et la plus difficile à combattre, par rapport aux différences et aux nuances qui ſe montrent dans les symptômes. Il eſt une infinité

de chevaux fortraits (les symptômes inflammatoires étant dissipés), qui ne se rétablissent jamais parfaitement que par un régime exact , continué pendant long-temps, et le plus souvent par le vert d'orge escourgeon, le mieux choisi et donné au printemps. On comprend au surplus, que celle qui a sa source dans les vers qui détériorent les viscères de la digestion et qui appauvrissent les sucs digestifs, ne peut être combattue que par les antelmintiques puissans.

La fortraiture, au reste, qui a pour cause le défaut d'aplomb des membres, leur douleur et leur vétusté a été et sera constamment incurable.

Formules médicinales.

Breuvages.

(N° 1.) Prenez oseille, pourprier, laitue, de chaque deux poignées : faites bouillir dans trois chopines d'eau ; coulez ; ajoutez oximel simple une once ; sel de nitre, une demi once.

(N.° 2.) Prenez fleur de coquelicot, une poignée : racine d'althea, une once ; son de froment, une jointée : faites bouillir la racine dans trois chopines d'eau jusqu'à la réduction d'une pinte ; ajoutez les fleurs sur la fin de l'ébullition ; laissez infuser deux heures ; coulez ; ajoutez camphre, deux gros, dissous dans un jaune d'œuf.

(N.° 3.) Prenez laitue, pariétaire, bourrache,

vipérine et chicorée ſauvage, de chaque deux poignées ; tartre de vin, quatre onces ; ſel de nitre, une once : faites bouillir dans ſix pintes d'eau juſqu'à ce que les plantes ſoient cuites ; coulez ; ajoutez miel, deux livres ; et donnez à la doſe d'une pinte, qu'on réitérera toutes les ſix heures.

(N.° 4). Prenez navets coupés par quartier, une livre ; feuilles d'oſeilles, une poignée : faites bouillir dans eau commune, trois chopines ; retirez du feu, lorſque les navets ſeront cuits ; coulez ; ajoutez miel, huit onces ; camphre, deux gros, après l'avoir dissous dans un jaune d'œuf.

(N.° 5). Prenez ſemences de pavots blancs, une once ; racine d'althéa, une once ; ſemences froides, ou racine de nymphéa, une once et demie ; écorce de ſaule, quatre onces ; ſel de nitre, une once ; tartre de vin, deux onces : faites bouillir dans quatre pintes d'eau, jusqu'à ce que ces ſubstances aient rendu leur mucilage ; coulez, ajoutez camphre, un gros, après l'avoir fait disſoudre dans un demi-gros d'eau de Rabel ; mêlez et donnez partie le matin et partie le ſoir.

(N.° 6). Prenez breuvages (n.° 2 et 3), de chaque, parties égales ; et donnez une pinte de ce mêlange toutes les ſix heures.

(N.° 7). Prenez pommes de houblon, deux onces, millepertuis et marrube blanc, de chaque une poignée ; ſafran du Gatinois, un demi-gros ; aloès, un gros ; agaric blanc, quatre gros ; ſel de tartre, une once ; eau de rivière, deux pintes ;

faites

ſaites bouillir jusqu'à réduction de trois chopines ; coulez et donnez en deux doſes, l'une le matin et l'autre le ſoir.

(N.° 8). Prenez fleurs de ſureau, une demi-poignée ; jetez dans eau bouillante, une chopine ; laiſſez infuſer une demi-heure ; coulez avec expreſſion ; ajoutez ſel ammoniac, deux gros ; et donnez le breuvage, étant plus que tiède.

(N.° 9). Prenez ſauge et menthe, de chaque une demi-poignée ; tartre stibié, un ſcrupule : jetez dans une pinte d'eau bouillante ; paſſez et donnez comme le précédent.

(N:° 10). Prenez vipérine, une forte poignée ; tartre stibié, un ſcrupule : faites bouillir dans une pinte d'eau, pendant l'espace de quelques minutes ; laiſſez infuſer, coulez et donnez.

(N.° 11). Prenez aloès, une once ; vinaigre tartariſé, quatre onces : jetez dans une chopine d'eau bouillante ; laiſſez infuſer et donnez le matin, l'animal étant à jeun, et n'ayant pas eu à ſouper la veille.

Lavemens.

(N.° 12). Prenez ſon de froment, une jointée : faites bouillir dans eau de rivière, trois chopines ; coulez et donnez.

(N.° 13). Prenez breuvage (n.° 4), et donnez pour un lavement.

(N.° 14). Prenez breuvage (n.° 5), et donnez pour un lavement.

(N.° 15.). Prenez feuilles de séné, trois onces; mercuriale ou poirée, une poignée; sel commun, quatre onces : faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois chopines d'eau; coulez et donnez après avoir vidé l'animal.

Boissons.

(N.° 16.) Prenez eau commune, un plein seau : ajoutez miel commun, une livre; sel de nitre, une once. Si l'animal refuse cette boisson, faites fondre ces substances dans une pinte de décoction de son; et donnez-la lui avec la corne, après qu'il sera abreuvé d'eau pure.

(N.° 17). Prenez sel commun, deux onces; petite sauge, pimprenelle, aigremoine et vipérine, de chaque deux poignées : jetez dans huit pintes d'eau bouillante; laissez infuser pendant deux heures; coulez et donnez avec la corne, lorsque les animaux refuseront de le boire.

Panade.

(N.° 18). Prenez pain de froment ou de seigle, deux livres; farine d'orge, une livre; navets, carottes ou panais, ou pomme de terre, de chaque une livre : faites cuire dans suffisante quantité d'eau commune, pour faire une bouillie légére-

ment épaiſſe ; ajoutez ſel commun, quatre onces ; lait de vache, deux pintes : mêlez et donnez dans le courant de la journée.

(N.° 19). Prenez fruits d'églantier ou de cormes ou de prunes ſèches, ou d'épine-vinette, ou de coings frais ou ſecs, une livre : mondez ceux de ces fruits qui en ont beſoin ; faites cuire dans quatre pintes d'eau et deux pintes de vin ; paſſez avec expression ; ajoutez poudre d'aunée, quatre onces ; sel commun, trois onces ; miel, une livre ; mêlez et donnez avec la corne, en quatre doſes, dans la journée.

Billot.

(N.° 20). Prenez figues graſſes, cinq ou ſix ; miel, deux onces ; poudre de racine d'althéa, demi-once : mêlez, broyez et placez pour un billot.

Opiate.

(N.° 21). Prenez blanc de baleine, une once ; kermès minéral, un demi-gros ; miel, quatre onces : incorporez toutes ces ſubstances par le moyen de la trituration ; faites-les prendre avec une spatule ; et donnez par-deſſus les breuvages (n.° 3).

Cataplasme anodin.

(N.° 22). Prenez mie de pain effraisée, une demi-livre : faites cuire dans lait de vache, ſuffi-

ſante quantité ; retirez du feu : ajoutez deux jaunes d'œuf.

(Extrait des inst. et obs. sur les maladies des animaux domestiques, année 1792, pag. 215 et suiv.

Autre Traitement.

La cure est opérée par des lavemens émolliens et par un régime doux, et modéré. Le ſon humecté, l'eau blanche dans laquelle on mêle une décoction de mauve, de guimauve, de pariétaire et de mercuriale, ſont d'une efficacité ſingulière : il eſt quelquefois à propos de ſaigner l'animal, après lui avoir donné quelques jours de repos. Lorſqu'on s'apperçoit qu'il acquiert des forces, on doit encore continuer l'uſage des lavemens, et l'on peut même oindre ſes flancs, avec parties égales de miel roſat et d'onguent d'althéa, pour diminuer l'éréthisme, ſuppoſé que les remèdes internes prescrits ne ſuffiſent pas à cet effet, ce qui eſt infiniment rare.

(Extrait du cours compl. d'agricult., par Rosier).

NEUVIEME MALADIE.

LA RAGE.

Les principaux ſymptômes de la rage ſont connus de presque tout le monde. Ces ſymptômes ſont la triſteſſe, l'inflammation et l'étincellement

des yeux, l'écume par la bouche, l'inquiétude, l'aversion des liquides et de tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau, enfin les convulsions, la fureur et la mort.

Le temps que le virus hydrophobique met à se développer dans le corps où il a été introduit, varie à l'infini ; il est quelquefois de trois jours, de cinq, de neuf, de treize, de dix-huit ; quelquefois de plusieurs mois : on l'a vu même ne se développer que plus d'un an après son introduction. Dans la plupart des animaux et même dans l'homme, il se déclare au bout de quarante et cinquante jours.

Mais quelle est la nature, quel est le caractère de ce virus hydrophobique ? le regarderons-nous avec quelques médecins, comme un venin phosphorique ou électrique, dont la salive est le véhicule : dirons-nous avec d'autres, que ce venin est un alkali volatil sulphureux et igné, fourni par la partie fixe de la bave restée dans la plaie, et qui parvenue, au bout d'un temps plus ou moins court, au dernier degré de corruption, s'exalte et infecte bientôt les humeurs ?

En supposant que l'une et l'autre de ces explications soient aussi vraies qu'elles sont inintelligibles, les auteurs ne parlant que de la rage communiquée, ne pourroit-on pas leur demander comment ce venin phosphorique ou électrique, ou comment cet alkali volatil sulphureux et igné se forme et se développe spontanément dans les

corps frappés d'hydrophobie, de manière à les infecter du poiſon le plus violent et le plus funeſte ?

Que la rage ſe communique par la morſure ; que le poiſon communiqué par cette voie existe plus ou moins long-temps ſans agir dans la partie bleſſée, ſoit comme le dit Hoffmann, que la crispation des fibres entamées, dilacérées, et qui en conſéquence forment un bourlet à la circonférence de la plaie, tienne, pour ainſi dire, la matière empriſonnée, ſoit que l'abord du ſuc ténace qui s'écoule des fibres ouvertes, fixe en quelque manière le venin, ſoit enfin que la diſpoſition des perſonnes et des animaux mordus en retarde le développement; c'eſt ce dont perſonne ne doutera : mais que, comme l'affirme Pouteau, le venin communiqué ne paſſe jamais au-delà des lèvres de la plaie ; que ſans pénétrer dans le ſang, il puiſſe porter l'infection dans la bouche ; que ſon impreſſion ſoit purement locale, et que ſous le prétexte d'une sympathie inexplicable, qui ne permet d'établir aucune ſorte de proportion entre la cauſe et les effets, on oſe ſoutenir que, lorſque la bave vénimeuſe aura acquis plus d'acrimonie et que des circonſtances particulières auront donné plus d'intenſité à la ſenſibilité des nerf, l'irritation immédiate du virus ſur eux ſe communiquera de proche en proche et ſe manifeſtera ſympathiquement ſur la bouche et ſur le goſier ; voilà de ces rêves phyſiologiques,

enfans d'une imagination échauffée, qui ſe croit capable de tout voir, de tout ſaisir et de pénétrer jusques dans les ſecrets les plus intimes de la nature. Qui nous dira pourquoi il est des poiſons nuisibles à tous les êtres vivans; d'autres qui ne le ſont qu'à telles et telles eſpèces d'animaux et qui n'opèrent aucun effet ſur ceux-ci? Pourquoi une ou deux cueillerées d'eſprit de vin rectifié font mourir les chats dans des convulſions horribles? pourquoi les baies de *Lauréole* tuent les poiſſons? pourquoi le *Solanum maniacum* transporte de fureur celui qui en a pris? pourquoi et comment la *Jusquiame* trouble entièrement la raiſon? pourquoi la *Pomme-d'amour* occaſionne la perte totale des ſens internes et externes? enfin pourquoi dans l'ordre naturel les plus grands effets ſemblent dus aux plus petites cauſes? Respectons des mystères auxquels l'esprit humain ne peut atteindre, ſans vouloir expliquer ce qui n'eſt pas, et ce qui ne ſera jamais à notre portée. Contentons-nous de ſavoir que s'il eſt des maux affreux ſur la terre, elle eſt aussi pourvue de tous les ſecours qu'ils demandent: c'eſt à nous de chercher ceux qui conviennent dans des circonstances qui étonnent; et nous les trouverons plutôt par l'empirisme, que par de vains raiſonnemens.

Des Moyens curatifs de la rage.

Nous ne connoiſſons malheureuſement que les funestes effets de cette maladie formidable ; et rien ne prouve mieux notre incertitude à cet égard que cette foule de ſubſtances diverſes, preſcrites par les uns, réprouvées par les autres, le plus ſouvent accréditées par le menſonge, et dont l'efficacité, bien loin d'être certaine et générale, s'est preſque toujours trouvée démentie par l'expérience.

Du temps de Pline, on ne connoiſſoit que la racine de Rosier ſauvage contre la morſure d'un animal enragé ; mais ne remontons pas à des ſiècles ſi réculés, pour trouver des erreurs : rapprochons-nous de celui-ci ; elles ſont en aſſez grand nombre.

Dampier a propoſé le remède ſuivant : prenez *Lichen cinereus terrestris*, poivre noir, de chaque une once ; et faites une poudre.

Tuller regarde ce remède comme infaillible : il rapporte des guériſons de plusieurs enfans et de plusieurs chiens ; mais Nourſe ſoutient qu'il eſt inſuffiſant : néanmoins il est recommandé par Mead, mais en moindre doſe. De plus, il fait baigner le malade avant de le lui faire prendre et le diviſe en quatre priſes, une pour chaque matin, dans un grand verre de lait de vache. Tous les matins, il envoie aussi le malade au bain pendant un mois, et lui ordonne de plonger

le

corps et la tête dans l'eau ; après quoi, il le fait baigner trois fois la ſemaine, pendant quinze jours.

La poudre que George Coob avoit apportée de Tunquin est ordonnée par Nugent : prenez cinnabre factice et naturel, de chaque, vingt-quatre grains ; musc, vingt grains : mêlez dans un ſirop quelconque, ou dans le miel. On en prendra chaque jour une fois ; et trois fois, ſi la rage eſt déclarée. Nugent a ajouté à ce remède, opium pur, deux grains, toutes les trois heures, et l'application d'un emplâtre de galbanum, préparé avec deux onces de ce même opium, ſur le col et la main bleſſée d'une fille, dont il fit frotter les parties affectées avec l'huile d'olive.

Il paroît que les écailles d'huitres ont été regardées par un grand nombre de perſonnes comme très-efficaces : on en délayera deux, miſes en poudre dans quatre œufs, dont on fera une omelette avec de la bonne huile d'olive ; on la fera manger au malade qui ſera à jeun, et qui ne prendra rien que trois heures après : on étuvera ſa plaie avec du vin, de l'eau et une pincée de ſel ; il prendra ce remède trois fois, de deux jours en deux jours. Pour les chevaux, bœufs, ânes et mulets, on prendra quatre écailles au lieu de deux ; on les mettra dans un verre de bonne huile d'olive ; on les fera cuire en consistance de bouillie ère qu'on donnera avec la corne à ces animaux le matin ; on réitérera la doſe de deux jours en deux jours : ils doivent être tenus ſix heures ſans

E e

manger avant, et autant de temps après avoir pris ce remède. On n'en employera que la moitié, s'il est question d'un mouton, d'un chien, d'une chèvre ou d'un cochon. On prétend que le ſuccès de cette recette a été constaté en Bretagne pendant plus d'un demi-siècle : on en faiſoit un grand ſecret ; cependant on ſait qu'un boucher qui le possédoit, et qui avoit été mordu par un loup enragé, n'en est pas moins mort de la rage.

Joyan, Jean-Louis Hannemann, Boennegken, Robert Gourdon, le docteur Mathias Hulsboos, etc., ont publié en différens temps de recettes qu'ils regardoient comme infaillibles.

Il est bien ſingulier que des familles entières ſe réſervent des remèdes qu'elles croient victorieux contre une maladie, telle que celle dont il s'agit ; et que des ſentimens d'humanité ne les portent pas à les publier : en voici un de ce genre.

Prenez une petite poignée d'églantier, hâché bien menu, et autant de ſauge ; pilez dans un mortier : ajoutez une petite poignée de rhue ; de racines de ſcorſonère, hâchées de même ; marguerites ſauvages, feuilles et fruits s'il y en a, une doſe un peu plus forte ; ſix bulbes d'ail, de la groſſeur d'une noiſette ; et un petite poignée de gros ſel. Pilez le tout enſemble, et appliquez une partie du marc ſur la plaie : jetez ſur le reste deux tiers d'un verre de vin blanc ; brouillez le

tout dans le mortier ; passez par un linge, exprimez bien le jus, et faites boire au malade à jeun. Il est essentiel qu'il ne prenne rien que trois heures après : pansez ensuite la morſure comme une plaie ordinaire, ſi elle n'eſt pas guérie neuf jours après l'application du marc, tems pendant lequel on doit prendre la potion.

On croit aſſez généralement que Julius Palmarius eſt un des premiers qui ait fait uſage de l'onguent mercuriel ſur la plaie faite par la morſure d'un animal enragé.

Pouteau accuſe le mercure d'être fort infidèle, s'il n'eſt pas donné en frictions ; et il penſe qu'elles doivent être principalement faites ſur la morſure même, et que les ſubſtances graſſes avec leſquelles on éteint le mercure, ont peut-être autant de part à la guériſon.

Ravelly n'héſite pas de conſeiller le mercure intérieurement ; il propoſe mercure doux, douze à quinze grains ; cinabre d'antimoine, dix ou douze grains ; yeux d'écreviſſe, ou coquilles d'huitre en poudre, douze grains ; ſel volatil de succin, cinq grains : il incorpore le tout dans quelque conſerve, qu'il donne tous les matins à jeun, et il évite avec ſoin de procurer la ſalivation.

Deſault en 1734 conſeilla le mercure ; mais toutes les épreuves qu'il en fit, ne furent pas concluantes en ſa faveur.

Rouillet, en donnant ſon approbation au mercure, convient qu'il n'eſt pas infaillible.

Le père du Choiſel, qui avoit fait long-temps la médecine dans l'Inde, en loue l'efficacité ; il prétend que ce remède prévient non-ſeulement la rage, mais qu'il guérit ceux qui en ont eu des accès ; il l'a appliqué extérieurement en onguent ; il l'a administré intérieurement en pilules ; et il a le plus ſouvent triomphé du mal, ſoit que le malade ait ſalivé ou non, lorſque la rage provenoit de la morſure d'un chien. Cette diſtinction ne donneroit-elle pas à penſer, que, comme l'obſerve James, la rage des chiens eſt moins dangereuſe que celle des loups, et que le venin en eſt moins prompt et moins terrible ?

On a auſſi fait un grand uſage du turbith minéral.

Kuhn fait mention d'une femme mordue par un chien enragé ; et il dit qu'il prévint la rage, dont elle étoit menacée, par un onguent digeſtif, mêlé avec de la thériaque et le précipité rouge, qu'il appliqua ſur les bleſſures, et par quatre grains de turbith minéral, qu'elle prit pendant trois jours. Ce même chien avoit mordu dix vâches qui devinrent enragées et qu'on fut obligé de tuer.

Molinard, dans une lettre qu'il écrivoit à Darluc, en confirmoit l'efficacité. Un grand nombre d'hommes mordus par des loups et par des chiens enragés, avoient été préſervés de cette maladie par le ſecours de l'onguent mercuriel, mis ſur la plaie, et par le turbith minéral donné intérieurement.

Tauvry et De-Sauvages ſondoient beaucoup d'eſ-

poir ſur le mercure : ce dernier conſeille, 1.° de couper la partie mordue, ſi la choſe eſt poſſible, et même d'enlever les chairs au-delà du fonds, ſi cet enlèvement ne menace d'aucun danger; 2.° l'amputation des membres au-deſſus de la plaie, s'ils ont été violemment machés, déchirés et profondémment maltraités; 3.° les cautères actuels et potentiels, principalement l'eau-forte, l'eſprit de ſel et la ſolution du mercure; on en doit imbiber la plaie. Il rejette les ſcarifications qui n'opèrent que très-infructueuſement une effuſion plus abondante de ſang, ainſi que les ligatures des membres très-utiles dans le cas de certains venins, qui infectent tout-à-coup la maſſe du ſang, mais très-inutiles dans ce cas-ci.

En réflechiſſant ſur les remèdes curatifs, il penſe qu'on a dû d'abord s'appuyer ſur les mouvemens ſenſibles de la nature, et ſur les efforts qu'elle fait pour repouſſer le virus; la plaie ſe r'ouvre, rend une matière virulente, l'homme ou l'animal mordu ſue, vomit et bave; et il conclut de ces effets purement mécaniques, que l'indication qui s'eſt préſentée, a été celle de l'emploi des ſupuratifs, des ſudorifiques, des vomitifs et des ſialogogues : il avoue cependant que tous ces ſecours ont été inſuffisans, excepté le dernier.

Dans l'intention de prévenir l'incendie prochain et de modérer la contraction du cœur, des artères et des muſcles, De-Sauvages ordonne les rafraîchiſſans, les bains, les anodins, les narcotiques; mais en

calmant et en refraîchiſſant, on ne peut détruire la maladie, et anéantir le venin concentré dans les glandes ſalivaires : on arrête ſimplement l'effet de ce qu'elle a de volatil ; et l'on ne pare pas à l'infection : auſſi recommande-t-il le mercure, ou ſous la forme d'une pomade appliquée à la peau, ou ſous celle de mercure doux, de panacée, d'éthiops minéral, à prendre intérieurement, pour nétoyer les glandes, afin qu'elles ne donnent aucune retraite au virus, et afin de faire couler la mucoſité qu'elles filtrent, à meſure qu'elle ſe ſépare, et d'en prévenir le croupiſſement. Mais le vif argent doit être donné à petites doſes, dans la crainte d'exciter de la chaleur ; car il eſt perſuadé qu'un flux de bouche ſenſible peut occaſionner beaucoup d'accidens. Il met le malade au régime du lait pour toute nourriture ; et à défaut de lait, aux bouillons rafraîchiſſans, à l'effet d'émouſſer toujours l'âcreté du venin, et à l'uſage des bains domeſtiques. Dans les premiers jours, il panſe la plaie avec les digeſtifs ordinaires, chargés d'un tiers de pomade mercurielle ; et il fait de deux jours en deux jours, au ſortir du bain, frotter les environs de la plaie avec une dragme, ou une demi-dragme de cette pomade. S'il conjecture que la rage eſt prête à ſe déclarer, on preſſe les frictions ; on en accroît la doſe, aux riſques d'une légère ſalivation : il donne en même-temps, de deux en deux jours, demi-ſcrupule de mercure doux, ou éthiops minéral, quinze grains, pour

accélérer la dépuration des glandes, en obſervant les mêmes précautions uſitées dans le traitement du virus ſiphilitique par extinction. La méthode des frictions lui ſemble préférable à celles des préparations mercurielles ſeules, priſes par la bouche : il entretient la plaie ouverte, et la ſuppuration au moins pendant quarante jours. Les bains qu'il preſcrit, ſont des bains d'eau commune, dans leſquels on jette une poignée de ſel marin ; l'acide de ce ſel pouvant, dit-il, prévenir l'alkali volatil du virus, et s'oppoſer à la corruption. Si la rage ſe manifeſte avant l'adminiſtration de tous ces ſecours, on applique ſur-le-champ la pomade mercurielle ; on ordonne les bains et les émulsions ; et on donne enſuite le turbith minéral, pour vider non-ſeulement par le haut et par le bas, mais encore par la ſalivation, toutes les matières vénimeuſes La doſe eſt pour l'homme depuis quatre grains juſqu'à ſix ; et pour les animaux depuis ſept juſqu'à huit grains : on exécute ce traitement pendant trois jours conſécutifs. On fait boire, après ce vomitif, de l'eau nitrée au malade, ſi cela eſt poſſible ; on continue les frictions ſur la partie mordue ; on le fait entrer dans le bain forcément deux fois par jour ; on le rafraîchit avec des lavemens d'eau et de vinaigre ; et on le calme le ſoir par un narcotique.

Les effets, ſouvent funeſtes du mercure donné ſans méthode, la difficulté de trouver dans les campagnes des perſonnes en état d'en ſuivre et

d'en diriger l'adminiſtration, la longueur du temps que ce traitement exige, l'impoſſibilité d'aſſujetir les payſans et les animaux à un régime néceſſaire, les inconvéniens qui réſultent de ce remède dans les derniers, ont déterminé les écoles vétérinaires à adopter et à préférer, après la quantité d'épreuves qu'elles en ont faites, un médicament très-ſimple, qui conſiſte dans une plante très-commune, connue ſous la dénomination de *mouron rouge* (anagallis rubra, Linn.) On prend la fleur et la tige de cette plante; on les fait ſécher à l'ombre; on les conſerve dans des ſachets de toile épaiſſe, ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier; on les pulvériſe et on donne cette poudre à l'animal avec ſel et alun, demi-dragme, ſur du pain, à la doſe de deux dragmes; on peut la faire prendre dans deux onces d'eau commune, ou dans la même quantité d'une infuſion de la même plante. La doſe pour l'homme eſt d'une dragme, dans l'eau diſtillée de cette herbe: on réitère cette doſe ſix heures après; le lendemain, on la continue encore; et les malades ne doivent boire ni manger que deux heures après. On lave, au ſurplus, la plaie avec l'eau fraîche; on y fait pluſieurs ſcarifications et on met ſur cette même plaie la même poudre. Quelquefois au lieu de ſcarifications, nous appliquons le cautère potentiel; mais ſans ſcarifications et ſans cautère, nous ſommes également parvenus à nos fins.

Charles-Louis Bruch a fait une diſſertation inaugurale

gurale ſur cette eſpèce de mouron ; et dans le nombre infini des vertus qu'il lui attribue, il ſoutient que la plus grande et la mieux conſtatée, eſt celle de ses effets contre la rage. Il diſtingue deux ſortes de rage, l'une acquiſe, et l'autre innée ; et dans l'un et dans l'autre de ces cas, cette plante n'eſt pas moins efficace. Un homme vendoit cette herbe en poudre, et opéroit avec ce remède des cures ſurprenantes ; la doſe étoit une demi-dragme et quatre ſcrupules à prendre deux fois par jour ; il en mettoit auſſi chaque jour ſur les parties blessées : elle excitoit dans les uns une ſueur fétide ; elle purgeoit les autres ; et la quantité des guériſons opérées par ce ſecours, fut telle, qu'on ordonna dans l'étendue du duché des Deux Ponts et dans la principauté de Bamberg, de cueillir toutes les années cette plante en aſſez grande abondance, pour que chaque ville et chaque village en fuſſent pourvus. On trouve ces ordonnances et les preuves de ſon efficacité à la fin de la diſſertation de Bruch.

S'il reſtoit quelques doutes ſur les vertus de cette plante contre la rage, on pourroit conſulter le receuil des mémoires de la Société économique de Berne, (tom. 1.er part. 1.re pag. 123, édit. de Zurich).

C'eſt ſur les atteſtations réitérées qui ſont contenues dans cet ouvrage et ſur des procès-verbaux très-authentiques, dont Bourgelat n'a eu garde de ſoupçonner la vérité, qu'il a tenté des eſſais, ſur leſquels

il n'a pas été trompé. On cite onze expériences faites tant sur les hommes que sur les animaux, par lesquelles il est démontré que le mouron a une vertu efficace contre la rage.

Cette plante est encore vraisemblablement en recommandation dans le Dannemarck. M. Bokl, agent de sa majesté Danoise à Elizenack, adressa à Sartine, alors ministre de la marine, la formule d'un remède qui le prouveroit : ce ministre la fit passer à Bertin, qui l'envoya à l'école vétérinaire. La voici telle que nous l'avons reçue :

Remedium contra morsum canis rabidi.

R. radic. gentianæ rubræ, salviam, veronicam, rutam, herbam tormentillæ, anagallidem flore rubro, unà cùm floribus, ana semi uncias tres.

Hæc omnia sunt arefacienda, in mortario pistillo tundenda, et loco arido ad usum conservanda. Hic pulvis ex optimis iisque recentioribus herbis præparandus est. In casu necessitatis verò etiam ex herbis annorum superiorum præparari potest. Per annum et suprà sese conservabit hic pulvis.

Usus pro hominibus.

Puerulo des pro ætate, ei que jejuno ad 1, 2 cusp. cul.; juveni, 3, 4; et adulto, 5, 6, tempore matutino cum pane butyro illito. Quo facto, per tres horas jejunet. Usus hujus pulveris tamdiù quotidie durat, quamdiù morsus homo adhuc vel minutis-

simam tristitiam, vel alia symptomata sentit. Si occasio datur, vulneri cucurbitulas applicandi ad sanguinem ex eo extrahendum, optimè id erit factum. Attamen verò hoc omnino est opus, si quidem pulvis ipse operationem reddit perfectissimam.

Usus pro pecudibus.

Canibus hic pulvis datur per octo dies, et quidem ad 6, cuspid. cultr. cum pane butyro illito, semper tempore matutino. Bubulis et porcis in pabulo madido, et quidem magnâ in dosi detur necesse est. Post verò nimio pabulo pecora non sunt oneranda; sed eis aliquandiù jejunandum est.

Traduction.

Prenez racine de gentiane rouge, feuilles et fleurs de ſauge, de véronique, de rhue, de tormentille et de mouron à fleurs rouges de chaque, une once et demie.

Faites ſécher; pilez dans un mortier; et ſerrez cette poudre dans un lieu ſec pour l'employer dans le beſoin. On ne doit réduire en poudre que les plantes les plus vigoureuſes et celles qui ſeront récemment cueillies: en cas de néceſſité, on peut néanmoins ſe ſervir de plantes de l'année précédente: cette poudre conſerve ſon efficacité pendant un an et au-delà.

Usage pour l'Homme.

La dose pour un petit enfant est, selon son âge, d'une ou deux prises cueillies avec la pointe d'un couteau ; pour un jeune homme, de trois ou quatre, et pour un adulte de cinq ou six prises : il faut étendre cette poudre avec du beurre sur du pain et la faire prendre ainsi préparée le matin. On ne doit ni boire ni manger que trois heures après qu'on a pris ce remède ; et continuer le même régime pendant tout le temps qu'on éprouvera quelque ressentiment de tristesse ou qu'il se manifestera quelque symptôme de maladie. Si les circonstances l'exigent, il sera avantageux d'appliquer les ventouses autour de la blessure pour tirer le sang qui s'y trouve contenu : cette précaution n'est pas cependant absolument nécessaire, puisque la poudre seule opére une guérison complète.

Usage pour les Bestiaux.

Pour un chien, on prend environ six prises de cette poudre avec la pointe d'un couteau ; on en saupoudre du beurre qu'on étend sur du pain, et on la donne à l'animal, le matin, pendant huit jours. Si on a à traiter un taureau ou un cochon, on met une plus forte dose de poudre dans un breuvage ; et après que l'animal en a avalé une grande quantité, on le fait jeûner pendant quelque temps.

Toutes ces preuves en faveur du mouron sont

ſans doute ſuffiſantes pour lui donner la plus grande confiance dans la maladie formidable dont il s'agit ici ; cependant l'association de la poudre de cette plante avec le ſel commun et l'alun, a manqué le but qu'on s'étoit propoſé dans le traitement d'un chien et d'une vache mordus par un chien enragé.

Deux vaches appartenantes au garde-chaſſe de Choiſi-le-Roi, furent mordues, l'une à l'encolure de la cuiſſe, l'autre à la commiſſure droite des lèvres, et à la paupière inférieure du même côté : on leur adminiſtra la poudre du mouron ; mais celle mordue aux lèvres et à la paupière, eut, quinze jours après la cicatrice entière et parfaite des plaies, l'œil hagard, ſaillant, ſcintillant, étonné et généralement fort inquiet : le pouls étoit dur, ſerré et intermittent ; elle mugiſſoit et reculoit à l'aſpect de l'eau blanche et pure, qu'on lui préſentoit alternativement : nul changement dans les cicatrices des plaies ; mais ceſſation de l'excrétion du lait. L'aſpect de tous ces ſymptômes fit craindre, aux directeurs de l'école vétérinaire d'Alfort, l'inefficacité du remède ; néanmoins on penſa qu'en augmentant l'activité du mouron, on pourroit procurer une criſe heureuſe ; et celle qui leur parut la plus facile à opérer dans un ſujet de ce genre, toujours farci de beaucoup d'alimens, étoit l'excrétion de l'inſenſible tranſpiration : on eut recours en conſéquence à l'alkali volatil concret, et ſon effet ſurpaſſa leurs eſpérances. Il fut adminiſtré à

la dose de deux gros dans une pinte d'infusion de mouron : ce breuvage fut réitéré trois fois dans le courant de la journée, et deux fois dans la nuit. La bête but le soir un seau d'eau tiède, blanchie par le son de froment : elle parut tranquille, avec une moiteur très-forte sur toute la surface du corps : on la bouchonna fortement et on la tint très-couverte pour faciliter cette excrétion. Cette évacuation opéra un relâchement dans toutes les parties ; l'excrétion du lait fut copieuse, et tous les symptômes maladifs disparurent le lendemain matin. On se contenta de donner un de ces breuvages, toutes les douze heures pendant trois jours de suite : on donna plusieurs lavemens émolliens ; on augmenta peu-à-peu la nourriture ; et quoique l'animal parût parfaitement bien, on lui administra encore tous les matins à jeun, pendant six autres jours de suite, une dose du breuvage prescrit ci-dessus, et la cure fut terminée.

Tel est le succès de cette combinaison du mouron avec l'alkali volatil, qu'on l'a toujours employé heureusement à l'école vétérinaire de Paris, dans toutes les circonstances où il a été question de morsure de bêtes enragées, soit sur les hommes, soit sur les animaux.

Le 14 novembre 1779, le fils du nommé Nicolas Chevalier, ainsi que celui de Pierre Guerin, habitans de Montreuil près Vincennes, furent mordus, ou pour mieux dire, dévorés par un chien enragé : le chirurgien du lieu invita les parens de

ces malheureux enfans de s'adreffer à l'école vétérinaire, qui envoya fur-le-champ Gelin, profeffeur : il y avoit trois jours que l'accident étoit arrivé.

Le premier de ces enfans avoit été mordu aux deux cuiffes et au bras droit ; les feffes étoient de plus couvertes de petits coups de dents peu profonds : la douleur, réfultante de toutes ces bleffures, étoit très-forte ; elle avait donné lieu à la fièvre, et elle empêchoit le malade de se mouvoir.

Le fecond n'avoit été mordu que dans un feul endroit : il y avoit déperdition de fubftance ; la plaie étoit énorme et s'étendoit depuis la terminaifon des mufcles jumeaux de la jambe droite jufqu'à la malléole externe ; les tendons extenfeurs du pied, ainfi que l'os, étoient à découvert.

L'alkali volatil et le mouron leur furent adminiftrés pendant quatre jours ; ils prirent de fix en fix heures un verre d'infufion de cette plante, vingt grains de poudre de mouron et quinze gouttes d'alkali volatil fluor. Au bout de quatre jours, on ne leur donna plus que l'infufion qui leur fervit en quelque forte de boiffon pendant neuf jours. Les ulcères furent panfés avec l'infufion du mouron ; les compreffes, les plumaceaux furent régulièrement imbibés par cette liqueur. La tuméfaction fut réfoute ; les ulcères, de livides qu'ils étoient, devinrent vifs et vermeils ; l'odeur infecte qu'ils exhaloient fe diffipa le feptième jour, inftant où la fuppuration fut louable et très-abondante.

Il ſurvint le neuvième jour du traitement un engorgement œdémateux au pied de l'enfant qui avoit été bleſſé à la jambe, ce qui obligea de ſubſtituer à cette infuſion celle de fleurs de ſureau, animée par l'eau-de-vie. Ce nouveau traitement fit diſparoître l'œdème, et fut continué juſqu'à parfaite guériſon. Le quinzième jour, la partie du tibia à découvert s'exfolia ; la chûte fut accélérée par les ſpiritueux ; le malade éprouva pendant le traitement une forte colique, que des lavemens émolliens firent diſparoître ; et ces deux enfans furent parfaitement rétablis.

Le 24 du même mois, de la même année, deux autres particuliers, l'un de Creteil et l'autre de Bonneuil, furent également mordus par un chien enragé et guéris par le même remède. Comme ces deux perſonnes étoient dans l'âge viril, elles prirent une double doſe de la boiſſon précédente, qu'elles continuèrent le même eſpace de temps.

Un berger et un vigneron de Creteil furent grièvement bleſſés par la dent d'un chien enragé : le vigneron portait dans ſa figure et dans ſon maintien tous les symptômes avant-coureurs de la rage. Sur-le-champ, on lui fit prendre un pédiluve à la jambe qui avoit été bleſſée : ce premier traitement lui cauſa une eſpèce d'effroi et une ſorte de mouvement, qui approchoit des convulſions. La plaie placée ſur la partie moyenne de la crête du tibia fut fortement ſcarifiée : on la laiſſa beaucoup ſaigner dans le pédiluve ; et à la ſortie du bain

bain, elle fut cautérisée et pansée avec des compresses imbibées de décoction de mouron : il prit une boisson d'infusion de cette plante, à laquelle on ajoutoit quarante ou quarante-cinq gouttes d'alkali volatil, et un demi-gros de mouron, toutes les six heures, pendant les trois premiers jours de son traitement ; au bout de ce tems, il fut rassuré et très-tranquille. On continua l'infusion avec addition de quinze à vingt gouttes d'alkali volatil, et il fut renvoyé le cinquième jour parfaitement guéri. Le traitement du berger fut aussi heureux que celui du vigneron.

Le 20 février 1780, un chien enragé avoit mordu sept vaches, deux chevaux et deux hommes : les plaies des animaux furent fortement cautérisées et pansées avec l'onguent mercuriel ; les breuvages étoient composés d'une pinte d'infusion de mouron, d'une once de poudre de cette plante et de deux gros d'alkali volatil. Ces breuvages furent réitérés trois fois par jour, et continués neuf jours de suite.

Les deux hommes furent traités comme les précédens ; et ainsi que les animaux, ils obtinrent une guérison parfaite.

Nous observerons que leurs blessures étoient situées sur le dos de la main. Un de ces hommes avoit l'esprit fort aliéné ; depuis qu'il s'étoit vu dans un verre d'eau, il prétendoit que ce signe étoit mortel ; et il disoit éprouver dans tout le corps des douleurs très-vives, qu'il attribuoit aux effets de la rage.

L'année d'après, une fille âgée de quatorze ans fut mordue à une cuiſſe par un âne enragé ; les dents de l'animal avoient pénétré dans les chairs ; et les parties environnantes étoient meurtries. On fit les ſcarifications convenables; on fit prendre un bain de mouron ; on frictionna les environs de la plaie avec l'onguent mercuriel, et on les couvrit de compresses imbibées de la décoction de mouron. On donna à cette malade un verre d'infusion de mouron, animée de huit grains d'alkali volatil concret. Cette boisson fut réitérée tous les matins, pendant dix jours ; et elle buvoit dans le courant de la journée, de l'infusion de mouron pure, en place d'eau et de tout autre liquide.

Le père et la mère ayant manié la salive, qui sortoit en écume de la bouche de l'âne, conçurent de l'inquiétude, et furent soumis au traitement intérieur que nous avons rapporté ci-dessus.

La fille aînée, qui avoit touché également la ſalive de l'animal hydrophobe, négligea les précautions qu'avoient priſes le père et la mère ; mais elle fut obligée d'y avoir recours quinze jours après, temps où elle fut affectée d'un ſpaſme violent dans le bras droit qui ſe montra ſubitement et inopinément, avec une douleur des plus vives dans le creux de l'estomac, c'est-à-dire, dans l'endroit répondant au cartilage xiphoïde : l'alkali volatil et l'infuſion du mouron diſſipèrent ce ſymptôme ; mais huit jours après, une douleur dans le creux de l'estomac s'étant manifestée,

ainsi qu'un violent mal de tête, la malade fut saignée ; on la fit vomir ; on continua le mouron et l'alkali, et elle fut entièrement rétablie.

Nous passons sous silence un grand nombre d'autres expériences qui prouvent l'efficacité de la combinaison du mouron et de l'alkali volatil contre la rage : on peut donc regarder ce remède comme le plus sûr de tous ceux qu'on a découverts jusqu'ici contre l'hydrophobie de l'homme et des animaux.

(Cet article a été analysé d'après des réflexions sur la rage, qu'on trouve dans l'almanach vétérinaire, année 1782, 1790, page 221 et suivantes.)

DIXIEME MALADIE.

EPILEPSIE, MAL-CADUC.

Le mal-caduc est une convulsion de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties, particulièrement de la mâchoire inférieure, qui saisit subitement l'animal et le fait tomber, avec lésion des sens internes et externes, écume à la bouche et oppression : les accès de cette maladie reviennent à des époques indéterminées. On connoît que le cheval en est attaqué, lorsqu'il tombe tout à coup, en faisant des contorsions horribles : le poil perd alors son éclat, et se hérisse ; tous les muscles de la machine animale entrent dans une contraction irrégulière ; ceux de l'encolure portent la tête en tout sens, et la précipitent à coups

redoublés contre terre ; ceux des yeux tiennent le globe de cet organe fixe ; il ſemble qu'ils veuillent le ſortir de ſa cavité ; ceux de la mâchoire lui font faire toutes ſortes de grimaces et des grincemens de dents ; la langue s'épaiſſit, et paroît quelquefois ſans mouvement. La ſecouſſe que les glandes ſalivaires éprouvent, leur fait jeter une écume très-abondante. Dans les animaux ruminans, cette écume est mêlée d'une portion des alimens qui ſont rapportés dans la bouche, pour y ſubir une nouvelle trituration ; les jambes ſe tordent, s'agitent, ſe fléchissent et s'étendent au caprice de la matière morbifique. Le mouvement tumultueux qu'elle communique aux muscles abdominaux, à ceux de l'intestin rectum et à la tunique charnue de la vessie, provoque l'écoulement des urines et la déjection des matières fécales. Quelquefois le bœuf qui en est frappé, mugit d'une manière effrayante ; d'autres fois il ne jète aucun cri : du reſte tous ces signes varient et ſont plus ou moins multipliés, ſuivant que le mouvement convulſif est plus ou moins général, et que l'accès est plus ou moins aigu. Dès qu'il est terminé, l'animal qui a éprouvé cet aſſaut, est lourd, peſant, et paroît accablé par une très-grande laſſitude.

Tous ces ſymptômes peuvent ſe rencontrer dans les diverſes eſpèces d'animaux qui ſont atteints de l'épilepsie, en obſervant néanmoins que le cheval ne vomit pas : de là vient que l'écume qui flue de ſa bouche, n'est pas mêlée des alimens qui

ſont contenus dans ſon estomac ; tandis que la gueule du chien peut être remplie de ce que contient ſon ventricule, parce qu'il vomit facilement : mais dans la vache, dans la chèvre, dans la brebis et dans tous les animaux ruminans, l'écume qui ſort de leur bouche, n'est chargée que de la partie des alimens qui n'ont pas encore été entièrement ruminés.

La violence de toutes ces contractions et distorſions tire ſon origine ou d'un vice de conformation dans l'intérieur de la boîte oſſeuse du crane ou de la léſion de la dure-mère, ou de quelqu'une des parties qui compoſent la masse cérébrale ; quelquefois ces déſordres ſont produits par le ſéjour d'une matière âcre, purulente, ou par des vers qui percent les tuniques de l'estomac et des gros inteſtins, par les ſucs des plantes corrosives, qui ſe rencontrent dans les fourrages qu'on donne aux animaux, par la ſuppreſſion des urines, etc., ou enfin ils peuvent être occasionnés par l'enfoncement du crane, par toutes eſpèces de contusions et de piqûres capables d'exciter un mouvement convulsif dans les méninges, dans la ſubstance du cerveau, dans la moelle allongée, dans la moelle épinière, dans les nerfs, dans les tendons, dans les membranes aponévrotiques et dans les ligamens. De là l'épilepsie peut être héréditaire, idiopatique et ſympatique.

L'épilepsie est héréditaire, lorſqu'elle paſſe d'une génération à l'autre. Il n'est pas rare de voir dans l'eſpèce humaine, un boſſu trans.

mettre sa difformité à ses descendans, un goutteux, un phtisique communiquer à ses enfans la goutte, la phtisie, etc. ; l'expérience confirme journellement ces faits : et si l'on daigne aussi suivre la propagation des individus des différentes espèces d'animaux, on s'assurera que non seulement ils transmettent à leur postérité, leurs vices de conformation interne et externe, mais encore certaines de leurs maladies, du nombre desquelles est l'épilepsie : de sorte que si l'étalon ou la jument, le taureau ou la vache, qu'on destine à la réproduction de l'une ou de l'autre espèce, ont eu des attaques d'épilepsie, et qu'elles aient été occasionnées par des excroissances osseuses, parsemées dans la concavité de la voûte du crane ou par quelque germe de nature à produire l'épilepsie, la maladie sera héréditaire ; et celui de ces animaux qui en sera taché, pourra par l'accouplement, la communiquer au fétus et à toute sa postérité.

L'épilepsie est idiopatique, lorsqu'elle ne dépend que du seul vice du cerveau. Cette altération peut avoir lieu, toutes les fois que les fluides qui parcourent les vaisseaux, qui se distribuent dans la dure-mère, dans la pie-mère et dans le cerveau, s'extravasent en plus ou moindre quantité, ou stagnent dans leurs tuyaux, soit que l'extravasion qui produit l'épilepsie ait lieu entre la dure et la pie-mère, soit qu'elle se fasse entre la pie-mère et la substance cervicale, soit qu'elle inonde toutes les parties du cerveau, de la moelle

alongée et de la moelle épinière. Les fluides qui la forment, n'étant plus dans le torrent de la circulation, se corrompent; et à mesure que l'union et la connexion intime de leurs parties se détruisent, il se fait une évaporation volatile et fétide. Il paroît, dans ce premier cas, que c'est à la durée de cette évaporation qu'on peut attribuer celle de l'accès, et que son attaque plus ou moins terrible, semble dépendre de la qualité plus ou moins irritante des sels qui s'exhalent, que la partie volatile s'échappe du cerveau ou non. Il peut arriver aussi que le résidu de cette putréfaction soit trop grossier pour qu'il puisse être repompé dans la masse; d'où il s'ensuivra qu'il surchargera ou les méninges, ou les ventricules ou le plexus chorroïde, ou les nerfs optiques, ou la glande pinéale, ou le corps calleux, en un mot, la partie sur laquelle son véhicule l'aura abandonné, et qu'il provoque de nouvelles attaques d'épilepsie; et dans la supposition que ce résidu fût absolument dépouillé de toutes substances capables de provoquer le moindre accès d'épilepsie, le seul effort que sa pesanteur opéreroit sur une des parties citées, l'altéreroit plus ou moins, et donneroit lieu à diverses maladies.

Or l'extravasion peut survenir toutes les fois que le sang est chargé de matières âcres, acides, alkalines ou purulentes, etc; et lorsqu'elles sont versées dans le cœur avec le sang veineux, elles

irritent cet organe musculeux ; il se contracte avec plus de force et de vîtesse que dans l'état naturel ; il pousse le sang avec plus de violence, et l'oscillation des vaisseaux réagit sur lui avec plus de vigueur. Ce frottement réciproque des solides et des fluides, dissipe la partie aqueuse du sang : celui-ci privé de son véhicule, séjourne dans les vaisseaux ; s'y accumule, en distend les parois, brise leur texture, et s'extravase dans les interstices des parties molles qui constituent le cerveau. Toutes les courses et les travaux outrés peuvent pareillement occasionner la rupture des vaisseaux.

On pourra donc connoître que le mulet et le bœuf, ou le veau, ou le chien, etc. seront attaqués d'une épilepsie vraie, produite par l'extravasion, lorsque les attaques seront précédées par la célérité et la dureté du pouls, par la respiration courte et laborieuse, et par la grande chaleur qui sera répandue sur toute l'habitude du corps.

Traitement.

On préviendra l'effet de l'humeur morbifique, en donnant des remèdes propres à ralentir le trop grand mouvement du sang, et les contractions trop fréquentes et trop fortes du cœur.

Les saignées amolliront la dureté du pouls, donneront plus d'étendue à la respiration ; l'administration de l'eau blanchie par le son de froment, et celle des décoctions d'endive, de bour-

rache, de pourpier, etc. calmeront la raréfaction et l'effervescence des fluides en les délayant, et relâcheront les ſolides. Les décoctions de feuilles de mauve, de guimauve, et celles de graines de lin, en adouciront l'âcreté.

On donnera des lavemens avec les mêmes décoctions. Les bains de vapeur d'eau bouillante, les fomentations émollientes, les habitations d'une température douce, le repos, l'abſence d'une lumière trop vive, ect. contribueront beaucoup à la curation : le régime en fera la baſe.

Dans le cas de ſtragnation, si les fluides n'ont pas entièrement perdu leur mouvement progressif dans les vaisseaux qui ſe diſperſent dans la masse cérébrale et dans ſes enveloppes, s'ils y circulent très-lentement, ſoit à cauſe de leur abondance ou de leur épaissisement, ſoit en conſéquence du vice des canaux par lesquels ils doivent passer, leurs parties visqueuſes ſe colleront ſucceſſivement aux parois internes de ces canaux : en s'y accumulant, elles les distendront, formeront des varices, des hydatides, des tumeurs molles, des abcès, des callosités, des concrétions ; et ſuivant qu'elles ſeront plus ou moins multipliées ou qu'elles occuperont plus ou moins d'eſpace, elles gêneront les fonctions du cerveau ; elles l'irriteront par leurs parties âcres, fétides et ichoreuſes, et produiront l'épilepsie idiopathique par la voie de la ſtragnation.

1.° Tous ces déſordres peuvent dépendre de la

foiblesse du tissu des fibres, de la lenteur du mouvement musculaire, de la viscosité glutineuse des humeurs, de la dissipation des parties des fluides, de la rétention des plus épaisses, d'un trop long repos, des habitations humides et obscures.

2.° Si la stagnation des humeurs tire son origine de quelqu'une de ces causes, elle sera indiquée par des pulsations foibles et lentes, par la paresse avec laquelle l'animal exécutera ce qu'on exigera de lui, etc.

3.° Les boissons blanchies par le son de froment, les décoctions de chiendent, de bourrache, de racines de chicorée sauvage, de patience, de chélidoine et la diète sont les premiers moyens à mettre en pratique; lorsque les matières contenues dans les premières voies seront suffisamment délayées, on purgera avec le jalap, l'agaric, l'aloès et l'aquila-alba; on remettra ensuite peu à peu le malade à l'usage des alimens solides, de la meilleure qualité. On le promenera tous les jours; il sera bien pansé; on le logera dans une écurie sèche et bien aérée : tous ces soins exécutés avec assiduité, pourront augmenter le mouvement des solides et des fluides, par le frottement qu'ils leur feront éprouver. Dès qu'ils auront acquis quelque solidité, on augmentera la nourriture, et on poussera l'animal à un exercice plus long, plus pénible; on le continuera jusqu'à ce que les signes décrits (n.° 2) aient disparu.

4.° Il peut arriver que la ſtagnation provienne d'une trop grande abondance de chyle et de ſang, qui s'oppoſe à l'atténuation, à la diſſipation et à la transpiration. On la reconnoîtra à la plénitude du pouls, au gonflement des veines, ſpécialement à celui des jugulaires, à la peſanteur de la tête de l'animal, à ſon assoupissement, au battement des flancs, à l'oppression qu'il éprouvera au moindre mouvement, à la difficulté qu'il aura de ſe tenir ſur ſes extrémités, à l'obſcurciſſement de la vue, au tournoiement dont il pourra être affecté. Ce dernier ſymptôme eſt pour l'ordinaire l'avant-coureur de l'épilepsie.

Pour la prévenir, on mettra pendant plusieurs jours l'animal à une diète rigoureuſe ; on lui ouvrira la jugulaire et la ſaphène ; on pratiquera tout ce qui eſt preſcrit (n.° 3), et on lui appliquera les vésicatoires aux deux fesses.

Mais si malgré toutes ces précautions, l'attaque de l'épilepsie idiopathique a lieu par extravasion ou par stagnation, et qu'elle ſe termine par des accès, par des callosites, par des matières âcres, corrosives, etc., le cerveau s'en trouvera plus ou moins endommagé, ſoit par les ravages que ces corps étrangers exerceront ſur les différentes parties qui le conſtituent, ſoit par la multitude des convulsions qu'ils occasionneront. D'ailleurs la violence des ſpaſmes qu'ils feront éprouver aux nerfs et aux muſcles, donnera lieu à l'inflammation et principalement à la gangrène des parties

ſanguinolentes, qui ſont situées ſur les muſcles : alors la paralysie et l'apoplexie viennent communément terminer le cours de la vie.

Il s'enſuit de là qu'il n'est pas à propos d'attendre que le cheval ou le bœuf ait éprouvé plusieurs attaques de l'épilepsie idiopathique, avant que d'employer les remèdes convenables pour ſa guériſon : mais ce ne ſera point pendant la durée de l'accès qu'on les mettra en uſage; on ſe contentera ſeulement de pourvoir à ſa sûreté.

On commencera d'abord par les ſaignées, par l'adminiſtration des lavemens purgatifs, et par diſpoſer l'épileptique aux évacuations des matières contenues dans les premières voies. On remplira cette indication, en ajoutant le nitre et le ſel d'epſon à quelques-unes des ſubstances purgatives indiquées (n.° 3), l'eau blanchie par le ſon de froment, les décoctions des feuilles de mauves nitrées, celles de valériane, de gui-de-chêne et les infusions de quinquina : ces remèdes internes étant adminiſtrés à tems et convenablement, pourront produire de bons effets. Les médicamens externes ne doivent pas être négligés, car on peut tirer de grands avantages de la douche faite à la tête, avec les eaux de Bourbonne, de Plombière, de Barège, de Balaruc, de Saint-Amand; en un mot, de toutes les eaux thermales, des ventouſes ſcarifiées, des ſétons, des cautères et des vésicatoires. Enfin un régime bien obſervé est ſouvent plus efficace contre cette

maladie que tous les remèdes que l'on pourroit indiquer.

L'ouverture du crane des animaux qui ſont péris de l'épilepsie idiopathique, a constamment montré à celui qui a voulu s'instruire des causes prochaines de cette maladie, ou un épanchement ſanguinolent dans les ventricules, ou une humeur gélatineuſe, répandue entre la dure et la pie-mère, ou des ſuppurations, ou des pustules, ou des abcès, ou des varices, ou des hyatides, ou des matières plâtreuſes, et tous les différens déſordres décrits dans les articles précédens.

L'épilepſie ſympathique est une maladie qui tire ſa cauſe primitive d'une autre partie que de celle qui est affligée : elle peut avoir lieu, toutes les fois qu'une ou plusieurs des parties qui compoſent toute la ſtructure de l'animal, hors du crane, éprouvent des maladies capables d'irriter les nerfs, les tendons, les aponévroſes, etc., de manière à exciter un mouvement convulsif, qui, venant à se communiquer au cerveau, fait que le malade tombe tout à coup ſans ſentiment, et reste pendant ce paroxisme en proie aux contorsions les plus frappantes.

On guérit les animaux qui ſont atteints de cette eſpèce d'épilepsie, avec assez de facilité. J'ai vu un cheval de carrosse atteint d'un paraphimosis, qui lui fit éprouver plusieurs attaques violentes d'épilepsie sympathique; le membre de cet animal étoit développé dans toute sa longueur; le volume

en étoit énorme. Le fourreau s'étoit retiré jusques sous le ventre, où il formoit un bourrelet très-compact ; il comprimoit si fortement le membre, que la circulation du sang veineux paroissoit entièrement interceptée ; et l'étranglement que cette compression faisoit éprouver au canal de l'urètre, s'opposoit absolument à l'écoulement des urines. Tant que cet engorgement subsista, le cheval eut plusieurs attaques d'épilepsie sympathique. Une diète sévère, des saignées abondantes, des boissons blanchies par le son de froment, des breuvages préparés avec les décoctions des feuilles, tiges et racines d'oseille et de chiendent, les lavemens avec les décoctions de mauves nitrées, l'usage des cataplasmes émolliens qu'on renouveloit plusieurs fois le jour sur le bourrelet et le long du membre, qu'on soutenoit sur le plan d'une ligne horisontale, à l'aide d'un bandange triangulaire, dont deux bandes antérieures se nouoient sur les reins, et une postérieure passoit entre les cuisses, montoit le long de la croupe, pour être attachés aux deux autres ; tous ces petits soins relâchèrent en peu de jours l'extrémité inférieure du fourreau, qui formoit le bourrelet. Les attaques de l'épilepsie sympathique disparurent totalement ; l'écoulement des urines se rétablit peu à peu ; le membre remonta insensiblement dans son fourreau ; les contusions et les plaies que le cheval s'étoit faites à la tête pendant la durée des accès, ne furent guéries que long temps après la maladie.

Comme ces ſecouſſes horribles peuvent occaſionner la perte des yeux, des dents, et peut-être même celle de la vie à l'animal qui eſt ſujet à des attaques d'épilepsie, dès le premier accès, on pourra le préſerver de ces funeſtes accidens, en faiſant faire un petit matelas de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur, qui garniſſe le deſſus de la tête et la circonférence des oreilles, d'où il deſcendra en trois bandes; l'une couvrira le front, les tempes, les ſalières, l'apophyſe orbiter, le chanfrein et ſe terminera à deux pouces plus bas que l'extrémité inférieure de la mâchoire antérieure. Cette bande ſera percée de deux ouvertures qui répondront directement à l'orifice de chaque narine Les deux autres bandes deſcendront le long des joues et des branches de la mâchoire poſtérieure; elles ſeront unies à la première bande, dès le deſſous des yeux juſqu'à la commiſſure des lèvres, où elles la quitteront pour aller couvrir le menton et ſe terminer au niveau de la précédente. On mettra ce petit matelas à la tête du cheval, à la manière des licols; il ſera assujetti ſupérieurement par une bande adhérente à la partie du matelas qui répondra derrière l'oreille, hors du montoir; elle paſſera ſous la gorge, montera juſqu'aux glandes parotides, pour être arrêtée à une boucle attachée à cet effet, à la portion du matelas qui descendra derrière l'oreille du montoir; il ſera fixé poſtérieurement par deux treſſes qui paſſeront au-deſſous des tubérosités des branches

de la mâchoire postérieure. Lorsqu'on voudra faire boire le cheval. ou qu'on voudra lui donner à manger, on renversera les deux lèvres du matelas, l'antérieure sur le chanfrein, la postérieure sur les branches de cette mâchoire, où l'une et l'autre seront fixées par des tresses.

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult. par Rosier.)

ONZIEME MALADIE.

APOPLEXIE OU COUP DE SANG

DANS LES ANIMAUX.

Cette maladie s'appelle encore *affection comateuse*, *affection soporeuse*, *assoupissement*, *carus*, *coma*, *coup de sang*, *coup de chaleur*, *étourdissement*, *haute-somme*, *hydrocéphale*, *hydropisie du cerveau*, *la coccia*, *léthargie*, *vertigo de sang*, *véternon*, etc.

On voit, par ces diverses dénominations, que cette maladie a souvent été confondue avec d'autres, auxquelles elle ne ressemble que par quelques symptômes qui sont communs à plusieurs; et cette confusion n'a pas peu contribué à rendre souvent infructueux le traitement des unes et des autres.

L'apoplexie est une maladie aiguë, moins commune dans les animaux que dans l'homme, parce

que

que étant plus près de la nature, ils ne connoissent pas les excès qui y donnent lieu dans le dernier.

Les vétérinaires modernes ne l'ont pas connue ou l'ont mal observée, dit Huzard; les uns l'ont confondue avec l'asphixie et le vertige; les autres l'ont désignée sous les noms vagues *d'assoupissement*, *d'étourdissement*, etc. Quelques-uns se sont contentés de copier les médecins qui en ont donné la description dans l'homme; d'autres enfin, en multipliant les dénominations, en raison des causes et des effets, sont parvenus à faire de l'apoplexie et des symptômes qui la précédent ou qui l'accompagnent, autant de maladies différentes, sous les noms *d'affections comateuses*, *d'affections soporeuses*, de *carus*, de *comà*, etc. La pathologie vétérinaire n'a pas encore fait assez de progrès, pour assigner un caractère particulier à chacune de ces maladies, que nous regarderons comme n'en faisant qu'une seule, dont l'apoplexie est le terme et le dernier degré.

Les vétérinaires grecs, italiens et anglais, Pélagonius, Ruini, Francini, etc, l'ont mieux observée et mieux décrite. Nous ajouterons à ce qu'ils en ont dit, ce que nos propres observations nous fournissent sur cette maladie, dont la division, la marche et les effets sont les mêmes dans les animaux que dans l'homme.

Dans l'apoplexie, le cheval ou le bœuf tombent tout-à-coup sans sentiment, et comme s'ils étoient frappés d'une massue, soit à l'écurie, soit à la

voiture ou à la charrue, et ſans autre mouvement que le battement des flancs; c'eſt ce qu'on appelle un coup de ſang: ils meurent promptement, et ſouvent ſans donner même le temps de leur adminiſtrer des remèdes. Il eſt néanmoins quelques ſignes précurſeurs de cette maladie; mais le silence des animaux, et plus ſouvent encore l'insouciance de ceux qui les ſoignent, les font preſque toujours négliger ou méconnoître.

Division de la maladie.

On distingue aussi dans les animaux, comme dans l'homme, deux eſpèces d'apoplexie; l'une ſanguine, l'autre ſéreuſe. C'eſt cette dernière qu'on a nommée improprement auſſi *hydrocephale*, *hydropisie du cerveau.*

Symptômes généraux.

Les ſignes précurſeurs et généraux de l'apoplexie ſont les baillemens fréquens, l'étourdiſſement, l'aſſoupiſſement, le battement des flancs, les yeux pleins de ſéroſité, gros, peu clairvoyans. Les animaux ſont lourds, engourdis, pareſſeux: ils n'ont point d'appetit; leur tête eſt baſſe, quelquefois juſqu'à terre, et le plus ſouvent appuyée dans l'auge ou pendue au licol; ils ſont peu ſenſibles à la parole et au fouet: les chevaux de trait ſe prétent difficilement au paſſage du collier; la marche eſt chancellante, pesante, irrégulière;

quand on les touche à la tête, ils ſe cabrent ou ſe jettent de côté ; ils ſont affectés de vertige et de convulſions, ſur-tout aux mâchoires et aux naſeaux ; la peau eſt couverte de ſueur : enfin, pluſieurs chûtes précèdent ordinairement l'attaque ; et s'ils ne meurent pas ſur-le-champ, ils reſtent par terre un ou deux jours ſans ſentiment et abſolument paralyſés. C'eſt de la plupart de ces ſymptômes, ainſi que des cauſes de cette maladie, que les nomenclateurs ont tiré les différens genres et les différentes eſpèces qu'ils ont établis.

Symptômes de l'apoplexie sanguine.

Dans l'apoplexie ſanguine, les yeux ſont rouges, enflammés ; les vaiſſeaux ſanguins engorgés ; le battement du cœur eſt fort et fréquent, le pouls plein et tendu ; la reſpiration laborieuſe, ſonore ; les naſeaux ſont dilatés ; la tête et toute l'habitude du corps ſont plus chaudes que dans l'état naturel ; les urines ſont hautes en couleur et rares. Il y a ſouvent conſtipation ; les excrémens ſont rendus avec douleur et plainte ; les animaux ne ſurvivent ordinairement que peu de momens après l'attaque, et ils rendent quelquefois du ſang par le nez ; ils ſe météoriſent promptement après la mort et ſont bientôt putréfiés.

Symptômes de l'apoplexie séreuse.

Dans l'apoplexie ſéreuſe, il n'y a aucun ſigne

d'inflammation et de chaleur; la respiration est gênée; le pouls est petit, irrégulier; la bouche est quelquefois remplie d'une bave visqueuse, et on apperçoit aussi des mouvemens convulsifs aux lèvres et aux mâchoires. L'animal voudroit secouer la tête, mais il ne la remue que doucement et de côté; il la porte aussi quelquefois dans cette situation en marchant; il ne meurt pas sur-le-champ après être tombé, et il se traine quelquefois plusieurs jours sur la litière, sans pouvoir se relever, poussant des plaintes, des cris, etc., et ayant des mouvemens convulsifs très-violens, semblables à ceux du vertige, avec lequel nous avons dit qu'on confond assez souvent cette maladie.

Ouverture des cadavres.

Quand on fait l'ouverture des cadavres des animaux morts d'une apoplexie sanguine, on voit les vaisseaux des enveloppes du cerveau et ceux de ce viscère engorgés et injectés, pour ainsi dire, d'un sang noir et épais, qui est en partie extravasé et accumulé dans les sinus; on trouve des échymoses dans les parties environnantes, quelquefois des dépôts purulens, des fêlures ou des fractures aux os du crâne; les ventricules contenant des caillots de sang, ou étant entièrement privés de sérosité; les plexus choroïdes volumineux, d'une couleur rouge très-foncée, et leurs vaisseaux variqueux; les glandes pinéale et pituitaire enflam-

mées, quelquefois noires et très-volumineuſes. Les traces de l'inflammation, ou plutôt de l'extravaſion du ſang, hors de ſes vaiſſeaux, ſe fait remarquer dans l'os ſphenoïde et ethmoïde, dans les cornets de nez et dans toute l'étendue de la membrane pituitaire : ces parties ſont beaucoup plus rouges que dans l'état naturel ; et la ſéroſité qui les humecte et qui coule quelquefois avec abondance par les naſeaux, eſt ſanguinolente. Le poumon eſt ordinairement gorgé de ſang ; on remarque des traces inflammatoires dans pluſieurs endroits du bas-ventre, principalement au foie et à la rate ; et l'eſtomac ou les eſtomacs et les gros inteſtins ſont ſouvent remplis d'alimens plus ou moins accumulés et durcis. Dans ceux morts d'apoplexie ſéreuſe, on trouve un épanchement de ſéroſité lympide, ou couleur de lavure de chair entre les enveloppes du cerveau et ce viscère, et dans les ventricules ; ceux-ci ſont quelquefois remplis d'hydatides, qui contiennent des vers : la ſubſtance médullaire eſt décompoſée, détruite ; le cervelet, la moëlle alongée ſont ſans conſiſtance et abreuvés d'une quantité conſidérable d'eau lympide ou rouſſe ; les plexus choroïdes ſont engorgés, obſtrués, durs, quelquefois même oſſifiés. On ne remarque ſouvent aucun ſigne d'inflammation dans la poitrine et dans le bas-ventre, en ſorte que la cauſe de la mort des animaux paroît, dans ce cas, fort équivoque aux yeux de la multitude peu accoutumée à des détails ana-

tomiques et qui aime toujours à reçonnoître dans l'ouverture des cadavres, des effets très-marqués.

Causes de l'apoplexie sanguine.

Les causes de l'apoplexie sanguine sont : 1.° la pléthore ou la surabondance du sang, et tout ce qui peut l'occasionner, comme un long repos, l'obésité, une nourriture abondante, succulente et échauffante ; 2.° la raréfaction du sang par le long séjour dans les écuries ou dans des étables très-chaudes, peu aérées, où les animaux sont entassés ; cette raréfaction du sang est encore occasionnée par les travaux forcés pendant les grandes chaleurs, sur-tout à la voiture, parce que le collier ou le harnois, en pressant le poitrail au bas de l'encolure, s'oppose au retour du sang des parties supérieures, 3.° les indigestions, 4.° les coups sur la tête, les chûtes qui occasionnent des commotions, des épanchemens sanguins, des dépôts dans le cerveau et aux environs, des félures, des fractures aux os du crâne, etc. ; accidens que le silence des malades rend souvent impossibles à découvrir, et que les gens d'écurie ont plus souvent encore intérêt de tenir cachés ou qu'ils ignorent eux-mêmes ; 5.° l'exposition long-temps continuée à l'ardeur du soleil, les coups de soleil ; 6.° les corps étrangers introduits dans le systême pituitaire ; 7.° l'oubli des saignées annuelles ou

de précaution, qu'on eſt en beaucoup d'endroits dans l'uſage de faire aux animaux au printems, peut encore donner lieu à cette maladie ; 8.° elle s'eſt encore manifeſtée à la ſuite des ſaignées, pratiquées dans les cas de plénitude des eſtomacs ; et 9.° enfin, nous l'avons vue, dans les hôpitaux de l'école vétérinaire d'Alfort, ſurvenir après des frictions mercurielles.

Elle attaque particulièrement les jeunes animaux vigoureux, ardens, d'un tempérament robuſte, qui ont le ſang épais, inflammatoire ; ceux qui ne mangent pendant toute l'année que des fourrages de grains ronds, tels que les coſſes de pois et de veſce, le ſainfoin d'eſpagne, etc. Les chevaux de trait, qui ont la tête graſſe et chargée de chair, ceux qui ont une groſſe ganache, l'encolure courte et horiſontale, y ſont auſſi plus expoſés ; et il n'eſt pas rare de voir ces ſortes de chevaux attelés et même mangeant, frappés d'aſſoupiſſement et paroiſſant toujours comme endormis.

Causes de l'apoplexie séreuse.

Les cauſes de l'apoplexie ſéreuſe ſont plus cachées ; et il eſt ſouvent difficile ou impoſſible de les aſſigner. En général, les animaux mous et phlegmatiques, les chevaux hollandois, flamands, picards, ceux qui habitent des pays aquatiques, dont l'air eſt épais, nébuleux, froid, humide, les vieux chevaux y ſont plus ſujets : elle ſurvient

après le travail qui ſuit un long repos, à la ſuite des maladies chroniques, dont le traitement a été long, et quelquefois après la guériſon des maladies inflammatoires ou aiguës : on a cru remarquer qu'elle avoit ſuccédé à l'apoplexie ſanguine, après d'abondantes ſaignées. Nous l'avons vue après la deſſication prompte des maladies cutanées des extrémités : elle est ſouvent occaſionnée par la maladie de la taupe, par la préſence des vers dans le ſystême pituitaire, par le tœnia globuleux qui ſe loge dans les ventricules du cerveau dans le mouton, par l'uſage de l'opium, de l'ivraie, des plantes vireuſes, etc.

Temps où se developpe la maladie.

L'apoplexie ſanguine ſe developpe plus ordinairement dans le printems et dans les grandes chaleurs de l'été. Les bœufs y ſont plus ſujets que les chevaux : elle attaque quelquefois les moutons, et on la confond communément dans ces derniers avec le tournoiement. L'apoplexie ſéreuſe, au contraire, ne ſe montre le plus ſouvent que pendant l'automne et l'hyver.

OBSERVATIONS.

Souvent les ſymptômes de l'apoplexie ſanguine et ceux de l'apoplexie ſéreuſe ſe trouvent réunis et confondus ; les mêmes cauſes pouvant auſſi donner lieu à l'une et à l'autre : elles existent

quelquefois enſemble ; et ce n'eſt qu'à l'ouverture des cadavres des animaux qu'il eſt aiſé de les reconnoître et de les diſtinguer.

Quelle que ſoit, au ſurplus, l'eſpèce d'apoplexie, elle eſt toujours très-difficile à guérir, et le plus ſouvent incurable, ſur-tout lorſqu'elle attaque ſubitement. Comment, en effet, pouvoir adminiſtrer des remèdes à une maſſe auſſi énorme, qui tombe tout-à-coup ſans ſentiment et ſans mouvement, quelquefois au milieu des champs, éloignée de tout ſecours, ou privée de ceux qui ſeroient néceſſaires ? ce n'eſt donc que lorſque les accidens précurſeurs de cette maladie ſe manifeſtent, qu'on peut eſpérer de réchapper les animaux malades ; et dans ces cas même, le nombre de ceux qui guériſſent n'eſt pas conſidérable. L'obſervation ayant prouvé, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, que lorſque l'épanchement étoit formé dans le cerveau, la maladie étoit toujours incurable et mortelle.

Il arrive quelquefois auſſi, dans les animaux comme dans l'homme, que l'immobilité et la paralyſie ſuccèdent à l'apoplexie. On a vu à Paris, un cheval parfaitement guéri de tous les accidens apoplectiques, reſter paralytique du train de derrière, et ne pouvoir lever cette partie, en ſorte qu'on fut obligé de le faire tuer. Francini obſerve, qu'à la ſuite de cette maladie, les humeurs ſe portent quelquefois ſur les pieds et les endomma-

gent. En général, les animaux qui réchappent, ayant éprouvé une fécouffe violente, foit par le mal même, foit par l'effet des remèdes actifs qu'on eft obligé de mettre en ufage, reftent ordinairement foibles et hors d'état de fournir à un travail rude et foutenu.

Traitement.

Lorfque les fignes généraux de l'apoplexie, tels que l'affoupiffement, la léthargie, l'étourdiffement, etc., fe manifeftent, il faut, s'il eft poffible, et fi elles font connues, en détruire les caufes. Alors on aura recours à la diète, aux boiffons abondantes et délayantes d'eau blanche, légèrement vinaigrée ou de décoction d'ofeille; aux faignées qu'on fera médiocres et qu'on répétera en raifon de la force des animaux et de l'intenfité des fymptômes; on paffera des fétons ou on appliquera les véficatoires à l'encolure et aux feffes et on adminiftrera les purgatifs en breuvages et en lavemens; on fera un grand ufage de l'oxicrat et de l'oximel, foit en boiffon, foit en clyftères: fi on eft à portée d'une rivière, et que la faifon foit chaude, on y fera baigner les animaux, on leur fera des douches fur la tête avec l'eau vinaigrée; on les bouchonnera fortement avec des bouchons de paille, imbibés de la même eau: on leur donnera des boiffons nitrées; ils feront tenus dans une écurie fraîche et bien aérée; et

s'ils ſont couchés, on leur tiendra la tête et les épaules hautes, en les ſoutenant avec beaucoup de litière et de paille fraîche.

Il eſt important de débarraſſer l'estomac ou les estomacs, des alimens qu'ils pourroient contenir par les délayans et même par les purgatifs, avant d'avoir recours à la ſaignée, parce que dans le cas contraire, les accidens reprendraient de l'intenſité, en ajoutant cette plénitude aux autres cauſes. L'emploi de ces moyens, continués avec perſévérance pendant les deux prémiers jours, pourra prévenir l'attaque, et peut-être préſerver l'animal.

Pélagonius preſcrit de frotter ſouvent les extrémités avec le vinaigre et le ſon chauds; de faire boire les animaux à l'eau froide; de les manier ſans ceſſe; de ne les laiſſer aucun instant en repos, ſoit en leur parlant, ſoit en les frappant avec la gaule ou le fouet, pour les tenir toujours en action, les exciter à ſe réveiller, et empêcher qu'ils ne ſoient constamment aſſoupis. Francini recommande encore dans ce cas, le bruit des trompettes, des tambours et d'autres instrumens ſonores, " parce que, dit-il, dormant, tout remède „ eſt vain, et le cheval mourroit; ſe forcera avec „ la voix et les coups de ſe lever et cheminer, et „ fera-t-on couvrir la terre de l'étable de paille et „ de foin, afin que le cheval ſe laiſſant cheoir et „ en ſe couchant ne ſe faſſe dommage „. (1)

(1) Hippiatrique de Francini, pag. 96.

Le but du traitement étant de s'oppofer à l'épanchement dans le cerveau, on peut, lorfque les premiers fymptômes font calmés, avoir recours aux réfolutifs intérieurement et extérieurement; on trouve une très-grande quantité de réfolutifs indiqués dans les hippiatres grecs et italiens, tels que les plantes et les fubftances aromatiques, les huiles effentielles, les gommes-réfines, le castoreum, la thériaque, le vin, etc., employés en lavemens, en frictions fur la tête, en fumigations, en bains fur l'encolure, en masticatoires, en bols, en breuvages, en sternutatoires, etc. Cette multitude de drogues est presque toujours plus difpendieufe qu'utile : nous avons fait ufage dans ce cas, dit Huzard, de l'infufion d'abfinthe, de fauge, de romarin, de l'alkali volatil, du fel ammoniac, etc., et nous n'avons toujours réchappé qu'un très-petit nombre d'animaux.

Si les accidens font plus urgens, et fi les animaux tombent fubitement, il faut avoir recours à des moyens plus actifs. On effayera d'ouvrir l'artère temporale; on appliquera de vigoureux coups de fouet fur les feffes; on fera de fcarifications profondes dans les parties charnues, même fur les mufcles crotaphites; (1) on les cautérifera; on passera le cautère actuel à travers la peau en différens endroits de la tête et de l'encolure : les sternutatoires les plus actifs, comme le tabac, l'ellébore, l'euphorbe feront mis en ufage. On donnera les

(1) Ces muscles sont situés sur les tempes et servent au mouvement de la mâchoire inférieure.

lavemens irritans et purgatifs, faits avec ces substances ou avec la racine de brione, la pulpe de coloquinte, l'agaric, le concombre sauvage, le sel, le vin émétique : on mettra dans la bouche un masticatoire composé de sel ammoniac, de poivre, de pirethre, de staphisaigre : on enveloppera le scrotum de vésicatoires ; enfin on tentera l'opération du trépan, les frictions vigoureuses, faites avec l'essence de térébenthine sur les reins, ou avec l'alkali volatil à l'entrée des naseaux ; les fumigations de soufre enflammé, faites à l'air libre de crainte de suffoquer l'animal ; on laissera fondre de la glace sur la nuque ; on fera avaler des infusions aromatiques très-chargées, ou des eaux spiritueuses, aiguisées d'alkali volatil. Si la déglutition est impossible par les voies ordinaires, on pourra tenter *l'æsophagotomie*, c'est-à-dire qu'on ouvrira l'œsophage le long de l'encolure, et on fera ainsi pénétrer les liqueurs dans l'estomac, etc. Si l'un ou l'autre de ces moyens ne tire pas l'animal de l'espèce de léthargie où il est plongé, et ne lui rend pas, en quelques heures, le mouvement et le sentiment, on doit en désespérer, et l'abandonner à l'écarisseur.

Si l'animal échappe à l'accès et s'il se rétablit, il faut suivre l'action des remèdes qu'on a employés, la modérer, la diminuer peu-à-peu et achever la cure comme celle des autres maladies aiguës et inflammatoires.

Nous n'avons pas prescrit de traitement particulier pour l'apoplexie séreuse, parce que, comme

nous l'avons dit, elle est souvent réunie avec l'apoplexie sanguine, et parce que les symptômes de l'une et de l'autre sont presque toujours confondus ; d'ailleurs les remèdes sont les mêmes, et elle est la moins curable. Si on parvient à la reconnoître d'une manière positive, on n'insistera pas sur les saignées, qui alors accélèrent ordinairement la mort ; on multipliera les irritans de toute espèce et on pourra administrer, avec moins de danger, les spiritueux et les cordiaux intérieurement. Le trépan a plus fréquemment réussi dans cette espèce d'apoplexie, sur-tout lorsqu'elle étoit due à la présence des vers.

Quoique nous ayons multiplié les remèdes pour cette maladie, nous sommes loin encore d'avoir indiqué tous ceux qu'on trouve dans les auteurs ; nous avons choisi de préférence ceux sur l'efficacité desquels on peut plus sûrement compter et dont on a obtenu quelquefois des succès.

Dans les animaux qui ont la faculté de vomir comme le porc et le chien, on peut avoir recours aux émétiques, qu'on leur donnera en grand lavage et à grande dose : l'auteur de *la nouvelle maison rustique* recommande à cet effet, pour les premiers, l'eau dans laquelle on a fait macérer des racines broyées de concombre sauvage. Le meilleur conseil qu'on puisse donner, c'est de les tuer et d'en tirer parti sur-le-champ.

Dans l'assoupissement, qui est produit par la maladie de la taupe, il est urgent d'y donner

issue par l'opération qui est particulière à cette maladie : celui qui est occasionné par des enfoncemens et des fractures des os du crâne, exige également les opérations chirurgicales propres à remédier à ces accidens.

Les oiseaux de fauconnerie et ceux de volière sont aussi sujets à l'apoplexie ; elle est occasionnée dans ces animaux ou par une nourriture trop abondante, ou par un vol trop opiniâtre à l'ardeur du soleil, ou par un long repos et la grande chaleur. Dans le premier cas, on paîtra les oiseaux de proie avec de la chair du cœur des jeunes animaux, comme agneau, veau, poulet etc., hâchée et trempée dans l'eau tiède pendant quelque tems ; on les purgera ensuite avec l'aloès et le sucre. Dans le second cas, on les saignera, on les tiendra dans un lieu tranquille et frais ; et si la maladie subsiste, on les cautérisera sur la tête. On tiendra les autres à la diète ; on les abritera du soleil : on mettra dans les cages des branches d'arbres fraîches.

(Cet article est tiré par extrait d'un mémoire du citoyen Huzard, inséré dans l'ouvrage intitulé : *instructions et observations* sur les maladies des animaux domestiques, an 2 de la République française ; pag. 147 et suivantes.)

Autre Remède.

L'abbé Rosier distingue deux espèces d'assoupissement dans les animaux domestiques ; l'un naturel qui ne provient d'aucune indisposition

interne : il est occasionné par la fatigue, la grande chaleur, la péſanteur de l'atmosphère et autres cauſes ſemblables. Dans celui-ci, l'animal porte la têre baſſe : il paroît comme endormi et mange lentement ; l'autre, qui naît de quelque dérangement ou vice de la mâchoire, et que nous attribuons à toutes les cauſes qui empêchent les eſprits de fluer et de refluer librement et en aſſez grande quantité, de la moëlle du cerveau par les nerfs dans les organes des ſens, et des muſcles qui obéiſſent à la volonté de ces organes à l'origine de ces nerfs dans la moëlle du cerveau. Ces cauſes ſont toutes celles qui peuvent produire l'épaissisement du ſang et de la pléthore, tels que le travail exceſſif, la longue exposition aux ardeurs du ſoleil, la trop grande quantité d'alimens, leur mauvaise qualité. Les vaiſſeaux de la tête ſont alors diſtendus ; les yeux enflammés : la bouche eſt chaude ; le pouls plein et fort : l'animal ne ſe remue qu'avec peine ; quand il eſt couché, il eſt impoſſible de le faire lever ; il refuſe de manger. Le mouton a beaucoup de peine à ſe rendre à la bergerie ; à peine y est-il arrivé qu'il ſe couche, ſe met en peloton et ne fait aucun mouvement.

Les chevaux qui ont une tête graſſe et une groſſe ganâche, sont plus ſujets à cette maladie que les autres : le bœuf y eſt encore plus exposé que le cheval. Le ſang de cet animal ſe rarefie beaucoup en été, ſur-tout lorſqu'il travaille. Il étend

les vaisseaux déjà tendus par eux-mêmes : tout son corps résiste à cet effort, excepté le cerveau et le cervelet, où toute l'action est employée à le comprimer : d'où s'ensuit l'assoupissement et quelquefois l'apoplexie. Dans ce dernier cas, le bœuf perd toute connoissance ; il est privé de mouvement et de sentiment ; tombe tout-à-coup ; et passe, pour ainsi dire, en un clin-d'œil, de la plus grande vigueur au plus grand dépérissement et de la vie à la mort, sans qu'il soit possible de le secourir.

L'assoupissement de la première espèce cède à l'usage des breuvages tempérans nitrés, aux lavemens émolliens et au repos. Il n'en est pas de même du second, qui, outre ces remèdes, exige des saignées répétées, sur-tout à l'arrière-main, en observant, quant au mouton, de la proportionner à ses forces et à son âge. Trois onces suffisent à cet animal chaque fois. On traite de même l'assoupissement, qui reconnoît pour cause un coup violent donné sur la tête ; mais dans celui qui est l'effet d'une tumeur placée sur le sommet de cette partie, il est essentiel de débrider la plaie pour donner issue à la matière, sans quoi, comme nous l'avons observé, elle gagneroit la moëlle de l'épine, et le cheval seroit en danger de mourir subitement.

(Cet article est extrait du cours complet d'agricult. par Ros., art. *assoupissement.*)

DOUZIEME MALADIE.

PARALYSIE.

Dans cette maladie, les muſcles ne peuvent point ſe contracter et faire mouvoir les parties auxquelles ils ſont attachés. Cette immobilité n'eſt pas accompagnée de dureté, de tenſion et de ſenſibilité, comme dans les maladies ſpaſmodiques, mais de relâchement, de peu de ſenſibilité, qui quelquefois même eſt entièrement abolie.

Le ſiége de la paralyſie réſide dans les nerfs qui vont aux muſcles affectés, ou dans la moëlle épinière, ou dans la moëlle allongée, ou dans le cerveau. Tout ce qui peut interrompre l'action réciproque des nerfs propres aux muſcles ſur le cerveau, ou du cerveau ſur les nerfs des muſcles, produit cette maladie. Qu'un animal, par exemple, reçoive un violent coup ſur l'épine du dos, mais avec forte commotion, auſſitôt les parties poſtérieures du corps deviennent faibles et inſenſibles.

Les praticiens diſtinguent la paralyſie en pluſieurs eſpèces; mais cette diſtinction ne nous paroît pas être d'une grande conſéquence, quant aux animaux; ces eſpèces ne différant les unes des autres que par la quantité des muſcles affectés, et les remèdes qu'il faut employer pour les combattre étant tirés de la même claſſe, il ſuffit ſeulement de les adminiſtrer à une doſe plus forte, lorſqu'il y a un grand nombre de muſcles affectés.

Causes.

Les coups, les chûtes, la mauvaiſe nourriture, la vieilleſſe, la pléthore, l'humidité des pâturages et des étables, le long ſéjour des animaux dans les écuries mal-propres, voilà quels ſont les principes de la paralyſie : plus le nombre des muſcles qu'elle attaquera ſera grand, plus il ſera difficile d'y remédier. Une expérience journalière nous apprend qu'elle eſt toujours incurable lorſqu'elle affecte les muſcles de la moitié du corps, et qu'elle fait promptement mourir l'animal, quand elle pare du plus grand nombre des muſcles.

Traitement.

La paralyſie provient-elle d'un coup à une ou à pluſieurs jambes? appliquez à l'inſtant, ſur la partie et ſur les muſcles paralyſés, des étoupes imbibées d'eau-de-vie et des cataplaſmes faits avec des feuilles de rhue et du vin. Ne ſaignez l'animal que lorſqu'il y a inflammation à la partie; donnez deux breuvages par jour au bœuf et au cheval, d'une chopine de bon vin; et pour toute nourriture, de l'eau blanchie avec de la farine de froment et aiguiſée de ſel marin. Adminiſtrez des lavemens compoſés d'une infuſion de feuilles de ſauge. Si, huit à dix jours après l'uſage de ce traitement, vous n'appercevez aucun changement

heureux, appliquez le feu ſur la partie : c'eſt le dernier remède à tenter.

Cette maladie dépend-elle d'un fourrage marécageux, mal-ſain ? nourriſſez l'animal de foin de bonne qualité, et employez les autres remèdes ci-deſſus indiqués.

Le plus ſouvent, la paralyſie provient de pléthore : dans ce cas, ſaignez l'animal à la veine jugulaire ; réitérez même la ſaignée pluſieurs fois ; bornez-vous à l'uſage de l'eau blanche nitreuſe pour boiſſon ; donnez un peu de foin et de bonne qualité : n'oubliez point les lavemens émolliens, aiguiſés avec le ſel marin, ni les bains d'eau douce et d'eaux minérales, ſi vous pouvez vous en procurer.

L'électricité de Vitet, ſi vantée pour les maladies paralytiques et ſpaſmodiques, peut être employée avec ſuccès dans cette maladie, lorſqu'elle vient de l'humidité des écuries baſſes, peu aérées et mal-ſaines, ſi on a l'attention de proportionner la force de l'électricité à l'intenſité de la maladie. Les habitans de la campagne ſe trouvant rarement à portée de profiter d'un pareil moyen, et n'étant pas instruits de la manière de le diriger, nous leur conſeillons au contraire, d'avoir recours au cautère actuel ; ce remède leur réuſſira à merveille, ſi on l'applique profondément dans les parties affectées, et ſur-tout si l'on a eu ſoin de placer l'animal dans une écurie propre, sèche et bien aérée.

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult. par Rosier.)

TREIZIEME MALADIE.

HYDROPISIE.

L'hydropisie eſt une tumeur contre nature de tout le corps ou de quelqu'une de ſes parties, produite par un amas d'eau, ou d'un tout autre liquide. On voit, d'après cette définition que l'hydropisie eſt générale ou particulière : nous allons traiter ſeulement de celles qui affectent le plus les animaux.

De l'Hydropisie de poitrine.

Dans celle-ci, la ſérosité s'épanche dans la cavité de la poitrine. Les maladies inflammatoires des parties contenues dans cette cavité, telles que la pleurésie, péripneumonie, la courbature, la pouſſe, etc., l'occasionnent. Tantòt elle ſe forme dans le péricarde, tantôt entre les deux lames du médiaſtin et le plus ſouvent dans la cavité dont il s'agit.

Elle ſe manifeſte par la difficulté de reſpirer ; en faiſant attention aux mouvemens des côtes, on voit qu'elles ſe lèvent avec force. Le cheval regarde de temps en temps ſa poitrine ; ſe couche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; reſte quelquefois conſtamment ſur les quatre jambes ; il a des ſueurs fréquentes, et jette par les narines une ſérosité jaunâtre, signe certain de cette maladie.

Il eſt inutile que l'artiſte vétérinaire entreprenne de guérir cette eſpèce d'hydropiſie, par l'uſage des diurétiques, tels que le vin blanc, l'oximel ſcillitique, et par les hydragogues ſeuls, tels que la diagrède, le jalap, etc ; ces remèdes n'auroient aucun effet. Le plus court moyen eſt de tenter l'évacuation des eaux contenues dans la poitrine : pour cet effet, armez-vous d'un trocar ; enfoncez-le dans la poitrine, à la partie inférieure de la huitième côte, à ſa jonction avec le cartilage ; videz à-peu-près la moitié de l'eau qui y eſt contenue ; enſuite, ſans retirer la canule, injectez à à-peu-près la même quantité d'une décoction vulnéraire, faite des ſommités de mille-pertuis, dans trois chopines d'eau réduites à une pinte, et à laquelle vous ajouterez du miel. Deux heures après, tirez les deux tiers de l'eau reſtante, et injectez encore près du tiers de la liqueur ; repoſez-vous pendant deux heures ; au bout de ce temps, évacuez tout ce qu'il y aura d'eau, et injectez encore deux pintes de la même décoction. Si lorſque vous tirez la liqueur injectée, vous remarquez qu'il n'y en a pas la même quantité, vous devez être aſſuré que les vaiſſeaux abſorbans ſont leurs fonctions et qu'il y a tout lieu de compter ſur la guériſon.

De l'Hydropisie du bas-ventre ou ascite.

C'eſt un amas d'eau dans la capacité du bas-ventre. Le ventre eſt tuméfié ; les flancs ſont ava-

lés ; l'animal reſpire difficilement ; la fluctution des eaux ſe fait ſentir, lorſqu'en preſſant de la main une des parties latérales du ventre, on fait frapper le côté oppoſé ; ces ſignes ſont encore accompagnés du défaut d'appétit, de la diminution des forces vitales et muſculaires, de la maigreur, de l'enflure des jambes et de l'évacuation modique des urines. Cette maladie eſt très-difficile à guérir, parce qu'elle reconnoît pour principes l'obſtruction du foie ou du pancréas, ou de la rate, ou du méſentère, etc.

La première indication qui ſe préſente à remplir, eſt d'évacuer la ſéroſité contenue dans le bas-ventre et dans le ſang ; donnez donc fort peu à boire au bœuf et au cheval ; tenez-les dans une écurie sèche ; déterminez l'humeur ſurabondante à prendre la route des urines, en paſſant ſur-le-champ à l'uſage des réſolutifs et des diurétiques : en conſéquence, faites prendre à l'animal le ſuc de pariétaire à la doſe de cinq ou six onces par jour, ou la décoction de racine chardon-rouland, d'aſperges et de fraiſier, à laquelle vous ajouterez demi-once de ſel de nitre par pinte d'eau. J'ai été témoin des effets ſurprenans d'un breuvage compoſé de ſuc d'oignon et d'eau-de-vie, adminiſtré à une vache atteinte d'une hydropiſie de cette eſpèce.

Cinq ou six jours après l'emploi de ces remèdes, adminiſtrez un purgatif compoſé d'un gros de jalap, d'autant de diagrède, de demi-once d'aloès

et de demi-once de ſel de nitre, incorporé dans ſuffiſante quantité de miel. Cet hydragogue eſt préférable au mercure doux et à l'euphorbe. On a obſervé que cette dernière ſubſtance échauffe, irrite, cauſe des coliques violentes et met l'animal en danger de mourir.

Mais il arrive ſouvent que ces remèdes n'ont produit aucun effet ſenſible, quoique leur uſage ſoit bien indiqué ; que le ventre ſe remplit de plus en plus d'eau, et qu'il ſe diſtend conſidérablement. Il reſte alors, pour dernière reſſource, la ponction, qui eſt une ouverture pratiquée au bas-ventre, de la même manière ci-deſſus décrite, avec cette différence néanmoins que la ponction avec le trocar doit être faite dans l'eſpace compris entre les dernières fauſſes-côtes et l'os pubis. En faiſant cette opération, il faut avoir égard aux forces de l'animal qui ſe trouvent toujours affoiblies, dès que l'on évacue une trop grande quantité d'eau à-la-fois. Il vaut donc mieux deux jours après réitérer la ponction, pour évacuer le reste des eaux, en ayant soin, dans l'intervale de chaque opération, d'appliquer sur la plaie, de l'étoupe cardée, sèche et assujettie avec un emplâtre de poix.

De l'Hydropisie du scrotum.

Lorsque l'eau s'épanche dans le scrotum, entre le dartos et le testicule, on dit qu'il y a hydro-

piſie

pisie dans cette partie. Cette maladie étant ordinairement produite par l'enflure œdémateuse des jambes, et par toutes les causes qui donnent lieu à l'hydrocèle, nous croyons devoir renvoyer le lecteur à cet article (1).

De l'Hydropisie des Moutons.

Ces animaux sont sujets à une espèce d'hydropisie par épanchement, qui devient très-fréquente parmi eux, lorsqu'ils paissent dans les lieux bas et humides ou couverts de rosée, ou enfin, dans toutes les circonstances d'humidité; mais cette maladie étant particulièrement connue en médecine vétérinaire, sous le nom de pourriture, voyez cet article.

(Cet extrait est tiré du cours complet d'agricult. par Rosier.)

QUATORZIEME MALADIE.

FOURBURE.

La fourbure est une maladie assez commune dans les chevaux, moins fréquente et moins dangereuse dans les bœufs et les moutons; et qui, considérée dans ses effets, ne peut être comparée à aucune de celles qui affectent l'homme, les fissipèdes et les volatiles: elle est absolument parti-

(1) Voyez l'article *hydrocèle* parmi les maladies qui attaquent les chevaux.

culière aux ſolipèdes et aux biſulces, tels que le cheval, le mulet, l'âne, le cochon, les bêtes à corne, les bêtes à laine, la chèvre et généralement tous les animaux ruminans.

Le ſiège de la fourbure réſide dans l'intérieur du ſabot: tous les vaiſſeaux qui ſe diſtribuent dans cette partie, ſont très-gorgés; et c'eſt dans cet engorgement, qui ſuſcite beaucoup de douleur, que conſiste cette maladie. La plus grande partie des auteurs, qui en ont parlé, l'ont enviſagée comme rhumatiſmale, attendu que les chevaux fourbus paroiſſent éprouver des douleurs dans les muſcles des lombes et dans ceux des extrémités; mais cette douleur, qui n'est rien moins que démontrée, ne ſeroit, ſi elle existoit, que ſecondaire et ſubſéquente à celle que les pieds éprouvent. La preuve de cette vérité ſe tire de la ceſſation de tous les accidens, lorſqu'on a remédié à ceux qui affectent les parties contenues dans le ſabot. Cette erreur a été très-funeste: elle a détourné de la véritable route à ſuivre; on a combattu une maladie imaginaire, et on a négligé d'attaquer celle qui existoit réellement. En effet la fourbure n'est regardée comme dangereuſe que lorſqu'elle est ce qu'on appelle *tombée dans les pieds.* Le ſens de ces mots éloigne, et n'a que trop éloigné l'idée qu'on devait avoir du véritable ſiège de la maladie, il fait entendre qu'il étoit ailleurs, et que c'eſt par ſuite qu'il occupe les pieds; mais à cette époque, le mal a fait d'au-

tant plus de progrès, que l'on a été plus long-temps à méconnoître tous les effets qu'il étoit capable d'opérer sur les parties où il s'étoit primordialement établi, et où il a acquis une intensité, telle que la configuration de l'ongle et de toutes les parties qui le composent, en est extraordinairement altérée.

Symptômes.

Les signes qui annoncent la fourbure diffèrent suivent le degré du mal et de ses progrès; elle est accompagnée de fièvre ou elle existe sans ce symptôme. Dans l'une et dans l'autre de ces circonstances, la marche de l'animal indique son existence d'une manière non-équivoque. Si la fourbure attaque les deux extrémités antérieures, les postérieures sont plus engagées sous le corps; elles supportent d'autant plus le devant, que les douleurs des pieds malades sont plus fortes et plus aiguës. La translation des membres antérieurs s'opère lentement, difficilement et douloureusement: l'animal pour l'effectuer, alonge une des jambes, et celle qui quitte le sol la première est toujours la plus malade; elle établit son appui sur les talons. Ce n'est que peu-à-peu, et avec plus ou moins de difficultés, qu'elle se charge du poids qu'elle est obligée de supporter, pour permettre à l'autre jambe de devant de se dégager et de se porter à son tour en avant. Le jeu des

extrémités postérieures est d'autant plus contraint, qu'elles ſont plus engagées ſous le corps ; et leur avancement ſous le centre de gravité, est toujours en raiſon du poids qu'elles ſont néceſſitées de ſupporter. Cette ſurcharge qu'elles éprouvent, rend leurs actions pénibles et incertaines ; leur équilibre est ſouvent interrompu : et c'est cette vacillation plus ſenſible dans la croupe que partout ailleurs, qui a porté à croire que les muſcles des lombes devoient conſidérablement ſouffrir dans cette maladie. Cette douleur peut et doit réellement exister ; mais elle n'est point l'effet direct de la fourbure, mais bien le produit de la fatigue que ces parties éprouvent pour ſoulager le devant et diminuer le fardeau qu'il auroit ſupporté, s'il n'eût été affecté de la maladie dont il s'agit.

Lorſque la fourbure attaque les extrémités postérieures, le poids et les forces ſont distribués d'une manière diamétralement oppoſée ; c'est le devant qui ſupporte la plus grande partie de la maſſe ; les jambes antérieures ſont inclinées de devant en arrière ; la croupe est ſoulevée ; le cou et la tête ſont portés en contre-bas ; la marche dans cette poſition est encore plus pénible et plus difficile que celle que nous venons de décrire. Les jambes de devant, que leur conformation met dans l'impoſſibilité de percuter, ſont obligées ici de ſupporter la plus grande partie de la machine et de la tirer en avant ; les efforts qu'elles

font pour remplir ces deux conditions, leur coûtent infiniment ; elles tremblent ; elles vacillent ; l'animal est ſans ceſſe en danger de s'abattre ; et comme les pieds ſont fortement comprimés par le poids exceſſif qu'ils ſupportent, ils ne ſont pas long-temps à éprouver eux-mêmes les effets de la fourbure. Tel est le motif qui a fait regarder avec fondement cette maladie comme infiniment plus dangereuſe lorſqu'elle affecte les pieds postérieurs, par la raiſon que ceux de devant ne tardent pas long-temps à éprouver le même sort.

La douleur des pieds malades ſe reconnoît au ſurplus, par la chaleur de la couronne et ſouvent par celle du ſabot ; par l'engorgement et la plénitude exceſſive des vaiſſeaux artériels et veineux du canon ; par la force du battement des deux artères latérales et leur dureté ; par l'engorgement plus au moins conſidérable des tendons et de leurs gaines ; enfin par la chaleur plus ou moins forte de ces parties. On reconnoît encore la douleur qu'éprouvent celles renfermées dans le ſabot par des heurts légers donnés avec le manche du brochoir ſur quelques parties de la ſurface de cette boëte, ou en la comprimant, ainſi que la ſole, avec les mords des tricoiſes. Le degré de ſenſibilité que l'animal témoigne, pendant l'une ou l'autre de ces actions, met dans le cas de juger de l'étendue et de la force du mal.

L'animal n'est pas toujours fourbu des deux pieds de devant ou de derrière ; il ne l'eſt ſouvent

que d'un ſeul ; d'autres fois de trois et enfin de quatre : la maladie ne les affecte pas conſtamment à la même époque, mais ſucceſſivement.

Plus les pieds fourbus ſont douloureuſement affectés, plus la fièvre eſt forte ; elle n'exiſte pas lorſque cette douleur eſt légère. Les ſignes qui l'accompagnent ſont le reſſerrement de l'artère maxillaire, la vîteſſe et la dureté du pouls, la ſoif, les ſueurs au flancs, aux ars et aux épaules, la triſteſſe, le dégoût, la conſtipation, etc.

La fourbure, enviſagée relativement à ſes effets ſur les parties qu'elle affecte eſſentiellement, doit être regardée comme une véritable fluxion, de la nature de celles qu'on appelle *chaudes* et *inflammatoires ;* comme elles, la fourbure ſe termine par la réſolution, la ſuppuration, l'induration et la gangrène. De toutes ces terminaiſons on doit penſer, et l'expérience ne le prouve que trop, que la ſeule qu'on doive tenter d'amener, c'eſt la première ; les autres terminaiſons ayant toujours des ſuites plus ou moins funeſtes.

Cette fluxion occupe toutes les parties contenues dans le ſabot ; tous les vaiſſeaux renfermés dans cette boëte, et tous ceux qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance, ceux qui abreuvent l'os du pied, les feuillets, les aponévroſes, la ſole de chair, etc, ſont plus ou moins gorgés par le ſang qui y abonde avec la plus grande impétuoſité ; l'addition de ce fluide gêne et comprime les parties contenues. Cette compreſſion eſt plus douloureuſe et plus

dangereuse sur les parties qui lui résistent que sur celles qui ne lui résistent pas : aussi voyons-nous que le corps pyramidal, qui sert de coussin à la partie postérieure de l'os du pied et au talon, éprouve rarement les effets sinistres de cette maladie, par la raison que ce corps souple et flexible se prête facilement à l'expansion des vaisseaux qui le pénètrent ; le sang y circule assez librement : et comme il n'éprouve jamais un grand obstacle dans sa marche, il en résulte que cette partie du pied est toujours la moins malade ; aussi c'est toujours sur elle que l'animal établit son point d'appui pour se soutenir, tandis qu'il lui est impossible de s'appuyer sur la pince, sans éprouver les douleurs les plus vives. C'est donc dans cette partie du pied, qui présente le plus d'obstacles à l'expansion des vaisseaux, que réside presque tout le mal, et qu'il fait les progrès les plus funestes. Lorsqu'on laisse au mal le tems d'agir, l'ongle perd sa forme naturelle ; il se prolonge en pince ; les quartiers se resserrent ; la couronne rentre et se creuse : le sabot est ceint et entouré d'une infinité de cordons ; tout le suc nourricier est détourné sur les talons ; l'os du pied, d'incliné qu'il étoit, se rapproche de la verticale par sa partie antérieure et supérieure, de manière que toutes les précautions prises par la nature, pour sauver la sole charnue de la pression et du contact de ce corps dur, sont inutiles. Cette partie continuellement et douloureusement contusée par

la partie inférieure et tranchante de ce même os, s'engorge, s'enflamme, ſupure et ſe détruit, tandis que la ſole de corne, deſſéchée par le défaut de nourriture qu'elle recevoit de la première, ſe vouſſe en dehors dans un ou pluſieurs points de ſon étendue, et notamment en deça de la pointe de la fourchette. Ceſt cette vouſſure dans la partie antérieure de la ſole qu'on appelle *croissant*: tous les feuillets de la paroi intérieure du ſabot, ainſi que ceux qui coëffent l'os dont nous venons de parler, offrent à peine quelques veſtiges de leur organiſation; la configuration en eſt totalement changée: ceux de la paroi du ſabot ſur-tout, acquièrent une épaiſſeur qui double, triple et quadruple même celle de cette boëte: ceux appartenans à l'os du piéd, ſe dessèchent par le défaut de ſucs; ils ſont durs, compacts et retirés ſur eux-mêmes, de façon qu'ils laiſſent entr'eux du vide et qu'ils ne s'engrainent plus exactement les uns dans les autres comme par le paſſé: aussi l'ongle paroît-il vide, quand il est heurté, et ne rend-il qu'un ſon creux; l'os ſe carie, devient vermoulu; il ſe ramollit; et tous ces effets ſucceſſifs, qui ont exigé de la part de l'animal une action forcée, lors des légers mouvemens qu'il a pu faire, entraînent néceſſairement une multitude de maladies dans les articulations, comme des éparvins, des courbes, des oſſelets, des formes, des ankyloſes fauſſes ou vraies, dues peut-être encore aux cauſes prochaines de la fourbure même,

et

c'eſt alors que l'atrophie, le maraſme conduiſent promptement le malade à la mort.

Il arrive quelquefois, mais ce cas eſt rare, que les feuillets et toutes les parties molles du pied ſe gangrènent; alors le ſabot ſe détache et tombe. Si la fourbure n'affecte qu'un ſeul pied, on peut remédier à cet accident; mais s'il y a pluſieurs pieds d'affectés, l'animal eſt ſans reſſource.

L'appareil des ſymptômes de cette maladie n'eſt pas toujours auſſi effrayant, et les progrès n'en ſont pas toujours auſſi funeſtes : quelquefois l'animal n'eſt qu'entrepris d'un ou de pluſieurs pieds; et alors il eſt ſans fièvre. Ces différences dépendent de la nature des cauſes qui les ont fait naître, de l'état des organes, de la qualité actuelle des humeurs des ſujets et des défauts naturels ou accidentels qu'on obſerve dans la conformation de leurs pieds, du peu d'attention qu'on a apporté à la maladie dans le principe, ou de ce qu'on ne s'eſt apperçu de ſon exiſtence qu'au moment où l'animal, dans ſa marche, cherche un appui ſur les talons, pour ſe ſauver de la douleur qui naît de la lézion de la partie antérieure de l'ongle; de la preſſion à laquelle ſe trouve expoſé l'os du pied, ſorti du plan incliné qui lui étoit naturel, et des traitemens imparfaits ou négligés, etc., ect.

Des Symptômes de la Fourbure dans les Bêtes à cornes et à laine.

Les ſignes de cette maladie dans les bêtes à cornes et à laine ſont la laſſitude, la roideur des membres, la chaleur exceſſive des parties extérieures, la rougeur de la conjonctive, la bouffiſſure des paupières, dont l'inférieure eſt aſſez épaiſſe pour couvrir la cornée lucide et fermer l'œil, la fièvre, le dégoût, la triſteſſe, le battement des flancs, les plaintes que pouſſe l'animal, les ardeurs d'urine, la conſtipation, l'engorgement des ars, la conſtance avec laquelle la bête reſte couchée, l'impoſſibilité où l'on eſt de la faire relever, et lorſqu'elle eſt debout, la difficulté avec laquelle elle marche; enfin la vîteſſe et la dureté du pouls. On obſerve que l'humeur ſébacée des cavités naturelles des moutons eſt très-glutineuſe et fortement adhérente à la peau.

Causes.

Les cauſes de cette maladie dans le cheval, le mulet et l'âne, ſont le ſéjour dans les habitations humides, l'interception de l'inſenſible tranſpiration, la ſuppreſſion ou l'arrêt ſubit d'une ſueur plus ou moins abondante, de trop grandes évacuations de ſang, la pléthore, l'épaiſſiſſement des liqueurs, leur acreté, des diſpoſitions héréditaires et les maux qui ont précédé la maladie. Auſſi voyons

nous qu'un exercice outré, un refroidiſſement ſubit, l'extinction d'une ſoif ardente par l'eau froide, l'excès du repos, l'obéſité, des ſaignées trop copieuſes et répétées, une nourriture trop abondante, des alimens trop échauffans, trop nourriſſans en ſont les ſources les plus ordinaires; et nous pouvons encore ajouter que de vives douleurs, des opérations graves et cruelles, une ferrure trop juſte, des pieds trop profondément parés ou chauffés, des lames brochées trop près du vif, des fers ſans ajuſture et portant ſur une ſole trop mince, trop étendue, viciée dans ſa ſtructure et dans ſon organiſation, quelques heures de marche ſur un terrain dur et après une ferrure mal appliquée, occaſionnent quelquefois cette maladie.

Dans les bêtes à cornes et dans les moutons, la fourbure eſt preſque toujours la ſuite d'une marche trop longue ſur des terrains durs, et ſur-tout dans des temps de ſéchereſſe : on obſerve encore que les circonſtances qui s'oppoſent à ce que les bêtes à cornes ne ſe couchent, occaſionnent en très-peu de temps la fourbure.

Méthode curative.

Rendre au ſang ſa fluidité, rétablir les ſécrétions interceptées, débarraſſer les parties déclives de l'humeur qui les opprime, la corriger, émouſſer ſon action et l'évacuer, ſont les effets à opérer et les ſeuls capables de mettre fin à la maladie dont il s'agit ici.

Traitement interne.

La fourbure a-t-elle pour cauſe la raréfaction des liqueurs ? des ſaignées copieuſes et bruſquées dès le principe du mal, opéreront avec efficacité, ainſi que les ſalins étendus dans des décoctions de plantes acides. (n.° 1) Si le mal eſt plus ancien et ſi la condenſation qui eſt une ſuite de la raréfaction, s'eſt emparée des liqueurs, les ſaignées doivent être partielles et les ſalins étendus dans des infuſions ſudorifiques (n.° 2) ; et ſi la condenſation eſt extrême, les ſalins primitifs du genre des alkalis, étendus dans des infuſions appropriées (n.° 3), ſeront les ſeuls à employer.

Ces ſudorifiques actifs (n.° 3) n'opéreront pas avec moins de ſuccès dans les fourbures, dont la cauſe eſt un arrêt ſubit de la tranſpiration ; mais dans tous ces cas, on ne doit pas oublier que les délayans (n.° 1) ſont les véhicules naturels de ces ſubſtances actives, et que c'eſt ici une des circonſtances qui exigent le plus cette combinaiſon ; auſſi ce breuvage ſudorifique doit-il être ſuivi de l'adminiſtration de trois ou quatre breuvages délayans.

La fourbure qui provient de l'obéſité, ou d'un repos conſtant, exige des ſudorifiques moins actifs ; le ſel ammoniac étendu dans des eaux martiales (n.° 4) agira avec efficacité, ſi ſon uſage eſt ſuivi de celui des purgatifs (n.° 8).

Celle qui a pour cauſe l'excès d'un aliment

échauffant, n'admet pas la saignée, si le ventricule se trouve encore surchargé; alors il faut avoir recours aux suppositoires irritans (n.° 13), aux lavemens émolliens (n.° 12) et purgatifs (n.° 11), qu'on multiplie plus ou moins, suivant qu'ils agissent avec plus ou moins d'efficacité, aux boissons et aux breuvages d'infusion de sauge et d'absinthe (n.° 5); et lorsque les alimens ont franchi le pylore, la saignée peut être placée; mais son effet doit être suivi de celui d'un purgatif minoratif (n.° 9), ou actif (n.° 8), suivant la température, l'âge et les circonstances.

Il est quelquefois des fourbures spontanées; alors, on ne peut en accuser que le développement de l'humeur qui surchargeoit la masse; il faut remonter à la source et les attaquer par les évacuans (n.° 8), qu'on administre subitement en breuvages et en lavemens (n.° 11); et si l'on craint la rédondance des humeurs, on fait précéder ces médicamens de la saignée et des délayans (n.° 6). Si ce développement est un peu ancien, il faut proscrire la saignée, chercher à mater l'effervescence des humeurs par les délayans nitreux (n.° 6), et se hâter de les évacuer par des lavemens laxatifs (n. 10 et 11), que l'on donnera alternativement.

Il est des fourbures qui ne reconnoissent pour cause que la douleur des pieds; en ce cas, les premiers soins doivent être donnés à la partie malade. Il faut se hâter d'enlever le fer, d'examiner

les parties souffrantes ; souvent il suffit de défendre certaines portions de la sole, des talons, etc., de la compression douloureuse qu'elles éprouvent. Ces premiers secours donnés, on a recours à la saignée, aux boissons (n.° 14), aux breuvages (n.° 7) et aux lavemens nitrés et camphrés (n.° 12).

Il en est d'autres enfin, qui ont pour cause des accidens ou des douleurs excessives dans d'autres parties extérieures du corps, quelquefois très-éloignées des pieds et même des extrémités. Ces sortes de fourbures exigent les saignées très-copieuses, les breuvages tempérans, les lavemens émolliens, les onctions de substances adoucissantes et calmantes, telles que l'onguent Populeum, le baume tranquille, les douches émollientes, les cataplasmes anodins, etc., placés directement sur le siège de la douleur.

Traitement externe.

Outre le traitement intérieur, la fourbure en exige un local non moins important, dont la méthode porte sur l'état actuel des parties malades.

Le mal n'a-t-il pas encore défiguré les sabots ? les couronnes sont-elles peu chaudes ? les vaisseaux latéraux des canons et des pâturons peu gorgés, et la douleur des pieds peu forte ? il faut conduire sur-le-champ et très-souvent l'animal à l'eau, si

l'on est à la portée d'une rivière, ou on bassine et on douche, et ce qui vaut encore mieux, on fait tremper les extrémités malades dans l'eau fraîche, vinaigrée et aiguisée d'une certaine quantité de sel ammoniac (n.° 16), ou acidulée par un acide concentré quelconque (n.° 17); on retire la partie, après l'avoir laissée séjourner pendant une heure et demie ou deux heures; on remplit l'intérieur ou le dessous du pied, dès qu'il est sec, de plumaceaux imbibés d'huile de laurier très-chaude, et on enveloppe la couronne, les talons et le sabot, par le moyen d'un cataplasme défensif (n.° 15). Ces différens pansemens doivent être renouvelés trois ou quatre fois par jour. Une attention bien importante à avoir est de ne pas perdre un instant dans leur emploi, et de faire marcher de front le traitement intérieur qu'exige l'animal malade, et le traitement local que requièrent les pieds.

Quoi qu'il en soit, ces deux parties sont-elles plus affectées? les couronnes sont-elles plus douloureuses? scarifiez verticalement et profondément la couronne dans toute son étendue, sans craindre d'attaquer même les cartilages. L'expérience a montré que ces incisions dirigées suivant l'axe du membre, n'étoient point dangereuses: tenez ensuite les pieds saignans dans l'eau fraîche ou dans l'eau acidulée et ammoniacalisée (n.° 16): le sang arrêté, retirez-les du bain, et procédez au pansement ci-devant prescrit.

Le mal a-t-il fait encore plus de progrès ? et la rupture des vaiſſeaux des feuillets est-elle annoncée par le gonflement et la laxité de la couronne, par la vivacité des douleurs et par l'appui ſur les talons? la deſſolure, et l'action de parer ſeulement la ſole de corne, ſeroient très-dangereuſes; elles aideroient le dévoiement de l'os du pied : il faut au contraire, laiſſer à cette partie toute la force qui lui a été départie; mais ſe hâter de faire brêche à la paroi, et d'extirper la partie antérieure du ſabot, à compter de la couronne à la ſole, ſur une ſurface de deux bons travers de doigt. Cette opération faite, on laiſſe ſaigner copieuſement la partie dans le pédiluve (n° 17); on la retire et on la panſe comme il a été indiqué, en obſervant de remplir la cavité qui réſulte de l'extirpation de la paroi, de plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine.

On comprend que ſi le mal a fait plus de progrès, que ſi l'os du pied eſt carié, vermoulu, etc., etc., il y a une véritable témérité à entreprendre la cure de tels maux, et qu'une telle tentative est une preuve ſignalée d'impéritie.

Nous obſerverons cependant qu'il est des fourbures anciennes, pour la guériſon deſquelles l'art n'agit pas ſans ſuccès; mais il est aiſé de ſentir que les parties renfermées dans le ſabot, ne ſont que gênées, et plus ou moins douloureuſement comprimées : elles ne ſont accompagnées ni de fièvre ni d'inflammation ſoit générale ſoit partielle; alors

s la maladie doit être regardée comme chro-ne. Il faut la rendre aiguë, et c'est à quoi il aisé de parvenir ; pour cet effet, on frictionne tin et soir les extrémités malades avec l'essence thérébenthine, à compter de la partie supé-re du canon jusqu'à la couronne : on réitère frictions le lendemain et même le sur-lende-n. L'irritation qu'elles suscitent, opère sou-t, et en très-peu de temps, la résolution du sang es humeurs qui gênoient et comprimoient les ties contenues dans le sabot ; elles exigent au plus la promenade, pendant la durée de l'action l'essence de thérébentine, et n'excluent point fontes d'huile de laurier sous la sole, ni les plasmes défensifs (n.° 15).

aitement de la Fourbure dans les bêtes à cornes et à laine.

a fourbure, qui affecte les bêtes à cornes et ine, est moins dangereuse et plus facile à rir que celle qui attaque le cheval, par la rai- que les sabots du même pied n'étant jamais si grièvement attaqués l'un que l'autre, l'ani- trouve toujours dans le sabot le moins ma- e, les moyens de ménager la sensibilité de celui l'est plus. Au reste, le traitement de la fourbure r ces sortes d'animaux est moins compliqué celui prescrit pour le cheval ; des breuvages ayans (n.° 7), des lavemens de la même nature

(n.° 12), des saignées à la jugulaire, lorsqu'i
sont indiquées par la dureté du pouls, des sca
cations sur les côtés extérieurs des couronnes,
cataplasmes défensifs (n.° 15) et le repos en tri
phent aisément.

Il y a cependant une différence essentielle e
les effets de cette maladie dans les diverses esp
d'animaux; ses progrès dans les ruminans opè
plutôt la chûte du sabot qu'ils n'en dérangen
contexture; tandis que dans le cheval, l'âne
mulet, la chûte de cette boëte est aussi rare,
l'altération de sa configuration est fréquente. Q
qu'il en soit, la chûte de cette partie n'est p
mortelle dans les uns et dans les autres; elle
seulement moins long-temps à se régénérer
les ruminans, qu'elle ne l'est dans les solip
Pour parvenir à la régénération de ce corps, il
chercher-à consolider les feuillets qui coëffent
du pied, avec des plumaceaux imbibés d'ess
de térébenthine, et à entretenir la souplesse
bourrelet coronaire et de la peau de la couro
d'où doit naître la nouvelle production.

Il faut encore observer qu'il est toujours
avantageux d'opérer cette chûte par les instrum
tranchans, lorsqu'il est impossible de conserv
sabot, que d'attendre que la nature s'en débar
elle-même, par la raison que la matière qu
détache, altère toujours plus ou moins les fe
lets appartenans à l'os du pied.

Régime.

uelles que soient au reste les causes de la bure, quels qu'en soient les effets et l'espèce imal qu'elle attaque, la diète ne sauroit être sévère : on ne doit permettre aux animaux ades que l'eau blanche (n° 14) ; la nourriture le ne doit être permise que lorsque les progrès nal seront arrêtés ; et si la maladie avoit pour e le développement des humeurs et la saburre les premières voies, la nourriture ne pourra salutaire qu'après que l'animal aura été préament purgé.

ans tous les cas, la promenade au pas et en n'est salutaire qu'autant que la fourbure n'a dérangé l'os du pied ; le mouvement qu'elle nunique aux liqueurs en prévient la stagnadans les parties déclives et en facilité la réion.

ORMULES MÉDICINALES.

Breuvages.

N.° 1.

nez feuilles d'oseille. . . .	4 poignées.
De chicorée sauvage.	2 poignées.
el commun.	4 onces.
el de nitre	1 once.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau ; re du f , lorsque l'oseille sera cuite ; coulez et do en deux doses, à une heure d'intervalle.

N.° 2.

Prenez racine de bardane. . . . . . 4 o
Alkali fixe. 1

Faites bouillir pendant un quart d'heure deux pintes d'eau ; retirez du feu : ajoutez d'angélique et de valériane sauvage de cune 2

Fleurs de sureau. . . . . 1 po

Laissez infuser deux heures ; coulez et ajo au moment de donner le breuvage,

Sel ammoniac. 2

N.° 3.

Prenez alkali-volatil-fluor. 1
Essence de térébenthine. 2

Mêlez et agitez dans une fiole : ajou mêlange au breuvage (n.° 2), et donnez su champ.

N.° 4.

Prenez racine de gentiane. 4
De rhubarbe. 4
Boule de mars. . . . .

Faites bouillir ces substances, étant conc dans trois chopines d'eau pendant douze ou minutes ; retirez du feu : laissez infuser deu res, coulez et ajoutez

Sel ammoniac. . . . . 2 onces.

N.° 5.

Prenez sel d'epsom. . . . . 4 onces.
Crême de tartre. . . . . 2 onces.

Faites bouillir un quart d'heure dans deux pintes d'eau ; retirez du feu : ajoutez

Feuilles de sauge. . . . . . . 2 poignées.
Sommités d'absynthe. . . . . . 2 poignées.

Laissez infuser pendant une heure ; coulez et donnez.

N.° 6.

Prenez vipérine. . .
Bourrache. . . .
Mercuriale. . . . de chaque. . . 1 poignée.
Pariétaire. . . .
Chicorée sauvage.

Sel de nitre. . . . . 1 once.
Jetez dans eau bouillante. . . . . 3 pintes.

Laissez infuser une heure ; coulez et donnez.

N.° 7.

Prenez breuvage (n.° 6), ... 1 pinte.
Camphre. . . . . 4 gros.
Eau de Rabel. . . . . 2 gros.

Faites dissoudre le camphre dans l'eau de Rabel et ajoutez au breuvage.

N.° 8.

Prenez breuvage (n.° 6). . . . . . 1 pinte.

Ajoutez aloës en poudre. . . . . . 1 once.
Vinaigre tartarisé. . . . . 4 onces.

Faites un peu chauffer ; remuez de temps en temps, jusqu'à ce que ces substances soient mêlées et dissoutes.

N.° 9.

Prenez breuvage (n.° 6). . . . . . . 2 pintes.
Ajoutez vinaigre tartarisé. . . . . . 8 onces.
Aloës. . . . . 2 gros

Mêlez et faites dissoudre comme ci-dessus.

Lavemens.

N.° 10.

Prenez décoction du (n.° 6). . . . 3 chopines.
Ajoutez tartre stibié. . . . . 1 gros.

Faites dissoudre à chaud et donnez pour un lavement, après avoir vidé l'animal.

N.° 11.

Prenez lavement ci-dessus.
Ajoutez aloës. . . . . 2 gros.
Miel. . . . . 4 onces.

Faites dissoudre à chaud et donnez comme ci-dessus.

N.° 12.

Prenez breuvage (n.° 7), et donnez pour un lavement.

Suppositoire.

N.° 13.

Prenez savon. . . . . 2 onces.

Aloës en poudre. . . . . 1 once.

Triturez le tout dans un mortier de marbre ; malaxez entre les mains, et faites-en un rouleau que vous introduirez dans le rectum.

Boisson.

N.° 14.

Prenez eau commune. . . . . . . 1 sceau.

Blanchissez-la avec de la farine de seigle.

Ajoutez sel de nitre. . . . . 1 once.

Cataplasmes.

N.° 15.

Prenez suie de cheminée bien cuite et passée au tamis. . . . . 1 livre.

Liez-la avec suffisante quantité de vinaigre, le plus fort possible. Ces cataplasmes doivent être renouvelés toutes les quatre heures.

Bains détersifs.

N.° 16.

Prenez sel ammoniac. . . . . . . 2 onces

Vinaigre de saturne. . . . . 4 onces.

Eau de puits la plus froide possible. . 1 sceau.

Faites tremper la partie malade pendant une heure.

Ce bain peut servir plusieurs fois, si on a l'attention de ne s'en servir qu'après l'avoir fait refroidir dans l'eau de puits, où pour cet effet on plonge le vase.

N.° 17.

Prenez eau de puits. . . . . 1 sceau.
Ajoutez acide vitriolique. . . . . . . 4 onces.

Et faites tremper la partie comme ci-dessus.

(Extrait des Instruct. et Observat. sur les maladies des animaux domestiques, année 1791, pag. 122 et suiv.)

QUINZIEME MALADIE.

ESQUINANCIE.

L'esquinancie peut provenir de l'engorgement externe ou interne des muscles du larynx, de la membrane qui revêt intérieurement la trâchée-artère, de la tunique charnue de l'œsophage, de celui de la langue, des amygdales, du voile du palais ; de toutes les concrétions polypeuses, capables de gêner les mouvemens de la glotte et de les suspendre, ainsi que des sarcomes (1) qui, en grossissant, peuvent boucher l'ouverture des narines ; d'où l'on peut conclure que nulle partie de l'arrière-bouche ne peut éprouver d'engorgement, sans que sa capacité n'en soit rétrécie, sans que le diamêtre du larynx et du pharynx n'en soit resserré, et sans que la respiration et la déglutition n'en soient plus ou moins empêchées. Cet engorgement est

[1] Tumeur indolente qui vient sur le bord des narines.

eſt formé par deux liqueurs qui produiſent des effets bien différens; l'un donne des tumeurs inflammatoires, et l'autre des tumeurs indolentes; ce qui nous détermine à réduire l'eſquinancie a deux espèces principales; scavoir à l'eſquinancie vraie et à la fauſſe, ainſi qu'il a déjà été dit.

L'eſquinancie vraie provient de l'inflammation qui s'oppoſe à la circulation du ſang dans les extrémités des vaiſſeaux ſanguins, qui s'engorgent, ſe dilatent, ſe diſtendent et forment la tumeur inflammatoire dans les parties déſignées. Les ſymptômes de l'inflammation qui l'accompagnent ſont ſouvent ſi funeſtes, que la cauſe qui les produit ne laiſſe pas le temps d'y apporter aucun remède, ou rend inutiles ceux qu'on peut employer, ſurtout lorſque le mal avoiſine la glotte, ou gagne les muſcles qui ſervent à la fermer.

Toutes ces cauſes qui peuvent contribuer à rétablir l'inflammation en général, peuvent produire l'eſquinancie inflammatoire. Mais il y a d'autres cauſes particulières, qui peuvent déterminer l'inflammation ſur lès parties qui ſont le ſiège de l'eſquinancie; telles ſont la diſpoſition particulière de l'animal qui en eſt affecté, les tempéramens ſanguins, le paſſage de l'hiver au printems, celui de l'été à l'automne, celui d'une écurie chaude dans un lieu froid, les courſes violentes, les travaux exceſſifs, des pâturages humides ou brûlans, auxquels ſont expoſés les animaux qui paiſſent dans les campagnes, les fourrages dont les ſucs

font viciés, etc. L'efquinancie inflammatoire, qui eft occafionnée par quelques-unes de ces caufes différentes, produit différens fymptômes, parmi lefquels il en eft de très-violens, felon la diverfité des parties qui en font le fiège. Outre que la difficulté d'avaler et de refpirer font des fignes communs à l'une et à l'autre efpèce d'efquinancie, la vraie eft accompagnée de la fièvre aiguë; le fond de la gorge eft brûlant; les yeux font enflammés, faillans et quelquefois même tournés; la bouche eft à demi-ouverte; la langue pendante, brûlante et fort enflée; les membranes qui tapiffent l'intérieur des lèvres et de la bouche, font livides; le cou eft roide; le cheval porte le nez au vent; les veines jugulaires font prodigieufement gorgées; la refpiration eft fréquente, petite; le pouls change à chaque inftant; l'animal s'agite continuellement, fe jette par terre, et tombe même quelquefois dans un vrai délire: alors il hennit, gratte du pied; le bœuf pousse des mugiffemens, comme si on l'étrangloit, le chien des efpèces d'aboiemens; il prend même quelquefois fubitement la fuite.

Le danger de cette maladie doit être d'autant plus grand et les fymptômes d'autant plus funeftes, qu'il y aura un plus grand nombre de parties affectées, foit dans l'arrière-bouche, foit dans le pharynx, foit dans les mufcles du larynx, foit enfin dans la membrane qui tapiffe intérieurement la trachée-artère: et quand même l'inflammation n'attaque d'abord qu'une partie, elle gagne bientôt de proche en proche et s'étend plus ou moins

ſur les parties voiſines ; elle paſſe quelquefois de l'état d'inflammation à celui de ſuppuration ; elle devient ſouvent gangréneuſe ; d'autrefois elle eſt épizootique.

La fauſſe eſquinancie a ordinairement ſon ſiège dans les glandes et dans les vaiſſeaux ſecrétoires et excrétoires : elle ſe manifeſte par l'enflure, ſans aucun ſigne d'inflammation ; et s'il en paroît, ce n'eſt que par le mouvement et la diſtenſion des organes de la reſpiration ou de la déglutition. La tumeur lymphatique qu'elle forme, peut dégénérer en ſquirre, en chancre.

L'on peut conclure de ce qui a été dit que les eſquinancies, dans leſquelles la reſpiration eſt gênée, ſont plus dangereuſes que celles qui ne rendent que la déglutition difficile ; que celle qui a ſon ſiège dans la cavité du larynx, auprès de la glotte et dans ſes bords, eſt très-dangereuſe ; et que celle dont le foyer eſt dans le pharynx, eſt encore plus à redouter, ſur-tout ſi l'on ne peut découvrir aucune tumeur ni rougeur dans la gorge : et ſi elles ſont apparentes ; ſi elles rentrent ou diſparoiſſent ; ſi la reſpiration devient plus gênée, c'eſt un très-mauvais ſigne. Si la douleur ceſſe tout-à-coup, il y à craindre que l'inflammation ne ſe termine par une gangrène mortelle ; ſi l'inflammation s'étend beaucoup ſur les parties voiſines, et s'il en réſulte un concours de pluſieurs différens ſymptômes, qui produiſent un déſordre proportionné dans les fonctions des parties affectées, la maladie ſera d'au-

tant plus difficile à guérir, que les diverses espèces d'esquinancie seront plus multipliées en même-temps.

Les chevaux sont plus sujets que les bœufs à l'esquinancie inflammatoire : lorsqu'elle a son siège dans la cavité de la glotte, ils en périssent quelquefois dans l'espace de douze à quinze heures ; quand celles qui se forment dans d'autres parties de l'arrière-bouche, se terminent par la mort du sujet, il ne subit son sort que vers le troisième ou le quatrième jour. D'ailleurs, c'est toujours un signe de bon augure, de quelque espèce que soit l'inflammation, dès que la respiration n'est pas fort gênée ; lorsque la boisson passe sans beaucoup de peine ; lorsque la fièvre n'est pas bien forte et lorsque l'animal est tranquille.

On observe aussi que la fausse esquinancie n'est point une maladie aiguë ; mais que, quoique moins dangereuse que la vraie, elle est de plus longue durée. La cure en est plus ou moins difficile, suivant que l'humeur qui forme l'obstruction, est plus ou moins susceptible de se résoudre aisément. Si elle devient squirreuse, chancreuse, le mal peut être long et incurable.

Quelque place qu'occupe l'esquinancie vraie dans l'arrière-bouche, dans le pharynx ou dans le larynx, pour la guérir, on doit employer le même traitement que pour l'inflammation, c'est-à-dire qu'on s'appliquera à procurer la résolution de l'humeur morbifique : cette terminaison est

même plus à désirer dans cette maladie que dans tout autre cas, parce que celle de la suppuration peut avoir des suites plus funestes dans les parties dont il s'agit, que dans tout autre.

Dès qu'on s'est assuré que l'animal est attaqué d'une esquinancie vraie ou inflammatoire, si l'inflammation subsiste encore, on a recours sans délai à la saignée ; on la fait abondante, on la repète au plat des cuisses et ensuite aux jugulaires, jusqu'à ce que l'animal en paroisse affoibli, jusqu'à ce que la chaleur des extrémités soit sensiblement diminuée et très-tempérée, et jusqu'à ce que ces vaisseaux soient affaissés : alors, l'effort que fait le sang en se portant vers la tumeur, n'étant plus assez considérable pour l'augmenter et rendre les vaisseaux plus distendus dans les parties enflammées, on administre les purgatifs, ainsi que les lavemens de même nature pour suppléer aux purgatifs dans le cas où l'animal ne pourroit pas les avaler. On peut aussi, par le secours des lavemens, fournir dans ce cas au malade, la nourriture qui lui est nécessaire pour soutenir ses forces pendant quelques jours ; mais il est indispensable qu'ils contiennent un suc nourricier tout prêt, tel que les œufs délayés, le lait coupé avec de l'eau, les décoctions légères de son, celles de pain, celles d'orge, de blé, d'avoine. On injectera aussi fréquemment dans l'arrière-bouche des gargarismes d'eau nitrée miellée ; on emploiera ensuite ceux d'eau acidulée avec le vinaigre ; on fera respirer

les vapeurs d'eau bouillante, tantôt nitrées, tantôt acidulées : et comme ces remèdes attaquent le mal directement, on doit les répéter très-ſouvent. On appliquera extérieurement des cataplaſmes de feuilles de mauve, de pariétaire, auxquels on ajoutera la fleur de ſureau ; lorſque toutes les parties enflammées ſont relachées, les épipaſtiques appliqués ſous la gorge produiſent quelquefois la réſolution la plus heureuſe.

Si l'eſquinancie menace de ſuffoquer l'animal, malgré l'uſage des remèdes indiqués, et ſi les ſymptômes, quoique très-alarmans, n'annoncent pas que l'inflammation ſoit devenue gangréneuſe, alors il faut avoir recours à l'opération qu'on appelle *bronchotomie*, ayant attention de faire l'ouverture de la trachée-artère environ ſix pouces au-deſſous de l'engorgement qui s'oppoſe à la reſpiration.

Si enfin l'eſquinancie vraie a fait des progrès, et s'il s'eſt formé un abcès, on tachera de le faire ouvrir par l'application des cataplasmes, émolliens et relâchans ; ſi on obſerve que la tumeur ſoit molle, et que la matière contenue dans le ſac ſoit au point de maturité convenable pour être évacuée avec facilité, on en fera l'ouverture de la manière que l'art prescrit (1). Ce pus étant évacué, on mettra l'animal à l'usage des tiſannes déterſives ; on en

(1) Voyez abcès.

injectera une partie dans l'arrière-bouche ; et on fera avaler le reste en différentes reprises au malade. En cas de gangrène, les vapeurs que l'on fera respirer à l'animal, seront les décoctions des fleurs de sureau ; et dans l'espérance de faciliter la séparation de l'escarre, on pourra les injecter dans l'arrière-bouche, ainsi que l'oximel délayé dans ces mêmes décoctions.

Dans le traitement de l'esquinancie fausse, si l'orifice des vaisseaux lymphatiques a été resserré par le froid, on appliquera extérieurement des cataplasmes émolliens, et on fera respirer à l'animal les vapeurs des décoctions émollientes : si l'engorgement des vaisseaux lymphatiques est occasionné par des obstructions, des concrétions qui gênent le cours des humeurs ; si elle est causée par un squirre, on emploiera les résolutifs ou les corrosifs, ou les vésicatoires, ou les scarifications ; et les remèdes internes seront les purgatifs hydragogues, les sudorifiques, le régime échauffant, desséchant : on privera l'animal des liquides, surtout si la fausse esquinancie est causée par une infiltration du tissu cellulaire qui se remplit de sérosités.

Il arrive quelquefois que l'esquinancie vraie est épizootique. En 1762, elle attaqua les bêtes à cornes et un très-petit nombre de chevaux et de mulets, dans la paroisse de Mezieux, province du Dauphiné. Le refus de toute espèce d'alimens solides et même liquides, une tête appesantie, des

oreilles baſſes, des yeux larmoyans, un poil terne, une conſtipation décidée, une enflure douloureuse aux environs de la ganâche et le long du cou; un pouls plutôt concentré que fréquent, un flux d'une humeur écumeuse par la bouche et par les naseaux de quelques-uns, furent les ſignes qui ſe montrèrent en vingt-quatre heures, et qui ſubſiſtoient l'espace de deux, trois ou quatre jours, au bout desquels un grand abattement de flanc et la foibleſſe des malades, annonçoient une mort inévitable et prompte.

On pratiqua des ſaignées aux oreilles; on administra des cordiaux, des breuvages comme purgatifs, ſans néanmoins contenir aucuns mixtes et aucunes ſubſtances capables de produire de tels effets: ces remèdes furent conſtamment, mais inutilement mis en uſage par des maréchaux et des paysans; mais le progrès du mal et ſes ravages engagèrent les habitans de recourir à des personnes plus éclairées.

Un premier degré de putréfaction ſe manifeſtoit aſſez généralement dans l'arrière-bouche, dans tous les muscles du pharynx et du larynx, dans le tiſſu cellulaire qui les entoure, ou qui les ſépare, dans l'œſophage, dans la trachée-artère, par une lividité réelle, et par plus ou moins d'engorgement. Dans quelques cadavres, l'épiploon étoit affecté; dans d'autres, quelques-uns des inteſtins; dans ceux-ci, la rate avoit été fortement engorgée; dans ceux-là, ni le foie ni les poumons

mons n'étoient dans un état naturel, et dans tous la digeſtion étoit dépravée, comme elle eſt ordinairement dans le cas des maladies graves : leur panſe étoit remplie d'un fourrage dont ils s'étoient alimentés, avant que le mal ſe fut déclaré en eux ; la couleur rouge, brune et quelquefois noire, le gonflement, la conſiſtance molle des parties de la gorge dans le plus grand nombre de malades, étoient les ſuites d'une inflammation violente, non phlegmoneuse ou éréſipélateuse qui auroit excité plus de fièvre, et qui d'ailleurs ſe ſeroit annoncée par une douleur plus marquée, et autrement que par la lividité. La maladie étoit accompagnée d'une inflammation ſourde, d'un engorgement produit par la ſtupeur des parties. Cet engorgement s'étendoit ſouvent à toutes les glandes de la ganâche et de l'encolure, ce qui formoit des tumeurs au-dehors, qui dans pluſieurs animaux parvinrent à ſuppuration, ou ſpontanément ou par le ſecours de l'art. Il y en eut, dont la gorge ne fut point dans un état auſſi fâcheux : des tumeurs ſurvenoient indiſtinctement ſur toutes les parties du corps ; mais on ne les regarda pas moins comme des dépôts critiques, et comme des accidens d'une maladie qui avoit la même cause et le même caractère ; et en effet, le même traitement, à la différence près de la méthode curative particulière qu'exigèrent les dépôts, de ſoixante-deux malades, en ſauva cinquante-trois ; tandis que de quarante-neuf qui avoient été traités par les

paysans et les maréchaux, aucun n'échappa à la violence du fléau.

L'été avoit été très-vif; la sécheresse étoit extrême; les seuls pâturages où l'on pouvoit conduire les bestiaux, étoient aux environs d'une mare ou d'un endroit bourbeux, contenant une eau infecte et croupissante. Le lieu le plus voisin de celui-ci étoit un gravier échauffé par l'ardeur du soleil, et formoit pour les animaux qui y restoient une grande partie de la journée, un séjour vraiment brûlant. Ainsi, l'excessive chaleur, la mauvaise nature de l'herbe et plus encore les mauvaises eaux, furent les premières causes du mal; d'une part, les humeurs étant considérablement échauffées et raréfiées, il y eut nécessairement une très-grande déperdition de la portion la plus fluide et la plus subtile du sang; de l'autre, les alimens pernicieux et les eaux corrompues augmentèrent la disposition à la putridité. L'arrière-bouche, le larynx et le pharynx, offrant un passage continuel à un air très-chaud, et l'humeur mucilagineuse qui lubréfie ces parties étant moindre, puisque le sang en étoit en quelque façon dénué et que d'ailleurs les criptes qui le fournissent devoient être nécessairement desséchées, elles devenoient très-susceptibles d'inflammation. Si on ajoute à cette circonstance la dépravation des humeurs, à raison d'une nourriture et d'une boisson pour ainsi dire venimeuse, on ne sera pas surpris de la dégénération de cette inflammation de la

gorge en une esquinancie vraiment gangréneuse. A l'égard des animaux, dans lesquels elle n'a jamais été aussi vive, qui ne périssoient pas aussi promptement que les autres, et sur le corps desquels il survenoit indistinctement des tumeurs peu douloureuses, et se prêtant la plupart à une bonne suppuration, on a dû voir en eux les résultats des mêmes causes, ou plutôt de cette même dépravation, par le moins de subtilité des humeurs et par leur aptitude à la concrétion et à des stagnations dans des canaux privés de leur élasticité ordinaire.

Quoi qu'il en soit, s'il étoit impossible de détruire une cause qui résidoit dans l'intempérie de la saison, il falloit du moins rendre ses effets moins terribles, remédier à la dépravation que les humeurs avoient soufferte, appaiser l'inflammation de la gorge, exciter dans ces parties, eu égard à certains animaux, la séparation du mort avec le vif, et dissiper dans quelques autres les tumeurs dures et plus ou moins volumineuses, qui paroissent indifféremment sur la surface de leur corps.

On s'occupa d'abord du soin le plus important, et le premier qu'on doive toujours se proposer dans ces fatales conjonctures, c'est-à-dire, de celui d'interdire toute communication des bestiaux sains et des bestiaux malades. Le moyen le plus assuré d'éviter la contagion, est en effet de la fixer; les bêtes qui y avoient jusqu'alors échappé, furent donc conduites hors des étables infectées,

après avoir été fortement bouchonnées avec des torillons de paille, exposés auparavant à la fumée du thim, du romarin, de la ſauge et d'autres plantes aromatiques, ſur lesquelles on avoit jeté une légère quantité de vinaigre, pendant qu'elles étoient enflammées. Les écuries, dans lesquelles on les plaça, furent nettoyées de tout le fumier qu'elles contenoient, et parfumées avec des bois de genièvre et de laurier, macérés dans du vinaigre de vin, que l'on fit bouillir ſur des charbons ardens ; d'autres le furent par la ſeule évaporation de vinaigre. On circonscrivit ensuite, pour ainſi dire, la maladie pour la renfermer en quelque ſorte dans le lieu où malheureusement elle régnoit, et pour en borner les progrès. Ce qui avoit été pratiqué relativement à ces animaux, le fut par rapport à ceux qui habitoient les confins du village : tous furent encore ſaignés à la jugulaire ; et au moyen de cette évacuation, de la boiſſon ordinaire que l'on eut la précaution d'aciduler légèrement, et de l'attention que l'on eut de diminuer la quantité de nourriture, de ne pas envoyer trop tôt les animaux aux pâturages, de ne pas les y laiſſer trop tard à la chaleur ou au moment de la nuit, enfin, de les faire abreuver insenſiblement plutôt de l'eau du Rhône que de mare, moyennant ces précautions, on compta plus de trois cents bœufs ou vaches qui furent conſtamment préservés des atteintes d'un venin, qui n'outre paſſa pas les limites qu'on venoit de lui prescrire.

Ces opérations faites, on en vint aux animaux infectés; on usa des mêmes parfums dans les étables qui furent également et soigneusement nettoyées. La nécessité d'y renouveler l'air parut indispensable : par un défaut d'action et d'agitation, il s'altère et se corrompt bientôt lui-même, comme l'eau, le sang et les humeurs; or, dans des étables trop communément mal construites, basses et peu aérées, la fréquente respiration et l'augmentation de la transpiration animale, lui font perdre une portion de son principe vital, c'est-à-dire, de son élasticité; il croupit en quelque façon, et les parties putrides qui s'exhâlent des corps malades, et qui ne peuvent se dissiper aisément, accélèrent et multiplient incontestablement les causes et les effets de la corruption. Plusieurs de ces animaux furent saignés à la jugulaire, mais une fois seulement, et dès les premiers momens de la maladie On se garda bien de saigner à ceux dans lesquels les signes de putridité étoient apparens; l'eau blanchie par le son fut offerte pour toute nourriture; elle se prépare ainsi : prenez son de froment, une jointée; trempez les deux mains dans un seau plein d'eau, tenant toujours le son; imbibez-le à diverses reprises, et laissez tomber dans le même seau, l'eau blanche que vous en retirerez; trempez et pressez de nouveau, jusqu'à ce que l'eau que vous exprimerez cesse d'être colorée : jetez alors la jointée de son dans l'eau; elle ira au fond. Reprenez-en de nouveau

à différentes fois, ſelon la blancheur que vous voudrez communiquer à la boiſſon.

On ajouta pour les uns, dans cette boiſſon et dans chaque seau, une once de criſtal minéral ; on l'acidula pour les autres, comme on avoit acidulé celle des animaux ſains et à préſerver, le vinaigre étant de tous les acides végétaux celui qui, diviſant et fondant le plus puiſſamment, eſt le plus contraire au mouvement inteſtin d'où réſulte la putréfaction ; il eſt par conſéquent le plus propre à affoiblir immédiatement la force vénéneuſe de la contagion.

Les lavemens rafraîchiſſans ne furent point oubliés : on en adminiſtroit deux par jour à chaque malade ; ils étoient compoſés de feuilles de mauve, de pariétaire, de mercurielle, de chacune une poignée, que l'on faisoit bouillir dans cinq livres d'eau commune jusqu'à réduction d'un quart. On délayoit dans la colature deux onces de miel commun ; et on y ajoutoit huile d'olive, deux onces ; criſtal minéral, une once pour un lavement.

Les injections antiputrides, que l'on pouſſoit deux et même trois fois le jour dans les naseaux et dans la bouche, étoient une décoction de plantain, de ronce et d'aigremoine. On prenoit une poignée de chacune de ces plantes ; on les faisoit bouillir pendant une demi-heure, dans quatre livres d'eau commune ; on jetoit dans la colature deux gros de ſel ammoniac ; et quel-

quefois au lieu de ce ſel, on y mêloit deux onces d'oximel ſcillitique. On comprend que la portion de cette liqueur qui étoit lancée dans les naſeaux, abreuvoit et humectoit les parties de l'arrière-bouche, qui, dans la plupart des animaux, étoient celles qui ſe trouvoient le plus véritablement endommagées. On fit encore humer de temps en temps à ceux-ci, l'esprit volatil de ſel ammoniac : par ce moyen, des filandres blanchâtres, qui vraiſemblablement n'étoient que des exfoliations membraneuses, s'échappèrent et furent détachées entièrement.

On accéléra autant qu'il fut poſſible, la ſuppuration des dépôts formés à l'extérieur; le cataplasme maturatif que l'on employa, fut le levain, mêlé avec un tiers de baſilicum; quand il parut insuffisant, on lui en ſubſtitua un autre, fait avec ſix oignons de lys cuits ſous la cendre, et quatre poignées de feuille d'oseille, que l'on fit cuire dans quatre livres d'eau commune, et qu'on pila ensuite dans un mortier. On y mêla deux onces d'axonge de porc (graiſſe) et pareille quantité de miel commun, de vieux oing, et d'onguent baſilicum; enfin, ſuivant les circonſtances, on y ajouta demi-once de galbanum, diſſous dans du vin, et une égale doſe de gomme ammoniac pulvériſée. Dès qu'on s'appercevoit de la fluctuation dans ces tumeurs, on les ouvroit avec un bistouri ou avec un bouton de feu; mais plus ſouvent avec le cautère actuel, qu'avec l'inſtru-

ment tranchant ; ſoit dans l'intention d'exciter une plus ample ſuppuration, ſoit dans la vue de procurer un changement plus ſubit dans la qualité pernicieuse des humeurs.

Leur reflux dans la maſſe pouvant être funeſte, on en prévenoit les ravages en purgeant au plutôt les malades, que l'on disposoit à recevoir le breuvage, avec un ou deux lavemens purgatifs, auxquels on ajoutoit trois onces de catholicon. Le breuvage étoit composé d'une once de feuilles de ſéné, que l'on faisoit infuser l'espace de trois heures, dans une livre d'eau commune bouillante ; on couloit et on jetoit dans cette infuſion une once d'aloës ſuccotrin concaſſé, que l'on mettoit ſur la cendre chaude pendant la nuit, et que l'on donnoit tiède avec la corne, le matin, à l'animal. Ce même breuvage leur fut réitéré ſelon le besoin, et termina enfin la cure des uns et des autres.

(Cet art. est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

SEIZIEME MALADIE.

ETRANGUILLON.

Le bœuf et le cheval ſont ſujets, ainſi que l'homme, à l'angine inflammatoire et catarreuse, que nous nommons chez eux *étranguillon*. Cette maladie arrive lorſque les glandes amygdales ſont engorgées au point de s'opposer à la respiration, et que l'animal eſt prêt à ſuffoquer.

CAUSES.

Causes.

Les variations de l'atmosphère, une fatigue outrée, des corps acres et irritans, et plus communément des eaux trop crues et trop vives, voilà tout autant de causes de l'étranguillon, et qui conduisent infailliblement l'animal à la mort, s'il n'est promptement secouru par un vétérinaire sage et intelligent.

Traitement.

Nous réduisons l'étranguillon à deux espèces. La première, qui est inflammatoire, exige des saignées répétées, beaucoup de fomentations émollientes sous le gosier de l'animal, de fréquens gargarismes avec de l'eau d'orge miellée et acidulée. Ces remèdes sont-ils sans effet ? l'animal est-il en danger d'être suffoqué ? il faut aussitôt procéder à l'opération de la bronchotomie. On doit bien sentir que cette opération demande un artiste adroit et éclairé.

Quant à l'étranguillon de la seconde espèce, c'est-à-dire, au catarreux, il est bon de pratiquer une saignée, suivant l'exigence des cas, et l'intensité des symptômes ; il est encore avantageux d'appliquer sous la ganâche une peau d'agneau, la laine en dedans ; de tenir l'animal dans une écurie bien sèche et chaude ; de lui verser de temps en temps dans la bouche, du vinaigre, mêlé à un

tiers d'eau. Si tous ces remèdes ne produisent pas l'effet desiré, et si l'on craint une suffocation prochaine, l'opération de la bronchotomie est pareillement indiquée.

L'inflammation des amygdales se termine souvent par la suppuration. Il s'agit dans ce cas, de faciliter l'évacuation du pus par les naseaux, en faisant de fréquentes fumigations émollientes, et en injectant par les naseaux de la décoction d'orge, adoucie avec du miel.

Avant de terminer cet article, nous ne saurions trop nous élever contre l'erreur funeste, où sont la plupart des maréchaux de la campagne, de comprimer fortement avec les doigts les glandes amygdales, et de les froisser, dans la vue, disent-ils, de les faire suppurer. Ce préjugé annonce des gens qui n'ont aucune idée de l'économie animale; sans être maréchal, si l'on raisonnoit un peu, on devroit comprendre que le froissement et le broiement des glandes, ne peuvent qu'augmenter leur inflammation, et par conséquent avoir des suites fâcheuses; et qu'il s'agit uniquement de calmer l'inflammation, si la maladie est inflammatoire, et de dissiper l'engorgement muqueux, si elle est catarreuse.

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

DIX-SEPTIÈME MALADIE.

PHTHISIE-PULMONIE.

La pulmonie eſt une ulcération du poumon, avec écoulement de pus par les naseaux du bœuf ou du cheval.

L'animal eſt pour l'ordinaire gai, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu phthiſique ; il touſſe : parvenu à ce dernier état, il eſt triſte, languiſſant ; il mange peu ; il touſſe davantage ; il rend par les naseaux une matière purulente, que chaque expiration sonore fait ſortir en plus grande quantité. Le poil eſt terne et tombe facilement ; en s'approchant de la tête de l'animal, on ſent qu'il ſort des naſeaux une odeur fétide ; la maigreur augmente tous les jours, de même que la foibleſſe ; le pouls qu'on ſent à l'artère maxillaire eſt petit et fréquent.

Le principe le plus ordinaire de cette maladie eſt, ſans contredit, l'inflammation des poumons ; ſouvent auſſi la pulmonie eſt produite par le tranſport d'une humeur purulente ; le virus de la morve, le farcin, la gourme déterminent la ſuppuration dans les poumons du cheval. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'on a établi quatre eſpèces de pulmonie ; ſavoir 1.°, la pulmonie ſimple, qui ſuccède à l'inflammation des poumons, produite par des fatigues outrées, par le paſſage ſubit d'une

grande chaleur à un froid vif, etc ; 2.° la pulmonie de morve causée par le virus morveux ; 3.° la pulmonie de farcin, provenant du farcin ; 4.° la pulmonie de gourme, formée par un dépôt de gourme. Il y a donc quatre espèces de pulmonie, à raison des causes qui les produisent.

On doit se persuader que ces trois dernières espèces de pulmonie n'offrent aucune espérance de guérison, et qu'il seroit très-inutile de proposer ici un traitement, qui pourroit jeter les cultivateurs dans des dépenses infructueuses. Le miel, le lait, les baumes, le soufre, l'eau de chaux, les parfums balsamiques n'ont jamais eu de succès : l'expérience prouve qu'il est seulement possible de tenter la guérison de la pulmonie survenue à la suite de la courbature ou de la pleurésie, encore faut-il se hâter. Pour cet effet, favorisez l'expectoration ou l'éjection du pus, par les breuvages délayans et adoucissans, faits avec la réglisse, la guimauve, la chicorée, la bourrache, etc ; ensuite, faites une légère décoction avec deux poignées d'hysope ou de lierre-terrestre, dans environ deux pintes d'eau, et faites-la avaler au bœuf ou au cheval tous les matins. Sur la fin du traitement, faites boire à l'animal tous les jours, et le matin à jeun, trois pintes de décoction détersive, pectorale, vulnéraire et adstringente : pour cela, prenez racine

de grande confoude, deux onces; racines de guimauve, une once; feuilles de bugle et de lierre-terreftre, de chacune une demi-poignée. Faites bouillir dans une fuffisante quantité de décoction d'orge, et réduisez la à fix livres ou trois pintes; paffez-la, et ajoutez à la colature une demi-once de baume de copahu, ou bien fubftituez à ce baume une demi-once de foufre térébenthiné. Continuez ce breuvage pendant quinze jours; et par ce moyen vous parviendrez quelquefois à la guérison de la pulmonie, qui fuccède aux maladies qui reconnoiffent pour cause une inflammation fimple des poumons.

Mais quant à celle qui eft caufée par des tubercules fuppurés, par la gourme, la morve, le farcin, nous le répétons, elle eft incurable.

On connoît que l'écoulement du pus, qui fe fait par les naseaux, vient feulement des poumons, lorsque cet écoulement eft fimplement purulent, que l'animal touffe, et qu'il n'eft pas glandé. Il arrive cependant avec le temps, que le pus, en paffant par le nez, ulcère quelquefois la membrane pituitaire, et caufe la morve proprement dite; alors, le cheval devient glandé, et la pulmonie est composée.

(Cet extrait est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

DIX-HUITIEME MALADIE.

MORFONDURE.

Dans les départemens du midi, la plupart des maréchaux et presque tous les paysans, appellent de ce nom toute maladie dans laquelle le cheval, l'âne et le mulet ſont dégoûtés, ont le poil terne et hériſſé, ſur-tout à la queue, ſans toux ni flux par les naſeaux, ni engorgement des glandes lymphatiques de la ganâche; mais ils ſont dans l'erreur, puisque, d'après une expérience journalière, la morfondure eſt une affection ſemblable au rhume ſimple de l'homme, avec toux, écoulement de mucoſité comme dans la gourme, d'abord ſimple, ſéreux et abondant dans le commencement, épais à la fin, triſteſſe, perte d'appétit, et qui dégénère quelquefois en morve, ſi elle eſt négligée ou mal traitée.

Causes.

Les cauſes les plus ordinaires de cette maladie ſont le froid : ſi un cheval, par exemple, après avoir eu chaud, eſt exposé au froid, au vent et à la pluie, la transpiration qui ſe fait à la tête, eſt tout-à-coup ſupprimée; la peau ſe condense; les pores ſe reſſerrent; et l'humeur de la transpiration refluant dans le nez, il en naît la morfondure. Les boiſſons trop fraîches, respectivement à l'état de l'animal, peuvent occaſionner auſſi cette maladie.

Quelquefois la difficulté de respirer est si considérable, que la vie de l'animal est en danger. Nous avons vu dans un cheval de carrosse, une difficulté de respirer si forte, à la suite d'un froid que cet animal avoit éprouvé, qu'il ne pouvoit rien avaler ; et pour le tirer du danger dont il étoit menacé, nous fûmes obligés de lui faire ouvrir la jugulaire, malgré le préjugé du cocher, qui dans ce cas regardoit la saignée comme mortelle.

Traitement.

Aussitôt que la morfondure commence à se manifester, il faut promptement exposer la tête du cheval aux fumigations émollientes, dans la vue de détacher la matière, et de diminuer l'engorgement des glandes. L'eau blanche, nitrée et miellée, lui servira de boisson ; le son mouillé et la paille seront la seule nourriture à lui présenter dans les trois ou quatre premiers jours de la maladie : on le tiendra couvert, dans une écurie chaude, propre et dont l'air soit bien pur.

Cette méthode, quoique simple, est bien opposée à celle que tiennent la plupart des maréchaux de la campagne, qui ont l'habitude de faire suer les animaux par des couvertures de laine et des breuvages échauffans, réitérés sur-tout à haute dose, persuadés que les remèdes de ce genre ont plus d'affinité avec le tempérament des

brûtes qu'ils traîtent, que les mucilagineux et les adouciſſans. Mais qu'arrive-t-il de cette mauvaise conduite ? c'eſt qu'au lieu de remédier à la morfondure, ils provoquent des inflammations de poitrine ou des toux violentes qui conduisent inévitablement l'animal à la mort. Cette observation eſt très-importante, et elle doit intéreſſer les cultivateurs qui veulent conserver des animaux utiles à leurs travaux.

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

DIX-NEUVIEME MALADIE.

LA POURRITURE.

Cette maladie, dans les bêtes à laine, eſt une véritable cachexie ; elle décolore le ſang ; elle rend le corps pâle, livide, plombé, mol et bouffi ; elle ralentit la marche de la circulation, en ſorte que la chaleur animale diminue et finit par s'éteindre. La lymphe, cette liqueur deſtinée à la nourriture des parties, ne ſert plus à cette fonction ; elle ſe répand entre les fibres ; et bien loin de s'unir à elle, elle les macère, les débilite et les détruit : tous les filtres de la machine ſont ſans fonctions ; les fluides les pénétrent, mais ſans y éprouver aucun travail, en ſorte qu'ils reſtent cruds et indigeſtes ; la chylification eſt dépravée ; les ſucs que les vaiſſeaux lactés portent au ſang, ceſſent

cessent de se combiner et de s'identifier avec ce fluide, qui devient toujours de plus en plus incapable de restaurer la machine, dont toutes les forces s'épuisent en même-temps que les agens dont elles dépendent s'anéantissent. Tel est en peu de mots le triste tableau que cette maladie présente à l'œil de l'observateur.

1.° Les progrès sont lents; elle est du genre de celles qu'on appelle froides et chroniques: elle n'est point contagieuse; mais elle est assez constamment épizootique ou enzootique; et dans l'un et l'autre cas, elle détruit en général (étant abandonnée à elle-même) tous les troupeaux qu'elle attaque.

2.° De toutes les maladies qui affectent le mouton, nulle ne porte plus de préjudice à la laine que la pourriture: elle en détruit l'adhérence et le ressort; en sorte que la toison reste sèche et cassante, quelle que soit d'ailleurs sa beauté et sa finesse.

3.° Cette maladie n'est pas particulière aux bêtes à laine. Les autres animaux domestiques l'éprouvent quelquefois; le chien en est plus rarement attaqué que le cheval, celui-ci l'est encore moins que les bêtes à cornes; et ceux sur lesquels elle a le plus d'empire, après le mouton, sont les lapins domestiques, les poussins, les pigeonneaux, les poules et les pigeons. Ces différences tiennent

ſans doute à la nature du tempérament de chaque animal.

Quant aux effets trompeurs de la pourriture dans les moutons, qui ſemblent, lors de ſon apparition en devenir plus amples et plus gras, on ne doit pas en être étonné : tout ce qui diminue le mouvement du ſang, conduit à l'obéſité ; plus l'action du pouls eſt lente, moins la circulation a de force et de rapidité, plus on engraiſſe. C'eſt ainſi que de fréquentes ſaignées produiſent cet effet, en diminuant le ſtimulus du cœur et en débilitant toute la machine : tel eſt auſſi le moyen que certaines perſonnes employent pour engraiſſer les veaux. Par la même raiſon, les animaux châtrés engraiſſent plutôt que les autres, non parce que les prétendues molécules organiques et nutritives leur manquent, mais parce qu'en général tout eunuque eſt moins robuſte de corps et qu'il eſt moins agité par le mouvement âcre du ſang. On peut s'en aſſurer par la comparaiſon du bœuf avec le taureau, du cheval hongre avec l'étalon, du coq avec le chapon, etc., etc. Au reſte, l'obéſité ne précipite les animaux dans la cachexie dont nous traitons, que comme elle ſuscite l'hydropiſie, en comprimant les vaiſſeaux veineux, en retenant les vapeurs ſéreuses, en affoibliſſant les ſolides, en diminuant le mouvement de truſion, etc., etc.

4.° Cette maladie étant une de celles qui affectent le plus souvent les bêtes à laine, est aussi celle qui a reçu le plus de dénominations différentes. Chaque canton, chaque paroisse, chaque hâmeau, en ayant pour ainsi dire éprouvé les effets sinistres, elle a reçu une infinité de noms particuliers, qui sont tous relatifs à l'idée qu'on s'en est formée. Nous allons rapporter tous ceux que nous connoissons; et comme celui de pourriture est le plus généralement répandu, ce sera aussi celui que nous lui conserverons.

Ces noms sont la *rouille*, les *bangons*, le *caillec*, le *dérignie*, le *gras-fondu*, le *mal-foie*, le *vertin*, le *fiel*, le *foie-douvé*, les *hydatides*, le *feu*, l'*étourdissement*, le *sang-froid*, l'*étisie*, la *douve*, la *doge*, les *doges*, le *bruxols*, l'*embéméadure*, la *primure*, l'*hydropisie*, la *foire-grise*, la *grise-foire*, la *boussa*, la *boulle*, la *bouteille*, la *falourdie*, la *falourde*, la *folie*, la *grippe*, la *galatte*, la *jaunisse*, la *dioanze*, le *guam*, la *gamer*, la *gamure*, la *gamige*, le *gouloumon*, la *game*, la *ganâche*, la *ganic*, l'*emblesca*, la *mane*, la *neble*, les *mittes*, la *pourriture sèche*, la *prison*, la *pouille*, le *mourton*, le *mouron*, la *bête-pourrie*, la *graisse-jaune*, le *gonflement*, le *farcin*, l'*énéaussement*, l'*épeu*, la *rage-d'amon*, le *dutraule*, le *mal de mouton*, le *mal-mouton*, la *fagoue*, le *tare*, le *gouetre*, le *gouetron*, la *bourse*, la *bomade*, le *bourrelage*,

le *thim*, le *thim-vereux*, le *thim de fagone*, le *thim de foie*, la *cloche*, les *cloches*, etc. Les anglais l'appellent *rot*, *dropsy*; les hollandais *ongueus*.

Symptômes.

5 ° Les ſymptômes qui décèlent cette maladie, ſont la blancheur de la conjonctive, la tuméfaction lâche, la couleur bâſarde de la base de la membrane clignotante, c'eſt ce que les bergers appellent *œil gras*, la pâleur de l'intérieur des lèvres et du palais, l'engorgement du frein de la langue, la triſteſſe, la nonchalance, l'abattement, la ſécheresse de l'humeur sébacée des ars, de la face interne des cuiſſes, du nombril et de l'enfoncement de l'os angulaire, la moleſſe et la pâleur de la peau, la ſécheresſe de la laine et la facilité avec laquelle elle cède au moindre tiraillement, la lenteur de la rumination, quoique l'appetit ſe ſoutienne encore; la conſtipation qui précède ſouvent la diarrhée, la lenteur, la petiteſſe et la foibleſſe du pouls, la rareté des urines; le peu que l'animal en rend eſt clair et limpide. A ces ſymptômes ſuccède la tuméfaction ſous la ganache, que les bergers nomment *la bouteille*. Cette tuméfaction eſt molle, froide et indolente : elle ſe montre peu-à-peu, et à mesure que l'animal s'exerce et ſe fatigue; en ſorte qu'elle eſt très-groſſe le ſoir et qu'elle disparoît pendant la nuit;

elle revient ensuite dans le jour, pour disparoître de nouveau pendant le repos, et ainsi successivement jusqu'à ce que cette tuméfaction soit plus considérable et qu'elle s'étende jusqu'aux joues, aux oreilles et aux paupières. Alors elle diminue pendant la nuit; mais elle ne disparoît pas entièrement.

6.° La maladie parvenue à ce période, tous les symptômes augmentent d'intensité, le frein de la langue, les muscles mollaires et les gensives sont infiltrés; l'animal maigrit sensiblement; il est dégoûté des alimens solides; il est altéré et la soif est quelquefois inextinguible. Un flux par les naseaux d'humeur visqueuse, diversement colorée, précède ou suit ces symptômes: le larmoyement survient; la diarrhée se déclare; la foiblesse du sujet est extrême; il reste couché; il prend encore les alimens; mais il ne rumine plus; enfin la tuméfaction de dessous la ganâche se résout trois ou quatre jours avant la mort.

7.° Telle est la marche la plus ordinaire de cette maladie; elle éprouve cependant quelques variations. Si l'animal a des vers dans les sinus frontaux, le flux par les naseaux précède quelquefois les premiers symptômes décrits; d'autres-fois, il est accompagné d'ébrouement, de l'agitation de la tête et des mouvemens effrénés. Si le cerveau renferme le *tænia - globuleux*, la

pourriture eſt compliquée d'attaques de vertiges, que les bergers appellent *tornis* ; ſi l'intérieur des bronches pulmonaires renferme des *crinons*, la toux précède ou accompagne la maladie ; ſi le canal inteſtinal contient des *strongles* ou de *tænias*, l'appetit eſt vorace, ſouvent dépravé ; la queue eſt en mouvement, et les coliques ſont accompagnées très-ſouvent de la météorisation du bas-ventre ; enfin ſi le foie, la veſſicule du fiel, la caillette et le principe de l'inteſtin grêle, ſont remplis de *douves*, la conjonctive, la langue, les genſives et la peau ſont de couleur jaune. Dans tous ces cas, on observe rarement la filiation de tous les ſymptômes de la pourriture ; la maladie eſt moins longue, et l'animal ſuccombe plus promptement.

Des causes.

8.° Les causes de la pourriture ſont en général les pâturages humides et marécageux ; ceux qui ſont couverts de rosée, ou imprégnés de ces vapeurs que l'on voit très-ſouvent s'élever à la hauteur d'un ou deux pieds, et qui forment dans les champs une ſorte de lame d'une étendue plus ou moins conſidérable ; les herbes ou plantes aquatiques, telles que les différentes renoncules, la douve, la lèche, etc., etc. : les plantes ſubmergées, quelques bonnes et ſaines qu'elles ſoient

d'ailleurs, les pâturages, les foins et les pailles rouillés, les eaux ſtagnantes, celles qui ſont chargées d'insectes ; celles qui tiennent en diſſolution des corps fermentescibles, putrescibles et qui renferment de l'air inflammable. Outre ces causes qui ſont les plus fréquentes, il en eſt d'autres qui n'y concourent pas moins, telles ſont les pluies continuelles, les plantes couvertes de rosée ou de ſerein, et que les animaux consomment dans un temps où le ſang auroit plutôt besoin d'être échauffé que d'être tempéré et délayé ; la viciſſitude des ſaisons, les alternatives du chaud et du froid, du ſec et de l'humide, le défaut et l'excès de nourriture, d'où naît l'embonpoint et le dépériſſement ; l'excès de chaleur des bergeries, le froid et l'humidité qui ſaiſiſſent les bêtes à laine à la ſortie de ces lieux étouffés ; l'air infect qu'elles y respirent ; toutes ces causes agiſſent ſur les troupeaux d'une manière d'autant plus fâcheuse que les animaux ſont plus foibles et plus délicats.

9º Quoique toutes les causes que nous venons d'énoncer ſoient capables d'occaſionner la pourriture, il ne faut pas croire qu'elles le puiſſent toutes au même degré ; il eſt certain auſſi qu'elles n'agiſſent pas de la même manière. Les plantes humectées par la rosée ou par le ſerein ne developpent cette maladie que lorsqu'elles ſont consommées dans un temps ou les pâturages ſont

abondans et que les animaux sont libres d'en jouir : elles sont salutaires au contraire lors d'une grande sécheresse, parce que les plantes étant courtes et rares, elles ne fournissent d'une part que peu de nourriture, et que de l'autre, les solides ont besoin d'être humectés : on peut même dire que leur usage pendant tout autre temps ; ainsi que celui des plantes marécageuses, même naturellement nuisibles, peuvent être bonnes pour donner aux moutons une sorte d'embonpoint, qui met à même de les vendre au boucher plus promptement ; mais il faut convenir que cet effet n'est salutaire qu'en apparence ; et eu égard au sacrifice qu'on fait de ces animaux ; car ce sacrifice devient indispensable, puisque le troupeau a à cette époque le principe de la pourriture. Il seroit trop long de rapporter comment les autres causes que nous avons rapportées, developpent plus ou moins promptement les principes de cette maladie, nous allons passer aux moyens curatifs.

Moyens curatifs.

10.° D'après tout ce que nous venons d'établir des effets et des causes de cette maladie, on voit que des alimens capables de donner du ton aux solides, des médicamens doués de la vertu de rapprocher les élémens et de procurer l'adhérence plus forte des uns et des autres, tels que les acides

austères

auſtères et les aſtringens, ſoit du règne végétal, ſoit du règne minéral, doivent être les armes à la faveur deſquelles il eſt poſſible de combattre la pourriture; auſſi les a-t-on mis heureuſement en uſage, non pour évacuer le fluide épanché, mais pour donner aux vaiſſeaux un ſurcroît de force qui les a mis en état de comprimer les fluides de manière à parer aux ſtagnations; car les évacuations ſont à redouter, et pourroient encore affoiblir l'animal malade.

Parmi les aſtringens du règne minéral, le fer diſſous dans des végétaux acides fermentés, produit des effets merveilleux, et plus encore l'acier diſſous dans des acides édulcorés; parce qu'il n'agit pas ſeulement conſéquemment à ſon acreté et à ſon aſtriction, mais parce que ſes principes réſiſtant plus long-temps aux mouvemens de truſion, il aiguillonne et ſollicite l'action des vaiſſeaux, et ranime les forces de la vie. Les abſorbans ſalins, tels que les alkalis fixes, la leſſive de bois neuf (1) ſont encore très-efficaces pour épuiſer les parties aqueuſes, et pour reſtituer aux ſolides le ton qu'ils ont perdu: enfin les anti-putrides toniques, tels que le quinquina et la centaurée étendus dans des infuſions des plantes aromatiques peuvent

(1) On appelle *bois neuf* celui qui n'a pas été flotté, c'eſt-à-dire, qui n'a pas été charrié par eau: ainſi tout le bois de notre Département est du *bois neuf*.

corriger la qualité putride des sucs, et ranimer la force des organes. Tous les moyens combinés entr'eux et alliés avec les anthelminthiques (1), lorsque ceux-ci étoient indiqués, ont opéré des effets qui ne laissent rien à désirer, pourvu toutefois que l'altération des viscères ne fut pas portée à un trop haut point.

Telles sont les vues générales, d'après lesquelles il faut se conduire dans le choix des moyens à employer pour combattre cette maladie, et d'après lesquels nous allons indiquer le traitement qui lui convient, et que nous metrons le plus qu'il sera possible à la portée des cultivateurs. Mais avant d'entrer dans ces détails, il paroît convenable d'indiquer les procédés capables de prévenir la maladie.

Moyens préservatifs.

11.° Les bergers connoissent très bien les premiers signes de la pourriture; ils sont très au fait d'ouvrir l'œil du mouton, de renverser la paupière et de faire sortir la membrane clignotante pour reconnoître ce qu'ils appellent *l'œil gras* : aussi la pâleur et le lavé de cette membrane, dans la substance de laquelle il n'arrive plus, pour ainsi

(1) Les anthelmintiques sont toutes les substances propres à détruire les vers.

dire, de globules ſanguins, prouve que le ſang a déjà perdu de ſa conſiſtance : et ſi à cette époque, on ſe contente d'être ſpectateur oiſif de ces effets, et ſi l'on ne ſe hâte pas d'en arrêter le cours, il eſt évident que les causes maladives ſubſiſtant toujours, elles ne tarderont pas à détériorer la machine au point de rendre tous les efforts de l'art inutiles, parce que les viscères étant une fois désorganisés et le ſang décomposé, il n'est plus poſſible de les rétablir.

Régime.

12.° Cette époque où l'œil commence à *s'engraisser*, c'eſt-à-dire, où la conjonctive perd ſa couleur, est celle qu'il faut choiſir pour éloigner les troupeaux des terrains humides et aquatiques, pour les mettre à l'abri de la pluie et des brouillards, pour ſubſtituer aux alimens aqueux des fourrages ſecs et très-cordiaux ; tels ſont le foin bien récolté, le trefle, la luzerne et la paille non-battue, ſoit de froment, ſoit d'avoine ou de ſeigle : le grain que les uns et les autres renferment eſt une nourriture cordiale et ſtomachique, qui fortifie promptement les moutons ; il ſuffit d'en donner une botte tous les matins à douze moutons. Quant aux autres fourrages, il faudra les arroser légèrement avec une diſſolution de ſel commun dans l'eau. Cette diſſolution doit

être composée d'une partie de sel sur quatre ou cinq d'eau ; on en arrosera le fourrage avec la main, en distribuant cette eau sous forme de pluie fine. On mêlera ensuite les brins mouillés avec ceux qui ne le sont pas ; on arrosera de nouveau ; on mêlera encore le fourrage, et ainsi de suite jusqu'à ce que la totalité soit légèrement humectée. On le rassemblera ; on le comprimera ; et on le laissera s'imbiber pendant une ou deux heures, et ensuite on le distribuera. Comme cet aliment ainsi humecté est très-appetissant, il est essentiel de leur en donner peu et souvent. L'eau dont on les abreuvera, sera choisie la plus pure possible ; il importe de ne la leur donner qu'après y avoir fait tremper pendant vingt-quatre heures des morceaux de fer rouillés : on y ajoutera de plus une demi-livre de sel et un verre de vinaigre de vin par seau. Il est encore essentiel de la remuer et de l'agiter, pour que la rouille de fer et les autres substances se mêlent et se répandent également dans toute la masse d'eau. Ce régime suffira pour arrêter les progrès de la maladie à l'époque où nous la supposons. Il sera encore avantageux de conduire les troupeaux aux champs pendant le plus beau temps de la journée : la promenade leur est salutaire, et on pourra les laisser pâturer sur les pelouzes, sur les bords des chemins, dans les jachères sèches et élevées ; mais il est im-

portant de s'opposer à ce qu'ils boivent l'eau qu'ils peuvent rencontrer pendant cet exercice : il faut attendre qu'ils soient rentrés pour leur permettre d'étancher leur soif par l'eau préparée suivant la manière indiquée. Tels sont les moyens simples qui ont suffi, étant continués pendant une quinzaine de jours, pour restituer les forces aux moutons, et à la conjonctive sa couleur naturelle.

Traitement.

13.° Lorsque la maladie est plus avancée, lorsque le frein de la langue est gorgé, lorsque les gencives sont pâles, etc., il faut avoir recours non-seulement au régime précédent; mais il faut encore faire prendre à chaque animal, le matin à jeûn, le breuvage suivant :

Prenez bayes de genièvre; feuilles d'absinthe, de sauge et de lavande de chaque une poignée; alun de roche en poudre, deux gros; cendres de bois neuf ou cendres de sarment, ou ce qui est encore mieux cendres de marc de raisin, lorsqu'il est facile de s'en procurer, une demi livre : versez sur ces substances trois pintes d'eau bouillante; ajoutez quatre onces de sel commun; laissez infuser jusqu'au lendemain matin, le vase étant bien bouché : coulez au travers d'un linge sans expression, et faites prendre cette liqueur à la dose d'un verre ordinaire pour chaque mouton. Cette dose est

moyenne, on aura ſoin de l'augmenter ou de la diminuer, ſuivant la force ou la foibleſſe des animaux.

On continuera l'usage de ce breuvage jusqu'à ce que l'intérieur de la bouche ſoit détuméfié, et que la couleur naturelle ſoit rétablie, ce qui arrive ordinairement le troiſième ou le quatrième jour : alors on ſe contente de ſuivre le régime prescrit et ſur-tout d'éviter les causes qui ont donné lieu à la maladie.

Si la pourriture a encore fait plus de progrès et que la tuméfaction ſous la ganâche, ainſi que tous les ſymptômes qui l'accompagnent, exiſtent, les moyens prescrits précédemment ſeroient insuffisans ; il faut avoir recours à des ſubſtances anti-putrides. Outre le régime prescrit, il faut faire prendre tous les matins un plein verre du breuvage ſuivant.

Prenez petite centaurée, trois onces ; racine de gentiane coupée par tranches, deux onces ; quinquina concaſſé, une once et demie ; vitriol de mars, une once : versez ſur ces ſubſtances eau bouillante trois chopines ; couvrez le vase ; laiſſez infuser pendant la nuit ; coulez au travers d'un linge avec expreſſion : ajoutez à la colature ſel ammoniac, une once ; camphre, quatre gros ; mais avant d'ajouter cette dernière ſubſtance, il faut la faire diſſoudre dans deux ou trois onces d'eau de vie.

Mêlez et agitez cette liqueur, et administrez-la à la dose d'un plein verre, ainsi qu'il est dit ; en sorte que la totalité soit partagée entre huit ou dix moutons. On réitère ce breuvage le lendemain et le surlendemain ; mais si l'on s'apperçoit que l'animal recouvre difficilement ses forces, et que la conjonctive reste pâle et bouffie ainsi que l'intérieur de sa bouche, on donnera de plus le soir un demi-verre de vin blanc, dans lequel on aura fait dissoudre quatre onces de savon ordinaire. A mesure que ces médicamens produiront de bons effets, on diminuera l'activité des substances qui les composent ; 1.° en doublant la quantité d'eau du breuvage du matin ; 2.° en substituant l'eau pure au vin blanc qui compose le breuvage du soir, c'est-à-dire que l'on se contentera de faire dissoudre le savon dans un verre d'eau.

Les forces rétablies, on reviendra au traitement prescrit ; et on passera de celui-ci au régime indiqué, qui suffira pour rétablir entièrement les animaux.

Traitement de la pourriture vermineuse.

Nous avons observé que la pourriture étoit très-souvent compliquée de vers, qui donnoient à cette maladie un plus haut degré d'intensité ; qu'en ce cas les symptômes accessoires, produits par la présence de ces insectes meurtriers, étoient relatifs non-seulement à leurs espèces, mais encore

aux différentes parties de l'intérieur du sujet dans lesquelles ils étoient logés. Dans cette circonstance, tout ce que nous venons de prescrire pour la maladie principale, auroit peu ou moins d'effet si l'on ne joignoit au traitement les médicamens propres à détruire ces insectes : ainsi lorsque les *œstres* occuperont les sinus frontaux, il faudra injecter dans les naseaux, par le moyen d'une petite seringue, de l'huile empyreumatique (1) étendue dans une suffisante quantité d'eau. Les doses relatives de ces substances sont une d'huile sur cinq ou six d'eau ; on agite bien le mêlange, pour que les deux liqueurs soient mêlées également ; on en charge la séringue, et on l'injecte partie dans un naseau et partie dans l'autre. L'injection faite, l'animal s'ébroue ; et le plus souvent les vers que cette huile a agités sortent et sont lancés au dehors plus ou moins fortement à la faveur de cet ébrouement. Au reste, si la première injection ne produit pas cet effet, on y revient, et il est rare qu'on soit obligé d'y revenir trois fois ; mais comme ce remède est actif, il faut avoir l'attention de laisser reposer l'animal, avant que de revenir à une nouvelle injection.

Si le cerveau renferme le *tænia-globuleux*, il faut avoir recours à l'ouverture d'un des pariétaux pour

(1) Voyez la composition de cette huile à la suite maladies vermineuses.

pour en faire l'extraction ; mais cette opération, qui exige des connoissances, ne doit être entreprise qu'autant que l'application des plumaceaux imbibés d'huile empyreumatique et fixés sur les pariétaux, seroient insuffisante pour tuer le ver et faire cesser le *tornis* et les autres accidens qu'il occasionne. L'expérience a prouvé que cet insecte une fois tué, peut rester dans le cerveau sans gêner d'une manière sensible l'animal ; mais pour que l'huile empyreumatique produise cet effet, il faut que les plumaceaux qui en sont imbibés portent directement sur la peau ; leur application par conséquent doit être précédée de l'enlèvement total de la laine ou du poil qui la recouvre en cet endroit.

Si une toux foible et quinteuse indique la présence des crinons dans la trachée-artère et dans l'intérieur des bronches pulmonaires, il faudra avoir recours aux fumigations d'huile empyreumatique que l'on fera inspirer aux animaux. Pour cet effet on les renfermera dans un lieu étroit et clos; on y fera brûler du charbon ardent, du vieux cuir, ou de la corne de bœuf, ou de l'ongle de pied de cheval : la fumée qui résulte de cette combustion est composée d'eau, d'huile empyreumatique et d'alkali volatil. Quoiqu'il en soit, cette fumigation, continuée pendant une demie heure, et réitérée plusieurs jours de suite, suffit

ordinairement pour détruire ces vers, ſur-tout lorsque les animaux ſont peu affoiblis, ſoit par la pourriture, ſoit par la préſence de ces insectes ; mais lorsque la maladie principale a fait des progrès, il faut néceſſairement ajouter aux breuvages indiqués ſoixante à ſoixante-dix gouttes d'huile empyreumatique. Si les vers étoient très-abondans et que l'animal fut très-foible, il faudroit encore faire des frictions de cette huile ſur les parties latérales de la poitrine. Quand les vers inteſtinaux aggravent la pourriture, on les détruit, en ajoutant d'une part au breuvage que l'on aura jugé propre à la combattre, la dose d'huile empyreumatique prescrite ci-deſſus, et de l'autre en donnant cette huile en lâvement à la dose d'une pleine cueillerée à bouche étendue dans un verre d'eau tiède.

Si l'intention enfin eſt d'attaquer et de détruire les vers qui rempliſſent et tuméfient le foie, la véſicule du fiel, etc., il faut, outre le traitement prescrit pour la pourriture, faire prendre en breuvage tous les deux jours un plein verre d'eau, dans lequel on aura fait diſſoudre une demie-once de ſavon, et y ajouter ſoixante-dix à quatre-vingts gouttes d'huile empyreumatique.

Tel eſt en général le plan de traitement qui a été ſuivi avec le plus grand ſuccès contre la pourriture ; il s'en faut bien cependant qu'il ait tou-

jours également réussi dans les différens troupeaux et même dans les animaux du même troupeau. Il se rencontre malheureusement trop souvent des cas ou les viscères et le sang des animaux sont si fort appauvris qu'il est impossible de les rétablir.

(Extrait des instruct. et observat. sur les maladies des animaux domestiques, année 1791, pag. 150 et suivantes.)

VINGTIEME MALADIE.

DEVOIEMENT OU DIARRHÉE.

La diarrhée est une maladie dans laquelle les matières fécales sont évacuées plus fréquemment que dans l'état naturel, et sortent sous une forme liquide.

Causes.

Tout ce qui peut troubler la digestion, affoiblir l'estomac, dépraver les sucs nutritifs, accumuler dans les premières voies des crudités et de la saburre, provoque immédiatement la diarrhée.

Nous allons traiter en particulier de la diarrhée du cheval, du bœuf et du mouton.

Diarrhée du cheval. Elle a lieu ordinairement dans cet animal, 1.° lorsque après avoir eu chaud, il boit d'une eau extrêmement fraîche, telle que l'eau de puits ou de neige; 2.° lorsqu'il a brouté

de l'herbe couverte de rosée, ou lorsqu'il en a trop mangé.

Dans cette espèce de diarrhée, les matières n'ont point une couleur extraordinaire ; elles ne donnent pas une odeur fœtide, et le cheval boit et mange comme de coutume. Nous observerons qu'ordinairement elle ne paſſe pas les quarante-huit heures : quand même elle outrepaſſeroit ce terme, ſi les forces musculaires et vitales ne paroiſſent pas diminuer, ſi l'appetit ſe ſoutient, elle n'eſt pas à craindre.

Traitement.

Il ſeroit dangereux d'arrêter le cours de cette diarrhée, qu'on doit regarder comme ſalutaire ; mais ſi l'animal a de la fièvre ; s'il eſt triſte, dégoûté ; et ſi dans les matières fécales, on apperçoit comme des raclures de boyaux ; s'il a des tranchées, il faut appaiser l'inflammation des inteſtins et en modérer la chaleur, en donnant à l'animal des breuvages pris dans la claſſe des mucilagineux, composés d'une once de racine d'althéa et de deux onces de graine de lin pour chaque breuvage, qu'on fera bouillir dans environ quatre livres d'eau commune, jusqu'à ce que la graine de lin ſoit crêvée. On ne donnera à l'animal, pour toute nourriture, que du ſon mouillé, du bon foin, observant de lui retrancher l'avoine pendant tout le temps du traitement.

Si l'on apperçoit que l'animal ait des coliques violentes lors des déjections, et que les matières ſoient ſanguinolentes, on doit adminiſtrer les remèdes qui ſont propres à la dyſſenterie.

Diarrhée du bœuf. Le bœuf eſt également ſujet à la diarrhée ; et elle reconnoît les mêmes cauſes que celles que nous avons indiquées en parlant de la diarrhée du cheval : elle eſt quelquefois dangereuse, ſi on la néglige. Il importe donc beaucoup aux cultivateurs, d'en diſtinguer l'origine afin de la modérer, de l'arrêter, d'en prévenir les ſuites fâcheuses, en adminiſtrant les remèdes convenables.

Dans la diarrhée donc qui ſurvient ordinairement au bœuf, pour avoir mangé du foin, de la paille moiſis ou gâtés, etc., etc., et qui dure pluſieurs jours avec amaigrissement ſenſible, outre les alimens de bonne qualité et le ſon mouillé avec du vin qu'on doit lui donner, il eſt bon de lui faire prendre quelques breuvages d'une décoction d'orge grillé, moulu et arrosé avec du vin rouge ; après quoi il convient de le purger ſeulement avec deux onces de feuilles de ſéné, ſur lesquelles on jettera environ deux livres d'eau bouillante et une once de ſel végétal. Si après l'usage de ces remèdes, la diarrhée ne s'arrête pas ; ſi l'animal devient triſte ; s'il eſt dégoûté, il faut avoir recours aux aſtringens, tels qu'au diascor-

dium, à la dose d'une once dans une pinte de bon vin, ou bien au cachou, à la dose de ſix gros, dont on continuera l'usage pendant cinq à ſix jours : ces remèdes conviennent au cheval dans les diarrhées de la même espèce. Quant aux autres diarrhées qui peuvent arriver au bœuf, consultez ce que nous en avons dit, en parlant de celle du cheval.

Diarrhée des moutons. Cette maladie attaque auſſi les bêtes à laine, et en fait périr un grand nombre. Une indigeſtion, une nourriture trop humide, peu propre à rétablir les forces de l'animal, ou gâtée, ou moiſie, qui altère les ſucs digeſtifs et la débilité de l'eſtomac, en ſont les causes ordinaires.

Lorsque la diarrhée n'eſt point accompagnée de fièvre, de dégoût, de tranchées ou d'autres accidens, on doit la regarder comme un bénéfice de la nature, et ne pas s'empreſſer de l'arrêter. On la laiſſera donc durer trois ou quatre jours ; après quoi, il faudra donner de temps en temps à l'animal, de l'eau de ris, ou bien ſi on veut couper plus court, un gros de thériaque dans un demi-verre de bon vin.

(Cet art. est tiré du cours complet d'agticult., par Rosier).

VINGT-UNIEME MALADIE.

DYSSENTERIE.

C'eſt un flux de ventre fréquent et ſanguinolant, causé par l'ulcération des inteſtins, accompagné de coliques, d'épreintes, du friſſon, de la fièvre, de la ſoif, et ſouvent de la proſtration des forces. Cette maladie eſt tantôt aiguë, tantôt chronique ; l'une et l'autre ſont ſouvent épizootiques. Les animaux qui y ſont ſujets, en ſont ordinairement attaqués vers la fin de l'été et pendant l'automne.

Symptômes.

La dyſſenterie eſt aiguë, lorsque ce flux commence à être glaireux, graiſſeux, bilieux ; il devient ensuite sanguinolent, purulent, à mesure que les abcès qui ſe ſont formés dans les inteſtins, s'ouvrent et ſe vident dans leur canal ; alors les déjections ſe chargent de ces matières purulentes et ſanglantes. On juge qu'elles ſont plus ou moins âcres, par le ravage qu'elles occasionnent dans les viscères de l'abdomen, et par les ſignes extérieurs qui ſe manifeſtent par des coliques plus ou moins violentes, qu'on reconnoît à l'agitation des pieds du bœuf ou de la vache ou du veau qui en eſt atteint, qui d'ailleurs ſe couche, ſe lève à

tout moment. On le connoît aussi aux efforts considérables et multipliés qu'il fait pour expulser par l'anus, les corpuscules qui, en irritant l'intestin rectum, l'obligent de se contracter coup-sur-coup, pour ne se débarrasser souvent que d'une très-petite quantité de matière âcre et visqueuse.

Lorsque dans cette maladie le frisson commence à paroître, le pouls devient petit, fréquent et quelquefois intermittent; le poil se hérisse; un froid subit et violent sécoue et agite le dyssentérique. Ce froid est remplacé par un pouls plein, dur, précipité et par une chaleur plus ou moins grande, qui se manifeste graduellement sur toute l'habitude du corps de l'animal ou sur certaines parties seulement. La durée en est indéterminée, mais elle est quelquefois accompagnée d'une si grande soif que j'ai vu des bœufs attaqués de cette maladie, s'échapper de leurs écuries, courir à toutes jambes aux abreuvoirs publics, et se jeter dans des ruisseaux, où il sembloit qu'ils vouloient boire jusqu'à la dernière goutte d'eau.

C'est de la formation des abcès, de leur ouverture dans la cavité des intestins et de la nature des ulcères qui en résultent, que dépend le plus ou moins de malignité de la dyssenterie purulente, et ce qui en même-temps la rend plus ou moins abondante et en détermine la durée: car,,

sii

ſi ces tumeurs et ces ulcères sont l'effet d'une matière âcre, putride, fétide, ichoreuse, gangréneuse, etc., retenue dans les vides et dans les valvules des inteſtins, elle les tiraille, les enflamme, les ronge, et les ſymptômes les plus cruels l'accompagnent. On apperçoit alors dans les excrémens, des filamens, des lambeaux du vélouté des inteſtins, et ſouvent même des portions considérables de leurs membranes.

Si malgré l'usage des remèdes, il ne paroît aucun ſigne de guérison; ſi le pouls reſte foible, intermittent; ſi l'écoulement du flux dyſſentérique répand des exhalaisons fétides; ſi l'animal n'éprouve plus aucune douleur; et enfin ſi les extrémités sont froides, on aura lieu de croire que les intestins sont attaqués de la gangrène, et on doit s'attendre à voir bientôt périr le ſujet.

Traitement.

Dès qu'on appercevra le cheval, ou le mulet ou le bœuf affecté d'un flux de ventre glaireux, graisseux, bilieux, on le mettra au régime. La force, la plénitude du pouls et le caractère de l'épizootie détermineront le médecin ſur le nombre des ſaignées qu'il sera à propos de faire, ou de ſuspendre ou de ſupprimer. On fera boire au malade plusieurs fois dans un ſeul jour, de l'eau nitrée, quelquefois foiblement acidulée, ainſi que

des décoctions de mauve, de guimauve, de graine de lin, de grande consoude, de pimprenelle, de ris, d'orge et le petit lait. Les lavemens seront de la même nature et aussi multipliés que les breuvages. On placera sous le ventre du dyssentérique une chaudière remplie de la décoction bouillante de quelqu'une des plantes désignées ci-dessus; et on y contiendra les vapeurs qui s'en exhaleront avec des couvertures. L'usage des purgatifs est indispensable dans cette maladie; et pour qu'ils aient quelques succès, il est non-seulement nécessaire que le volume des excrémens qui sont contenus dans les gros intestins du cheval ou de la vache, soient parfaitement délayés par les breuvages; mais il faut encore que l'inflammation des intestins soit appaisée avant que de les administrer. On pourra employer la manne, les tamarins, la rhubarbe, le catholicon, le polypode de chêne, d'huile de lin, auxquels on ajoutera le nitre, le camphre.

Après les évacuations nécessaires, s'il n'y a aucun soupçon de gangrène, on passera aux décoctions des figues, des jujubes, des dattes, de navet, de tussilage et de pavot. Les fleurs de mille-pertuis, la verge d'or, la pervenche, le lierre terrestre, le baume de copahu conviennent beaucoup à ce traitement, ainsi que les coings, les roses rouges, les racines de quinte-feuille, de

biſtorte, de tourmentille, l'alun, les eaux de Forges; mais ils ne doivent être employés qu'avec la plus grande circonſpection.

Si la dyſſenterie aiguë prenoit le caractère de de la fièvre maligne, ce qu'on reconnoîtra ſi le bœuf a des fréquentes convulſions, la respiration puante, le pouls languiſſant, foible, irrégulier, quelquefois naturel ou véhément, le ventre presque toujours tendu, les ſueurs fétides, froides, les excrémens chargés de vermine, etc., on combineroit avec les remèdes proposés, la crême de tartre, la caſſe avec les purgatifs, les décoctions d'abſynthe, de tanaisie avec les breuvages. On donneroit vers la fin de la fièvre le quinquina; et on appliqueroit les vésicatoires ſur la nuque et aux deux cuiſſes.

Mais ſi dans la dyſſenterie, la lymphe eſt trop épaiſſe, trop visqueuse; ſi elle s'arrête dans les vaiſſeaux; ſi elle s'y endurcit comme du plâtre, alors cette maladie eſt chronique et d'une nature toute différente de celle de la dyſſenterie aiguë.

On connoît cette dyſſenterie, en comparant ſes ſymptômes avec ceux de la précédente. L'inflammation eſt plus longue, moins violente; la matière morbifique ne ſe résout point par les médicamens indiqués contre la dyſſenterie aiguë; elle tient l'animal comme engourdi. Dans le commencement, l'appetit ne manque point; la res-

piration eſt libre, mais elle eſt gênée dans la suite au moindre exercice ; le pouls devient petit, fébrile plus ſenſiblement le ſoir que le matin ; le dégoût survient ; la foibleſſe s'empare des jambes ; la peau s'amincit, ſe dessèche ; les yeux s'enfoncent ; l'épine dorsale, les côtes, les hanches ſortent tous les jours de plus en plus ; les cuiſſes ſe décharnent ; les flancs pleins, tendus, quelquefois avalés n'offrent plus que de froides ondulations. Les progrès de ces ſignes extérieurs ſont proportionnés aux désordres que le skirre ou matière plâtreuſe opère dans les inteſtins ; car à mesure qu'elle y augmente de volume, elle en retrécit le canal ; elle s'oppose au paſſage des excrémens et du chyle ; et dans tous ces degrés d'accroiſſement, qui ſont toujours fort lents, elle trouble de plus en plus les fonctions des parties qui l'avoiſinent, et produit enfin l'inflammation, la ſuppuration, la gangrène, le maraſme, l'atrophie et la mort.

Le vice que l'on auroit d'abord à combattre, ſeroit l'épaiſſiſſement de l'humeur lymphatique ; mais il eſt d'autant plus difficile à détruire, que la fièvre lente, dont eſt travaillé l'animal, ne ſe manifeſte que lorſque la maladie a fait de certains progrès. De ſorte que le résultat de l'administration des remèdes les mieux indiqués, reſte preſque toujours ſans effet ; ils ne peuvent tout au

plus servir qu'à prolonger la vie languissante de l'animal. D'ailleurs, comme il est possible que cette maladie se communique à d'autres animaux, c'étoit dans la vue d'intercepter cette communication, que j'ai souvent fait tuer les bœufs qui étoient attaqués de la maladie que je viens de décrire ; on m'a même assuré que, dans ce nombre, il s'en trouvoit qui en étoient atteints ; depuis près de deux ans.

En les ouvrant, j'ai trouvé le mésentère farci d'une matière blanchâtre, solide et quelquefois pierreuse, suppurée, putride ; l'épiploon collé aux intestins, skirreux ou pourri ; le colon ulcéré, skirreux, calleux, souvent rempli de pus et de vers. Les autres intestins éprouvent pareillement divers désordres ; les estomacs du bœuf, celui du cheval, n'en sont pas même exempts. Je les ai vus ulcérés, skirreux, percés, parsemés de tubercules et d'hydatides. La cavité de l'abdomen est quelquefois même remplie d'un épanchement séreux, purulent.

Cette marche n'est pas la seule par laquelle la dyssenterie chronique se termine ; car si le skirre, en augmentant le volume de la masse, ronge et détruit les vaisseaux sanguins qui le touchent, l'acrimonie que le sang, les excrémens, le chyle et toutes les humeurs qui l'entourent ont acquise par leur séjour, produit une dyssenterie très-âcre

qui enflamme et corrode les lieux par où elle paſſe, cauſe en même-temps des convulſions violentes et la mort Pour ne pas confondre la dyſſenterie chronique avec le flux hépatique, on obſervera que ce dernier leur reſſemble un peu par la teinture rouge des déjections qu'il produit, et par un léger ténesme qui l'accompagne quelquefois; qu'il eſt inſéparable de la fièvre lente ainſi que cette eſpèce de dyſſenterie; que les animaux qui en ſont atteints perdent peu-à-peu l'appetit: mais il en diffère en ce que les animaux qui en ſont atteints, jettent beaucoup de vents; que leurs urines ſont chargées de bile; qu'ils touſſent, qu'ils ont la reſpiration pénible; et que la couleur jaune, qui paroît ſur la ſurface extérieure de l'anus, eſt un des ſignes qui caractériſent le flux hépatique, et le diſtinguent abſolument de la dyſſenterie chronique.

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

VINGT-DEUXIEME MALADIE.

EBULLITION.

L'ébullition de ſang eſt caractériſée dans le bœuf et le cheval par des petites tumeurs rouges, éryſipélateuſes, accompagnées de démangeaiſon. Les élévures ſont plus ou moins multipliées et ſerrées dans une plus ou moins grande étendue

de la surface du corps de ces animaux ; quelquefois aussi elles se manifestent seulement à de certaines parties, telles que la tête, l'encolure, les épaules les côtés et les environs de l'épine.

Les maréchaux de campagne confondent très-souvent les échauboulures (1) avec le farcin et les traitent de même. Nous croyons devoir placer ici les signes qui distinguent les échauboulures et qui les caractérisent, pour l'instruction de ceux qui sont incapables d'en faire la différence.

On distingue les échauboulures des boutons de farcin, 1.° par la promptitude avec laquelle les échauboulures se forment et sont formées ; 2.° elles n'ont ni la dureté, ni l'adhérence qu'on observe aux boutons du farcin ; 3.° elles ne sont jamais volumineuses ; 4.° elles sont circonscrites, n'ont point d'intervalle de communication et ne sont point disposées en corde ni en fusées ; 5.° elles ne s'ouvrent jamais d'elles-mêmes et ne dégénèrent jamais en pustules ; 6.° elles ne sont point contagieuses et cèdent promptement aux remèdes indiqués.

Causes.

Un exercice outré, un régime échauffant, tel qu'un usage immodéré de luzerne et d'avoine, le

(1) Les échauboulures sont les petites tumeurs ou taches rouges qui couvrent la peau.

trop long repos, la ſuppreſſion de la transpiration ou de la ſueur ; en un mot, tout ce qui peut ſusciter la rarescence des humeurs, l'épaiſſiſſement de la lymphe ſont les principes ordinaires de cette maladie.

Traitement.

On remedie aux échauboulures, qui reconnoiſſent pour cause la rarescence des humeurs, par la ſaignée, par un régime humectant et adouciſſant. Un régime de cette nature calme l'agitation désordonnée des humeurs, diminue leur mouvement inteſtin, et corrige l'acrimonie des ſucs lymphatiques ; auſſi apperçoit-on bientôt les fluides qui occaſionnoient les échauboulures elles-mêmes disparoître de la ſurface des tégumens. Les ébullitions, qui ſont la ſuite d'une transpiration ou d'une ſueur arrêtée ou ſupprimée, cèdent à l'usage de quelque léger ſudorifique, tel que la noix muſcade, que l'on fait bouillir pendant deux ou trois minutes, dans demi-pinte de bon vin et dans un vase bien couvert, et que l'on fait prendre à l'animal à titre de breuvage : on doit bien ſentir qu'il ſeroit dangereux de ſaigner l'animal dans cette circonſtance.

(Extrait du cours complet d'agriculture, par Rosier).

VINGT-TROISIEME MALADIE

GALE.

Tous les animaux domeſtiques ſont ſujets à la gale ; mais celui de tous qui y eſt le plus exposé, et en qui cette maladie eſt la plus opiniâtre, c'eſt le chien : le mouton en eſt ſouvent attaqué, ainſi que le bœuf, le bouc et le cochon. Les causes en ſont les mêmes que celles de la gale du cheval.

La gale des chiens eſt d'autant plus rebelle qu'elle eſt plus ancienne. Le dos eſt ordinairement la partie qui en eſt le ſiège ; celle qui affecte le bord des oreilles eſt encore plus opiniâtre ; et ſi l'on ne s'oppose à l'action des ongles de l'animal ſur la partie malade, le virus s'étend, ronge et corrode la peau et les cartilages, comme le feroit un véritable chancre.

La gale, au ſurplus, de tous ces animaux, ſe guérit plus promptement en été qu'en hiver, plus commodément et plus facilement dans les pays tempérés que dans ceux du midi et du nord ; elle eſt plus rebelle dans les terreins bas et marécageux que dans les lieux élevés et ſecs ; plus dangereuse et plus difficile à guérir dans les tempéramens bilieux et phlegmatiques, que dans les tempéramens ſanguins, etc.

Soins et régime.

La nourriture ſera en proportion de l'état actuel des animaux ; celle des bœufs qui ſeront maigres ſera donc de nature à les reſtaurer : l'eau blanchie par le ſon ou la farine de froment, l'orge grué ou macéré dans l'eau, le meilleur foin, la meilleure paille et une légère quantité d'avoine bien nette, leur ſeront donnés en proportion de leur taille, de leur appetit et de leur maigreur. On la diminuera au contraire, à ceux qui ſeront en bon état ; elle pourra être la même que celle dont ils faiſoient précédemment usage, ſi elle eſt ſaine et bien récoltée. Quant à ceux qui ſeront trop gras et dans l'obéſité, leur nourriture ſera composée d'eau nitrée, de paille et d'avoine en petite quantité. Les bœufs qui pourront aller aux champs, ſeront conduits de préférence ſur les terreins ſecs et élevés ; ils ſeront abreuvés de l'eau la plus claire et la plus pure poſſible : on aura les mêmes ſoins pour les moutons, la chèvre et le bouc. Le cochon ſera nourri avec des alimens ſains, tel que le gland, l'orge cuit, etc : l'eau qu'il boira doit être limpide et renouvelée ſouvent.

La nourriture que l'on donnera au chien ſera la chair crue très-fraîche, le pain ſec et l'eau pure ; les proportions de ces alimens ſeront toujours

relatives à la force des sujets et à l'état d'embonpoint ou de maigreur. On donnera aux chiens voraces de gros os, autour desquels on aura laissé un peu de viande.

Il faut tenir les bœufs couverts et à l'abri du contact de tout air froid, et s'opposer à ce qu'ils ne portent les dents sur les parties malades, et n'atteignent les corps voisins pour se frotter; enfin on ne doit pas omettre que les couvertures, la litière et généralement tout ce qui les entoure, doit être nettoyé, lavé et renouvelé souvent. On mettra des musérolles aux chiens qui en seront susceptibles, pour les empêcher de se lecher, de se mordre, etc.

Cette maladie étant au surplus contagieuse, la première attention est de séparer les animaux sains des malades; et pour éviter les effets de la contagion, il est essentiel d'éloigner les bœufs affectés de la gale de ceux qui sont sains, afin que la poussière qui s'élève du corps des premiers, ne puisse atteindre les seconds.

Traitement externe ou local.

Tous les animaux doivent être tenus dans la plus grande propreté; et la gale étant une maladie qui tend à infecter la masse des humeurs, on ne sauroit donc trop en favoriser la sortie. Dans les grosses bêtes à cornes, on excitera l'évacuation des

humeurs, par le pansement de la main, par les lotions et fomentations émollientes, (n.° 1) (1), au moyen desquelles on lavera fortement et pendant long-temps les parties tuméfiées des tégumens, après les avoir bien bouchonnées (2) et étrillées à fond. On se sert pour les bœufs d'un gros mâchefer très-raboteux, à la faveur duquel on racle et frotte rudement les endroits endommagés par le virus. On répète ces opérations matin et soir; mais si la gale est plus incommode, et que l'animal soit très-avide de se gratter, on la répète plus souvent; on est même quelquefois forcé d'excorier les tégumens, à force de passer l'étrille, à l'effet de faire cesser le prurit. Dans ce cas on maintient des compresses imbibées de décoctions calmantes et mucilagineuses (n.° 2) pour appaiser la douleur et l'inflammation qui suivent un frottement aussi long-temps continué: on renouvelle les compresses souvent; et on les maintient sur les parties galeuses, constamment imbibées de cette liqueur tiède.

Lorsque la gale n'affecte que les extrémités, on se contente de les brosser et bouchonner, de les faire tremper dans un baquet ou un seau

---

(1) Voyez les formules médicinales, à la fin de cet article.

(2) C'est frotter avec un torillon de paille quelques parties du corps de l'animal.

rempli de décoction émolliente, élevée à une température un peu plus que tiède.

Les moutons seront tondus : le sacrifice de la laine est indispensable. On doit d'autant moins hésiter à faire cette opération, que la laine des parties affectées de la gale tombe toujours spontanément. Au lieu de frotter leur peau avec un tesson ou un morceau de brique, on se servira du grattoir imaginé par Daubenton : c'est une sorte de bistouri dont la pointe est à deux tranchans et qui sert de lancette ; le manche est terminé par une lame d'os ou d'ivoire, qui fait un grattoir : ensuite on onctionnera les endroits gâleux avec le beurre frais ou l'onguent Populeum. Les bergers se servent ordinairement du goudron, de l'huile de cade, de la dissolution du vitriol vert, etc. ; mais ces topiques employés seuls, répercutent la gâle, et ne la guérissent qu'en apparence ; la maladie change de face et se convertit presque toujours en d'autres plus sérieuses, à moins que les animaux guéris par cette méthode ne soient vendus promptement au boucher. D'ailleurs l'expérience prouve que l'huile de cade et les dissolutions des sels sont contraires à l'état de la peau gâleuse, en ce qu'ils augmentent et font durer son épaississement, sa sécheresse et sa dureté, qu'ils nuisent par cet effet à l'accroissement et

aux bonnes qualités de la laine. Au ſurplus, l'huile de cade donne à la laine des teintes rousses et noirâtres qui la gâtent, et elle lui communique une mauvaise odeur qui reſte dans la toiſon après la tonte.

On coupera la ſoie du cochon ſur tous les endroits galeux; on les frottera avec le mâchefer dont nous avons déjà parlé, et on les onctionnera ainſi qu'il eſt prescrit pour les moutons.

On fera la même opération à l'égard du chien, du bouc et de la chèvre: cependant on a observé que ces animaux, d'un tempérament plus vif et plus irritable, ſe trouvoient très-bien d'un bain tiède, fait d'une décoction de ſon que l'on fait prendre aux chiens ſur-tout deux fois par jour; et ſi la démangeaison eſt très-conſidérable, le bain ſera compoſé d'une décoction de pavôt ou d'une infuſion de fleurs de coquelicot.

Traitement interne.

On ne doit avoir recours à celui-ci, que lorsque la gâle eſt des plus rebelles et à résisté aux topiques que nous venons d'indiquer.

Après deux ou trois jours du régime ci-deſſus prescrit, il faut ſaigner le bœuf; on ne répétera pas cette opération, à moins qu'il ne ſurvienne quelque accident: on lui fera prendre, trois fois

le jour, un breuvage composé de ſubſtances délayantes et tempérantes (n.° 3). Outre ces breuvages, on donnera trois lavemens émolliens (n.° 4), par jour ; on continuera ce traitement pendant quatre à cinq jours, c'eſt-à-dire, jusqu'à ce que le ventre ſoit libre, et que les ſymptômes inflammatoires qui accompagnent ordinairement la gale et une partie du prurit, ſoient diſſipés. On mettra enſuite les animaux à l'usage des breuvages et des bols dépuratoires (n.° 5), pendant l'espace de quatre ou cinq jours; on reviendra à l'emploi des breuvages tempérans et délayans (n.° 3) pendant trois ou quatre jours.

Après ce temps écoulé, pendant lequel on n'aura rien négligé de tout ce qui eſt preſcrit pour le régime, les ſoins et le traitement local, les parties des tégumens qui ſeront affectées du virus de la gale, ſeront indubitablement ſouples, flexibles, et même dépouillées de cette ſensation prurigineuse qui ſe diſſipe la dernière ; c'eſt le moment qu'il faut ſaiſir, pour employer à l'extérieur les topiques antipsoriques proprement dits : l'onguent mercuriel préparé, ainſi qu'il eſt formulé (n.° 7), ſera appliqué en friction de la manière ſuivante.

En ſupposant qu'un bœuf de forte espèce ait de la gale ſur toute la ſurface du corps, la doſe pour chaque friction ſera de deux gros ; et les

frictions feront répétées tous les jours dans l'ordre fuivant.

Les premières fe feront fur la tête, le poil ayant été coupé très-près ; enfuite fur l'encolure, le dos ; ainfi de fuite jusqu'aux extrémités, fans omettre aucune des parties affectées du virus. On fe conduira de même à l'égard des petits animaux : les chiens feront ceux qui exigeront la plus légère dose de cet onguent ; elle fera d'un gros tous les trois jours, mais l'ordre des frictions fera le même que pour les autres animaux.

Cet onguent a peu d'effet fur la peau des moutons et des cochons, et ne réuffit bien que fur les parties dépouillées de laine et de foie ; on peut l'employer à la dose d'un gros : et dans le cas d'insuffisance, on aura recours à celui décrit (n.° 8), dans lequel entre le fublimé ; les autres parties attaquées de la gale feront lotionnées et baffinées avec la liqueur antipsorique, formulée (n.° 9) : elle fera très-chaude, pourvu toutefois qu'elle ne brûle pas.

On fe fervira encore de cette liqueur fur les parties des tégumens des bœufs, dont la gale auroit réfifté aux frictions mercurielles. Ces lotions feront renouvelées matin et foir, et feront continuées jusqu'à entière ceffation du prurit.

Les fimples démangeaifons des jambes des bœufs feront baffinées avec de l'eau végéto-minérale (N.° 10)

(n.° 10) : elle ſera employée chaude ; et les lotions ſeront renouvelées et répétées en proportion que les démangeaisons ſeront plus grandes ; mais nous le répétons, les topiques ne doivent être mis en usage que lorsque les parties ſeront bien aſſouplies et relâchées.

On ſait que le mercure donné intérieurement, ou appliqué à l'extérieur, porte aux glandes ſalivaires ; cet effet eſt encore plus marqué dans les animaux que dans l'homme, ainſi on doit user de précautions. Cet accident ſe manifeſte par l'inflammation et le tuméfaction de l'arrière-bouche, par l'engorgement des glandes parotides ; l'animal ſalive ; la respiration eſt gênée et la déglutition interrompue : alors il eſt urgent de remédier à cet événement. Dès l'apparition des premiers ſymptômes, on doit ſupprimer toute friction, ôter l'onguent mis précédemment ; laver à fond toutes les parties avec une décoction de ſon ; injecter dans la bouche de l'animal une décoction d'orge miellée et camphrée (n.° 11) ; réitérer les injections toutes les heures ; et en faire avaler le plus qu'il ſera poſſible. Si elles ſont insuffisantes, on aura recours à la ſaignée, aux lavemens et breuvages purgatifs (n.° 12 et 13) : et ſi les accidens ſont encore plus preſſans ; ſi la respiration eſt très-laborieuse, il n'y a pas de temps à perdre, il faut procéder à l'opération de la broncho-

tomie (1); mais il eſt rare d'être forcé d'y avoir recours, sur-tout ſi on a été attentif et ſi on a mis à temps en usage les moyens indiqués.

Quant aux ulcères psoriques qui affectent les cartilages des oreilles des chiens braques et courans, on doit, les parties ayant été bien détuméfiées, les amputer à quelques lignes du bord de la plaie, et tenir les parties opérées dans une espèce de béguin propre à les renfermer, après avoir été enveloppées de plumaceaux chargés d'onguent mercuriel. (n.° 4). On renouvelle le pansement tous les jours, jusqu'à parfaite guérison: on fait la même opération ſur la queue, lorsque cette partie eſt affectée; on l'enveloppe de même, mais on place de plus un cerceau léger, que l'on garnit d'une toile, laquelle eſt percée pour laiſſer paſſer la tête du chien et loger le cou. On fixe le cerceau à cette partie; ſon étendue s'oppoſe à ce que l'animal ne puiſſe atteindre ſa queue avec les dents, ce qui facilite infiniment la cure. Du reſte, le cerceau étant très-léger ne s'oppose pas à ce que l'animal ne ſe promène, ne boive, ne mange, etc.

Les animaux qui feront usage des frictions mercurielles, prendront des breuvages dépuratoires (n.° 5): on les purgera de temps en temps avec

(1) Cette opération consiste à ouvrir la trâchée-artère.

la formule (n.° 13) ; et ces purgatifs ſeront donnés de préférence aux chiens, chez lesquels la gale eſt toujours très-rebelle. Il en ſera de même de ceux pour lesquels on ſera obligé d'avoir recours aux lotions antipsoriques (n.° 9). Ces lotions étant toutes plus ou moins répercuſſives, on doit prévenir les effets qui résulteroient de la rentrée de la gale par un ou deux purgatifs (n.° 13), ainſi que par des lavemens de la même nature (n.° 12), et par l'usage des ſudorifiques (n.° 15), pendant l'emploi de ces topiques et dans l'intervalle des purgatifs.

Tel eſt l'ordre du traitement général que l'on doit ſuivre pour la deſtruction de la gale des animaux ; qui font le ſujet de cet article ; il eſt préférable à tous les topiques que l'on a employés jusqu'à présent. Tous ces remèdes peuvent à la vérité, arrêter les gales récentes ; mais la ſomme des maux qu'une guérison auſſi prématurée fait naître eſt d'une conséquence infiniment plus grande que la maladie que l'on vient de diſſiper. J'ai vu une mule périr à la ſuite d'une gale rentrée par l'emploi des lotions où entroit l'arsenic ; le poumon fut le viscère qui me parut avoir ſouffert le plus l'action de ce minéral.

Formules médicinales.

N.° 1. *Fomentation émolliente.* Prenez feuilles

de mauve, de violette et d'épinards, de chaque deux fortes poignées : faites bouillir dans trois pintes d'eau commune jusqu'à ce que ces végétaux soient cuits ; coulez et faites usage de cette liqueur, étant encore chaude et non-brûlante, pour laver et fomenter, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N.° 2. *Fomentation mucilagineuse et calmante.* Prenez racines d'althéa coupées par tranches, quatre onces ; graines de lin, une poignée ; fleurs de coquelicot, deux poignées : faites bouillir dans même quantité d'eau que ci-dessus.

N.° 3. *Breuvage délayant et tempérant.* Prenez décoction de la formule (n.° 1), une pinte ; ajoutez sel de nitre, une once ; tartre de vin, deux onces : faites bouillir jusqu'à ce que ce dernier soit dissous ; et donnez en une seule dose pour un breuvage aux grands animaux ; un quart de dose suffira pour le mouton, la chèvre, le cochon et le chien de forte espèce.

N.° 4. *Lavement émollient.* Prenez une pinte de décoction (n.° 1) ; ajoutez huile d'olive, une once ; miel, deux onces, et donnez pour lavement au bœuf.

N.° 5. *Breuvage dépuratoire.* Prenez fumeterre, deux poignées ; racines de patience et d'aunée coupées par tranches, de chaque une once : faites bouillir dans deux pintes d'eau commune, jusqu'à

la réduction d'un quart ; retirez du feu ; ajoutez ſel ammoniac, une once ; laiſſez refroidir ; donnez à la dose du breuvage (n.° 3), après avoir fait avaler le bol ſuivant.

N.° 6. *Bol dépuratoire*. Prenez fleurs de ſoufre, une once ; mercure doux, deux gros ; antimoine diaphorétique non-lavé, quatre gros ; miel commun, ſuffisante quantité pour incorporer ces ſubſtances, et en faire un bol que vous donnerez le matin, l'animal étant à jeun. La doſe de ce bol eſt fixée pour les bœufs de la forte espèce ; elle ſera réduite en proportion de leur taille. Le mercure doux ſera ſupprimé pour les chiens et les moutons ; la fleur de ſoufre peut leur être donnée jusqu'à trois gros, et l'antimoine diaphorétique, d'un à deux gros et demi. Cette dose ſera encore diminuée en proportion de la foibleſſe des animaux.

N.° 7. *Onguent mercuriel*. Prenez mercure coulant, graiſſe de porc, parties égales ; mettez dans un mortier de marbre ou de fer ; triturez à l'aide d'un pilon de bois ou de fer, le mercure avec un peu de thérébenthine, jusqu'à ce qu'il ſoit parfaitement divisé. On reconnoît que la diviſion eſt parfaite, lorsqu'en prenant un peu du mêlange et en le frottant ſur la main, on n'apperçoit plus de globules : alors on ajoute peu-à-peu la graiſſe que l'on a fondue à une douce chaleur ; et on

triture jusqu'à ce qu'elle ſoit parfaitement refroidie.

N.° 8. *Onguent mercuriel.* Prenez onguent mercuriel ci-deſſus, demi-livre ; huile de laurier, quatre onces ; fleurs de ſoufre, trois onces ; ſublimé corrosif en poudre très-fine, demi-once : mêlez le tout ensemble en broyant exactement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois. Si ce mêlange avoit trop de conſiſtance, ajoutez quelques gouttes d'huile d'olive ou du ſain doux ou du beurre frais.

N.° 9. *Lotion antipsorique.* Prenez urine humaine, trois pintes ; lait de vache, une pinte ; tabac en feuilles, quatre onces : faites bouillir à petit feu dans un vase de terre, pendant quinze à vingt minutes ; retirez du feu ; laiſſez infuser et conservez pour l'usage. Cette liqueur ſe conserve ſept à huit jours en hiver et quatre en été : on l'emploie chaude ; les feuilles de tabac ſervent d'éponge. On a ſoin de les remettre dans la liqueur après s'en être ſervi.

N.° 10. *Eau végéto-minérale.* Prenez eau commune la plus pure poſſible, huit livres ou quatre pintes ; extrait de ſaturne, une once ; eau-de-vie, quatre onces : battez et agitez ces liqueurs ensemble ; elles blanchiront comme du lait.

N.° 11. *Orge miellé et camphré.* Prenez orge entier, une bonne poignée : faites bouillir pen-

dant un quart d'heure dans quatre pintes d'eau commune ; coulez ; ajoutez miel commun, demi-livre ; eau-de-vie camphrée, deux onces.

N.° 12. *Lavement purgatif.* Prenez féné, trois onces : jettez dans eau bouillante une pinte ; laissez infuser deux heures ; coulez : ajoutez fel commun, deux onces ; faites diffoudre et donnez pour un lavement au bœuf.

N.° 13. *Breuvage purgatif.* Prenez aloès, une once et demie ; vinaigre tartarisé, quatre onces ; miel commun, trois onces : mêlez, broyez et donnez en une feule dose le matin, l'animal étant à jeun, et n'ayant pas eu à fouper la veille : faites prendre par-deffus quelques cornées d'eau commune.

Cette dose eft pour les bœufs et vaches de la grande taille ; on la diminuera d'un quart pour ceux d'une taille moyenne ; et de moitié pour les petits.

Pour les moutons, les cochons, les boucs et les chiens de la forte espèce, prenez aloès un gros ; vinaigre tartarisé, demi-once ; miel, une once : mêlez, broyez et donnez comme ci-deffus. On diminuera encore la dose pour ceux d'une taille moyenne, et ainfi en proportion pour les petits et les plus faibles.

Manière de faire le vinaigre tartarisé. Prenez fel de potaffe, deux onces ; eau commune, quatre

onces : faites diſſoudre et filtrez, vous aurez l'eau alkaline : ajoutez à cette eau, vinaigre, une livre et demie ; vous aurez le vinaigre tartarisé ou terre foliée de tartre liquide.

N.° 14. Prenez onguent mercuriel (n.° 7), quatre onces ; huile de laurier, deux onces ; fleurs de ſoufre, une once ; précipité rouge, deux gros : mêlez et incorporez.

N.° 15. *Breuvage sudorifique.* Prenez fleurs de ſureau, une forte poignée ; bois de gayac coupé par tranches, deux onces : faites bouillir le bois dans trois chopines d'eau commune, jusqu'à réduction d'une pinte : retirez du feu ; ajoutez la fleur de ſureau, plus ſel ammoniac et fleurs de ſoufre, de chaque une once. La doſe de ce breuvage ſera la même que celle de la formule (n.° 3).

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

VINGT-QUATRIEME MALADIE.

GALE ÉPIZOOTIQUE.

La gale eſt contagieuse ſans être toujours épizootique : les causes qui l'occaſionnent peuvent être internes ou externes ; celles-ci ſont ſouvent l'effet de la communication ou la ſuite de la difficulté, même de la ceſſation de l'insenſible transpiration, en raiſon des ordures, qui, obſtruant

les

les pores de la peau, ne laiſſent aucune iſſue à l'humeur perſpirante, en facilitent l'âcreté par ſon ſéjour; et de là cette qualité corroſive qu'elle acquiert de plus en plus. On peut les regarder encore comme le produit de la nature des alimens, du plus ou du moins de préparation dans les humeurs, de la ſtagnation d'une gourme dont l'animal ne peut ſe débarrasser, et enfin d'une diſpoſition qui quelquefois eſt héréditaire.

Quant aux causes, qui donnent lieu à la gale épizootique, comme elles ne sont que générales, elles existent ou dans la qualité de la température de l'air, ou dans celle des alimens solides ou fluides dont les animaux font usage.

Les temps humides, les pluies froides crispent et reſſerrent les pores; les fréquens changemens de l'atmoſphère, le paſſage ſubit d'un air vif à un air chaud, donnent lieu à cette maladie: les fourrages vaſés, poudrés, ſerrés avant d'être ſecs, les grains corrompus, les eaux croupies portent dans les liqueurs une véritable perverſion, et donnent lieu à une infinité de maux, dont le plus à craindre n'eſt pas celui qui naît de l'obſtacle que peuvent rencontrer des particules hétérogènes trop épaiſſes, qui ne peuvent enfiler les pores cutanés; d'autant plus que, de toutes les maladies cauſées par l'arrêt de l'inſenſible tranſpiration, la gale eſt celle qui eſt le moins à redouter, pourvu qu'elle ſoit combattue méthodiquement.

La disette des alimens laissant la machine toujours en perte et privée de toutes réparations; le ſang étant dépouillé, dénué de ſes parties balſamiques, ſurchargé de molécules terrestres et groſſières, s'épaiſſit de plus en plus, et ne peut en même temps que contracter une très-grande acrimonie; celle-ci est en général l'origine très-fréquente des maladies de la peau.

Symptômes de la maladie.

Les ſignes diagnoſtics ſont les mêmes dans l'épiſootie, que dans l'individu particulier, une grande démangeaiſon, la chute de l'épiderme et du poil dans les endroits où l'animal ſe frotte, l'inégalité et la rudeſſe de la peau. Elle ſe montre indifféremment ſur toutes les parties du corps, principalement dans la crinière (où elle eſt nommée *roux-vieux*) : les parties les plus charnues ſont toujours celles qui y ſont le moins ſujettes.

Traitement.

La première attention dans le traitement, est de ſéparer les animaux malades, de ceux qui ne le ſont pas : on les mettra au ſon et à l'eau blanche; on ouvrira les ars ou les veines mammaires, et on tirera à chaque malade deux livres de ſang ſeulement : la ſaignée ne ſera point répétée. S'il

ne ſurvient pas d'accident, on fera prendre trois fois par jour le breuvage ſuivant.

Prenez feuilles d'oſeille, de laitue, d'alléluia, d'endive, de chacune quatre poignées ; faites-les bouillir dans eau commune, quatre livres ; coulez et donnez en trois doſes à l'animal.

Entre ces breuvages, donnez trois lavemens émolliens par jour, composés de feuilles de mauve, de guimauve, de chaque une poignée : faites-les bouillir pendant un quart d'heure, dans eau commune trois livres ; coulez et ajoutez à la colature une once de miel commun ; vous donnerez le tout pour un lavement.

Les lavemens et les breuvages ſeront continués pendant quatre jours de ſuite ; le cinquième, on mettra les animaux à l'uſage du bol ci-après.

Prenez gomme de gayac, aquila-alba, égale quantité ; deux gros de ſoufre ; quatre gros de ſirop de fumeterre ; miel commun, ſuffiſante quantité pour faire un bol, que l'on fera prendre tous les matins à l'animal à jeun, avec une livre de décoction de racine de patience. Continuez ce traitement quatre jours ; mettez enſuite les animaux à l'uſage des délayans pendant trois jours ; revenez à l'uſage du bol pendant l'eſpace de six, qui détermineront la cure. Néanmoins, pendant l'uſage de ces médicamens, on pratiquera les remèdes locaux ſuivans,

On bouchonnera, on étrillera exactement deux fois par jour les animaux; on les tiendra dans un lieu chaud; on lavera les endroits galeux avec du lait: les lotions auront lieu, les six premiers jours. On fera ensuite des frictions avec l'onguent mercuriel sur les parties malades; mais on sera très-circonspect dans l'application de ce remède. Cet onguent, dans les animaux comme dans les hommes, porte ses effets sur les glandes salivaires; la dose pour chaque friction est de deux gros. Si l'animal a la gale sur tout le corps, faites la première friction sur la tête, l'encolure, le dos, et ainsi de suite jusqu'aux extrémités.

Les signes univoques du renouvellement de la santé sont la souplesse de la peau, la réproduction des poils et la tranquillité de l'animal qui ne témoigne plus avoir de démangeaisons; cependant on continuera les frictions jusqu'à l'entière guérison, en observant toutefois de diminuer ou d'augmenter la dose d'onguent suivant le tempérament des sujets; et s'il se portoit à la bouche, il faudroit y injecter une décoction de racine d'althéa, après en avoir suspendu l'usage. La cure sera terminée par un breuvage purgatif, l'animal étant préparé auparavant par trois lavemens émolliens.

(Cet art. est extrait de l'almanach vétérinaire, pag. 306 et suiv.).

VINGT-CINQUIEME MALADIE.

ERÉSIPELE, FEU SACRÉ.

Le cheval, le bœuf et le mouton sont quelquefois attaqués de l'éréſipèle, mais le mouton en eſt le plus ſouvent affecté. La nature suit à l'égard de tous ces animaux la même marche dans ſes opérations que dans l'homme.

Symptômes.

Les ſignes qui caractériſent cette maladie, ſont la douleur, la chaleur, la tuméfaction légère des tégumens, la fièvre qui accompagne preſque toujours cette tumeur, et une rougeur vive que l'on apperçoit en écartant les poils du bœuf ou du cheval, ou la laine du mouton.

L'éréſipele peut affecter toutes les parties du corps de l'animal; le danger de cette tumeur eſt toujours relatif aux parties où elle ſiége, à l'activité des ſymptômes, à l'eſpèce, à l'âge et au tempérament de l'animal. Quand cette maladie, par exemple, attaque la tête, elle ſe manifeſte ordinairement par la fièvre, le dégoût, la ſtupeur, la tenſion, la douleur, la grande chaleur, le gonflément et la rougeur de la partie. Il eſt facile de diſtinguer ce dernier ſymptôme dans les chevaux dont le poil eſt fin et clair;

mais lorſque l'éréſipele affecte les extrémités, il eſt moins dangereux. Nous pouvons avancer, en général, que les jeunes ſujets, et ceux qui ſont bien nourris, le ſupportent mieux que les animaux avancés en âge, mal nourris ou exercés. cette tumeur inflammatoire change quelquefois de ſituation; on peut dire alors qu'elle eſt rebelle, et s'en méfier: et il arrive aſſez ſouvent que ſa rentrée dans l'intérieur cauſe la mort de l'animal. Nous pouvons tirer le même pronoſtic de l'éréſipele qui, au lieu de ſe réſoudre ſans changer de ſituation, tend à la ſuppuration ou à la gangrène. La matière contenue dans la tumeur, eſt toujours de mauvaiſe qualité et de nature à produire un ulcère, dont les chairs molles, baveuſes et incapables de ſe réproduire, dégénèrent promptement en gangrène difficile à arrêter, et qui par conſéquent met rarement l'animal à l'abri de ſes ravages.

Causes.

Nous comptons parmi les principes les plus fréquens de l'éréſipele, le paſſage ſubit d'une grande chaleur à un grand froid, la transpiration inſenſible et la ſueur ſuſpendues ou dépravées, la brûlure, la trop longue exposition aux rayons du ſoleil, la mal-propreté des poils et de la laine, leur abondance, les remèdes onctueux ſi souvent

employés par les maréchaux de la campagne, les courses violentes, les alimens trop échauffans, la boisson des eaux impures et les pâturages marécageux.

On doit bien voir que parmi toutes ces causes, les unes sont générales, et les autres particulières; que les premières résident dans l'âcreté et l'impureté de la masse du sang ou dans une matière saline qui est mêlée avec les humeurs, tandis que les secondes se bornent à l'acrimonie de la peau. Dans l'un et dans l'autre cas, l'humeur de la transpiration s'arrêtant ou séjournant dans les glandes des tégumens, s'y altère, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y pratique des gerçures, des crêvasses, des vessies pleines d'une sérosité âcre, qui, rongeant et coupant les extrémités des vaisseaux sanguins, y excite l'inflammation; et de là l'érésipèle.

Traitement.

La saignée est indiquée dans le commencement de l'érésipèle; et pour suivre les saines lois de la médecine vétérinaire, il convient même de la répéter plusieurs fois, selon l'exigence des cas, dans l'espace de vingt quatre heures. Les saignées doivent être proportionnées en raison de l'âge, du tempérament, et de l'espèce de l'individu. Quatre livres de sang, par exemple, suffisent au cheval

de l'âge de quatre ou cinq ans, et d'une taille ordinaire ; huit livres au bœuf ; et demi-livre au mouton de la plus grande eſpèce. On doit encore avoir égard au ſiège de la tumeur ; ſi elle occupe, par exemple, la tête ou le cou, et l'endroit de la veine jugulaire, il ne faut pas craindre de la répéter et de la faire même plus abondante : la réſolution, il eſt vrai, ſera plus tardive, mais il eſt certain qu'on ſauvera la vie à l'animal. Le foin, l'avoine et toutes les nourritures capables d'échauffer, ſeront interdites ; le ſon mouillé, les herbes fraîches et mucilagineuſes ſerviront de nourriture, et l'eau blanche nitrée de boiſſon : deux heures après la ſaignée, on adminiſtrera des breuvages adouciſſans, délayans et tempérans. Si l'inflammation de la tumeur n'augmente pas, et ſi elle paroît vouloir tendre à la réſolution, il faudra fomenter la tumeur avec une décoction de fleurs de ſureau, aiguiſée d'un peu d'eau-de-vie, et appliquer des compreſſes imbibées de cette liqueur ſur la partie, dans l'intervalle des fomentations ; mais tant que la chaleur, la douleur ſe ſoutiennent et ſont vives, ce qu'il eſt aiſé de connoître en touchant la partie et en voyant l'inquiétude de l'animal, il faudra mêlanger avec les fleurs de ſureau celles de mauve et de guimauve, et ſupprimer l'eau-de-vie, jusqu'à ce que l'inflammation de la partie paroiſſe vouloir ſe

résoudre

c'eſt le cas alors d'appliquer des plumaceaux imbibés d'une ſolution de ſel de ſaturne, dans l'eau de vie. L'eau de vie camphrée, à laquelle on ajoute du ſel ammoniac, produit de bons effets dans l'éréſipèle qui eſt de nature à s'affaiſſer et à devenir œdémateux. Dans les tumeurs éréſipélateuſes, où la ſuppuration paroît vouloir s'établir, il faut ſe hâter d'employer des topiques capables d'en empêcher les progrès, tels que de fréquentes compreſſes imbibées d'esprit de vin camphré : ſi malgré ces remèdes, la gangrène commence à paroître, il eſt urgent de ſéparer les chairs mortes des chairs vivantes, en ſe ſervant de l'inſtrument tranchant.

(Extrait du cours complet d'agricult., par Rosier.)

VINGT-SIXIEME MALADIE.

ERESIPELE CONTAGIEUX.

Il eſt une autre eſpèce d'éréſipèle qui ſe tranſmet aiſément d'un animal à un autre, et qui par conſéquent eſt contagieux. Le mouton y eſt plus exposé que les autres animaux.

Symptômes.

La rougeur, la chaleur, la douleur, la tenſion occupent la plus grande partie de la peau de l'animal; il eſt triſte, dégoûté, inquiet; il a une

forte fièvre ; la laine tombe ; et communément la tumeur devient gangréneuſe.

Traitement.

Lorſqu'un berger s'apperçoit que l'éréſipèle contagieux a attaqué ſon troupeau, il doit auſſitôt ſéparer les moutons ſains de ceux qui ſont malades ; parfumer les écuries avec les baies de genièvre macérées dans le vinaigre ; ſaigner les moutons malades à la veine de la mâchoire ou à veine jugulaire, et pratiquer toujours la ſaignée la en proportion de l'âge des moutons, et de l'intenſité des symptômes ; leur faire avaler beaucoup de petit lait ; et appliquer ſur les tumeurs des plumâceaux d'eſprit de vin camphré. Ces topiques ſont-ils ſans effet ? il n'y a pas d'autre parti à prendre que d'aſſommer l'animal, et de l'enterrer très-profondément avec la peau et la laine.

(Cet articles est tiré du cours complet d'agriculture, par Rosier.)

VINGT-SEPTIEME MALADIE.

DARTRE.

La dartre eſt formée par l'aſſemblage de pluſieurs petites puſtules plus ou moins perceptibles, qui s'élèvent et ſe répandent par places ſur la peau. Ces puſtules contiennent une ſéroſité prurigineuſe, qui s'accroît à meſure que les petites cavités qui

la renferment, ſe developpent. Cette humeur y excite des démangeaiſons ; elle en ſoulève la ſurpeau, la briſe et s'épanche inſenſiblement ſur les parties qui l'avoiſinent.

Le cheval, le mulet ou le bœuf, etc. qui en ſont attaqués, ſe grattent avec les dents, quelquefois avec le pied, d'autres fois avec la corne, ou ils appuyent la partie qui éprouve le prurit, contre un ſolide quelconque ; et frottent juſqu'à ce que la douleur ou la cuiſſon ſuccède à la démangeaiſon.

Différentes espèces de dartres.

En écartant le poil qui garnit la partie affectée, on découvre une multitude de petites puſtules presqu'imperceptibles, qui forment la *dartre farineuse*, ou une tumeur brûlante, accompagnée de pluſieurs puſtules, qui dégénèrent en *dartre vive et rongeante*.

Dans le premier cas, on obſerve que le poil tombe peu à peu, et que tout cet aſſemblage de puſtules ſe couvre d'une infinité d'écailles plaquées l'une ſur l'autre ; que l'animal en ſe grattant les fait tomber ſous la forme d'une pouſſière blanchâtre ; et que dans peu de temps, elles ſont remplacées par d'autres.

Dans le ſecond cas, *la dartre vive et rongeante* ſe manifeſte par des tumeurs brûlantes, accompa-

gnées de petites pustules qui se confondent ensemble. Elle ronge la peau ; occasionne la chûte du poil et creuse des ulcères, d'où découle une sérosité sanguinolente. Les miasmes salins qu'elle contient, sont quelquefois si corrosifs, quils laissent de gonflemens aux endroits qui en ont été le siège et de vives expressions à la peau sur laquelle leur véhicule s'est épanché. Tant que la sérosité est impregnée de ce degré de malignité, l'animal qui en est infecté, se gratte si fréquemment qu'elle ne peut acquérir aucune consistance.

Si, au contraire, elle est moins chargée de ces particules qui détruisent l'ouvrage de la nature, sans exciter de grandes démangeaisons, à mesure que la sérosité flue et les baigne dans la cavité qu'elles se sont creusées, elle s'épaissit, se dessèche, se durcit et forme une grosse croûte raboteuse et grisâtre, dont les bords sont presque habituellement humides.

Causes.

Ces différentes espèces de dartres peuvent se perpétuer de race en race, ou se communiquer d'un animal dartreux à un animal sain et même aux personnes qui les soignent sans précaution.

D'ailleurs, un long repos, les travaux excessifs auxquels on livre certains animaux, les habitations humides, mal-propres et obscures dans lesquelles

on les loge, la mauvaiſe qualité des alimens ſolides et liquides qu'on leur donne, etc., en affoibliſſant les fonctions naturelles et le mouvement animal, peuvent être miſes dans la claſſe des cauſes éloignées qui diſpoſent le chyle à s'aigrir; et dès-lors le ſuc alimentaire, bien loin de réparer convenablement les pertes que ces animaux ont faites, communique ſon acrimonie au ſang, à la lymphe, à la ſéroſité et à toute la maſſe des humeurs, d'où naiſſent des prurits, des puſtules, des ulcères, et enfin des deſsèchemens écailleux et cruſtacés, dans lesquels la partie ſéreuſe du ſang dégénère, à meſure qu'elle s'épanche. Pour que le médecin vétérinaire puiſſe connoître l'état préſent de la maladie, et s'aſſurer à peu-près du ſiège qu'elle occupe, il ouvrira la bouche du cheval, ou du bœuf, etc., attaqué de dartres; ſi l'odeur qui s'en exhâle eſt aigre, en ſuivant de plus près le malade, il découvrira ſi cette aigreur eſt quelquefois accompagnée de la toux, de la conſtipation et du téneſme; et en pouſſant ſes recherches plus loin, ſi le mal a déjà fait beaucoup de progrès, il lui trouvera une ſoif exceſſive et un appétit dévorant, ce qui ſera pour le médecin un préſage non équivoque de l'exiſtence d'une liqueur acide et érugineuſe contenue dans les premières voies.

Si c'eſt le cheval qui éprouve la ſenſation qu'elle

y produit, il frappera du pied, il hennira, il cherchera dans ſa mangeoire; ſi quelqu'un entre dans l'écurie, il renouvellera ſes inſtances en regardant le ratelier.

Si c'eſt le bœuf, il mugira et mangera juſqu'à ſa litière à demi-pourrie ; l'un et l'autre boivent avec une avidité ſupprenante.

Les dartres peuvent être auſſi l'effet ou la réſolution d'une maladie quelconque, ou d'un vice qui a ſon ſiège dans le foie.

Quelques multipliés que ſoient les faits des maladies qui ſe portent à la peau, on ſe bornera à un ſeul trait. Un particulier des granges de Pierre Fontaine-les-Voutrans, en Franche-comté, avoit un veau qui étoit attaqué d'une fauſſe péripneumonie, dont l'humeur morbifique ſe porta à la peau. Toute l'habitude du corps de cet animal ſe couvrit, pour ainſi dire, de croutes horribles qui tomboient par écailles. La faim et la ſoif qu'il éprouvoit étoient ſi cruelles, qu'il rongeoit ſa mangeoire et s'élançoit contre les perſonnes qui l'approchoient, en ouvrant la bouche, tirant la langue et la repliant. Lorſqu'on lui donnoit un peu de fourrage, il le mangeoit avec une voracité étonnante, et ne ſe trouvoit point entièrement déſaltéré même par les boiſſons abondantes.

Si au contraire le bœuf, la vache ou le veau

ſont attaqués de dartres, et qu'en élévant la queue, on apperçoive la face externe de l'orifice de l'anus affectée d'une couleur jaune, il eſt à préſumer que l'éruption provient d'un vice dont le foyer eſt dans le foie.

Lorſqu'enfin on eſt aſſuré que les pères ou les mères des animaux qui ont des dartres, en étoient infectés, dans ce cas le ſiège de la maladie eſt dans le ſang. Mais ſi elles leur ont été communiquées par d'autres individus *dartreux*, quelque légère ou quelque violente que ſoit l'infection, il eſt à propos de les traiter de même que s'ils les avoient acquiſes par quelqu'une des poſitions contre nature qui ont été décrites.

D'après ces notions, on entrevoit pluſieurs ſources d'où peut émaner cette acrimonie acide, qui produit une multitude de maladies d'eſpèces différentes, telles que les dartres, la gale, le roux-vieux, le farcin, les eaux, les obſtructions, les convulſions, l'irritation du cerveau et des nerfs, le dérangement total de la circulation, etc.

Traitement.

La façon de remédier aux funeſtes effets que cette acrimonie occaſionne dans la maſſe des humeurs et dans le tiſſu de la peau, conſiſte à nourrir les animaux qui en ſont attaqués, d'ali-

mens anti-acides, et à employer des médicamens propres à absorber, délayer, émousser et évacuer les acides qui sont contenus dans les premières et secondes voies.

L'administration du sel d'absinthe, le nitre fixé, le tartre, les cendres gravelées, etc., en absorbant les acides contenus dans les premières voies, atténueront les liqueurs qu'ils auront coagulées, et rappelleront insensiblement les sécrétions dans l'individu où elles étoient souffrantes. Les délayans favoriseront d'autant plus leurs effets, qu'en étendant et en détrempant les sels, ils préviendront l'irritation qu'ils pourroient occasionner. On pourra choisir dans la classe de ces remèdes qui ont la vertu de délayer en adoucissant, l'eau blanchie par le son de froment, les décoctions de laitue, d'endive, de bourrache, de buglose, de mauve, de branc-ursine, de pariétaire, etc.; mais si l'acrimonie qui règne dans les humeurs, étoit portée à un tel degré que ces substances ne puissent la calmer, on auroit recours aux breuvages incrossans qu'on peut obtenir des décoctions de graine de lin, des racines de guimauve, de fleurs et des feuilles de bouillon-blanc: on pourroit même faire avaler au malade le mucilage de corne de cerf, les huiles nouvellement tirées des semences de lin, des olives, des amandes, etc.; et pour s'assurer un succès plus prompt, on ne perdra

pas

pas de vue que les excrémens qui ſont contenus dans les gros inteſtins ou du cheval, ou du mulet, ou du bœuf, etc., ſont ſurchargés d'acides, ainſi que les ſéroſités dont ils ſont imbibés : de ſorte qu'après les avoir ſuffisamment abſorbés, délayés et émouſſés, il eſt eſſentiel de les chasser hors du corps de l'animal dartreux par le moyen des purgatifs : car leur ſéjour, non-ſeulement retarderoit l'effet qu'on auroit lieu d'espérer de l'emploi des remèdes déſignés; mais ils altéreroient de plus en plus les ſolides et les fluides. Le polypode de chêne, le ſel de Glauber, la rhubarbe, l'aloës, le jalap et l'aquila-alba rempliront cette indication : Si ces remèdes adminiſtrés pendant un certain temps, ne calment pas les démangeaiſons et n'arrêtent pas les progrès du mal, on aura recours à ceux qui ſont preſcrits pour le traitement de la gale et du farcin.

Il arrive ſouvent, dans les contrées où la longueur de l'hiver retient le bétail dans les écuries pendant trois, quatre et quelquefois cinq mois, que les jeunes veaux ſont attaqués de dartres de différentes eſpèces. Un régime bien entendu, l'arrivée de la belle ſaiſon, la bonté des pâturages, l'exercice qu'ils y prennent et la pureté du nouvel air qu'ils reſpirent, diſſipent aſſez communément ces ſortes d'éruptions, ſans qu'il ſoit néceſſaire de mettre en uſage aucun

remède ; mais elles exigent un traitement ſuivi, lorſqu'à l'entrée de l'hiver ces jeunes animaux en ſont attaqués, après avoir paſſé l'été et quelquefois une partie de l'automne dans des parcours arides, où ſouvent on les a abandonnés à des chaleurs exceſſives, à des pluies froides, etc.

Quant aux ſoins extérieurs qu'on donnera aux dartres farineuses et cruſtacées, tant que le traitement interne durera, on les humectera pluſieurs fois le jour avec un linge imbibé d'eau tiède, de manière à enlever toute la ſéroſité qui pourroit, en s'écartant ſur la ſuperficie de la peau, la corroder et augmenter le mal ; et afin que ce panſement ſe faſſe avec ſuccès, on raſera le poil de la circonférence des dartres, juſqu'à une diſtance qui les mette tellement à découvert, qu'on puiſſe aiſément en abſorber la ſéroſité et les tenir propres. Si ce topique ne ſuffit pas, après que les démangeaiſons ſeront calmées par les remèdes internes, ou pourra faire uſage de ceux qui ſont indiqués pour la gale.

(Cet article est tiré du cours complet d'agricult., par Rosier).

VINGT-HUITIEME MALADIE.

CHANCRE.

La bouche du bœuf, du cheval et de l'âne, et ſur-tout la langue, ſont le ſiège de ce mal.

Il s'annonce par une tumeur remplie d'une humeur rouſſe et fluide, qui ſe fait jour d'elle-même, et qui produit une cavité dont la grandeur augmente en très-peu de temps, ſouvent juſqu'à détruire les parties circonvoiſines. Les aphthes remplis de ſéroſités, et quelquefois terminés par une pointe noire, ſont de vrais chancres. Etant ouverts, ils rongent promptement la langue ou les parties voiſines, ſi l'on n'arrête pas leurs progrès.

On guérit les chancres en les ratiſſant avec un inſtrument quelconque pour en faire ſortir le ſang, et en lavant ſouvent la plaie avec du vinaigre, dans lequel on a fait infuſer de la rhue ou de l'ail: on ajoute à la colature un peu d'eau-de-vie camphrée. Les animaux, qui en ſont atteints, guériſſent aiſément par cette méthode. En 1773, on vit beaucoup de chevaux et de mulets attaqués de ce mal; pluſieurs perdirent leur langue par la faute des maréchaux, parce qu'ils ne connurent point le remède.

Cette maladie eſt ordinairement épizootique: alors on l'appelle *chancre volant*, *pustule maligne*, *charbon à la langue*, *etc.*

Le mouton eſt expoſé à de petites véſicules d'une humeur rouſſe qui attaque les tégumens du cou; elles excitent au commencement une vive démangeaiſon. Lorſqu'elles ſont ouvertes, elles s'étendent au loin et détruiſent les tégumens

et les muſcles voiſins. On appelle cette eſpèce de chancre, *feu st. Antoine*, *feu celeste*, *etc.*

Quant au chancre qui ſurvient dans le nez des chevaux attaqués de la morve, et qui eſt un ſigne univoque de cette maladie, on parvient à le déterger avec une once d'une injection faite d'une drachme de ſublimé corroſif, diſſoute dans environ dix onces d'eſprit de vin camphré; le tout doit être étendu dans une livre de décoction de graine de lin.

Les chiens ont quelquefois aux oreilles une eſpèce de chancre; et cela arrive ſur-tout lorſqu'ils ont eu la gale, ou lorſqu'en chaſſant ils ſe ſont écorches les oreilles dans les brouſſailles.

Dans le premier cas, pour remédier à ce mal, il convient plutôt de guérir la gale avant que d'entreprendre la cure du chancre.

Dans le ſecond, c'eſt-à-dire quand le vice n'eſt que local, il ſuffit de toucher le chancre avec la pierre infernale, ou avec l'eſprit de vitriol. Si, loin de céder à ces topiques, l'ulcère s'agrandit et fait des progrès, le plus court parti eſt d'emporter l'oreille avec des ciſeaux, à l'endroit qu'occupe le chancre et d'appliquer tout de ſuite le feu pour arrêter l'hémorragie.

(Extrait du cours complet d'agricult., par Rosier, art. chancre.)

VINGT-NEUVIEME MALADIE.

APHTHES

OU ULCERES DANS LA BOUCHE.

Cette maladie porte dlfférens noms ſuivant les diverſes eſpèces d'animaux qu'elle attaque : on l'appelle *alcola*, *bouche chancrée*, *bouche ulcérée*, *boutons*, *chancres à la bouche*, *mal de bouche*, *pouches*, *ulcères à la bouche*, *ulcères serpigineux*.

Les aphthes ſont de petits ulcères ſuperficiels ou peu profonds, qui attaquent toutes les parties de la bouche ou de la gueule des animaux domeſtiques, mais principalement du cheval, du bœuf et du chien : on les trouve quelquefois juſques dans le pharynx et l'œſophage, dans le larynx et la trachée-artère, ainſi que dans les arrières narines, et généralement à l'extrémité des vaiſſeaux excrétoires, des glandes ſalivaires et de toutes les glandes qui fourniſſent une humeur ſemblable à la ſalive.

Ces ulcères affectent différentes formes ; le plus ſouvent ils ſont d'une figure arrondie et paroiſſent avoir été pratiqués avec un emporte-pièce.

Si on examine la bouche des animaux, dans le temps où il y paroît des aphthes, on apperçoit de petites élévations rougeâtres, ſemblables à des grains de millet, dont le point le plus élevé ou

le centre eſt blanchâtre. Il devient bientôt transparent, et forme une petite véſicule pleine d'une légère quantité d'humeur lympide et âcre qui a bientôt rongé la pellicule qui s'oppoſe à ſon épanchement. L'ulcère alors n'eſt pas plus étendu que la tête d'une groſſe épingle ; mais il acquiert promptement la largeur d'une lentille, quelquefois celle d'un liard, et rarement celle d'un écu de trois livres. Les bords s'engorgent plus ou moins, ſe durciſſent ; l'ulcère paroît plus profond ; il eſt blafard, ou d'une couleur de gris ſale et picoté de petits points rougeâtres : l'humeur qui s'en échappe eſt farineuſe, et exhale une odeur fétide ; peu à peu les bords ſe dégorgent et s'affaissent ; la ſuppuration devient plus blanche, plus épaisse, moins abondante ; l'ulcère diminue ; et au bout de huit ou dix jours, il eſt ordinairement cicatriſé.

Tous les aphthes ne ſuivent pas la même marche dans le même ſujet : pluſieurs ſe montrent, lorſque quelques-uns ſont déjà parvenus à leur accroissement ; lorſque d'autres ſont en voie de guériſon ; et enfin lorsque quelques autres ſont déjà cicatriſés. Quelquefois ils s'ouvrent ſi près les uns des autres, que leur réunion forme un ulcère assez étendu ; d'autres fois ils ſont tellement multipliés, que toute la bouche paroît ne former qu'un large et vaſte ulcère.

On juge de la malignité des aphthes par leur couleur et par leur profondeur. Ceux qui ſont ſuperficiels, petits, blancs, ſéparés les uns des autres, qui laissent échapper une humeur blanchâtre, ſans odeur et qui ne ſont pas promptement remplacés par de nouveaux, ſont peu dangereux et ſe guérissent promptement; mais ceux au contraire, qui ſont multipliés, profonds, qui s'agrandissent rapidement, dont les bords s'engorgent et deviennent calleux; qui ſont d'une couleur noirâtre ou livide et dont la ſuppuration, de mauvaiſe qualité, exhale une odeur fétide, ſont d'une eſpèce maligne; guérissent plus difficilement et emportent quelquefois assez rapidement les animaux.

La cauſe des aphthes eſt un ſuc viſqueux et âcre qui s'attache aux parois de toutes les parties, et y occaſionne par ſon ſéjour, ces eſpèces d'ulcères.

Les aphthes ſont essentiels ou ſymptômatiques. Dans le premier cas, ils ſe montrent ſeuls; et l'animal malade n'eſt affecté que des symptômes qui les accompagnent ordinairement, tels que le dégoût, la ceſſation de la rumination, la difficulté de la déglutition, la triſtesse, l'épanchement de la bave par la bouche, la chaleur de cette partie, la fétidité de l'haleine et un amaigrissement assez prompt; quelquefois alors, ils

prennent un caractère épizootique et contagieux. Ce qui tend à prouver cette assertion, c'eſt que ſouvent on remarque des aphthes aux mamelles de la jument et de la vache, lorſque le poulain ou le veau en ſont affectés. Pendant l'année 1763 et au commencement de 1764, les aphthes formèrent le caractère essentiel de l'épizootie, qui régna ſur les chevaux et ſur les bêtes à cornes, dans preſque toute la France et principalement à Paris; où Lafosse l'obſerva parmi les chevaux dont elle fit périr un grand nombre.

Sagar décrivit avec beaucoup d'exactitud une pareille épizootie, qui ſe manifeſta en 1764 dans le cercle d'Iglaw en Moravie : elle attaqua généralement tous les beſtiaux. C'étoit une maladie très-contagieuſe qui ſe communiquoit même aux hommes. Elle s'annonçoit d'abord par la triſtesse et la chaleur du corps; les yeux étoient plus ou moins rouges; l'intérieur de la bouche offroit une couleur d'un rouge plus vif que dans l'état naturel; l'haleine étoit échauffée; les animaux étoient dégoûtés des alimens et de la boiſſon; l'urine étoit au commencement colorée. Tous les ſymptômes croissoient inſenſiblement; le ſecond, le troiſième ou le quatrième jour, il ſurvenoit des aphthes dans la bouche, dans le goſier et dans le nez, qui rendoient la déglutition ſi difficile que les animaux malades pouvoient à peine avaler

les

les ſubſtances liquides, ce qui les réduiſait bientôt à une maigreur extrême. Ces aphthes étaient ſi multipliés que ſouvent ils occupaient toute la face interne de la bouche et du goſier. Leur figure approchait de celle d'une demi-ſphère, quelquefois d'un polygone : leur grandeur était indéterminée ; les uns étaient grands comme un grain de froment ; les autres, comme un grain de millet et d'autres comme un pois. Ils contenaient une humeur ordinairement tranſparente, rarement opaque ou rougeâtre, et jamais livide ou noirâtre. Vers le ſeptième jour, les aphthes tombaient en croutes ; mais lorſque la maladie était dangereuſe, les croutes tombaient ou plutôt ou plus tard. Il faut obſerver que le jour même où les aphthes commençaient à ſe diſſiper, il ſe formait des dépôts ſur les talons : les ſymptômes diminuaient alors conſidérablement et ſenſiblement ; la fièvre diſparaiſſait ; l'appetit et les forces revenaient peu à peu. Auſſitôt qu'on approchait du feu le lait des vaches malades, il ſe tournait en beurre et en fromage ; il n'avait point ſa douceur et ſa conſiſtance naturelles, et il produiſait des aphthes aux animaux qui s'en nourriſſaient, ſans en excepter l'homme.

Les bœufs furent les premiers attaqués ; mais parmi les plus vigoureux et les taureaux, à peine en mourut-il deux ; quelques-uns perdirent leurs ongles. Les brebis furent plus affligées que les

bœufs; preſque toutes perdirent leurs ſabots: du reſte, il en périt très-peu. Les chèvres éprouvèrent la même maladie, ſans rien offrir de particulier. Les porcs furent, de tous les animaux, les plus malades; il en mourut un grand nombre. Il eſt vraiſemblable que l'excès de l'embonpoint en fut la cauſe : la plupart de ceux qui en réchappèrent perdirent auſſi leurs ongles. Les hommes qui furent attaqués de cette maladie, éprouvèrent une difficulté et quelquefois une impoſſibilité d'avaler, une chaleur et une ardeur conſidérables dans la gorge. Sagar n'attribua point cette épizootie à une éclipse de ſoleil, comme l'ont prétendu quelques auteurs; mais il reconnut avec plus de fondement, que l'intempérie de l'air et la rouille qui, dans l'automne de 1763, altéra les plantes dont ſe nourrirent les beſtiaux, étoient la cauſe de cette maladie.

Baraillon médecin a obſervé auſſi les aphthes dans la ci-devant généralité de Moulins. Cette maladie ſe manifeſta en divers cantons, tantôt ſous la forme de petites véſicules rouges à leur baſe ou de boutons enflammés, tantôt ſous la forme de taillades, de coupures et de gerçures, ainſi qu'on l'a obſervé dans le cours de l'hiver de 1786. Enfin un ulcère ſe déclaroit ſur la ſurface de la langue; celle-ci tomboit aux animaux qui n'étoient pas ſecourus; et ils périſſoient dans

peu. Les débris de la nourriture, en s'engageant dans l'ulcère, en accéleroient encore les progrès. Il y a des perſonnes qui prétendent que ces aphthes ſont toujours précédés d'une eſpèce d'empoule; mais Barraillon dit s'être aſſuré du contraire. Les aphthes ſe montrent ſouvent à la ſuite des maladies inflammatoires, putrides et peſtilentielles; ils accompagnent preſque toutes les épiſoties de ce genre: on les rencontre ſouvent dans le farcin, dans la gourme maligne: je les ai vus, dit Huzard, tellement multipliés dans ces cas, l'engorgement et l'inflammation portés à un ſi haut dégré, que l'animal eſt mort aſſez promptement, ayant toutes les parties de l'arrière-bouche, de la trachée-artère et des arrière-narrines engorgées, au point de ne permettre que le paſſage de l'air : ces parties étaient entièrement gangrénées.

Les jeunes animaux, comme les poulains et les veaux qui ſortent de têter, ſont aſſez ſujets aux aphthes à cette époque; et cette maladie paraît être chez eux l'effet du changement de nourriture. Elle a beaucoup de reſſemblance avec les *achores* ou *croutes de lait*, qu'elle accompagne quelquefois; mais elle guérit plus promptement. Elle ſe montre ordinairement au printemps, et après que les animaux ont brouté les premières herbes.

Il eſt important, au ſurplus, de ne pas confondre, comme l'ont fait pluſieurs auteurs vétérinaires.

modernes, les aphthes avec les abcès qui se forment quelquefois dans la bouche et autour des gencives, ni avec le chancre proprement dit qui affecte la langue, qui en occasionne quelquefois la chute, et qui est presque toujours mortel s'il n'est pas traité convenablement et à temps. Ce chancre est un véritable charbon souvent épisootique, connu sous le nom de *glossantrax*.

Traitement.

Le traitement des aphthes doit être dirigé d'après leur caractère et leurs progrès. Il s'agit dans cette maladie d'adoucir et de dénaturer l'humeur qui l'occasionne; de la fixer dans le lieu où elle est déposée; de faciliter son évacuation et la cicatrisation des ulcères qu'elle a fait naître; d'empêcher les mauvais effets qui pourraient résulter de sa résorbtion dans la masse, soit par la déglutition, soit par la voie ordinaire de l'absorbtion; enfin d'évacuer celle qui aurait pu y être reportée ou qui aurait échappé à l'action des remèdes.

Dès qu'on s'apercevra qu'un animal a la bouche affectée d'aphthes, on le mettra à la diète blanche: s'ils sont d'un caractère benin, on fera fondre du sel de cuisine dans sa boisson; et on lui fera des injections fréquentes dans la bouche, avec la décoction de guimauve ou d'orge miellée, à laquelle on substituera, à mesure que l'inflammation dimi-

nuera, celle de ronce, d'aigremoine, de troêne, ou de quelques autres plantes déterſives, dans l'eau ferrée. On y ajoutera l'oximel ; et on laiſſera avaler à l'animal tout ce qu'il voudra de ces gargariſmes. Si l'inflammation et l'engorgement ſont conſidérables, on débutera par une ou deux ſaignées. Sur la fin de la maladie, on pourra ſaupoudrer, comme le recommande Hieroclès, les endroits ulcérés, avec la poudre d'écorce ou de fruits de grenadier, ou avec celle de feuilles d'olivier sèches, et lotionner avec le vin, le collyre de Lanfranc, ou l'huile de myrrhe. Il ſera bon dans ce cas, de tenir la bouche de l'animal ouverte avec le pas-d'âne pendant quelques inſtans, pourvu qu'il n'avale pas ces ſubſtances.

Si on eſt dans la ſaiſon des plantes fraîches, acides ou âcres, comme l'oſeille, l'alleluya, le cochlearia, les creſſons, les raves, les navets, etc. on en fera manger aux beſtiaux : on leur gargariſera ſouvent la bouche avec le jus ; et ſi on ne peut s'en procurer, on y ſubſtituera l'oximel ou le vinaigre dans la boiſſon, juſqu'à agréable acidité. On recommande encore le remède ſuivant : pilez de la grande chelidoine avec du ſel, du verjus et trois ou quatre gouſſes d'ail ; lavez-en la bouche des animaux pluſieurs fois par jour.

L'effet de ces remèdes ſur les aphthes, eſt de diminuer l'inflammation, de les reſſerer, d'expri-

mer, pour ainſi dire, l'humeur qui les forme, en donnant de l'action aux vaiſſeaux, et d'en faciliter ainſi le dégorgement et la guériſon.

Lorſque ces ulcères ſont ſuperficiels et dûs aux mauvaiſes digeſtions, ils s'évanouiſſent aiſément, en lavant ſouvent la bouche avec un mélange d'ail et de vinaigre, ou en y tenant un billot des mêmes ſubſtances auxquelles on ajoute l'aſſa-fœtida, et par l'uſage interne des ſtomachiques purgatifs, tels que l'aloès qu'on donne à petite doſe, tous les matins, dans le miel. Il faut, au reſte, éviter les purgatifs dans le commencement de cette maladie, quelque bénigne qu'elle paroiſſe : leur effet a ſouvent été ſuivi d'une deſſication très-prompte des aphthes, et d'une déliteſcence mortelle ; ils ne doivent être employés que ſur la fin.

Si les aphthes ſont multipliés, malins ; s'ils ſe montrent épizootiquement, il faut avoir recours à des ſubſtances plus actives. La ſaignée, dans ce cas, pourroit être funeſte, en jettant les parties dans une atonie gangréneuſe, à laquelle elles ne ſont que trop ſouvent diſpoſées. Il faudra ouvrir les véſicules, ratiſſer pluſieurs fois par jour les ulcères avec un inſtrument quelconque juſqu'à les faire ſaigner ; les frotter ſouvent et même rudement avec de fort vinaigre, dans lequel on aura mêlé de l'ail pilé, du poivre, du

gingembre et du ſel ammoniac, ou dans lequel on aura fait infuſer des plantes fortes, comme la rhue, la ſabine, l'abſinthe, ect. Quand ils ne ſaigneront plus, on les touchera avec le vitriol bleu; ou ce qui vaut mieux encore, avec l'acide vitriolique, comme dans le *glossantrax;* et on les traitera abſolument de même. On donnera intérieurement les ſubſtances propres à s'oppoſer aux effets de la putridité et à pouſſer du centre à la circonférence. Le quinquina dans le vin ou dans le vinaigre pourroit ſeul remplir cette double indication, ſi ſon prix trop haut ne le mettoit ſouvent hors de la portée des facultés de la plupart des propriétaires, ſur-tout pour les grands animaux. On ſubſtitue au quinquina la thériaque, l'orviétan, les gommes-réſines, les poudres de gentiane, d'aunée, des plantes aromatiques, etc., qu'on délaye et qu'on fait infuſer dans le vin. On continue ce traitement juſqu'à la chûte des eſcarres; après quoi on emploie les gargariſmes de vin miellé, juſqu'à la cicatriſation des ulcères: on termine la cure par un purgatif. Si la maladie a un caractère épizootique et contagieux, on mettra en uſage tous les moyens de précaution indiqués dans ces cas.

Dans l'épizootie décrite par Sagar, pluſieurs maréchaux n'adminiſtrèrent aucun remède, parce qu'ils avoient obſervé que la maladie n'étoit pas

mortelle. Certains laboureurs, inquiets de voir leurs bestiaux malades, suivirent les conseils des bonnes femmes. Les uns employèrent la thériaque délayée dans du vinaigre ; les autres le vitriol-de-mars en solution dans l'eau ; ceux-ci donnerent des remèdes échauffans, tels que l'assa-fœtida, le castoreum, etc. ; ceux-là l'alun ; et ces médicamens adstringens ou échauffans ne servirent qu'à accroître les aphthes. Le remède qui réussit le mieux fut le miel mêlé avec un peu de nitre. La décoction de raves avec un peu de nitre fut encore d'un grand secours. Les taureaux et les bœufs sanguins ressentirent de bons effets de la saignée à la jugulaire.

Presque tous les auteurs recommandent d'employer une cuillère ou une pièce d'argent pour gratter les aphthes ; mais la nature du métal n'est d'aucune importance pour cet objet. Cette idée tenoit sans doute à celle que l'on avoit de la bénignité des métaux parfaits ; et si on n'a pas osé recommander l'or, c'est qu'on savoit qu'il n'étoit pas commun dans les campagnes, où règnent le plus souvent ces sortes de maladies.

Lorsque les aphthes ne sont que symptômatiques, ils disparoissent avec ou peu après la maladie qu'ils accompagnoient. Leur disparition, à moins qu'elle ne se manifeste subitement comme

il

il arrive dans les metaſtaſes, annonce même la guériſon. Ils exigent rarement dans ce cas, un traitement particulier ; s'ils réſiſtoient à celui employé pour combattre la maladie eſſentielle, on auroit recours aux moyens que j'ai indiqués et qui paroîtroient les plus appropriés à leur caractère.

Tout ce que j'ai dit des aphthes doit faire ſentir combien il eſt eſſentiel d'examiner ſouvent la bouche des animaux, dans toutes les maladies et ſur-tout dans les cas d'épizooties.

(Extrait des instructions et obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques, année 1793, par le citoyen Huzard, pag. 154 et ſuivantes.)

Autre remède.

On juge de la malignité des aphthes par leur couleur et leur profondeur : ceux qui ſont ſuperficiels, tranſparens, blancs, ſéparés les uns des autres et qui ſe détachent facilement ſans être remplacés par de nouveau, ne ſont point dangereux. Les lotions de rhue, d'ail, de vinaigre les guériſſent radicalement : mais ceux au contraire, qui creuſent profondément, qui s'agrandiſſent, qui deviennent noirs ou de couleur livide, ſont d'une eſpèce maligne : tel eſt par exemple, le chancre qui occupe ordinairement le deſſous de la langue des chevaux : telle eſt encore la puſtule

maligne, de la nature du charbon, qui fait bientôt périr le bœuf et le cheval, s'ils ne ſont pas promptement ſecourus. Les autres eſpèces d'aphthes, n'étant que les symptômes ou les effets de quelque maladie, cédent à l'uſage des remèdes qui leur ſont propres. Il nous reſte ſeulement à dire qu'il eſt très-important dans toutes les maladies, d'examiner la bouche des animaux. Les aphthes, venant tantôt d'une cauſe, tantôt d'une autre, exigent un traitement différent.

(Extrait du cours complet d'agriculture, par l'abbé Rosier, au mot *Aphthes*.)

TRENTIEME MALADIE.

LA TAUPE.

C'eſt une tumeur phlegmoneuſe, aſſez fréquente dans les chevaux, dans les mulets et dans les ânes : les bœufs y ſont moins ſujets. On l'appelle *écrouellet* dans beaucoup d'endroits. Lorſqu'elle attaque ces animaux, elle eſt ordinairement plus dure et plus dangereuſe que le *testudo* : ſon ſiège eſt ſur le ſommet de la tête, et à l'extrémité de l'encolure, entre la peau et les muscles ; ſouvent entre les muscles et le péricrane ; d'autres fois entre le péricrane et l'occipital, ou même les pariétaux, ou les premières vertèbres cervicales ; quelquefois deſſus et même deſſous le ligament

cervical, à l'endroit où il passe sur ces vertèbres sans s'y attacher.

C'est à l'espèce de protubérance qu'elle forme dans le lieu où elle paraît, et qui imite assez bien la forme d'une taupinière, ainsi qu'aux fusées et aux routes fistuleuses que l'humeur qu'elle contient se fraye entre les parties, à peu-près comme la taupe dans le sein de la terre, qu'elle doit la dénomination qu'elle porte.

Cette tumeur recèle communément une humeur très-âcre et très-corrosive, qui ronge toutes les parties molles, qui carie toutes les parties dures qu'elle atteint, en se creusant insensiblement des sinus; évènement d'autant plus facile, que le pus trouve dans le tégument très-compact une résistance bien plus forte que celle qu'il rencontre dans l'intérieur où il suit naturellement la pente qui lui est offerte.

Symptômes.

Les signes de la taupe sont les mêmes que ceux de toute tumeur phlegmoneuse; elle est plus évasée, et présente par sa figure moins de convexité que le *testudo*; elle est accompagnée de tension, de douleur, de chaleur, de pulsations, etc. Quant à la rougeur, elle doit toujours exister dans toute partie enflammée; mais elle n'est bien apercevable que dans les chevaux

gris, dans ceux *soupe de lait*, et dans les autres en qui les poils sont comme dans ceux-ci très-fins et très-délicats, ou qui ont du *ladre*.

Causes.

Les causes de cette maladie sont le plus souvent extérieures; car il est rare que la nature fasse des efforts sur la partie où la taupe est placée; le tégument dans toute l'étendue de la machine, lui présentant un champ assez vaste pour recevoir les dépôts par lesquels elle peut frayer une issue aux humeurs nuisibles qui la travaillent intérieurement. Ces causes sont des coups, des heurts, des contusions, des frottemens forts et réitérés contre des corps durs, des pressions considérables, l'ardeur des rayons brûlans du soleil, etc., etc.

Les chevaux de charette, auxquels les charetiers donnent souvent des coups de manche de fouet sur la tête et sur l'encolure, y sont plus exposés que les autres; il arrive quelquefois encore qu'étant couchés dans les écuries, et ayant la tête sous l'auge, ils se frappent fortement la nuque en se relevant contre son bord plus ou moins tranchant, et donnent ainsi lieu à cette maladie, qui ne peut arriver dans les écuries où les auges sont soutenues per un massif en maçonnerie qui descend perpendiculairement jusqu'au sol. Les chevaux galeux qui se frottent par-tout en sont

encore fréquemment attaqués, et on l'a vue aussi être la suite du frottement de la têtière du licol ou de la bride.

Quelquefois elle ſuccède à des maladies convulſives et nerveuses, dans lesquelles les animaux ſe ſont frappés plus ou moins vivement de tous côtés, telles que le *vertigo*, le *tetanos*, etc.; et dans ces cas, la formation du pus peut aider heureusement la terminaison de la maladie essentielle.

Traitement.

Ce mal offre plus ou moins de danger, ſelon les parties qu'il attaque, les progrès qu'il a faits, et ſelon encore l'état des humeurs de l'animal. La saignée dès le principe, l'application des cataplasmes anodins et émolliens, produisent de très-bons effets : quelquefois, la tumeur étant encore petite et récente, les linimens résolutifs opèrent avec succès; mais ſi après la formation et l'ouverture de l'abcès la suppuration continue toujours, malgré les pansemens méthodiques et les injections déterſives qu'on aura mis en usage, il eſt indispensable d'en venir à l'opération dont nous allons donner les détails.

Lorsque la taupe eſt compliquée avec quelques maladies cutanées, telles que la gale, les dartres, le farcin, etc., on ſent bien que le traitement

extérieur, quelque bien indiqué qu'il ſoit, et quelques bons effets qu'il paroiſſe produire, ne peut ſuffire ſeul pour détruire la maladie, et qu'il faut néceſſairement avoir recours aux moyens propres à détruire les maux avec lesquels elle ſe montre.

De l'opération de la taupe.

Il ne s'agit dans cette opération que de frayer une iſſue au pus, dont la ſtagnation conſtitue la tumeur, et qu'il eſt toujours urgent de vider ou de détruire, ſur-tout lorsque la matière ſuppurée a établi ſon ſiège ſur la partie ſupérieure et poſté-rieure de l'os occipital. Cette matière pénètre-t-elle moins profondément; la taupe eſt-elle ſituée plus en arrière, ou plus à droite, ou plus à gauche du lieu que nous déſignons? il ſera plus facile de la vaincre; elle ſera plus acceſſible aux inſtrumens; et le manuel de l'opération ſe trouvera bien moins compliqué que celui que nous allons décrire, et auquel nous croyons devoir nous borner; parce que dans la préſuppoſition des variations infinies dont cette maladie eſt ſuſceptible, ſoit par rap-port au foyer de l'humeur, ſoit par rapport aux contr-ouvertures diverſes qu'il importe de pratiquer, ſoit enfin eu égard aux différentes fuſées que la matière peut s'être creuſées dans les interſtices des muſcles, la méthode à laquelle nous nous arrêtons ici ſuffira pour donner aux artiſtes

vétérinaires les lumières dont ils auront besoin ; et qui peuvent les guider ſelon la différence des cas.

Différer de pratiquer cette opération dès qu'elle eſt indispensable, c'eſt-à-dire dès que le pus eſt formé, c'eſt exposer les parties poſtérieures de l'os occipital à l'action corroſive de cette matière, qui acquiert tous les jours de nouvelles forces. Quelles que ſoient donc les cauſes de la taupe, il ne doit y avoir d'autre raison pour différer l'opération, que lorsque le pus n'a pas aſſez de fluidité ; en toute autre circonſtance, on doit ſeulement attendre que l'animal ſoit à jeun ou que la digeſtion ſoit faite, ſauf à travailler enſuite ſur les humeurs du ſujet, ſi le cas le requiert.

Abattez l'animal ; aſſujettiſſez-en fermement la tête ſur une forte botte de paille enveloppée d'une couverture ; armez-vous d'un biſtouri droit ; enfoncez cet inſtrument verticalement derrière l'apophyse transversale de l'os occipital, entre le ligament cervical et le muscle *grand complexus*, le dos de l'inſtrument tourné du côté de l'apophyse, la lame ſuivant la direction du ligament. Le biſtouri parvenu dans le foyer de la taupe, prolongez par un ſecond temps l'inciſion de quatre ou cinq travers de doigt, toujours en ſuivant la première direction, cette inciſion ne devant uniquement que ſéparer et non offenser ces parties ;

parcourez enſuite avec le doigt indicateur, l'intérieur du foyer, afin de juger de l'état des parties léſées. Si cette inciſion n'eſt pas ſuffisante, faites une pareille opération du côté opposé; et pour cet effet changez l'animal de côté; faites ensuite l'extraction de toutes les parties du ligament cervical, des muscles *grand droit*, *grand et petit complexus*, qui ſont ordinairement plus ou moins ſuppurés. Examinez avec ſoin la nuque: ſi l'os occipital eſt carié, ainſi qu'il arrive ſouvent, armez-vous d'un cautère à entonnoir; et cautérisez autant et auſſi fortement que les parties l'exigent; ayez ſoin de conſerver et de ne point offenser le muscle *petit droit*, vu ſon union et ſon adhéſion au ligament capsulaire de l'articulation de l'os occipital avec la première vertèbre cervicale: s'il eſt endommagé, le mal eſt très-redoutable. Prenez en conſéquence tous les moyens de le conserver, et n'en emportez que le moins qu'il ſera poſſible: vous devez encore avoir plus de ménagement et plus de circonspection à l'égard du ligament qu'il recouvre. La ſection complète du ligament cervical ne ſeroit pas moins funeſte; ayez encore attention à ne détruire que le moins que vous pourrez cette portion en partie charnue et en partie tendineuse du muscle *grand complexus*, qui s'attache à l'éminence transversale de l'os occipital; elle eſt après

l[...]

ligament cervical, un des principaux agens destinés et préposés à la suspension de la tête. Enfoncez la pointe d'un bistouri courbe à deux ou trois travers de doigt de la partie moyenne de l'une des incisions longitudinales, c'est-à-dire entre l'apophyse transverse de la seconde vertèbre cervicale et le bas de l'oreille : dirigez l'instrument obliquement de bas en haut, à l'effet de passer sous la portion du *complexus* qui s'attache à l'occipital, de n'inciser que le milieu de l'aponevrose du muscle *splenius* et la partie supérieure du *petit oblique*. La pointe du bistouri arrivée dans le foyer, ce dont vous vous assurerez de l'autre main que vous aurez placée pour cet effet dans l'une des premières incisions, entre le ligament cervical et les muscles *splenius* et *complexus*, retirez l'instrument, en appuyant sur la lame en contre-bas, à l'effet de couper transversalement le petit oblique, ainsi que la portion de l'aponévrose du *splenius* et du *complexus* qui le recouvrent : prolongez cette incision jusqu'au muscle cinquième de l'oreile externe ; mais ayez encore attention ici de ne pas offenser ce même muscle de l'oreille, ni la parotide qu'il dérobe. Faites tendre ensuite le nez à l'animal, afin de mettre toutes les parties musculeuses, servant à l'extension de la tête dans le relâchement, et de vous procurer ainsi les moyens d'examiner plus à fond les progrès du

pus et de reconnoître les brides et les culs de ſacs à détruire ; cela fait, tournez encore l'animal et pratiquez-en autant du côté opposé.

La diſtance que l'on observe entre les inciſions, s'oppose à ce que la plaie de l'un et de l'autre côté du ligament vertical, ait la forme d'un T. Cette distance est occupée précisément par cette espèce de tendon du muscle *complexus*, que nous avons dit être très-essentiel à la suspension de la tête. Il est de plus recouvert d'une forte portion du *splenius*, du *peaucier* et des tégumens, ce qui augmente d'autant la force de cette partie. Nous observerons qu'il est d'autant plus essentiel de conserver toutes ces portions, que la longueur et la difficulté de la cure sont souvent en raison de leur débilité et de leur destruction.

Nous ajouterons que la force de l'hémorragie, qui est ici une suite des incisions et des amputations, ne doit pas alarmer ; car les vaisseaux qui y ont été exposés, ont, lorsque l'animal est couché et que la tête est en arrière, une liberté dans leur jeu, qu'ils n'éprouvent plus lorsqu'il est debout, et que la tête est supportée par les organes qui en effectuent l'extension : alors les muscles étant fortement appliqués les uns contre les autres, pressent les vaisseaux ; et le sang, qui coulait abondamment dans le temps de l'opération, ne flue presque plus dès que l'animal est levé. Si cependant quelques vais-

seaux devenus variqueux ou considérables, par l'abord du sang dans la tumeur, étaient ouverts, il faudrait en faire la ligature pour plus grande sureté.

L'opération faite, bassinez, étuvez, lavez et douchez les parties opérées avec de l'eau fraîche; augmentez-en la fraîcheur par l'addition de quelques onces de sel ammoniac, à l'effet de fortifier les parties, et de les défendre contre l'abord des humeurs sur elles : séchez les parties mouillées, et procédez au pansement. Il consiste dans l'introduction de plumaceaux doux et mollets, faits d'étoupes sèches, au moyen desquels vous remplirez artistement les vides de la plaie, ayant l'attention de ne la garnir ni trop ni trop peu. Dans le premier cas, l'inflammation serait à craindre; dans le second l'hémorragie pourrait avoir lieu. Si vous avez été dans la nécessité de cautériser l'os occipital, garnissez la partie brûlée d'un plumaceau imbibé d'escence de térébenthine ou de teinture de camphre; appliquez un bandage propre à contenir la partie supérieure de l'encolure; faites relever le malade; soutenez-lui la tête avec autant de force que d'adresse, afin de prévenir des efforts et des contre-temps, souvent dangereux : conduisez-le à sa place; soutenez-le s'il chancelle : s'il a perdu beaucoup de sang, et s'il est extrémement faible, donnez-lui

un cordial ; le vin à la dose d'une pinte est le meilleur et le plus commun. S'il a, au contraire, beaucoup de force, et s'il a perdu peu de sang, faites-lui une saignée; attachez-le à deux longes, pour qu'il ne se couche pas, dans la crainte de l'hémorragie ou des efforts qu'il pourrait faire en se relevant ; ne lui donnez à manger que six heures après l'opération : les alimens que vous lui présenterez seront légers et d'une mastication aisée, tels que l'eau blanche, le son, les navets cuits, etc. etc.

D'après les détails que nous venons de donner de cette opération, on sent qu'elle ne peut être pratiquée avec succès que par un artiste instruit, et que quiconque l'entreprend sans connaître parfaitement l'organisation de la partie sur laquelle il opére, expose la vie de l'animal.

(Extrait des Inst. et Obs. sur les Maladies des Animaux domestiques; année 1791, pag. 197 et suiv.)

TABLE DES MATIERES.

ERRATA.

PAGE 18, 1.re ligne, coupent le bout *chaque oreille* lisez *de chaque oreille*.

Pag. 26, 4.e ligne, *les cihens-loups*, lisez *les chiens-loups*.

Pag. 27, 5.e lig., *enfiammes*, lisez *enflammés*.

Pag. 69, 24.e lig., *cristères*, lisez *clystères*.

Pag. 133, 1.re lig. *aramatiques*, lisez *aromatiques*.

Pag. 219, 27.e ligne, *d'ove*, lisez *d'olive*, et 28 lig., *ere qu'on donneia*, lisez *qu'on donnera*.

Pag. 248, 19.e lig, *bandange*, lizez *bandage*.

Pag. 269, 11è. lig., *pare*, lisez *s'empare*.

Pag. 273, 1.re lig., *fluctution*, lisez *fluctuation*.

Ibid., 21.e lig., *racine chardon rouland*, lisez *raciné de chardon rouland*.

Pag. 388, 1.0 ligne, *la saignée la*, lisez *la saignée*.

Pag. 394, 22.e ligne, *incrossans*, lisez *incrassans*.

Pag. 450, 15.e lig., *arrière-narrines*, lisez *arrière-narines*.

Pag. 407, 15.e lig., *pourvu qu'il n'avale pas* ces substances, lisez *pour qu'il n'avale*, ect.

ERRATIC PAGINATION

